









NOTICE

SUR LE

CABINET MONÉTAIRE

DE

S. A. LE PRINCE DE LIGNE,
D'AMBLISE ET D'ÉPINOY.







NOTICE

SUR LE

CABINET MONÉTAIRE

DE

S. A. LE PRINCE DE LIGNE,

D'AMBLISE ET D'ÉPINOY,

Seigneur de la terre princière de Sharactz, de Gourky, de Surowa, de Glinij; Comte de Fagnoles; Grand d'Espagne de la première classe; Magnat de Pologne; Ambassadeur de S. M. le Roi des Belges près de S. M. le Roi des Français; Grand Cordon de l'ordre de Léopold et de la Légion d'honneur; Chevalier de la Toison d'or, etc., etc.,

PAR

C .- p. Serrure,

Professeur d'Histoire à l'Université de Gand.



GAND,

IMPRIMERIE DE C. ANNOOT-BRAECKMAN.

1847.



A Son Altesse

LE PRINCE DE LIGNE,

D'AMBLISE ET D'ÉPINOY,

AMI ET PROTECTEUR DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

Mommage du plus profond respect,

C .- p. Serrure.







ous ne nous étendrons pas ici sur l'utilité de la numismatique. Des savants de premier ordre, ont depuis longtemps écrit des volumes entiers pour en faire l'éloge. Au lieu de disserter longuement sur ce sujet nous nous contenterons de répéter ce qu'un auteur a écrit tout récemment : que la numismatique découvre tous les jours à l'histoire universelle de nouvelles vues et qu'on peut assurer qu'elle ne manque pas d'étendre plus loin encore son programme pour la critique historique. Parler donc de l'importance de cette

science serait en quelque sorte presque la même chose que de parler de l'utilité de ce dépôt de l'expérience des siècles que l'histoire nous présente.

Mais un travail qui reste à faire, c'est de signaler les services que les Belges ont rendus à la numismatique, et ensuite d'indiquer les ressources qu'elle peut fournir à l'étude de notre histoire et de nos antiquités.

C'est là un point que nous allons, sinon approfondir, du moins effleurer dans cette introduction.

En Belgique le goût des médailles date de loin. Dès le seizième siècle, époque qui vit fleurir, dans notre pays, avec tant d'éclat, les sciences et les lettres, la numismatique, cette branche si intéressante des études historiques, y fut cultivée avec autant d'ardeur que de succès. Dès lors il y eut chez nous des savants qui s'y appliquèrent, et jamais le nombre de ceux qui formèrent des collections de médailles n'a été plus considérable.

Ce que nous avons dit ailleurs des livres 2 nous pouvons l'appliquer ici aux monuments numismatiques. Si les médailles étaient si recherchées au seizième siècle, ne peut-on pas en conclure que l'instruction en général, était elle-même très-répandue? quoiqu'on en dise, le goût des médailles aussi bien que celui des livres, dénote toujours dans ceux

¹ L. L. Sawaskiewicz, le Génie de l'Orient, commenté par les Monuments monétaires, p. 43.

² Bulletin du Bibliophile Belge, T. II, p, 318.

qui les recueillent, sinon un savoir déjà acquis ou un désir de s'instruire, du moins de l'amour pour les sciences, les lettres et les arts. Un médaillier et une bibliothèque ne sont jamais des objets de luxe tout-à-fait matériels.

Au reste on n'a qu'à ouvrir notre histoire littéraire et on s'apercevra combien notre assertion se justifie pour l'époque que nons avons indiquée.

Après la renaissance des lettres, l'attention se porta exclusivement sur les restes de la civilisation ancienne. L'histoire, les lois, les mœurs, la littérature des Grecs et des Romains absorbèrent entièrement les savants et le public. On ne doit donc pas s'étonner que ce soit la numismatique ancienne qui ait eu la préférence et qu'on ait négligé celle du moyen-âge ou de l'époque contemporaine.

Bien que la Belgique n'eut pas été comme l'Italie, le centre de la puissance romaine, et que son territoire offrit par lui-même peu de ressources aux investigations des antiquaires, nos savants n'en déployèrent pas moins de zèle. On peut le dire, grâce à leurs laborieuses recherches, ils laissèrent derrière eux ceux de presque toutes les autres contrées de l'Europe. Quand ailleurs la science des médailles était encore dans l'enfance, un homme chez nous, la porta tout d'un coup à une hauteur prodigieuse. Cet homme est Hubert Goltzius. Ses travaux dans cette partie sont vraiment gigantesques. Quoique plus d'une fois il n'ait pas été assez scrupuleux dans le choix de ses maté-

riaux et qu'il n'ait pas fait preuve d'une critique assez solide, défauts dont on s'aperçoit depuis que la science a fait de si grands progrès, les publications de ce savant n'en méritent pas moins aujourd'hui toute notre admiration. Goltzius est une des illustrations de la Belgique au seizième siècle.

Hubert Goltzius naquit à Venloo, en 1526, d'une famille d'artistes ¹. Son père Roger Goltzius était peintre et grand amateur de toutes sortes d'antiquités. Le fils, âgé de vingt ans, s'établit à Anvers. Cette métropole du commerce offrait, à cette époque, de grandes ressources non-seulement pour les arts, mais encore pour les sciences, à tel point qu'elle l'emportait en quelque sorte sur Louvain, malgré l'existence d'une université dans cette dernière ville.

Goltzius eut d'abord l'intention de publier une iconographie des empereurs romains et c'est ee projet qui l'engagea à étudier la science des médailles et à entreprendre ses travaux ultérieurs. A Anvers le goût de l'archéologie et de la numismatique était général. La riehe famille des Schetz, qui comptait quatre frères, également amis et protecteurs des lettres, mérite d'être citée en premier, comme aimant et recueillant les médailles ². Après viennent des hommes dont

I Forpens, Bibliotheca Belgica, T. II, p. 486. — Goethals, Histoire des Lettres, III, p. 56. — Van Hulst, dans la Revue de Liège de 1846.

² On peut voir sur les Schetz: Goethals, *Histoire des Lettres*, T. IV, p. 48; et notre article dans le *Bulletin du Bibliophile Belge*, T. II, p. 318.

les noms ne sont pas moins connus, tels que le célèbre géographe Ortelius, le secrétaire de la ville, Corneille Grapheus et son fils Alexandre, etc. etc. C'est dans leurs cabinets que Goltzius puisa ses premiers matériaux, et ce sont leurs conseils et leur protection qui l'engagèrent à continuer ses études.

Avant de publier son premier ouvrage, il partit d'Anvers le 2 avril 1556, pour visiter les différentes collections de la Belgique et de la Hollande. A Malines il vit quelques amateurs, mais à Bruxelles il fut admis à consulter les collections de l'empereur Charles V, de son fils Philippe, d'Éléonore d'Autriche, veuve de François 1er, de Christine, fille du roi de Danemark, ensuite celles du cardinal de Granvelle, de Lamoral, comte d'Egmont, de Viglius d'Aytta, d'Hopperus, de Goropius Becanus et d'un foule d'autres. Il est intéressant de voir figurer parmi les amateurs de médailles les hommes les plus connus de cette époque.

De Bruxelles il se rendit à Tongres, à Liège où il vit les médailles de l'évêque Robert de Bergues, de Livin Torrentius, d'Arnould de Wachtendonck, du brugeois Dominique Lampsonius, du peintre Lambert Lombard etc. etc. Il s'arrêta successivement à Trèves, à Luxembourg, à Mézières, à Cambrai, à Bavai, à Valenciennes, à Bossut, à Mons, à Tournai, à Lille où la collection d'Auger de Busbecq attira son attention, à Ypres, à Middelbourg en Zélande, à Bergen-op-Zoom, à Bréda, à Bois-le-Duc, à Bommel, à Dordrecht, à Rotterdam, à Delft, à La Haye, à Leyde, à Haerlem,

à Utrecht, à Amersfort, à Deventer, à Arnhem, à Nymègue, à Xanten, à Mœurs, à Duisbourg, à Kaiserswerth, à Dusseldorf, à Neuss, à Venloo, à Ruremonde, à Diest, à Lierre. Chose remarquable, dans toutes ces villes il y avait à cette époque un ou plusieurs amateurs de médailles.

Il revint de cette première tournée le 9 juillet 1556, avec une riche moisson de dessins qui le mit à même de mettre au jour, l'année suivante, ses *Icones*.

Il paraît que c'est surtout la publication de ce livre qui lui valut la bienveillance et la protection de Marc Laurin, seigneur de Watervliet , qui habitait Bruges. Ce seigneur, qui possédait une fortune considérable, avait réuni une magnifique bibliothèque et une superbe collection de médailles. Il se fesait un plaisir de servir de Mécène aux savants. C'est lui qui engagea Goltzius à s'établir à Bruges. Celui-ci quitta donc Anvers, en 1558, pour cette nouvelle résidence, dont il explora les nombreux cabinets.

Grâce à la munificence du seigneur de Watervliet, notre savant put entreprendre un nouveau voyage bien plus important que le premier.

M. De Saint-Genois, qui a publié tout récemment un curieux volume sur les voyageurs belges, aurait pu dire quelques mots de Goltzius, et consacrer un chapitre à ceux de nos compatriotes, qui comme lui,

The Reiffenberg, Archives philologiques, T. I, p. 58. — Nobiliaire des Pays-Bas, T. I, p. 257. — Delvenne, Biographie ancienne et moderne des Pays-Bas, T. I, p. 434.

entreprirent des voyages dans un but scientifique.

Au bout de quatre mois Goltzius quitta Bruges, visita Gand, Audenarde, Alost, Maestricht et se rendit de là en Allemagne. La réputation qu'il s'était faite par la publication de son premier ouvrage, l'avait dévancé partout; ensuite les lettres de recommandation de Marc Laurin, lui procurèrent un accueil favorable chez tous les amateurs d'antiquités qui se montraient flattés de le recevoir 1. Il visita successivement plusieurs villes d'Allemagne parmi lesquelles Cologne, Mayence, Francfort, Wurtzbourg, et quand il arriva à Vienne la réunion de la Diète Impériale donnait un air de vie et d'activité à cette capitale. Il fut présenté à l'empereur Ferdinand, qui dans une audience particulière, l'autorisa à parcourir toutes ses collections. Il y recut en outre un accueil favorable des personnages les plus distingués. Outre l'archiduc d'Autriche. il y vit le cardinal Othon Truchses, les Fugger, Wolgang Lazius, Peutinger etc. etc.

IM. GOETHALS dans son Histoire des Lettres et M. Van Hulst, dans la Revue de Liège de 1846, ont analysé le Voyage scientifique de Goltzius. Nous empruntons au dernier une bonne partie de son récit. L'itinéraire suivi par notre savant, avec l'indication de toutes les personnes qui l'on accucilli, se trouvent à la suite du : C. Julius Caesar sive historiae imperatorum Caesarunque Romanorum ex antiquis numismatibus restitutae, à Bruges, chez l'auteur, 1562, in-folio. Cette liste qu'on a négligé d'ajouter à l'édition complète des œuvres de Goltzius, nous a paru présenter un grand intérêt. C'est ce motif qui nous a engagé à la reproduire à la fin de ce volume.

A Bâle il se présenta au savant cosmographe Sébastien Munster, surnommé le Strabon de l'Allemagne, et à quelques autres amateurs. Ensuite à Strasbourg il fut accueilli par le jurisconsulte François Hotoman et par Jean Stormius, connu par son éloquence. Il se présenta à Heidelberg au duc de Bavière, Otton-Henri, et au professeur en médecine Pierre Lotich, qui s'est fait une si belle réputation par ses vers latins. Stuttgard, Tubingue, Ulm, Ingolstadt, Ratisbonne, Munich furent successivement visitées par lui et partout il se trouva en rapport avec les personnes les plus distinguées, soit par leur position, soit par leurs connaissances. De là il se rendit en Italie par Trente.

Mantoue, Vérone, Vénise, Padoue, Ferrare, Bologne, Florence, Pérouse, et d'autres villes de moindre importance, lui offrirent, comme on peut s'v attendre, d'immenses trésors scientifiques. Enfin il arriva à Rome. Cette ville l'emportait nécessairement par le grand nombre de ses collections, aussi Goltzius fit-il un séjour assez long dans la capitale du monde chrétien et des arts. Le souverain Pontife Pie IV, et les cardinaux, parmi lesquels St. Charles Borromée, donnèrent l'exemple en admettant notre savant à visiter leurs richesses archéologiques. On peut dire que tous les cabinets lui furent ouverts. Les connaissances que Goltzius avait acquises par son étude approfondie des médailles, devait rendre sa visite aussi agréable qu'instructive. En effet, au moyen de ses notes et de ses dessins, il était à même d'expliquer des pièces dont l'attribution ètait restée incertaine et de compléter des légendes de médailles frustés ou détériorées. Goltzius poussa jusqu'à Naples, puis il se rendit à Capoue, à Sienne, à Pise, à Modène, à Parme, à Milan, ensuite à Gènes, à Nice, à Avignon, à Valence et dans une foule d'autres villes de moindre importance.

Ensuite il entra en France où il continua à s'arrêter dans toutes les localités qui pouvaient offrir quelqu'intérêt pour ses études. Nous citerons Lyon, dont la partie ancienne Fourvières (Forum vetus ou Veneris), offre une riche mine pour les antiquaires; Bourges où il visita entre autres, les cabinets des deux célèbres jurisconsultes Cujace et Donneau, et d'un gantois, André-Éloi De Backere, qui s'appliquait également à l'étude du droit. A Toulouse, à Amboise, à Orléans il trouva de nombreux amateurs. Parmi les antiquaires qu'il vit à Paris, nous devons citer Jean Grollier, trésorier de François Ier, si connu par son goût pour les sciences et les lettres, et dont le nom est encore cher aux bibliophiles de nos jours; le chancellier Michel de l'Hospital; Adrien Turnèbe, réputé pour sa vaste érudition; Denis Lambin, professeur de belleslettres; Charles Dumoulin, qui le premier en France s'occupa de l'étude du droit coutumier; Louis Charondas, jurisconsulte non moins habile; Barnabé Brisson, etc. etc. De Paris Goltzius revint par Beauvais, Amiens et Arras, où il visita le célèbre botaniste Clusius, ensuite par Douai où les professeurs de

l'université Jean Vendeville, Jean Ramus et le frison Boëce Epo, lui montrèrent leurs collections particulières. Enfin de Courtrai, où habitait également un amateur, il revint à Bruges, le 14 novembre 1560.

Que l'on juge du riche butin que les libéralités de Marc Laurin l'avaient mis à même de recueillir. Dans ses différents voyages Goltzius fut admis à voir neuf cent cinquante cabinets!

Avant lui on n'avait sur la numismatique que quelques essais tout-à-fait imparfaits, aussi cette science était-elle dans l'enfance. Goltzius lui fit faire un pas immense. Bien que les publications plus récentes des Vaillant, des Havercamp, des Spanheim, des Eckhel, des Morelli, des Mionnet, des Fiorelli, des Riccio aient enlevé aux ouvrages de notre antiquaire une grande partie de leur valeur, il ne lui en reste pas moins la gloire d'avoir été le créateur de la science numismatique.

On pardonnera aisément à notre savant de ne pas avoir toujours discerné les médailles contrefaites d'avec les anciennes, d'avoir commis des inexactitudes dans l'explication des légendes, de s'être trompé parfois dans l'attribution des pièces. La tâche qu'il s'était imposée était immense et tout-à-fait neuve. C'est ce qui a fait dire à l'abbé Barthélemy que Goltzius était un des premiers antiquaires qui ait mérité ce nom et qui l'ont mérité à plus juste titre 1. Eckhel, savant d'ail-

Mémoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
 T. XXIV, p. 32.

leurs fort compétent, il faut l'avouer, a porté un jugement assez sévère sur le mérite de Goltzius, jugement que la découverte de médailles qu'on croyait supposées et qu'on a trouvées depuis, vient cependant modifier tous les jours. Au siècle dernier le savant évêque De Nelis avait déjà vengé notre docte et laborieux antiquaire du reproche d'infidélité ¹. Naguère encore deux antiquaires fort habiles, M. le duc de Luynes ² et notre compatriote M. J. De Witte ³, ont rehabilité la mémoire de Goltzius en la défendant contre les archéologues, qui souvent l'ont accusé à tort d'avoir publié des médailles fausses ou fabriquées dans l'intention de combler des lacunes.

Goltzius, avec beaucoup d'auteurs qui l'ont suivi, a eu le tort de réduire toutes les médailles à une même grandeur, afin de rendre ses planches uniformes et plus belles. Bien qu'il en ait averti ses lecteurs et qu'il ait donné des chiffres pour reconnaître le module des pièces, il n'est pas moins vrai que cela a souvent induit en erreur ceux qui l'ont consulté ou que par là des amateurs ont conçu des doutes sur l'existence des médailles qu'il décrit.

Nous le répétons, Goltzius malgré ses imperfections, peut être appelé le créateur de la science numisma-

¹ Belgicarum rerum prodromus, édit. d'Anvers, 1790, p. 18 et 19.

² Nouvelles Annales de l'Institut Archéol., T. II, p 85.

³ Revue Numismatique, publiée par E. Cartier et L. De la Saussaye, année 1844, p. 330.

tique et tient une belle place parmi les hommes qui ont fait honneur à la Belgique au seizième siècle.

Déjà, de son vivant, il jouissait d'une brillante réputation, aussi après la publication de quelques uns de ses ouvrages, le sénat de Rome lui accorda-t-il en 1567, des lettres de bourgeoisie, honneur qui dans ce siècle, et même dans le suivant, était très-recherché des savants. Ainsi Justus Ricquius en célébrant en vers latins le médaillier du prince Charles de Croy s'appelle Justus Ricquius civis romanus.

Goltzius mourut à Bruges, le 24 mars 1583, à l'âge de 57 ans.

La publication des ouvrages de Goltzius contribua puissamment, non-seulement à répandre le goût de ce genre d'étude, mais encore celui de faire des collections.

Parmi les savants qui au seizième siècle s'occupèrent de l'histoire monétaire, Renier Budelius, de Ruremonde ', mérite une mention toute particulière. Après avoir pris le grade de licencié en droit, il fit une étude spéciale de tout ce qui regarde la fabrication, le poids, l'évaluation, l'alloi de la monnaie. Son habileté dans ces matières engagèrent, en 1583, l'archevêque de Cologne, Ernest de Bavière, à lui confier la direction de la monnaie, tant dans ses états du Rhin que dans ceux de Westphalie.

Budelius publia un traité sur la fabrication de la

PAQUOT, Mémoire, T. III, p. 346.

monnaie et sur les questions de droit, qui y sont relatives; il reproduisit les dissertations qu'une vingtaine d'auteurs avaient déjà publiées antérieurement sur la même matière.

Dans son premier traité il a inséré quelques anciennes monnaies et, entre autres, les obsidionales de Maestricht, 1579, de Vienne, 1529, de Neus, 1586, de Leyden, 1574.

Nous ne pouvons passer sous silence les services rendus à la numismatique par un autre belge, Livin Hulsius ou Hulse, qui naquit à Gand vers 1546, d'une famille honorable et aisée. Comme tant d'autres de ses compatriotes, Hulsius voulut se soustraire à la tyrannie espagnole, quitta sa patrie et se refugia en Allemagne.

L'accueil favorable qu'il y reçut, l'engagea à s'établir à Nuremberg, en 1590. Cette ville était à cette époque une des plus considérables de l'Allemagne, non-seulement sous le rapport commercial, mais encore sous le point de vue scientifique. Nuremberg profitait beaucoup du voisinage d'Erlangen, qui avait alors une université célèbre. La première de ces villes comptait plus de trente imprimeurs et éditeurs plus ou moins renommés. Hulsius y trouva facilement de l'occupation. En effet, il était très-versé dans les mathématiques et avait une vaste érudition.

La connaissance qu'Hulsius avait du latin, du flamand et du français, lui furent extrêmement utiles. Il apprit encore l'allemand et l'italien. D'abord il obtint la place de notaire public, mais en 1594, il entreprit le commerce des livres. Il édita ses propres ouvrages et ceux des autres, et s'est surtout acquis une belle réputation par la publication de la grande collection des voyges qu'il traduisit du hollandais, à l'exemple de ses compatriotes, Jean-Théodore et Jean-Israël de Bry, de Liège. Pour mieux y réussir, il transféra son domicile à Francfort, où il mourut vers 1606.

Hulsius a laissé, entre autres ouvrages, une iconographie des douze Césars, et de leur famille, ainsi qu'unc suite de médailles des empereurs depuis Jules-César jusqu'a Rodolphe II.

Parmi les amateurs du seizième siècle, nous avons à citer l'anversois Abraham Van Goorle, plus connu sous le nom de Gorlaeus. Il naquit à Anvers vers 1556. Cet archéologue avait formé un cabinet de médailles

¹ SWEERTII, Athenae Belgicae, p. 508. — VALERIUS ANDREAS, Bibl. Belgica, p. 608. — Antonius Sanderus, de Scriptoribus Flandriae. — Foppens, Bibl. Belgica, Tom. II, pag. 791. Saxii, Onomasticon literarium. — Doppelmayer, Nachrichten von den Nurnbergischen Mathematicis. — Wille, Nurnbergische Gelehrten Lexicon. — Jöcher's, Gelehrten Lexicon. — Algemeines historischen Lexicon. — Meusel, Bibl. Historica, T. II, p. 1. — Freytag, analecta litteraria, p. 472. — Alphabetische naemlyst der Gentenaren, à la fin de Van Vaernewyck, historie van Belgie, T. II, p. 72. — Et surtout: Asher, bibliographical essay on the collection of voyages and travels edited, by Levinus Hulsius, London 1839, in 40, et d'après lui, M. J. De Saint-Genois, les voyageurs belges, p. 6.

et d'antiquités tellement riche et tellement nombreux, que d'après le témoignage du professeur Vorstius, qui, pendant un voyage de neuf ans avait eu l'occasition de visiter Rome, Naples, Florence, Bologne, Venise et un grand nombre de villes d'Allemagne, il n'existait nulle part un assemblage d'autant d'objets curieux, que dans le sanctuaire de l'archéologue anversois. Gorlaeus ne se contenta pas de réunir ces trésors, il se plaisait à les étudier et à communiquer ses recherches au public. Nous avons de lui outre une dactyliothèque, un trésor de médailles consulaires qui avaient été omises dans l'ouvrage publié à Rome, par Fulvius Ursin et des paralipomènes, autre livre destiné également à compléter les ouvrages d'Ursin.

Gorlaeus quitta aussi sa malheureuse patrie, pour s'établir sur le sol hospitalier de la Hollande. Il mourût à Delft, en 1609.

Ses incomparables collections furent achetées par Jacques, roi d'Angleterre, pour son fils Henri, prince de Galles.

Un habile artiste de cette époque H. De Keyser, nous a conservé les traits de cet antiquaire sur une médaille qui a été gravée dans le grand ouvrage de Van Loon ¹.

Un personnage qui mérite une mention toute spéciale parmi les amateurs de médailles du seizième

T SWEERTH, Athenae Belgicae, p. 87. — FOPPENS, Biblioth. Belgic., T. I, p. 1. — Van Loon, Nederl. Historipenningen, T. I, p. 537.

siècle, c'est le duc Charles de Croy, né à Beaumont, le 11 juillet 1560 °.

Charles, duc de Croy et d'Aerschot, prince de Chimay, de Porcéan et du Saint-Empire, marquis de Montcornet, comte de Beaumont, baron de Halewin, etc. etc., était un des seigneurs les plus rîches et les plus illustres de son temps. Il tenait une cour dont la magnificence surpassait celle de beaucoup de rois de nos jours.

Mais il n'étalait pas seulement du luxe, il aimait aussi les sciences et les lettres et honorait les savants. Il était l'ami de Juste-Lipse et d'Ericius Puteanus, et recherchait les livres, les médailles, les pierres gravées, les tableaux, les estampes, les statues, les antiquités de toute espèce. L'historien du Hainaut, Vinchant, le poète Brasseur 2, le savant Juste-Lipse font un brillant éloge des collections formées par ce prince.

La collection numismatique du château de Héverlé était considérée, à cette époque, comme un trésor sans égal. Il paraît que les suites du duc de Croy consistaient principalement en romaines d'or. Cependant il y avait également des pièces d'argent et de bronze ainsi que des médailles grecques.

Une existence de grand seigneur au seizième siècle. Mémoires autographes du duc Charles de Croy, publiés par M. De Reiffenberg, p. 33.

² Sydera Illustrium Hannoniae scriptorum, Montibus, 1637, in-12, p. 2.

Dans les archives de Beaumont, on conserve encore aujourd'hui deux petits registres in-4°, où sont expliquées par ordre toutes les médailles déposées jadis au château de Hévre (Héverlé), laquelle collection appartenait à la maison de Chimay 1.

Un fait qui prouve quel prix le duc de Croy attachait à sa collection numismatique, c'est que par un codicille, il ordonna d'en faire rédiger et imprimer le catalogue. Après avoir fait son testament, il y ajouta trois codicilles; c'est par le dernier, en date du 2 janvier 1611, qu'il prit cette disposition relative à son médaillier. Ainsi sa dernière pensée fut pour la numismatique.

Le duc mourut le 13 janvier 1612.

L'acte qui concerne ses collections, nous a paru assez intéressant pour être reproduit à la fin de cette notice Il en résulte que ce seigneur avait un soin tout particulier de son cabinet, et voulait surtout le rendre utile à la science.

Le duc de Croy avait nommé plusieurs exécuteurs testamentaires, parmi lesquels Charles-Alexandre de Croy, comte de Fontenoy-le-Château, son beau-frère, qui avait épousé Yolande de Ligne, et son neveu Alexandre d'Arenberg, qui a fondé la branche des princes de Chimay, et fut tué au siége de Wesel en 1629 ².

¹ Compte-rendu de la commission royale d'histoire, II, p. 272.

² C'est le grand père de cet Alexandre d'Arenberg, Jean de Ligne, baron de Barbançon, seigneur de la Bussière et de Gouy,

C'est pour obéir à sa dernière volonté, que Jean Hemelaers, chanoine de la cathédrale d'Anvers, fut chargé de publier en 1614 ou 1615 ¹, sous le titre de: Imperatorum Romanorum, a Julio Caesare ad Heraclium usque, numismata aurea excellentissimi Caroli ducis Croyi et Arschotani etc., magno et sumptuoso studio collecta: nec minore fide atque arte Jacobi de Bye archetypis in aes incisa.

Jacques de Bye, qui grava les planches, était également d'Anvers.

Nous avons devant nous la deuxième édition de ce livre, qui parut à Anvers, en 1627, chez Pierre et Jean Bellère, in-4°, et qui, d'après le témoignage de Paquot, est la meilleure de toutes.

Hemelaers dédia son travail au prince Alexandre de Croy, et d'Arenberg, prince de Chimay, que nous avons cité plus haut.

Dans cette seconde édition, l'auteur a complété la série des médailles, en l'augmentant de quelques pièces qui lui avaient été communiquées par le chevalier Nicolas Roccocx, bourgmestre d'Anvers, et prove-

qui épousa Marguerite, seule héritière des comtes d'Arenberg et de la Marck.

Par une stipulation de leur contract de mariage, leurs enfants devaient porter et tenir toujours les titres, nom et armes de la maison d'Arenberg, ainsi qu'il a été continué jusqu'à ce jour.

Van Loon, T. II, p. 179 (ou éd. franç., T. II, p. 177,) a publié une médaille sur la mort d'Alexandre d'Arenberg.

PAQUOT, Mémoires, T. XVII, p. 176.

nant d'une trouvaille faite par un paysan à Mespelaer, près de Termonde. Hemelaers a marqué d'une astérisque, une trentaine de pièces ajoutées de cette manière.

En 1654, il parut à Utrecht une troisième édition, in-folio, enrichie de 180 pièces nouvelles par les soins de Nicolas Roccoex; Albert Rubens y a ajouté un long commentaire explicatif, à la demande de son ami Gevartius et de l'imprimeur Henri Aertssens. C'est probablement à cause du grand âge de Hemelaers, qui mourut le 6 novembre 1655, que Gevartius s'était chargé de ce soin. La dédicace à Alexandre de Croy a disparu et a été remplacée par une autre à l'empereur Ferdinand IV.

Les dialogues d'Antoine-Augustin sur les médailles et les inscriptions antiques, traduits en latin par le savant jésuite André Schott, ont été imprimés à la fin ¹. Une troisième édition sortit des presses de Cologne de 1700, in-4°, avec des observations nouvelles de Laurent Berger.

Hemelaers était disciple de Juste-Lipse.

Il n'avait pas mis son nom à la première édition. Dans la préface de la seconde, Hemelaers annonçait comme devant paraître sous peu, et pour faire suite au premier recueil, la description des mé-

¹ M. De Reiffenberg se trompe probablement en disant que ces dialogues et ces inscriptions se trouvent déjà dans la première édition, du moins ils manquent dans la seconde de 1627, que nous avons sous les yeux.

dailles impériales en argent et en bronze. C'était là en effet conforme au codicille du duc, d'après lequel on devait publier les catalogues de toutes les médailles, et en outre, ceux des autres objets d'art.

Mais cette partie de la dernière volonté du duc, n'a pas reçu son exécution, du moins ni Paquot, ni M. De Reiffenberg, ni d'autres, n'en ont eu la moindre connaissance.

Le seizième siècle fut en Belgique une époque brillante pour les sciences et les lettres. Nous l'avons déjà dit plus haut : à côté de célébrités littéraires et scientifiques du premier ordre, tels que les Erasme, les Juste-Lipse, les Vésale, etc., il y a eu une foule de personnages secondaires qui n'ont pas encore assez attiré l'attention; de savants modestes qui, sans jouir précisément d'une réputation européenne, n'en ont pas moins rendu des services immenses aux lettres et aux sciences. Une bonne histoire littéraire de cette époque ferait ressortir le mérite de ces hommes et prouverait qu'alors toutes les branches des sciences et des lettres ont été cultivées avec un égal succès ¹.

Le nombre prodigieux de personnes qui s'intéressaient aux médailles, soit en expliquant ces vénérables restes de l'antiquité, soit en les recueillant, peut nous donner une idée de l'ardeur, avec laquelle on s'appliquait à tous les genres d'études.

¹ Bulletin du Bibliophile Belge, T. II, p. 318

Nous avons vu, que les personnages les plus distingués, soit par leur rang, leur position ou leur savoir, sont presque tous cités par Goltzius. Mais cet antiquaire s'arrête à l'année 1560.

Dans la Description de touts les Pais-Bas, par Guicciardin , il est dit quelques mots du seigneur de Watervliet et de plusieurs autres numismates, mais l'auteur a puisé ses renseignements dans la liste de Goltzius que nous publions en entier à la fin de ce volume.

Nous avons par conséquent encore quelques mots à dire de ceux qui vécurent vers la fin de ce siècle.

Parmi ceux-ci nous pouvons compter le célèbre Marnix de St. Aldegonde, aussi connu par la causticité de sa plume, que par le rôle qu'il joua comme homme politique. Philippe de Marnix n'aimait nonseulement les livres, mais encore les tableaux et les médailles.

Marnix, comme tant d'autres Belges, s'était réfugié en Hollande et mourut à Leyde, en 1598. C'est là que ses livres et autres objets furent vendus publiquement le 6 juillet de l'année suivante. Nous ne connaissons pas de mention plus ancienne d'une collection de livres et de médailles exposée aux enchères publiques. Il nous est du reste impossible d'avoir une idée exacte de ses richesses numismatiques. Nous n'en avons qu'une simple mention au bas de la der-

¹ Ed. d'Anvers, 1582, p. 375.

nière page du catalogue de ses livres, où il est dit qu'après ceux-ci, on exposera en vente: quamplurima etiam et antiquissima, tam ex auro et argento, quam ex aere, numismata 1.

Nous avons trouvé quelque part cité comme possesseur d'un cabinet Melchior Barlaeus ou Van Raerle, d'Anvers, oncle de Gaspar Barlaeus, qui est plus connu que lui. Melchior cultiva avec succès les muses latines, ses diverses productions parurent à Anvers, de 1562 à 1572. Sweertius, Foppens, et Hofman Peerlkamp, qui lui ont consacré des notices, ne disent cependant rien de sa collection numismatique ².

Juste-Lipse lui-même ne resta pas étranger à la science des médailles. Plus d'une fois, dans ses savantes dissertations, il invoqua à son aide ces précieux témoignages des siècles passés, pour expliquer tel ou tel point d'archéologie. Ainsi, dans ses quatre livres de *Cruce* et dans son traité sur la déesse Vesta et les Vestales, il publia plusieurs médailles. Dans ce dernier ouvrage il décrit, entre autres, un grand médaillon byzantin, en or, que l'on conservait dans l'abbaye de Liessies en Hainaut, et qui lui avait été communiqué par Denis Villers. Ce médaillon avait été envoyé de Constantinople, en 1208, avec d'autres objets précieux

¹ Voir une note que nous avons insérée dans le Messager des Sciences et des Arts de 1833, T. I, p. 244.

² Athenae Belgicae, p. 564. — Bibliotheca Belgica, T. II, p. 886. — Hofman Prefikamp, dans les Mémoires de l'Académie de Bruxelles de 1820, p. 63.

par l'empereur Henri, successeur de Baudouin 1.

Juste-Lipse dédia son Lovanium et son Syntagma de bibliothecis à Charles de Croy; c'est dans ce dernier livre qu'il fait l'éloge de la bibliothéque et du médaillier De Héverlé.

L'évêque d'Anvers, Livin Torrentius, dont nous avons cité ailleurs la belle bibliothèque ², doit être mentionné ici à cause des connaissances numismatiques, dont il a fait preuve dans son commentaire sur Suétone.

Nous pouvons nommer aussi en passant deux auteurs qui ont écrit des livres sur un sujet qui se rattache à la science qui nous occupe. Le premier est le jésuite André Schottus, qui naquit à Anvers, en 1552, et mourut dans la même ville ³. Ce savant connu par un grand nombre d'écrits, publia entre autres, des tableaux de la valeur des monnaies chez les Grecs et les Romains comparées à celle des monnaies belges et françaises de son époque 4.

Les travaux de Budelius, d'Agricola et de Ciacconius lui avaient surtout servi de guides.

Déjà précédemment, en mettant au jour le texte de

¹ De Vesta et Vestalibus syntagma, Antv., 1609, p. 5, 12, 32, 33, 36, etc. — De Cruce, Antv., 1594, p. 93, 95, 111, etc.

² Bulletin du Bibliophile Belge, T. II, p. 318. — Chiffletii, Series Chronologica imp. Romanorum.

³ Foppens, Bibl. Belg., T. 1, p. 58.

⁴ Tabulae rei nummariae Romanorum Grecorumque ad Belgicam, Gallicamque monetam revocatae etc., Antv. 1615, in-8°.

Sextus Aurelius Victor, qu'il avait retrouvé, il eut recours à la numismatique, pour joindre à son livre les portraits des empereurs romains.

Pendant que Schottus traitait de la valeur des monnaies, un jurisconsulte liégeois, Jean de Chokier, s'occupait du même sujet. C'est en 1619 qu'a été imprimé le traité de ce dernier sur la valeur des monnaies des anciens, comparées à celles des modernes.

Un autre avocat de Liège, Van Vlierden, réunit dans un petit in-4°, les édits émanés dans sa principauté, sur le cours des monnaies, depuis 1477 jusqu'en 1623.

Le fécond et universel Erycius Puteanus s'est également occupé de la valeur des monnaies chez les anciens.

L'étude des monuments numismatiques de l'antiquité exerça chez nous, au seizième siècle, une influence salutaire sur la gravure en médailles. Pour cet art si difficile, la Belgique suivit de bien près l'Italie, et devança la plupart des autres contrées de l'Europe. Si la terre classique des beaux-arts a eu au quinzième siècle ses Benvenuto Cellini, ses Pisanello, ses Paolo de Ragusio, ses Matteo Pasti, ses Marescotto, ses Petricini ³, la Belgique produisit aussi, dans la

¹ Bec-De Lièvre, Biographie Liégeoise, T. I, p. 433.

² Tractatus de re nummaria prisci aevi quae collata ad aestimationem monetae praesentis, Leodii, Ch. Ouwerx, 1619, in-12.

³ Bolzenthal, Skizzen zur Kunstgeschichte der modernen Medaillen-Arbeit, Berlin, 1840. — Van Mieris, Historien der Nederl. Vorsten. Voorberigt.

première moitié du siècle suivant, son Quintin Metsys, son Alexandre, d'Anvers, son Marcx, de Bruges, son Jean, de Bruxelles, artistes qu'un juge bien compétent, Albert Durer, mentionne avec éloge, mais dont le mérite n'est pas suffisamment apprécié parce que leurs œuvres ne sont pas assez connues. Tous les graveurs que nous venons de citer sont antérieurs au célèbre ciseleur Heinri Reiz, de Leipzig, dont l'Allemagne est si fière à juste titre. Les premières productions citées de celui-ci ne remontent qu'à l'année 1543.

Postérieurement à cette époque, c'est-à-dire pendant la dernière moitié du seizième siècle, la Belgique produisit un grand nombre de graveurs en médailles, dont les œuvres peuvent être comparées à ce qu'il y a de mieux dans les différents pays. Le premier volume du bel ouvrage de Van Loon en présente de nombreux specimens. Nous nous contenterons d'indiquer ici les médailles qui ont été frappées en l'honneur de Philippe II, du cardinal de Granvelle, des comtes d'Egmond et de Horn, ou celles qui nous ont conservé les traits du jurisconsulte de Damhouder, du géographe Ortelius, de Viglius, de Juste-Lipse, du poète Houwaert, de l'antiquaire Gorlaeus et de tant d'autres.

Malheureusement les auteurs de tous ces petits chefs-d'œuvre ont été trop modestes, trop peu soucieux de leur gloire; la plupart du temps ils ont négligé de signer leurs médailles et c'est tout au plus si aujourd'hui nous connaissons de nom deux ou trois des graveurs de cette époque. La médaille du poète Houwaert porte l'inscription : Alexander P. fecit; Conrad Bloc en a signé quelques autres, et M. Bolzenthal, nomme encore parmi les artistes belges, Antoine Vander Doort, qui vivait vers 1600.

On peut le dire, l'art de la gravure en médailles continua à être cultivé chez nous avec succès, même pendant le dix-septième siècle. Jean de Montfort, qui habitait Bruxelles, était un artiste d'un grand mérite. Nous pouvons encore citer avec éloge l'anversois Antoine Waterloos, dont les productions se font remarquer par la correction de dessin et la vigueur d'exécution.

Nos anciens graveurs avaient en général, une grande sagesse de composition et une touche hardie et en même temps élégante, surtout pour les portraits. Sous bien des rapports ils peuvent servir de modèles à nos artistes modernes.

Trois belges, tous trois de Liège, Jean Varin, Léonard Errard et Jean Duvivier, exercèrent leur art en France.

Varin est regardé comme celui qui y régénera la gravure en médailles. C'est lui, dit Voltaire, qui tira cet art de la médiocrité, vers la fin du règne de Louis XIII. Richelieu, juste appréciateur du talent de

¹ Voir l'ouvrage de Bolzenthal et ce que nous avons écrit sur les belges graveurs en médailles dans le Kunst- en Letterblad de 1840, p. 78, 82.

notre compatriote, le chargea de la réforme des coins des monnaies, et le roi créa en sa faveur la place de graveur général des poinçons et de conducteur-général des monnaies.

Les productions de Varin sont encore admirées et recherchées aujourd'hui.

La famille Roettier, dont le chef était orfèvre à Anvers, ne produisit pas moins de six graveurs en médailles, dont quelques uns se sont fait une belle réputation et ont laissé des ouvrages qui méritent toute notre attention. Mais l'art fit un pas rétrograde sous les derniers membres de cette famille, jusqu'à ce qu'enfin il fut relevé avec éclat, dans les dernières années du règne de Marie-Thérèse, par Th. Van Berckel, de Bois-le-duc.

Cet habile artiste, attiré par le gouvernement autrichien, passa une bonne partie de sa vie à Bruxelles et y exécuta un très-grand nombre de médailles, qui presque toutes peuvent être regardées comme de véritables chefs-d'œuvre.

C'est à lui que l'on doit les belles monnaies de la révolution de 1790. Quand on compare ces pièces à celles qui furent frappées en d'autres pays, et notamment en France sous Louis XVI, on voit que réellement Van Berckel avait porté l'art à une hauteur étonnante et avait laissé bien loin derrière lui tous les graveurs contemporains.

BEC-DE-LIÈVRE, Biographie liégeoise, T. 1, p. 245.

Mais revenons aux amateurs de médailles. Puisque la Belgique a en jusqu'à la fin du siècle dernier des hommes qui soutinrent, aux diverses époques, l'art de la gravure et de la ciselure, on doit supposer nécessairement qu'ils y ont aussi trouvé des Mécènes; en un mot qu'il y a eu du moins quelques personnes à même d'apprécier l'art de la gravure et disposées à l'encourager.

Il doit y avoir eu des amateurs qui recueillaient les médailles modernes.

Nous n'avons cependant que peu de données sur les cabinets qui ont existé pendant le dix-septième siècle.

Mais, il est certain que si le seizième siècle avait vu fleurir chez nous les lettres et les sciences d'une manière si brillante, il n'en fut plus de même dans les temps subséquents. Les longues guerres civiles avaient épuisé le pays, la partie la plus vivace de la nation avait été forcée à l'émigration et avait porté à l'étranger ses connaissances, ses talents ou ses richesses.

Le règne d'Albert et d'Isabelle avait cicatrisé des plaies et, sous eux, les arts jetèrent encore de l'éclat, mais le pays retomba sous la mauvaise administration de l'Espagne. Tout sentiment de nationalité fut étouffé; à une vie pleine de sève et de mouvement succéda la plus profonde langeur. Le gouvernement se vantait d'avoir entretenu le bonheur et la paix là où il n'y avait que sommeil et léthargie.

DE REIFFENBERG, Introduction à Philippe Mouskes.

Les Belges étaient détournés de l'étude de leur histoire, de leurs antiquités, en un mot de tout ce qui pouvait leur rappeler la gloire, le bonheur, et surtout cet esprit d'indépendance de leurs ancêtres.

Pendant le dix-septième siècle la numismatique ancienne, qui avait été cultivée avec tant de succès, fut négligée; celle du moyen-âge resta inconnue, et la numismatique moderne offrait encore trop peu d'intérêt et d'éléments pour attirer l'attention.

Il nous manque des renseignements sur un numismate nommé De Smidt ou Smits, d'Anvers, qui a vécu, pensons-nous, vers le milieu de ce siècle.

Parmi les savants de cette époque qui s'intéressèrent aux médailles, nous devons citer un homme qui a rendu de grands services à nos études historiques, Olivier de Wree ou Vredius. Il était né à Bruges, en 1596, et y mourut en 1652. Ce n'est pas seulement par la publication de la généalogie et des sceaux des comtes de Flandre, que Vredius se rendit utile à la science qui nous occupe, il forma lui-même un cabinet de médailles, dans lequel il recueillit les débris de celui de Marc Laurin, seigneur de Watervliet '.

r On possède à la Bibliothèque royale de Bruxelles le catalogue manuscrit de la collection de Vredius, voir Catalogue des accroissements de la Bibliothèque royale, 4º partie, p. 113, où il est décrit de la manière suivante: Numismata consulum et imperatorum Rom., e reliquiis Laurinorum coacervata ab Olivario Vredio, J. C. Brugensi, quaeque hodie extant in ejus bibliotheca, anno 1648, in-fo.

Nous ignorons ce que sont devenues les richesses scientifiques laissées par Vredius 1.

Vers le milieu du seizième siècle la ville d'Anvers vit paraître successivement la plupart des publications archéologiques du savant Jean-Jacques Chifflet, médecin en chef du roi d'Espagne Philippe IV.

C'est lui qui décrivit les antiquités trouvées dans le tombeau de Childeric, découvert à Tournai, le 27 mai 1653, quand on creusait les fondements d'une nouvelle habitation pour le trésorier de S. Brice.

Les objets provenant de cette intéressante trouvaille, furent offerts par le magistrat de Tournai, à l'archiduc Léopold, gouverneur-général de la Belgique. Après la mort de celui-ci ils passèrent dans le musée de Jean-Philippe de Schönborn, électeur de Mayence, qui les envoya en cadeau à Louis XIV.

Depuis lors ils furent conservés à Paris, mais aujourd'hui il n'y reste plus de tous les objets découverts dans le tombeau de Childeric, que la francisque ou hâche d'armes, la monture de l'épée, une boule de cristal, deux abeilles, une dent, cinq petits bijoux, dont on ignore l'usage, et une espèce d'agraffe en or.

Le reste a disparu le 5 novembre 1831, quand des voleurs se sont introduits dans le cabinet des médailles ².

 $^{^{1}}$ Biographie des hommes remarquables de la Flandre Occidentale , T. II , p. 383.

² Voyez sur la découverte du tombeau de Childeric, J. J. Син-FLETH, Anastasis Childerici I, francorum regis etc. — Mé-

Jean-Jacques Chifflet, était né à Besançon, en 1588. Plusieurs autres membres de cette famille cultivèrent avec succès l'archéologie ou la numismatique. Nous pouvons citer Jean, fils de Jean-Jacques Chifflet, qui avait fait une partie de ses études sous Valère-André, et qui, en 1651, devint chanoine de la cathédrale de Tournai. Il laissa un commentaire sur l'ouvrage de Jean Macaire, chanoine d'Aire, en Artois, traitant des pierres gravées des anciens.

Henri-Thomas Chifflet, autre fils de Jean-Jacques, est auteur d'une intéressante dissertation destinée à prouver la fausseté des médailles de bronze de l'empereur Othon. Elle a été imprimée à Anvers chez Balthazar Moretus, en 1656. L'auteur y fait preuve d'une vaste érudition et d'une sage critique.

Un autre Chifflet, que nous aurions dû citer en première ligne, puisqu'il est le plus ancien, est Claude, professeur de jurisprudence à l'université de Dôle, mais qui passa aussi une partie de sa vie en Belgique. Il mourut en 1580, à l'âge de 40 ans. On a de lui un ouvrage intitulé de numismate antiquo, qui parut pour la première fois à Louvain en 1628, et fut réimprimé

moires de l'académie des inscriptions et belles lettres, T. II, p. 637. — Montfaucon, Monuments de la monar. franç., T. I, p. 10, pl. 4 et 5. — Dumersan, Notice sur la bibliothèque royale et sur le cabinet des médailles, Paris 1836, p. 20.

¹ Dissertatio de Othonibus aereis, auctore Henrico Thoma Chiffletio, Joannis Jacobi fi. Subiunctus est Claudii Chiffletii de antiquo numismate liber posthumus, in-4°.

à Anvers avec la dissertation de H. Th. Chifflet sur les Othons.

En 1645, il sortit des presses de Moretus, à Anvers, une édition complète des œuvres de Goltzius, qui jusqu'alors n'avaient pas été réunies.

A cette édition, divisée en cinq volumes, ont été ajoutées des médailles de Tibère, recueillies par le chevalier Roccocx, bourgmestre d'Anvers, et des portraits des empereurs romains, déssinés par Rubens.

On y a joint en outre le commentaire de Ludovicus Nonnius sur les médailles grecques et sur celles de Jules-César, d'Auguste et de Tibère, qui avait déjà paru à Anvers en 1620.

C'est Gaspar Gevartius qui fit une continuation à la vie des empereurs romains en donnant une notice sur les empereurs d'Allemagne jusqu'à Ferdinand III. Déjà précédemment Gevartius avait trouvé l'occasion de s'occuper de médailles, dans sa description de l'entrée triomphale dans la ville d'Anvers, en 1635, de ce même Ferdinand, alors simple archiduc, mais gouverneur-général des Pays-Bas 1.

Malgré les additions nombreuses de cette édition, la collection des différents traités publiés par Goltzius lui-même, reste préférable, non-seulement à cause de la superiorité des planches mais encore parce que les nouveaux éditeurs ont élagué différentes choses qu'ils n'auraient pas dû supprimer. Van Hulthem,

¹ Pompa introitus Ferdinandi etc. gr. in-fo.

dont le témoignage en bibliographie est d'un grand poids, trouvait une différence immense entre les premières éditions et la seconde, et il s'estimait heureux d'être parvenu à se procurer un exemplaire de tous les traités tels qu'ils avaient été mis au jour par Goltzius lui-même.

L'édition des œuvres de Goltzius, qui porte le nom de Henri et Corneille Verdussen, et la date de 1708, nous paraît être la même que celle de Moretus 1645, avec des titres et quelques feuillets réimprimés.

Probablement que les Verdussen en avaient acheté le fonds de Moretus.

Le goût de la numismatique ancienne avait trop diminué, à cette époque, pour que l'on puisse supposer qu'il ait paru deux éditions complètes des œuvres de notre grand antiquaire, à soixante ans d'intervalle; car, comme l'a très-bien observé l'évêque de Nelis, le désir de s'instruire s'était tout-à-fait ralenti, et dans l'intervalle d'un siècle entier, il s'en fallut peu qu'on ne vit s'éteindre entièrement le goût des lettres et de l'étude de l'histoire ¹.

Nous avons dit que l'émigration fit un tort considérable à notre pays. C'est surtout la Hollande qui hérita de la Belgique.

Un auteur allemand qui, dans les premières années du dix-huitième siècle, a donné une notice sur les

¹ De Nelis, Belgicarum rerum prodromus, éd. d'Anvers, 1790, p. 29.

cabinets numismatiques les plus célèbres de l'Europe, cite avec éloge celui de Nicolas Heinsius, fils du gantois Daniel Heinsius, célèbre professeur de l'université de Leyde. Mais il ne nomme aucun numismate belge ¹.

Nous devons faire ici une mention toute spéciale de Guillaume Paschal de Crassier, baron du Saint-Empire, né à Liège le 11 avril 1662 et mort, dans sa ville natale, le 28 novembre 1751².

Dès sa plus tendre jeunesse il montra un goût prononcé pour les études historiques et archéologiques, et se forma une riche bibliothèque d'ouvrages, tant imprimés que manuscrits, et une précieuse collection d'antiquités, de statues, urnes, autels, camées, médailles, etc.

Les savants, ses contemporains, nous dépeignent le baron De Crassier comme un homme distingué par ses vastes connaissances et doué du plus beau caractère. Le Voyage littéraire de deux Bénédictins, les Délices du Pays de Liège, les Mémoires de l'académie des inscriptions, parlent de la manière la plus flatteuse des richesses scientifiques qu'il avait recueillies.

¹ Das geöffnete Muntz-cabinet, Hamburg, 1705, in-12, p. 180, où il est dit: in Holland, verdienet nicht geringen das Heinsianische Cabinet, zu Leiden, so Nicolaus Heinsius, des Danielis Sohn, auffgerichtet.

² GOETHALS, Histoire des Lettres, T. IV, p. 262. — DELVENNE, Biogr. des Pays-Bas, T. I, p. 235. — Bec-De Lièvre, Biogr. Lièg., T. II, p. 404.

Cet antiquaire publia lui-même la description de ses pierres antiques et de ses médailles ¹. Parmi ces dernières on remarque, entre autres, dix grecques et cent soixante-quatorze romaines d'or, quelques sols et triens mérovingiens. Le reste se compose d'environ 2500 grecques et romaines de différents métaux et modules.

Le baron de Crassier possédait également des monnaies du moyen-âge, du moins le père Bouille, dans son histoire de Liège², publie deux pièces qu'il en avait reçues en communication. Mais ce qui prouve combien peu les savants de cette époque, et De Crassier lui-même, étaient versés dans la connaissance de notre numismatique nationale, c'est que le dernier, que l'on attribue à Nithard, évêque de Liège (1038-1042), est de Hitolphe, archevêque de Cologne (1076-1079); les légendes l'indiquent clairement.

L'historien Dewez a encore partagé cette erreur, qui fut signalée plus tard par De Renesse ³.

Si les renseignements fournis par M. Goethals sont exacts, la majeure partie du cabinet et probablement

¹ Series numismatum antiquorum, tam graecorum, quam romanorum, cum elencho gemmarum, statuarum, aliarumque id genus antiquitatum. Augustae-Eburonum 1721, in-12, de 360 pages et un supplém. de 10.

² Dans une dissertation au commencement du 2e volume.

³ Histoire du pays de Liège, T. I, p. 40. — De Renesse, Histoire numismatique de Liège, Introduction, p. XVII.

du médaillier, formés par De Crassier, s'est conservée religieusement jusqu'à nos jours et appartient actuellement à M. Guillaume-Jean-Joseph De Crassier, grand-père du secrétaire-général du ministère de la justice ¹.

Le célèbre jurisconsulte De Louvrex, l'ami de De Crassier, recueillait aussi les livres, les antiquités et les médailles ².

Un notaire de Liège, Paschal Simonon, qui était en même temps géomètre et arpenteur, y publia successivement: 1° en 1751, un Traité de la réduction des rentes; 2° en 1758, un Traité historique et méthodique sur l'usage et la nature des anciennes monnaies d'or et d'argent et 3° en 1765, un Nouveau traité des rentes et des monnaies, servant de supplément aux deux traités qui ont paru sur ces matières.

Dans ces différents ouvrages il ne s'agit pas seulement de la monnaie de Liège, mais encore de celle des autres pays. On y trouve une foule de renseignements curieux, tant sur le cours et la valeur des espèces, que sur leurs noms, depuis l'année 1225 jusqu'à l'époque à laquelle écrivait l'auteur.

Nous citerons ici en passant l'historien de Bruges, Custis, qui possédait une petite suite de médailles romaines et modernes, en bronze, mais elles offraient en général très-peu d'intérêt. Les livres, les curio-

GOETHALS, Histoire, T. IV, p. 299.

² Voyage littéraire, p. 252. — De Reiffenberg, Introduction à Ph. Mouskes, p. XL.

sités et les médailles délaissées par Custis, furent vendues publiquement à Bruges le 2 octobre 1752 ·.

Van Loon, qui publia son bel ouvrage de 1723 à 1731, avait fait un voyage en Belgique, dans lequel il s'était procuré beaucoup de pièces intéressantes et de documents curieux, mais il ne mentionne nulle part des cabinets qui auraient mérité son attention. Van Mieris, qui mit son premier volume au jour en 1732, garde le même silence.

Tout nous prouve que le goût de la numismatique était à cette époque, sinon complètement éteint, du moins fortement assoupi.

Vers le milieu du siècle dernier Jean-Charles-Joseph Van Heurck, né à Anvers le 10 avril 1708, après avoir rempli successivement différentes charges dans sa ville natale, fut nommé en 1754 conseiller-assesseur de la jointe des monnaies. Investi de ces nouvelles fonctions, il entreprit une histoire monétaire de la Belgique, en prenant pour modèle l'ouvrage de Leblanc sur les monnaies des rois de France. Il se proposait de faire graver les pièces, d'accompagner l'explication des légendes de remarques historiques, et enfin de constater d'une manière

¹ Catalogue des livres choisies (sic.), curieux et rares, en toutes facultés et langues, suivie d'un cabinet de plusieurs curiosités de l'art et de la nature, délaissé par feu monsieur Charles-François Custis, escuier. Bruges chez Pierre De Sloovere. — Le catalogue des médailles, qui a une pagination séparée, forme 9 pages.

scrupuleuse et par des documents authentiques, le titre, le poids et la valeur des monnaies aux différentes époques.

Le travail de Van Heurck, quoiqu'inférieur sous bien des rapports à celui analogue, qu'un autre anversois, Denis Waterloos, avait entrepris au siècle précédent, présente encore un assez grand intérêt L'ouvrage de Van Heurck est resté inédit, mais il en existe plusieurs copies, notamment à la bibliothèque royale, chez MM. Geelhand, à Anvers, et chez M. Th. De Jonghe, à Bruxelles.

Van Heurek a laissé en manuscrit d'autres travaux importants pour notre histoire nationale.

Il mourut à Anvers le 23 juillet 1766 2.

Un autre belge Jean Marci ou De Marci, né à Chasse-Pierre, dans le Luxembourg, s'adonna également à l'étude de la numismatique. Marci fut appelé à Vienne par l'impératrice Marie-Thérèse, pour y être précepteur de l'archiduc Maximilien. Après avoir terminé l'éducation du jeune prince, il fut nommé chanoine de la cathédrale de Lutzmeritz, en Bohême,

¹ Le manuscrit du traité de Waterloos, appartient à messieurs Geelhand. Il porte le titre suivant: Goude en zilvere penningen der hertogen en hertoginnen van Brabant, sedert den jaere 1288, enz. Ooch die goude en zilvere penningen gemunt by de graeven van Vlaenderen sedert 1334. Ende die ooch van de graeven van Holland sedert 1383, door Dionysius Waterloos, raed en generael muntmeester, te Brussel.

² Revue de numismatique belge, T. II, p. 34.

fut attaché à la bibliothèque impériale et devint conservateur-adjoint du cabinet des médailles.

Pendant qu'il travaillait sous Duval, au classement du médaillier impérial, il entretint une correspondance avec Van Heurck, pour indiquer à celui-ci quelles étaient les anciennes monnaies belges qui se trouvaient à Vienne. Il résulte de ses lettres qu'il y en avait très-peu; il est vrai que ce n'était que quelques années auparavant, en 1748, qu'il avait plu à Marie-Thérèse de former une collection.

Van Heurck fut chargé par l'abbé Marci d'acquérir pour le cabinet impérial, des médailles et monnaies belges. On y attachait d'autant plus d'importance que les Pays-Bas autrichiens appartenaient alors à l'Autriche. Le correspondant anversois répond qu'il se chargera avec plaisir de cette commission, mais il ajoute: il n'y a malheureusement personne dans les Pays-Bas autrichiens, qui ait un cabinet ou une collection de nos anciennes monnaies.

Cette lettre est de 1758.

Il est probable cependant que, postérieurement à cette époque, Van Heurck aura été plus heureux dans ses recherches et qu'il sera parvenu à envoyer à Vienne plusieurs de nos monnaies.

En effet, s'il y un grand vide, pour ce qui concerne notre pays, dans le *Catalogue des Monnoies en or*, qui parut pour la première fois en 1756, il n'en est plus de même dans le supplément à cet ouvrage, qui fut mis au jour en 1769, c'est-à-dire quelques années après la correspondance entre Van Heurck et Marei.

Il est certain qu'une foule de pièces rares de notre pays, que nous voyons aujourd'hui dans les cabinets de Vienne, de Paris, de La Haye, ou dans des collections particulières en Angleterre et en Allemagne, ont été achetées en Belgique, à des époques qu'elles n'y étaient pas appréciées.

On sait combien il en coûte actuellement aux numismates belges pour faire revenir celles qui ne nous sont pas enlevées pour toujours!

Dans le Supplément au catalogue des Monnoies en or, la Belgique et la Hollande sont amplement représentées. On y voit figurer un grand nombre de pièces qui, aujourd'hui encore, peuvent être considérées comme de grandes raretés. Nous y remarquons entre autres un florin d'or de Maximilien de Bergues, archevêque de Cambrai, un autre de Jean de Bavière, frappé à Liège, un ange de Jean de Heinsberg, des florins des évêques Erard de la Marck et Corneille de Berg; trois pièces d'or différentes de David de Bourgogne, évêque d'Utrecht; le grand réal de Maximilien pour la Hollande, l'obsidionale de Bruxelles, 1579; la couronne de Philippe II pour la Flandre, l'écu d'or de Maximilien et Philippe-le-Beau, frappé à Anvers en 1490, pièce d'une telle rareté qu'aucun amateur belge n'a su la retrouver; des toisons de Philippe-le-Beau pour le Brabant et pour Namur, une autre toison frappée en Brabant, en 1513, pendant la minorité de Charles-Quint, le grand mouton de Jean III de Brabant, le tiers du lion d'or de Philippe-le-Bon, comme comte de Flandre, le demi florin de Philippe-le-Beau, frappé à Gand, le florin de Wenceslas et Jeanne, frappé à Maestricht, la couronne d'Albert, comte de Hainaut, l'ange dans la haie de son successeur, Guillaume, et plusieurs autres monnaies capitales.

Il est évident que le cabinet de Vienne n'a pu acquérir tant de pièces rares, en douze années de temps, sans avoir eu en Belgique un correspondant aussi intelligent que zélé. Cela n'a pu être que Van Heurck, ou plus tard, peut-être l'abbé Marci lui-même.

Marci revint dans sa patrie en 1764, où par la protection du gouvernement, il fut successivement investi de différentes charges et bénéfices.

Il mourut, à Bruxelles, le 15 septembre 1791.

Marci possédait une bibliothèque assez bien choisie. Il avait aussi formé une collection de médailles antiques. Elle fut vendue après sa mort. Le catalogue en a été publié sous le titre de : Description de la riche, rare, grande et belle collection de médailles antiques et modernes, tant en or et en argent qu'en bronze et en cuivre, faisant partie du cabinet de feu M. Marci, chanoine de l'église cathédrale de Leitmeritz (sic), en Bohême, ainsi que du chapitre de St. Vincent, à Soignies, préposé de l'église collégiale de St. Pierre, de Louvain, et chancelier de cette université, membre de l'académie des sciences et belles lettres de Bruxelles 1.

Louvain, chez J. M. Van Overbeke, in-80 de 54 pages.

Ce catalogue contient 13 médailles d'or, 579 d'argent, 804 de brouze et cuivre; en tout 1575 numéros 1.

Quand le jésuite Bertholet publia en 1741, son Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et comté de Chiny, non-seulement les sceaux des anciens comtes et ducs de Luxembourg fixèrent son attention, mais encore leurs monnaies. Il a fait graver celles qu'il connaissait. Elles sont au nombre de neuf et figurent sur la planche XVI du tome 6.

Vers le même temps, le dominicain B. De Jonghe, en écrivant, en flamand, les annales de Gand, depuis 1566 jusqu'en 1585², eut soin d'y insérer plusieurs des monnaies et jetons si curieux, frappés en Flandre pendant ces années orageuses.

Sous le règne de Marie-Thérèse et l'administration paternelle de l'archiduc Charles de Lorraine, grâce aux excellentes vues du comte de Cobenzl, il s'ouvrit en Belgique une ère nouvelle pour les lettres et

Nous empruntons ces détails à un intéressant article publié par M. De Jonghe dans la Revue numismatique belge, T. II, p. 42.
 On peut voir aussi l'Annuaire de l'université catholique de 1846, p. 254.

² Gendsche geschiedenissen ofte Kronyke van de beroerten en ketterye binnen en ontrent de stad van Gend, sedert het jaer 1566 tot het jaer 1585. — Cet ouvrage a eu trois éditions, la première et la seconde parurent respectivement en 1746 et 1752, l'une en un volume et l'autre en deux, chez la veuve de Pierre De Goesin et fils. Latroisième chez la veuve de Michel De Goesin, en 1781, également en deux volumes. — Ce n'est que dans les deux dernières éditions qu'on trouve les monnaies.

les sciences. Les études furent réorganisées, l'académie de Bruxelles fut instituée, l'attention fut attirée sur l'étude de notre histoire, de nos lois, de nos coutumes, de nos antiquités, etc.

Dès-lors il ne manqua plus chez nous, ni de personnes prêtes à rechercher et à recueillir nos sources historiques, ni de savants disposés à les étudier et à les commenter. L'impulsion qui venait d'être donnée, devait nécessairement faire revivre la numismatique.

Le gouverneur des Pays-Bas autrichiens, le prince Charles-Alexandre de Lorraine, figure lui-même à la tête des numismates. Il possédait un magnifique médaillier.

Après sa mort, arrivée le 4 juillet 1780, sa collection fut divisée. On en choisit d'abord tout ce qui pouvait convenir au cabinet de Vienne. Ce fut l'abbé Ghesquière qui fut chargé de cette besogne. Il nous apprend lui-même qu'il ne s'agissait de rien moins que de classer dix-huit mille médailles antiques, d'en trier toutes celles qui manquaient à la collection impériale, et ensuite de donner, tant des unes que des autres, une description exacte. Ghesquière s'acquitta de cette tâche immense avec le plus grand honneur, à tel point que l'empereur Joseph II lui en témoigna sa satisfaction ¹.

Le reste du cabinet du prince Charles fut vendu à

¹ GHESQUIÈRE, La vraie notion des dixmes, Brux., Lemaire, 1785, in-80, p. 187.

Bruxelles, en septembre 1781. Ces doubles formaient encore une importante collection. Il n'y avait pas moins de 7500 grecques et romaines, parmi lesquelles un assez grand nombre de pièces d'or ou de têtes et revers rares, et environ 800 médailles modernes, en général assez remarquables.

Ghesquière avait rédigé le catalogue avec beaucoup de soin 1.

Cette vente publique, au moment que le goût de la numismatique commençait à renaître chez nous, contribua puissamment à le développer. Plusieurs amateurs y trouvèrent une occasion, soit pour former des suites, soit pour compléter celles qu'ils possédaient déjà.

Une collection qui mérite une mention toute particulière et qui remonte à cette époque, est celle du comte d'Hane de Leeuwerghem, de Gand. Son cabinet jouissait déjà d'une certaine célébrité en 1773².

La nouvelle direction, que les études avaient prise, produisit également une heureuse révolution dans la numismatique. Ce ne furent plus les médailles grecques et romaines, qui attirèrent seules l'attention, elle se

Il a paru sous le titre de: Catalogus numismatum nummorumque tum veterum, tum recentiorum, omnis generis et moduli quos... collegit regius princeps ac dux Lotharingiæ Carolus Alexander, Austriaci Belgii supremus quondam gubernator. Bruxellis, Lemaire, in-8° de 440 pages.

² On le trouve déjà mentionné dans le Gendsche Wegwyzer de 1773, ainsi que dans ceux des années 1774, 1779, 1781, etc.

porta aussi sur celles frappées en commémoration des événements les plus importants de notre histoire, ou en l'honneur de nos grands hommes, ou encore sur les monnaies frappées par nos anciens princes. En un mot la numismatique nationale se fit jour.

Le comte d'Hane, sans négliger absolument la numismatique romaine, s'attacha surtout à recueillir les médailles et les monnaies de la Belgique. Nonseulement il en appréciait toute l'importance pour les études historiques, mais il se faisait un plaisir de donner accès à son cabinet. Ghesquière parle de ce seigneur dans des termes très-flatteurs. « Le comte de Leeuwerghem, domicilié à Gand, dit-il, sentant toute l'utilité d'une collection d'anciennes monnaies Belgique et étrangères, en a déjà rassemblé un trèsgrand nombre; mais il s'en faut de beaucoup que cette collection soit aujourd'hui portée au point auguel ce seigneur désire de la porter avec le temps. Bien éloigné d'être du nombre de ces hommes, qui par des intrigues parviennent à faire ôter aux curieux les monnaies anciennes, pour les jeter dans le creuset, ou les ensevelir pêle-mêle dans les ténèbres; ce seigneur se fait un plaisir de les ranger dans le meilleur ordre possible, et d'en donner inspection à tout curieux honnête 1. n

Ceci se rapporte à l'année 1786. Quelques années

¹ Mémoire sur trois points intéressants de l'histoire monétaire des Pays-Bas, 1786, p. 25.

plus tard l'académicien Gérard, qui venait de publier son mémoire sur les monnaies de Flandre, fut également dans le cas de s'adresser au comte de Leeuwerghem pour en obtenir quelques renseignements. Celui-ci lui répondit de la manière la plus obligeante.

La collection formée par le comte d'Hane de Leeuwerghem, est restée dans sa famille jusqu'en 1843, époque à laquelle elle a été vendue publique-

ment. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Ghesquière nous a conservé, dans son Mémoire, le nom de quelques autres amateurs, ou du moins de personnes qui lui communiquèrent des anciennes monnaies. C'étaient le sieur Neyt, chanoine prémontré et curé d'Astene, en Flandre, l'abbé Nolf, d'Ypres, Verbrugghen, bailli de Lede, au pays d'Alost, l'abbé Riga, président au collége de Houterlé, à Louvain, l'historien Verhoeven, l'académicien Du Rondeau, le sieur Rouweyser, négociant à Maestricht, l'abbé de St. Pierre, à Gand, et le jurisconsulte Raepsaet.

On voit par là que le nombre des personnes, qui s'intéressaient à la numismatique, était assez considérable.

Plus tard nous dirons quelques mots de Raepsaet. Il existait anciennement des médailliers dans quelques unes de nos abbayes et autres établissements monastiques. Il paraît même que celui d'Averbode

¹ Nous reproduisons à la fin de cette notice, la correspondance entre Gérard et le comte d'Hanc.

a été conservé jusqu'aujourd'hui, du moins voici ce que nous lisons dans une revue de l'année dernière, qui a consacré un article à la description de l'abbaye d'Averbode telle qu'elle existe actuellement : « ajoutez à une bibliothèque composée de manuscrits, d'incunables, d'éditions précieuses, un médaillier où l'on voit des monnaies depuis les temps les plus reculés de la république romaine jusqu'à César, depuis César jusqu'à Dioclétien, depuis Dioclétien jusqu'à nous, et le tout dans un état de conservation remarquable ¹. Mais ces lignes emphatiques sont évidemment écrites par quelqu'un qui n'est pas initié à la science des médailles, et ne sont pas de nature à donner une idée de ce qu'était autrefois le médaillier d'Averbode, ni même de ce qu'il est maintenant.

Le 6 mars 1786 on vendit à Liège la collection des curiosités recueillies par le chanoine tréfoncier de Saroléa, seigneur du ban de Cheratte, etc. Ce cabinet qui consistait en pierres précieuses, bijoux, émaux, porcelaines, tableaux, etc, renfermait aussi 214 lots de médailles, dont 56 en or; le reste en argent et bronze ².

Contrairement à la plupart des amateurs qui avaient précédé Saroléa, ce chanoine s'était surtout attaché

Nouvelle Revue de Bruxelles, T. III, année 1845.

² Catalogue des effets précieux de feu M. De Saroléa, seigneur du ban de Cheratte, Barxhon, S. Rémi, Fexhe et Streel, chanoine-tréfoncier de la très-illustre église cathédrale de Liège, Liège, Lemarié, 1785, in-4° de 91 pages.

à recueillir des médailles et monnaies modernes. Celles relatives au pays de Liège y sont en assez grand grand nombre. Malheureusement la rédaction du catalogue laisse beaucoup à désirer; il en résulte que souvent il devient difficile de reconnaître les pièces. En outre, plusieurs médailles ou monnaies, décrites d'une manière imparfaite, ont été réunies en un seul lot.

L'échevin de Gand, Jean-Baptiste du Bois, possédait aussi quelques médailles, mais en trop petit nombre pour mériter le nom de collection. Elles furent vendues en cette ville, le 21 septembre 1776, avec ses livres, estampes et tableaux ^x.

Il est temps maintenant de nous occuper des savants qui s'adonnèrent à l'étude de la numismatique et qui, par leurs publications, expliquèrent des points difficiles ou inconnus de cette science, et contribuèrent ainsi à en répandre le goût.

En tête de ceux-ci nous devons nommer Ghesquière, qui a rendu des services éminents à la science des médailles en général, et spécialement à l'histoire monétaire des Pays-Bas.

Ghesquière naquit à Courtrai en 1736; très-jeune il entra chez les jésuites et il fut chargé de la continuation des *Acta Sanctorum*. Après la suppression de son ordre, en 1773, Ghesquière n'en continua pas

r Catalogue de livres, estampes, tableaux et médailles, délaissés par feu M. J.-B. Du Bois, Gand, P. De Goesin, in-8° de 66 pages.

moins à se livrer avec ardeur aux études, et il fut un des membres les plus érudits et les plus zélés de l'académie de Bruxelles.

Il est connu par plusieurs publications qui toutes témoignent de ses vastes connaissances, mais la numismatique surtout lui a de grandes obligations.

Nous avons dit que c'est lui qui fut chargé de rédiger le catalogue du prince Charles de Lorraine, et qu'il s'acquitta de cette tâche avec beaucoup de talent 1.

Ghesquière avait débuté dans la carrière par une Dissertation sur différents genres de médailles antiques, ou examen critique des nouvelles recherches de M. Poinsinet de Sivry. Ce livre parut en 1779. Il y refute victorieusement différents points qui avaient été avancés assez à la légère par cet écrivain français.

Il entreprit bientôt un ouvrage plus important et qui devait embrasser toute notre histoire monétaire. Tout le monde connaît son Mémoire sur trois points intéressants de l'histoire monétaire des Pays-Bas, qu'il publia à Bruxelles, en 1786.

Il résulte des prolégomènes de ce livre que Ghesquière se proposait de s'occuper, dans six traités différents, non-seulement des monnaies frappées en Belgique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'année 1700, mais encore des pièces étrangères

¹ Dans la *Biographie des hommes remarquables de la Flandre Occidentale*, T. I, p. 161, on assure que Ghesquière fut mal récompensé pour la rédaction de ce catalogue.

qui y avaient eu cours pendant la même période.

Ghesquière n'exécuta qu'une première partie de son projet, notamment celle relative aux monnaies frappées en Belgique antérieurement à l'année 1450.

Il est certain que l'apparition de son livre a fait faire un pas immense à la numismatique. Personne avant lui n'avait fait des recherches, ni sur l'époque à laquelle on a commencé à battre monnaie en Belgique, ni sur nos différents ateliers monétaires, ni enfin sur le type ou la valeur des pièces. Ghesquière avait pour ainsi dire tout à créer ¹.

Bien que la science ait fait de grands progrès depuis lors, le livre de Ghesquière est encore consulté avec fruit, et tout le monde conviendra, que si les matériaux nécessaires lui manquèrent souvent, il avait du moins les connaissances nécessaires pour entreprendre un travail de ce genre, et pour faire comprendre l'utilité qui peut résulter d'une étude approfondie de la numismatique pour celle de notre histoire nationale.

Ghesquière ne s'était pas borné à décrire les médailles et les monnaies, il en avait formé lui-même une belle collection. Ses suites composées de grecques et romaines, de monnaies du moyen-âge et de médailles modernes, ne comprennent pas moins de 5455 numéros. Le tout fut vendu publiquement à Gand le 6 juillet 1812.

¹ Les ouvrages de Waterloos et Van Heurck étant restés inédits, ne peuvent pas entrer en ligne de compte. Ghesquière, pensons nous, ne les a pas connus.

L'imprimeur P. F. De Goesin-Verhaeghe en avait rédigé le catalogue avec assez de soin ¹.

Par une circonstance heureuse pour le cabinet qui fait l'objet de cette notice, Van Hulthem, comme nous le verrons plus loin, acquit à cette vente un grand nombre des pièces les plus importantes.

Après Ghesquière, nons avons à nommer le chanoine A. Heylen, religieux et archiviste à l'abbaye de Tongerloo.

L'académie royale de Bruxelles avait mis en 1785 au concours, pour 1787, la question suivante :

« Indiquer les villes ou autres lieux des Pays-Bas, dans lesquels les souverains respectifs ont fait frapper des monnaies durant les quatorzième et quinzième siècles; et surtout indiquer, d'après les ordonnances émanées dans ces deux siècles, ou à défaut de celles-ci d'après d'autres documents dignes de foi, le nom, le titre de l'or et de l'argent, le poids et l'évaluation de ces monnaies, en monnaie belgique ou française de nos jours; faire connaître enfin les passages des historiens et des documents contemporains ou presque contemporains, qui font mention de ces anciennes monnaies belgiques? »

¹ Catalogue d'une collection choisie de médailles antiques, grecques et romaines en or, en argent et en bronze, de plusieurs modules, et d'une collection de médailles et monnaies modernes des trois métaux... délaissées par feu M. l'abbé Ghesquière. Le tout rédigé par P. F. De Goesin-Verhaeghe, Gand, in-8°, de VII et de 320 pages.

Le mémoire que Heylen fit en réponse à cette question et qui fut couronné par l'académie, parut en 1787. Il est écrit en langue flamande.

L'auteur y prouve que, non-seulement il était profondément versé dans la matière qu'il traite, mais encore qu'il avait une connaissance très-étendue de notre histoire et de nos antiquités.

Il avait peut-être moins étudié les types de nos anciennes monnaies, que l'abbé Ghesquière, mais il avait fait plus de recherches que lui, sur tout ce qui a rapport à l'aloi et à la valeur des pièces. Heylen a donné des renseignements détaillés sur la fabrication, l'émission et l'évaluation de nos monnaies.

L'auteur avoue qu'il s'était beaucoup servi des notes que lui avait communiquées l'académicien Gérard. C'est là un autre numismate dont nous avons à nous occuper.

Georges-Joseph Gérard, naquit à Bruxelles, le 2 avril 1734, et mourut dans la même ville le 4 juin 1814.

Lors de la création de l'académie de Bruxelles il en fut nommé secrétaire. Plus tard d'autres fonctions, auxquelles il fut appelé, l'empêchèrent de conserver ce poste honorable et il le céda à Des Roches. Gérard n'en continua pas moins à prendre à cœur les intérêts de cette société naissante.

Gérard qui avait beaucoup travaillé dans nos diffé-

¹ On peut voir la notice de Voisin sur Gérard, insérée dans l'Annuaire de l'académie royale de Bruxelles, année 1836, p. 85.

rents dépôts d'archives, y avait annoté tout ce qu'il avait rencontré de plus intéressant sur la fabrication et l'évaluation des espèces.

Quand Lesbroussart donna, en 1789, une nouvelle édition des Annales de Flandre, par d'Oudegherst, Gérard lui communiqua des particularités fort curieuses relativement aux monnaies de l'ancien comté de Flandre.

Ce savant, qui avait soigneusement compulsé nos anciennes chartes et ordonnances, n'a mis en œuvre qu'une partie de ses annotations dans ses Recherches sur les monnaies frappées dans les provinces des Pays-Bas, au nom et armes des ducs de la maison de Bourgogne, comtes de Flandre. Cette notice fut lue à la séance de l'académie du 4 décembre 1786 et a été insérée dans le tome V des Mémoires. Ce volume étant devenu trèsrare, et ne se trouvant qu'entre les mains de très-peu de personnes, nous avons reproduit cette petite dissertation dans le Messager des sciences et des arts, année 1838, vol. VI.

Gérard se proposait de revenir encore sur le même sujet et de produire quelque chose de plus complet sur notre histoire monétaire. Il résulte de sa correspondance avec le comte d'Hane, de Gand, en 1798, qu'il s'en occupait encore très-activement alors.

¹ Ces renseignements ont été imprimés en note aux pages 185 à 188 du tome Ier de l'édition d'Oudegherst.

C'est probablement par suites des circonstances peu favorables dans lesquelles s'est trouvée la Belgique, et des guerres incessantes sous l'empire, qu'il n'a pas livré à l'impression les deux ouvrages suivants, qui sont restés en manuscrit, et qui se conservent, avec les autres écrits de l'auteur, à la bibliothèque royale de La Haye:

- 1. Recherches sur les monnaies frappées en Flandre, depuis l'année 1093 jusqu'en 1603, contenant leur poids, aloi etc., tirées des anciennes ordonnances, diplômes et comptes des maîtres des monnaies.
- 2. Recherches ou notices, par ordre chronologique, des monnaies frappées dans les Pays-Bas, depuis 1056 à 1792, contenant leur poids, etc., tirées des ordonnances, etc., ci-dessus.

Les publications de Ghesquière, de Heylen et de Gérard avaient fait faire de grands progrès à l'étude de la numismatique et contribué puissamment à répandre le goût de cette science. Aussi le nombre des cabinets qui furent formés vers la fin du siècle dernier, est-il très-considérable; mais comme la plupart de ceux-ci n'ont été dispersés que de nos jours, nous en parlerons plus tard.

Malheureusement la révolution brabançonne d'abord, et ensuite notre incorporation à la France, arrêtèrent le mouvement scientifique qui s'était développé dans ces dernières années.

Parmi les amateurs de cette époque, dont nous pouvons dire ici quelques mots en passant, il faut compter d'abord le secrétaire de l'académie d'Anvers, Jacques Van de Sanden, connu par son poëme flamand sur Les Statues de neige; sa collection peu considérable fut vendue à Anvers le 1er brumaire an VIII (23 octobre 1799) ; ensuite J.-B. Van Parys, chanoine de l'église collégiale de la même ville, dont le cabinet plus important y fut mis aux enchères le 28 mai 1801 ²; enfin F.-C. De Roovere, prêtre et ancien recteur de l'église du Sablon, à Bruxelles, dont la collection fut vendue, dans la même ville, le 13 septembre 1804. Ses suites se composaient de romaines et de médailles modernes dans les trois métaux. Parmi ces dernières celles des Pays-Bas sont assez nombreuses. On y remarque quelques raretés.

Le catalogue de De Roovere a environ 1800 numéros ³.

La réunion de la Belgique à la France étouffa chez nous le sentiment de nationalité et porta un coup fatal à tout ce qui avait trait à l'étude de notre histoire et de nos antiquités. Peu de personnes furent disposées,

¹ Catalogue van copere, zilvere ende goude antique romynsche, voorts moderne eer ende gedenkpenningen, mitsgaders eene verzameling van boeken, Antw., C.-H. de Vos, in-12 de 27 pag

² Catalogue d'une très-belle et riche collection de médailles en or et en argent, comme aussi d'une grande quantité de pierres précieuses, Anvers, C. J. Bincken, in-8° de 37 pages.

³ Catalogue du cabinet de médailles, tant anciennes que modernes, délaissées par feu F.-C. De Roovere, etc., Bruxelles, A. Collaer, in-8° de 113 pages.

pendant ces temps si agités, à s'occuper d'études qui demandent la tranquillité et la paix.

La numismatique conserva cependant chez nous un digne représentant dans le chanoine De Bast, qui naquit à Gand le 26 octobre 1753 et mourut dans sa ville natale le 11 avril 1825.

Dans la dernière moitié du dix-huitième siècle, l'étude de la numismatique avait pris une direction toute nationale, c'étaient les monuments monétaires de nos anciens ducs de Brabant ou comtes de Flandre ou nos médailles, qui éveillaient l'attention; du temps du grand empire, des souvenirs de ce genre paraissaient trop petits et rappelaient d'ailleurs trop le règne de la féodalité, à laquelle la révolution française avait fait une guerre si rude.

Sous un empereur qui se regardait comme l'héritier des Césars, tout se modela sur les Romains. L'influence de l'antiquité sur les arts, les lettres et jusque sur les modes, se fit sentir partont.

Ce fut donc aussi la numismatique romaine qui fut en honneur. C'est surtout à celle-ci que De Bast

s'appliqua.

Ge savant publia en 1804 la premiere édition de son Recueil d'antiquités romaines et gauloises trouvées dans la Flandre proprement dite. Cet ouvrage, qui était le fruit de longues et d'intéressantes recherches, mais dans lequel l'auteur ne fait pas toujours preuve d'une critique assez judicieuse, parut de nouveau, considérablement augmentée, en 1808.

De Bast y ajouta encore deux suppléments, l'un en 1809 et l'autre en 1813.

Tout en traitant de préférence la numismatique ancienne, il la rattacha à l'histoire de notre pays en signalant les localités où les médailles avaient été trouvées, et il ne négligea pas absolument la numismatique belge, car il trouva l'occasion de décrire par-ci par-là, dans ses différents ouvrages, quelques anciennes monnaies de Flandre.

Le cabinet de cet antiquaire a été acquis par le gouvernement des Pays-Bas. Une partie en a été jointe à celui de La Haye, le reste a servi à former le premier noyau du médaillier de l'université de Gand.

Un autre belge contemporain et compatriote de De Bast, Pierre Van Damme, qui exerça à Amsterdam la profession de libraire, y avait réuni une collection de médailles antiques qui jouissait d'une grande célébrité. Il y avait joint une superbe bibliothèque d'ouvrages relatifs à la numismatique.

Van Damme mourut à Amsterdam le 13 janvier 1806, à l'âge de 78 ans.

C'est M. le baron Van Westreenen van Tiellandt, qui se chargea d'inventorier la succession scientifique de notre antiquaire. Le tout fut vendu publiquement à La Haye, en 1808.

Le catalogue rédigé avec beaucoup de soins, forme deux volumes in-8°.

La réunion de la Belgique à la Hollande fut un événement heureux pour les lettres, les sciences et les arts. La réorganisation du haut enseignement et de l'académie de Bruxelles, exercèrent une influence salutaire; le gouvernement d'ailleurs se fit un devoir d'encourager les études sérieuses et notamment eelles relatives à l'histoire de la patrie.

Il fallut eependant du temps avant que le pays sortit de la torpeur où l'avait plongé la perte de son indépendance.

La numismatique, comme toutes les autres sciences, finit par compter quelques adeptes.

Jusqu'iei la Belgique n'avait pas encore de eabinet, dont l'entrée fut ouverte au publie. Lors de la fondation de l'université de Gand, en 1817, il fut décidé que eet établissement serait doté de toutes les eollections qui peuvent eontribuer à développer l'instruction et venir en aide au haut enseignement. On y eréa done un médaillier. Grâce aux aceroissements qu'il a reçus depuis, ee eabinet renferme aujourd'hui des suites riches, nombreuses, et dignes de fixer l'attention, non-seulement en romaines, mais en médailles et monnaies du pays. C'est encore jusqu'à présent, en fait de collections publiques, la plus importante de la Belgique.

Dans les dernières années du royaume des Pays-Bas, la ville de Bruxelles chargea notre habile graveur, M. Braemt, de former un cabinet. Malgré les événements de 1830, il prit en peu de temps, par le zèle du directeur, une extension assez considérable. La vente du comte De Renesse et quelques autres

furent d'excellentes occasions qu'on ne laissa pas échapper.

Ce médaillier, dans lequel il y avait déjà des pièces rares et intéressantes, dans les différents genres, a été cédé en 1842, avec la bibliothèque et autres cabinets, par la ville de Bruxelles, au gouvernement, après que M. Lelewel en eut dressé un inventaire détaillé et raisonné. Il sera fondu dans celui que l'État forme maintenant et dont M. le baron De Reiffenberg est le conservateur ¹.

Nous sommes persuadés que ce savant, qui dirige si habilement notre bibliothèque royale, n'épargnera rien pour rendre cette partie si intéressante du dépôt qui lui est confié, digne d'attirer l'attention, à l'égal des départements des manuscrits et des imprimés, qui jouissent déjà d'une réputation européenne. Nous espérons surtout, que par suite d'un agrandissement du local, où se trouve placée la bibliothèque royale, on puisse affecter une salle particulière aux médailles et y admettre le public.

M. De Reiffenberg n'a rien négligé pour acquérir les ouvrages relatifs à la numismatique. Cette partie laisse peu de chose à désirer. Mais il faudra encore du temps avant que le médaillier puisse soutenir la comparaison avec ceux des autres capitales de l'Europe, aujourd'hui surtout que la concurrence passionnée

¹ M. De Reiffenberg a soin de signaler chaque année, dans l'Annuaire de la bibliothèque royale, les accroissements du cabinet de médailles.

des amateurs, a si fortement élevé la valeur vénale des médailles.

Mais revenons à ce qui a été fait pour la numismatique sous le royaume des Pays-Bas.

Nous n'avons pas de données sur les médailles et camées recueillis par le chevalier Lupus, à Bruxelles, qui furent achetés par le gouvernement et transportés à La Haye, vers 1822 ¹.

Déjà précédemment on avait également acquis, pour la même destination, la belle suite d'écus (thalers, daelders), de différents pays, formée par le curé Stiels, de Maestricht. Plusieurs amateurs se sont partagé depuis les autres suites de ce digne antiquaire.

Nous avons cité parmi les personnes qui furent utiles à Ghesquière, le jurisconsulte Raepsaet, d'Audenaerde. Ceci se rapporte à l'année 1786. Après trente-six ans, l'amour de ce savant pour les médailles ne s'était pas refroidi.

La deuxième classe de l'Institut royal des Pays-Bas, établie à Amsterdam, entreprit vers 1820, la continuation du grand ouvrage de Van Loon. A cet effet elle fit un appel à tous les amateurs du royaume, afin qu'elle put rendre sa publication aussi complète que possible.

Dans le premier cahier de ce supplément, qui vit le jour en 1821, on se plaint amèrement de n'avoir

DE JONGE, Premier supplément à la notice sur le cabinet des médailles et pierres gravées de Sa Majesté le roi des Pays-Bas. La Haye, 1823, p. 3.

trouvé aucun collaborateur dans les provinces méridionales, tandis que dans les provinces septentrionales presque tous les numismates s'étaient empressés d'envoyer des renseignements et des matériaux.

Bien qu'avant 1820, le goût de la numismatique se fut encore peu développé en Belgique, nous croyons cependant pouvoir assurer que si personne ne répondit à ce premier appel, c'est à cause du peu de publicité qu'eut d'abord chez nous l'entreprise dont l'Institut allait s'occuper; car à peine la première livraison eut-elle paru, que MM. Geelhand, d'Anvers, et Raepsaet, membre lui-même de l'Institut, firent à cette société des communications importantes.

Dans l'introduction au deuxième cahier, il leur en est rendu un témoignage public de gratitude.

C'est apparemment en réponse à l'appel de l'Institut, que Raepsaet rédigca sa Description de médailles et jetons relatifs à l'histoire Belgique, frappés pendant le XVIII^e siècle, dans les Pays-Bas autrichiens. Ce petit mémoire est daté du 28 octobre 1822. Nous l'avons inséré dans le Messager des sciences et des arts de 1836.

Vers 1820, Livin De Bast, neveu du chanoine, conçut le projet de publier toutes les médailles frappées pendant le règne du roi Guillaume. Graveur luimême de son état, il confia à un de ses élèves, le sieur Josse Moreels, le soin d'exécuter les planches qui devaient figurer dans cet ouvrage. M. Moreels en avait déjà gravé trois à l'eau forte, sur lesquelles

figuraient quatorze médailles, et M. Onghena avait préparé les dessins pour quelques autres, mais De Bast ne donna pas de suite au plan qu'il avait formé et l'entreprise en resta là.

Nous apprenons avec plaisir qu'un de nos numismates les plus zélés, M. Guioth, à qui nous devons l'Histoire numismatique de la révolution belge, se propose de reprendre l'idée de De Bast, en publiant les médailles frappées de 1815 à 1830, pendant la réunion de la Hollande à la Belgique. Un ouvrage de ce genre ne peut manquer d'avoir du succès, puisqu'il comblera une lacune assez grande, et rattachera la publication, que M. Guioth a déjà faite, à l'histoire métallique du règne de Napoléon, par Mellingen.

De Bast a été, comme on sait, jusqu'à l'époque de sa mort, en 1832, le directeur du Messager des sciences et des arts. Dans cette revue il a y quelques articles qui nous intéressent. Ce sont d'abord ceux relatifs aux antiquités gauloises et romaines déterrées au pays de Waes, dans lesquels on décrit un grand nombre de médailles romaines, qui y ont été trouvées ². Mais ces différentes notices avaient paru antérieurement dans l'ouvrage flamand de M. Vanden Bogaerde, sur

On peut voir sur L. De Bast, l'article de Voisin dans le Messager des sciences et des arts de 1833, p. 89; mais il n'y est pas fait mention de l'entreprise dont nous parlons.

² Voir les volumes IV et V du Messager des sciences et des arts, années 1826 et 1827-1828.

le pays de Waes . C'est le conseiller Le Bègue, pensons-nous, qui les a traduites en français pour le Messager. En outre, M. le docteur D. J. Vander Meersch, d'Audenaerde, a inséré dans ce même recueil une description de la monnaie obsidionale frappée dans cette ville, pendant le siége qu'elle soutint en 1582, contre le prince de Parme. Cet article est le fruit de consciencieuses recherches.

L'académie de Bruxelles elle-même prouva aussi qu'elle attachait une grande importance à la connaissance approfondie de notre histoire monétaire. Dans la séance du 8 mai 1827, elle mit au concours pour l'année 1829 la question suivante: Quelles ont été les espèces d'or et d'argent, ayant cours légal aux Pays-Bas, depuis le commencement du seizième siècle, jusqu'au règne d'Albert et d'Isabelle inclusivement; leurs valeurs nominales primitives; leurs titres et leurs poids; les variations qu'elles ont éprouvées, les actes législatifs et réglements relatifs à la matière, et les villes et places où l'on battait monnaie? On voit que l'on demandait en quelque sorte une continuation à l'ouvrage de Heylen.

Ce fut M. D. Groebe, sous-bibliothécaire de l'Institut, à Amsterdam, qui répondit à la question. Son

¹ A. J. Vanden Bogaerde, Het distrikt St. Nicolaas, beschouwd met betrekking tot deszelfs natuur- staat- en geschiedkunde, T. II.

² T. IV, de 1826, p. 349-362.

mémoire, écrit en hollandais, n'a paru qu'en 1835, par suite des événements politiques. L'auteur avait très-bien étudié la question, et son travail mérite de figurer à côté des meilleurs en ce genre.

Plus haut, en parlant des nombreuses collections qui ont été formées vers la fin du siècle dernier, nous avons dit que plusieurs d'entre elles, ne furent dispersées que de nos jours. C'est ici le lieu d'y revenir.

Les richesses numismatiques recueillies par quatre amateurs, tous d'Anvers, notamment MM. Geelhand, père, Vande Werve, C. P. J. De Neuf de Burght et le baron Du Bois de Vroylande et de Nevele, méritent une mention toute particulière.

La collection de M. Geelhand a passé à ses fils et a reçu entre les mains de ces respectables et éclairés numismates, tant d'accroissements et tant d'améliorations, que nous pouvons hardiment lui assigner le premier rang entre toutes celles qui existent actuellement, tant en Belgique qu'en Hollande, principalement pour les médailles relatives aux Pays-Bas.

Jacques-Joseph Vande Werve laissa par testament son cabinet, à la valeur intrinsèque, à son ami le comte De Renesse-Breidbach, qui lui-même, au bout de quatre jours, le suivit dans la tombe. Vande Werve mourut à Anvers, le 22 avril 1833, à l'âge de 80 ans. Les deux autres collections eurent le sort réservé à presque toutes celles qui ont été formées par des particuliers, celui d'être vendues et dispersées impitoyablement après avoir coûté des peines et des sacrifices infinis!

Le baron Du Bois avait réuni des suites magnifiques de médailles belges de toutes les époques, de médailles de la révolution française et du règne de Napoléon. A cela se joignaient quelques autres séries moins importantes et un assez grand nombre de monnaies d'argent de différents pays, mais en général d'une date assez récente.

Cet amateur avait continué à acheter pendant les premières années de ce siècle.

La collection de Du Bois, qui comprenait en tout 3535 numéros, a été vendue publiquement à Anvers, en novembre 1828, et a produit environ 34,000 francs.

C'est par la rédaction du catalogue que nous avons débuté dans la carrière numismatique.

Le cabinet de De Neuf de Burght, beaucoup moins considérable, se composait de médailles et monnaies des Pays-Bas d'un très-bon choix. Il a été exposé aux enchères publiques, en 1836. Le catalogue rédigé par M. A. Kreglinger, comprend 1310 numéros et a produit fr. 9.741-40.

Nous devons nous arrêter un peu plus longtemps au comte De Renesse-Breidbach.

Ce seigneur avait hérité de deux de ses parents, et notamment de l'électeur de Trèves, son oncle, des cabinets d'antiquités, de médailles, de gravures, d'objets d'histoire naturelle et de curiosités.

Ces richesses étaient conservées, en partie dans son hôtel à Trèves, et en partie dans son château de 's Heeren-Elderen, non loin de Tongres. De Renesse avait considérablement augmenté les différentes collections qui lui avaient été léguées, et, désireux de faire part au public de leur importance, il entreprit lui-même la rédaction des catalogues qu'il se proposait de faire imprimer. Il débuta par un aperçu sommaire de tout ce qu'il possédait ¹.

De Renesse a donné en outre, en 1831, une Histoire numismatique de l'évêché de Liège, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la réunion de ce pays à la république française, en deux volumes, l'un de texte et l'autre de planches.

Ce livre ne mérite pas le nom d'Histoire numismatique, que l'auteur lui a donné, cependant M. Henaux l'a jugé trop sévèrement ². Ce n'est à la vérité qu'un catalogue descriptif, accompagné de planches; encore y a-t-il de nombreuses erreurs, tant dans l'attribution des pièces que dans l'explication des légendes ³. Mais malgré cela, son apparition a fait faire un grand pas à la numismatique pour ainsi dire complètement inconnue d'une de nos provinces. De Renesse a réuni une foule de matériaux qui étaient épars. C'était déjà là faire quelque chose de très-utile.

Quant à son essai sur l'histoire monétaire de l'évêché et principauté de Liège, qui précède l'ouvrage,

¹ Description abrégée du cabinet de médailles antiques et modernes, tableaux, gravures, etc., Bruxelles 1831, in-8°.

² Dans son intéressant Essai sur l'histoire monétaire du pays de Liége, inséré dans le Messager des sciences historiques de 1844.

³ M. Lelewel en a rectifié un bon nombre.

il est extrêmement faible et a perdu le peu de mérite qu'il avait, depuis que M. Henaux et d'autres ont traité le même sujet.

De Renesse mourut à son château de 's Heeren-Elderen, le 26 avril 1833 ^r.

Il nous reste à entrer dans quelques détails relativement à son cabinet numismatique.

Certes il avait réuni la plus grande collection qu'un amateur ait jamais formée en Belgique. Dans la préface des *Amusements* on l'évalue à 50,000 pièces, lui-même la portait à 52,568, mais dans le catalogue, on a réduit le tout à 37,506 numéros. C'est encore immense.

De Renesse avait rédigé lui-même l'inventaire de ses médailles, ainsi que de ses autres objets, car comme il le dit lui-même, lorsqu'un homme a sacrifié la plus grande et la plus belle partie de sa vie à un travail scientifique consciencieusement élaboré, lorsque surtout tous ses soins et toutes ses veilles n'ont eu pour but que de réunir une collection d'objets archéologiques et de documents historiques curieux et importants, le désir le plus naturel qu'il ressent, quand il est parvenu à former un tout homogène, est de voir ses travaux et ses recherches appréciées par les connaisseurs. Tel était son but en décrivant lui-même ses richesses ².

¹ Bec-de-Lièvre, Biographie Liégeoise, T. II, p. 719.

² La vente des différentes collections de De Renesse, a eu

Il recueillait malheureusement tous les genres. Médailles grecques et romaines, anciennes et modernes, nationales et étrangères, or, argent et cuivre, tout entrait dans son cadre; on comprend dès lors combien une telle collection, malgré son chiffre, doive présenter de lacunes. Ensuite De Renesse n'était pas assez difficile dans le choix des exemplaires, bon ou mauvais, authentique ou contrefait, bien conservé ou fruste, tout était également admis. Il jen résulte que son cabinet renfermait un nombre considérable de pièces qui servaient plutôt à déprécier le reste qu'à le rendre plus complet.

De Renesse avait hérité de son oncle. Cela nous explique pourquoi certaines parties de sa collection présentent un riche et bel ensemble, tandis que d'autres offrent des lacunes inexplicables. On devine que la série des médailles papales, celles des évêques de Trèves, de Cologne, de Mayence et d'autres princes ecclésiastiques en général, provenaient du médaillier de l'électeur de Trèves.

Cependant soyons justes, il y a d'autres parties dont la formation appartient sans doute à De Renesse luimême, et qui présentent également de grandes richesses. Telles sont les monnaies des évêques de Liège,

lieu à Anvers en 1835. — Le catalogue de son cabinet de médailles a paru sous le titre de : Amusements numismatiques, ouvrage posthume de M. le comte C.-W. De Renesse-Breidbach, publié par son fils, 3 vol. in-8°.

des ducs de Brabant, des ducs de Luxembourg, et en un mot, tout ce qui concerne le moyen-âge des Pays-Bas.

La collection de De Renesse ne produisit qu'environ 60,000 francs, somme bien inférieure à celle qu'elle vaudrait aujourd'hui. Il est vrai qu'à l'époque de cette vente le goût pour la numismatique, et surtout pour celle du moyen-âge, était loin d'être aussi répandu qu'il l'est aujourd'hui.

C'est à la dispersion de la collection de De Renesse que l'on peut attribuer en partie l'attention toute particulière que l'on a faite chez nous, dans les dernières années, à nos anciens monuments monétaires. Cette vente révéla l'existence d'une foule de pièces tout-à-fait inconnues jusqu'alors et fournit à un grand nombre de personnes l'occasion de commencer des suites.

Une autre circonstance qui a puissamment contribué à dissiper les ténèbres qui entouraient encore la numismatique du moyen-âge de tous les pays en général, et du nôtre en particulier, c'est le séjour parmi nous du savant professeur de l'université de Wilna et la publication de ses ouvrages en Belgique.

L'apparition, en 1835, de la Numismatique du moyen-âge, considérée sous le rapport du type, est un événement marquant pour la science, à laquelle M. Lelewel a rendu un service immense. Ce que Mabillon a fait anciennement pour la diplomatique, ce que M. De Caumont a entrepris de nos jours pour l'architecture, le savant polonais l'a exécuté pour la

numismatique, et cela d'une manière non moins heureuse que ceux que nous venons de citer. Le type d'une monnaie sera à l'avenir un guide assuré pour indiquer d'une manière à peu près certaine l'époque à laquelle elle appartient.

En 1839, au mois d'avril, on vendit à Bruxelles le cabinet de M. Leclercqz, de Mons ¹. Il se composait de romaines de différents métaux et modules, de médailles et monnaies, anciennes et modernes, et renfermait, dans les différentes classes des pièces remarquables ou même très-rares, dont un assez grand nombre n'a pas été apprécié comme il le méritait.

La même année, au mois de juin, on exposa aux enchères à Anvers, les collections archéologiques et numismatiques recueillies par le baron d'Auvin d'Hodoumont, de Namur. Les lots, qui étaient au nombre de 1159, peuvent se diviser en médailles des Pays-Bas et de France, et en monnaies modernes de divers pays. Il y avait peu de pièces du moyen-âge.

En tête du catalogue figurent 580 numéros de médailles grecques et romaines, parmi lesquelles il y en avait d'assez rares. Ces suites ne provenaient pas du baron d'Auvin, mais d'un autre amateur, Louis Wasse, qui avait habité la ville d'Anvers pendant de longues années.

¹ Le catalogue rédigé par M. Lelewel, a paru sous le titre de : Rerue du cabinet de médailles de M. Leclercqz, in-8° de 124 pages.

Nous nous contenterons de nommer la collection de Geeraert-Peterbroeck, substitut du procureur du roi à Furnes, vendue à Bruxelles en avril 1837; celle du chevalier P. A. J. Pierets de Croonenburgh, exposée en vente à Malines, en juillet 1838, et celle de Gobbaerts, à Anvers, en octobre 1839. Nous ne nous étendrons pas non plus sur celles de Maes et de De Meulemeester, de Gand, du vicomte De Schrynmaeckers de Dormael, de Louvain, de Pypops, de Tongres, ni sur plusieurs autres qui toutes furent vendues à Gand; mais nous avons encore à entrer dans quelques détails relativement à deux ventes importantes, qui toutes deux offrent un intérêt spécial pour le cabinet dont nous offrons ici le catalogue.

En 1843, S. A. le prince de Ligne, qui possédait déjà à son magnifique château de Belœil, une superbe bibliothèque ¹, une galerie de tableaux des premiers maîtres, et tant d'autres objets d'art ou de curiosité, conçut le projet d'y joindre une collection numismatique. Il ne balança pas sur le genre, il voulut se borner à la Belgique, et il jugea très-bien que c'étaient les monnaies frappées par nos anciens princes qui présentaient le plus grand intérêt sous le rapport historique.

Il se présenta précisément une excellente occasion pour commencer une collection.

¹ On peut voir sur la belle bibliothèque de Belœil : Voisin, Souvenirs de la bibliothèque des princes de Ligne, à Belæil.

Le médaillier des comtes d'Hane, qui existait déjà en 1773, allait être vendu après le décès de madame la comtesse douairière d'Hane de Steenhuyse et de Leeuwerghem. Ce cabinet, qui avait été successivement augmenté par ses différents possesseurs, se composait au moment qu'il a été dispersé, d'environ 500 romaines, parmi lesquelles très-peu de pièces remarquables, d'environ 1250 médailles belges, françaises, papales, etc. Celles-ei étaient d'une belle conservation et offraient des pièces assez rares. Il y avait en outre 250 anciennes monnaies de Belgique et 1300 monnaies de différents pays de l'Europe, dont un assez grand nombre en or. Ces dernières étaient en général d'une époque assez récente et présentaient par conséquent peu d'intérêt.

S. A. le prince de Ligne y a fait acquérir toutes les monnaies belges antérieures au règne de Phi-

lippe IV.

Cette vente a valu au eabinet de Belœil, 52 pièces du comté de Flandre, 44 du duché de Brabant, 4 du comté de Hainaut et 7 du Tournaisis. Cependant, comme la collection d'Hane renfermait assez bien de doubles, en défalquant les pièces de cette nature, des chiffres que nous venons d'indiquer, le total des monnaies réellement variées, se trouve réduit à environ 85.

Dans le cabinet du comte d'Hane on remarquait un assez grand nombre de pièces d'or. La suite de celles de Louis de Male était surtout très-brillante. Elle forme aujourd'hui un des ornements du médaillier de Belœil.

Une autre circonstance également heureuse, se présenta deux ans plus tard, en juillet 1845, quand on exposa en vente, à Gand, le cabinet de M. De Bremmaecker:

De Bremmaecker avait été l'héritier de Van Hulthem qui est plus connu que lui.

Van Hulthem, qui a si bien mérité des lettres, des sciences et des arts en Belgique, a aussi rendu des services à la numismatique.

Dès sa jeunesse il avait fait la connaissance de Ghesquière et de Gérard. Ce sont probablement ces savants qui l'initièrent à une science dans laquelle ils étaient si profondément versés. Plus tard Van Hulthem eut des relations avec le gantois Van Damme, établi à Amsterdam, que nous avons déjà eu l'occasion de nommer.

Quoi qu'il en soit, Van Hulthem était un amateur aussi zélé qu'éclairé. En recherchant des médailles et des monnaies de tous les temps et de tous les pays, il s'était attaché principalement à réunir des specimens à l'aide desquels on pouvait juger de l'état de la gravure aux diverses époques et chez les différents peuples.

Déjà lors de la suppression des couvents de la ville de Gand, en 1797, il avait su se procurer une partie des médailles qu'on y conservait. Des trouvailles faites en Flandre, aux environs d'Alost, en 1813, à

Oordeghem, sur la route de Bruxelles à Gand, en 1817, à Dixmude en 1826, etc. lui valurent quelques anciennes monnaies ...

Mais ce qui constituait le fonds de sa collection ce sont les acquisitions nombreuses, qu'il chargea l'imprimeur De Goesin-Verhaeghe de faire, pour son compte, à la vente de l'abbé Ghesquière, en 1812.

Van Hulthem ne s'était pas attaché à compléter des suites; il avait quelques grecques, des romaines consulaires et impériales, des médailles modernes, et enfin des monnaies du moyen-âge en assez grand nombre, surtout de la Belgique. Dans ce dernier genre il avait acheté à peu près tout ce que Ghesquière possédait de remarquable.

S. A. le prince de Ligne a fait acquérir à la vente de Bremmaecker, ou plutôt de Van Hulthem, tout ce qui pouvait servir à compléter les séries qu'il avait déjà.

C'est un fait curieux que les pièces les plus intéressantes, qui se trouvaient dans les deux collections les plus anciennes de la Belgique, celle du comte d'Hane, existant déjà en 1773, et celle de l'abbé Ghesquière, remontant au moins à l'année 1786, aient passé, à deux ans d'intervalle, dans la possession de S. A. le prince de Ligne, et soient allé se rejoindre dans le médaillier de Belœil.

¹ Voir ce que nous avons écrit dans la Revue de numismatique belge, T. II, p, 205.

Cependant les pièces obtenues à ces deux ventes, sont loin de former la moitié de celles que nous décrivons ici. On jugera par là combien ces suites sont supérieures, non-seulement à celles du comte d'Hane et de l'abbé Ghesquière, mais même à celles du comte de Renesse et à toutes les autres, qui aient jamais été exposées en vente publique.

Depuis quatre ans rien n'a été négligé pour enrichir cette collection princière. Les belles ventes du docteur Frank et du baron Welzl de Wellenheim, qui eurent lieu à Vienne en 1844, 1845 et 1846; celle du magnifique médaillier de Thomas Thomas, qui a été faite à Londres en 1844, celle de Voute, à Amsterdam, en 1844, ont toutes fourni leur contingent. D'autres pièces ont été acquises aux ventes de Paris, de Gand, etc. Enfin rien n'a été négligé pour rendre ce cabinet tel qu'on le voit aujourd'hui. On jugera combien il a fallu de soins pour le rendre aussi nombreux et aussi riche en si peu temps.

Nous offrons ici le catalogue des monnaies frappées par les anciens ducs de Brabant, comtes de Flandre, comtes de Namur, comtes de Hainaut, seigneurs du Tournaisis et par les comtes et ducs de Luxembourg. Toutes ces suites s'arrêtent au règne d'Albert et d'Isabelle inclusivement.

Nous décrirons peut-être plus tard les autres parties de la collection de Belœil et notamment les médailles relatives aux événements historiques de la Belgique, ou celles qui ont rapport à l'illustre famille de Ligne.

Ces dernières forment une série particulière. Parmi celles-ci nous ne pouvons cependant nous empêcher de citer des exemplaires de la plus belle conservation des deux médailles frappées en l'honneur de Claude-Lamoral, prince de Ligne et d'Amblise, la première lorsqu'il devint vice-roi de Sicile, en 1670, l'autre quand il fut nommé gouverneur-général du Milanais, en 1675 1; le ducat, devenu extrêmement rare, du prince Charles-Joseph-Lamoral de Ligne. Ce prince qui s'est acquis un nom immortel, tant par ses talents militaires, que par son beau caractère et sa plume aussi féconde que spirituelle, obtint en 1770, le droit de battre monnaie dans sa terre de Fagnolle (en Hainaut)², qui fut érigée par Marie-Thérèse en comté relevant directement de l'empire d'Allemagne. Cette pièce intéressante figure au frontispice de ce volume. Enfin nous nous contenterons de citer encore de ce tiroir, la belle médaille, que les artistes belges ont offert au prince de Ligne actuel, notre ambassadeur à Paris et le possesseur de cette collection, en témoignage de gratitude pour la protection éclairée qu'il accorde aux arts. Cette médaille est due au burin mâle et élégant du graveur Hart.

¹ Ces deux médailles ont été gravées dans l'ouvrage de Van Loon, T. III, p. 36 et 182 de l'édition hollandaise, ou T. III, p. 33 et 172 de l'édition française.

² Fagnoles, Faigneules ou Fagneulles, village et ancienne baronie en Hainaut, à une demie lieu de Marienbourg, dans l'ancienne prévôté de Philippeville.

Mais revenons à notre sujet. S. A. le prince de Ligne, par un discernement, qui lui fait le plus grand honneur, a donné la préférence à la numismatique nationale, il a compris combien de souvenirs glorieux se rattachaient à ces curieux monuments des temps passés, et combien tout vrai Belge doit porter d'intérêt à tout ce qui peut répandre du jour sur l'histoire de son pays.

Dans une province, qui naguère encore nous appartenait, une société instituée pour la recherche et la conservation des monuments historiques, a parfaitement senti cette vérité, et vient d'adresser à ses concitoyens un appel pour les engager à porter leur attention sur ce qui a rapport à l'histoire de leur patrie.

« C'est, dit-elle, un sentiment indélébile et indéfinissable qui attache l'homme au pays qui l'a vu naître.

« Ce sentiment est un principe conservateur de la société humaine.

« Si l'amour de la patrie est chez les peuples sauvages, l'instinct d'un intérêt, chez les nations civilisées cet amour est un culte. Le sol natal leur est moins cher par les fruits qu'il porte, que par les souvenirs qu'il leur rappelle, moins cher parce qu'il a été leur berceau, que parce qu'il est le tombeau de leurs pères.

« Le lien de la piété filiale qui enchaîne les générations les unes aux autres, ne perd rien de son intensité par la distance des siècles. Les peuples sont ordinairement plus fiers de leur gloire antique que de leur gloire moderne.

« Etudier l'histoire de son pays, c'est rendre hommage aux manes de ses ancêtres: on s'associe par la pensée et l'affection à leurs succès et à leurs revers. On mesure les dangers qu'ils ont bravés, les catastrophes qu'ils ont subies; on admire leur courage et leur résignation; on étudie leur prévoyante sagesse dans les institutions qu'ils ont léguées à la postérité et, à défaut de portraits sur toile, on contemple avec un filial orgueil leur physionomie morale, leur loyauté, leur franchise, leur bonté secourable, leur généreux dévouement 1. »

Y a-t-il des monuments plus vivaces pour nous remettre dans le souvenir les faits de nos anciens princes, que les monnaies ou les médailles qu'ils ont fait frapper?

Doit-on s'étonner d'après cela que la numismatique nationale l'emporte de nos jours sur la numismatique ancienne et qu'elle compte plus d'adeptes? Les curieux commencent à se fatiguer de la stérilité actuelle de la numismatique romaine, dès longtemps si approfondie qu'il est bien rare de voir annoncer la découverte d'un type un peu différent de tous ceux que l'on a mainte et mainte fois décrits depuis Goltzius jusqu'à Mionnet. Y a-t-il lieu d'être surpris que le moyen-âge si peu étudié dans le siècle précédent, s'est vu tout d'un coup l'unique lieu commun exploité partout et

¹ Publications de la société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand duché de Luxembourg. Première année, Lux. 1846, p. 36.

par tous? Historiens, romanciers, poètes tous à l'envi, se sont rués sur le moyen-âge, sur cette mine inépuisable, qui présentait des richesses toutes neuves, parce qu'elles avaient été méprisées jusqu'alors, et le goût des monuments de cette époque s'en est promptement suivi .

Cent fois on l'a écrit : les médailles sont les monuments parlants de l'histoire; aussi l'on a entassé volumes sur volumes pour faire connaître les monnaies des rois de l'ancienne Grèce ou des empereurs romains. Ce qui est vrai pour les monarques qui nous touchent si peu, l'était à plus forte raison pour nos ducs, nos comtes, nos évêques et nos seigneurs.

On l'a déjà dit avant nous: cette étude, si aride aux yeux de celui pour lequel une vieille monnaie ne réveille d'autre idée que celle de sa valeur intrinsèque, est pleine de charmes, lorsqu'on la met en rapport avec les faits historiques de l'époque où circulaient les pièces que l'on possède ².

Ces petites mailles qui représentent d'un côté un buste épiscopal et de l'autre un guerrier à cheval, ne nous rappellent-elles pas les démêlés qu'eurent nos ducs de Brabant avec les évêques de Liége? Ces guerres sanglantes de Henri I^{er}, tant pour venger la mort

¹ De Sauley, Recherches sur les monnaies des évêques de Metz. Metz 1833, p. 1.

² Cartier et De la Saussaye, Prospectus de la Revue numismatique française.

de son frère Albert de Louvain, que pour soutenir ou combattre la cause des empereurs? Lorsque, par la pensée on a suivi nos pères à la bataille de Woeringen ou à celle de Courtrai, n'aime-t-on pas à retrouver le souvenir de nos princes dans les monnaies qu'ils firent frapper pour subvenir aux frais de ces guerres ou dans celles qu'ils émirent après la victoire?

Combien d'idées se rattachent aux pièces de Jean ler, de Gui de Dampierre, de Philippe-le-Bon, de Jacqueline de Bavière, de Charles-le-Téméraire et de tant d'autres.

Y a-t-il un meilleur système mnémotechnique pour retenir les faits principaux de notre histoire qu'une suite de monnaies? Ces monuments ne se bornent pas à relater les noms de nos anciens souverains, ils nous donnent presque toujours la mesure de leur puissance ou de leur faiblesse, de leur prudence ou de leur ambition.

Ces pièces de mauvais aloi, frappées en Flandre, par Jean de Namur et Philippe de Thiette, pendant leur court interrègne, ne sont-ce pas là des monuments encore vivants de l'état de crise, tant politique que financière, dans lequel le pays se trouvait alors? Par contre, quand on jette un coup-d'œil sur la belle et nombreuse série des monnaies d'or de Louis de Male, ne doit on pas en conclure que la Flandre était alors à son apogée de richesse et que son comte étalait un luxe à l'égal des rois? Quel autre pays peut pro-

duire, pour cette époque, une numismatique aussi riche .

A peine la maison de Bourgogne s'est-elle implantée en Flandre, qu'on voit Philippe-le-Hardi convoiter la succession de la tante de sa femme, de la duchesse Jeanne de Brabant. La monnaie commune qu'il frappa avec elle, afin d'introduire l'uniformité dans les deux pays, était un achéminement pour préparer les Brabançons à la domination bourguignonne.

Quand Philippe-le-Bon se rendit maître du Brabant, du Hainaut, de la Hollande, du Namurois et du Luxembourg, il n'eut rien de plus pressé que de faire battre monnaie à son coin, dans ces différentes provinces, pour constater de suite cette augmentation de sa puissance. Charles-le-Téméraire en agit de même lorsqu'il se fut mis en possession de la Gueldre.

Ne sait-on pas qu'un des motifs, qu'eurent les Flamands pour prendre les armes contre Maximilien, c'est parce qu'il avait émis une monnaie à son nom '.

¹ Nous connaissons déjà dix pièces d'or de Louis de Male, et il résulte des anciens comptes des monnaies que ce nombre doit encore être augmenté. — La France est le seul pays qui ait aussi une belle suite de pièces d'or à y opposer. Les numismates français attribuent onze pièces à Philippe de Valois.

² Notamment sur le grand réal d'or. Van Alkemade. pl. xxxvii, N° 2, a fait graver un exemplaire de cette monuaie frappé pour la Hollande, mais au cabinet de La Haye on en conserve un autre, sur lequel la rose, qui se voit dans l'exergue, a été remplacée par une grande fleur de lys. Celui-là a été fabriqué pour la Flandre

Un fait remarquable, c'est que Charles-Quint, qui avait ordonné à tous les seigneurs relevant de l'empire d'Allemagne de mettre son nom et les armes impériales sur leurs monnaies, n'en frappa pas lui-même, ni comme empereur, ni comme roi d'Espague. Par contre les pièces qu'il a fait battre, en sa qualité de duc de Brabant ou de Gueldre, de comte de Flandre ou de Hollande, sont très-nombreuses.

Toutes les phases les plus importantes de la grande révolution du seizième siècle, se trouvent retracées sur les monnaies. N'est-il pas curieux de voir en 1577, les États de nos différentes provinces faire frapper une nouvelle monnaie, sur laquelle, tout en conservant le buste et le nom du roi, ils font graver la légende: PACE ET JUSTITIA? C'était là, pour ainsi dire, une protestation contre Philippe II. Ils semblent déclarer qu'ils ne se soumettront au roi d'Espagne que pour autant que celui-ci rende la paix au pays, en oubliant et pardonnant le passé, et qu'il gouverne à l'avenir conformément aux lois de l'équité.

Les monnaies des années subséquentes ne présentent pas moins d'intérêt.

Quand la ville de Gand se déclare indépendante et se constitue, en quelque sorte, en république, elle aussi adopte (en 1581), la devise des États: PACE ET JUSTITIA et respecte le nom de Philippe II. Mais l'année suivante (1582-1583), tout en conservant le titre de Métropole de Flandre qu'elle s'était donné, elle reconnaît le duc d'Alençon, et les armoiries de celui-ci avec la légende:

NISI DOMINUS FRUSTRA, remplacent le : PACE ET JUSTITIA, qui se rapportait au roi d'Espagne. Enfin une année plus tard (1584), le nom du prince français, de ce souverain éphémère de la Belgique, disparait, et alors la ville de Gand fait battre monnaie au nom du sénat et du peuple gantois.

Cependant l'inscription: NISI DOMINUS FRUSTRA, OU NISI DOMINUS CUSTODIAT CIVITATEM, FRUSTRA VIGILANT EAM, qui figure sur les pièces de cette époque, semble indiquer qu'on n'était pastout-à-fait rassuré sur l'avenir.

Les monnaies frappées en Brabant, ne sont pas moins curieuses. Les légendes : ANTIQUA VIRTUTE ET FIDE ou : CONFORTARE ET ESTO ROBUSTUS, etc. sont autant d'allusions à la situation dans laquelle se trouvait le pays.

Le peu que nous avons dit ici suffira pour faire comprendre que l'étude de notre numismatique est pleine d'intérêt. Veut-on des preuves de son utilité directe pour notre histoire? En voici quelques unes qui nous dispenseront de nous étendre trop longuement sur ce sujet.

Les deniers d'argent frappés par Charles-le-Chauve (840-877) à Gand, à Bruges, à Courtrai, à Térouane, à Cambrai, etc., ne nous apprennent pas précisément l'existence de ces villes, puisqu'elle est déjà connue par d'autres documents historiques, mais nous indiquent du moins que déjà, dans ces temps si reculés, c'étaient des localités importantes et commerçantes, des emporia; car en général, à cette époque, on ne battait la monnaie que dans les villes où le

commerce et l'industrie avaient établi leur siége.

L'inscription bauggas, qu'on lit sur la pièce de Bruges, démontre que le nom de cette ville s'est toujours écrit par deux gg, et que c'est par erreur que quelques auteurs ont écrit Bruzzia ou $Bruzziae^{-\tau}$. Il est évident que ceux, qui les premiers ont mis cette ortographe en avant, n'ont pas reconnu dans le manuscrit la lettre g, qui très-anciennement ressemblait au z,

La plupart de nos historiens n'ont pas défini d'une manière bien précise le caractère du pouvoir dont Jean de Namur et Philippe de Thiette, se trouvèrent investis pendant la captivité de Gui de Dampierre. Les monnaies que nous avons conservées d'eux, sont des témoignages irrécusables qu'ils gouvernèrent la Flandre de la manière la plus absolue et qu'ils jouirent de tous les droits et prérogatives que le comte y exerçait lui-même.

C'est à l'aide de la numismatique du moyen-âge que l'on pourra non-seulement rétablir la généalogie d'un grand nombre de nos anciens dynastes, mais encore avoir une idée de l'étendue et de l'importance de leurs possessions. Cette partie de notre histoire est encore à faire et présentera surtout de l'intérêt pour le pays

¹ Wastelain. Description de la Gaule-Belgique, T. II, p. 380. — Wanrkœnig, Flandrische Staats- und Rechts Geschichte, II, p. 108, a déjà fait la même remarque relativement au mot Bruzzia, mais le denier de Charles-le-Chauve en offre une preuve évidente.

de Liége. Là, les évêques, moins jaloux que les autres princes, qui tenaient leur pouvoir de l'hérédité, eurent peu d'ombrage de voir exister, autour de leurs domaines, ces seigneuries particulières, dont un grand nombre resta debout même après le moyen-âge, et ne disparaît que pendant la révolution du seizième siècle. Les nobles, dans leur lutte contre Philippe II, avaient autant à cœur le désir de conserver leurs anciens droits, que celui de s'opposer à la politique absolue et injuste du roi d'Espagne.

Enfin comment peut-on avoir une idée exacte des opérations commerciales, ou des transactions en général, pendant le moyen-âge, sans avoir des notions précises sur la valeur de la monnaie? Et comment établir cette valeur sans connaître parfaitement le nom et le type des pièces et être certain de leur identité? Quand dans nos annales il est fait mention de la cherté ou du bon marché des vivres, ne doit-on pas savoir ce que c'étaient que les florins, les escalins, les sols, dont le cours a varié si souvent?

Puisque les anciennes monnaies sont des documents si curieux pour l'histoire, y a-t-il lieu de s'étonner que, depuis quelques temps, on les recherche avec tant d'avidité?

Leur valeur mercantile a par conséquent beaucoup augmenté; surtout pour celles du moyen-âge et principalement pour celles de nos provinces. Ceci s'explique d'une manière bien simple. Nos anciennes monnaies ne sont pas seulement recueillies dans notre pays, mais on trouve partout des amateurs qui les paient très-cher à cause de la beauté de leur type. Elles offrent d'ailleurs de l'intérêt non-seulement pour nous, mais encore pour les numismates français et hollandais, puisqu'une partie de l'ancienne Belgique et notamment des comtés de Flandre et de Hainaut, et des duchés de Brabant et de Luxembourg, appartient actuellement à la France et à la Hollande.

Cependant, malgréles prix élevés, auxquels quelques unes de nos monnaies ont été portées, on est encore loin d'atteindre ceux que l'on n'hésite pas à donner pour les médailles anciennes.

Ouvrons l'ouvrage de Mionnet, dont les prix, comme on sait, peuvent servir de base, bien qu'en général de nos jours ils paraissent déjà trop peu élevés. Nous y voyons les médailles d'Othon cotées 100 fr., celles de Pertinax 300 fr., celles de Pescennius Niger 1200 fr., celles de Macrin 400 fr., celles de Lélien 300 fr., de Marius 300 fr., de Tetricus Senior 1500 fr., d'Emilien 1200 fr., d'Allatus 600 fr., etc. Et remarquons que ce ne sont pas les médailles des empereurs les plus célèbres, tels que les Jules-César, les Auguste, les Néron, les Trajan, les Marc-Aurèle, les Titus, les Constantin, qui se paient le plus cher, c'est au contraire pour celles des empereurs ou des impératrices, dont les noms sont à peine connus, qu'on donne le plus d'argent. Ainsi, toujours d'après Mionnet, un Iotapianus vaut 600 fr., une Annia Faustina 1200 fr., un Herennius Etruscus 600 fr., un Hostilianus 600 fr., une Julia Domna 600 fr., une Cornelia Paula 500 fr., une Orbiana 600 fr., une Mamaea 1000 fr., un Romulus 1200 fr., un Jovianus 1000 francs.

Ce que nous venons de dire des médailles romaines s'applique encore bien plus aux médailles grecques, dont les prix, en général, sont encore beaucoup plus élevés. Et que l'on ne croie pas que ce soient celles des villes les plus célèbres de l'ancienne Grèce, ou celles qui se font remarquer par la beauté de la gravure ou de l'exécution, qui sont les plus recherchées, non ce sont souvent celles qui n'ont d'autre mérite que leur extrême rareté.

On ne doit pas s'imaginer que les valeurs vénales attachées aux médailles, par Mionnet, soient fictives et aient été imaginées par cet archéologue. Non, les amateurs ne balancent pas à donner les prix qu'il a marqués, et souven t à les dépasser.

A la vente publique du superbe cabinet de Thomas Thomas, qui a eu lieu à Londres, en 1844, on a payé £ 75 (fr. 1912-50), un médaillon contorniate, en bronze, de Commode; le même prix a été donné pour un Ptolomée IV (Philopator) roi d'Egypte, en or. Une médaille d'argent de Carthage a été adjugée à £ 43 (fr. 1096-50), un statère de Clazomène, à £ 67 (fr. 1708-50), un Antiochus I, roi de Syrie,

 $^{^{\}rm r}$ Nous calculons la livre sterling à 25,50 fr. — Les pièces que nous citons, figurent au catalogue sous les Nos 239, 381, 833, 1069, 2129,2132, 2405, 2431, 2855 et 2857.

à & 60 (fr. 1530), une Julia Titi, en argent, à & 47 (fr. 1198.50), une médaille d'or d'Ephèse, à & 101 (fr. 2575-50), un Nicoclès, roi de Chypre, également en or, à & 71 (fr. 1810-50); une médaille inédite d'Alexandre, en argent, à & 112 (fr. 2856); enfin un octodrachme de Bérénice, femme de Ptolomée III, (Evergète), a été poussé à & 165 ou fr. 4207-50 ¹.

Nous pourrions multiplier ces exemples et indiquer une quantité d'autres pièces vendues, 20, 30, 35, 38, 42 livres, etc.; nous pourrions encore citer la vente de Campana, à Londres, ou celles de Revil, de Jessaint etc., à Paris, qui ont eu lieu dans les dernières années, et auxquelles les médailles antiques ont été poussées à des prix non moins élevés. Mais il nous suffit de constater que dix médailles antiques, exposées en vente publique, à Londres, en 1844, ont rapporté la somme énorme de fr. 20,808.

Puisqu'on attache une si haute valeur aux médailles grecques et romaines, ne peut-on pas payer un peu cher celles du moyen-âge ou des temps modernes?

Ainsi les 4177 lots de la vente Thomas donnent le total énorme de 441,257-35 francs.

Le cabinet de Thomas se fesait moins remarquer par le nombre des pièces que par leur grande rareté et leur belle conservation. Le catalogue comprend, 1° 1072 lots de monnaies anglaises, qui ont produit £ 3779-4 ou 96,364-95 fr. 2° 3115 numéros de médailles grecques, romaines et modernes. Ces dernières étaient presque toutes pièces de choix. Cette partie de la collection a rapporté £ 13,525-11-6 ou 344,892-40 fr.

Car enfin si les unes ont le mérite de remonter à une haute antiquité, les autres ont celui d'appartenir aux pays que nous habitons, et de nous rappeler les souvenirs de nos ancêtres. Cette vérité a été généralement sentie.

Les monnaies du moyen-âge, ont été mieux appréciées partout dans les dernières années. En Angleterre, où le gout pour cette partie de la numismatique n'est cependant pas encore généralement répandu, on voit les amateurs se disputer vivement les pièces de leur pays. Ainsi à la même vente Thomas, un chef bréton, Cunobolinus, a été vendu & 7-26 (fr. 190-05), un Offa, roi de Mercie (denier d'argent) & 12-10 (fr. 324-50), un gros d'argent de Henri V, 21 (fr. 535-50), un double souverain de Henri VIII, 2 30 (fr. 765-00), une monnaie d'Olivier Cronwel, £ 35 (fr. 892-50), une autre, £ 24-10 (fr. 624-25), etc. A la vente du docteur Frank, à Vienne, en 1844, un écu d'argent de René II, duc de Lorraine, de 1488, a été poussé jusqu'à 325 florins (fr. 731-25), et le piedfort du double gros de Vilvorde de notre Jean IV, duc de Brabant 1, à 225 florins (fr. 506-25). A celle du comte d'Hane à Gand, un exemplaire du royal, ou franc à pied, de Louis de Male, a été payé 638 francs, et un vieil heaume du même comte, 440 francs.

Mais ce sont là, pour autant que nous sachions,

 $^{^{1}}$ On peut voir ce double gros dans Verachter, $\it Documents, pl. XI$, No 1.

les prix les plus élevés que l'on ait donnés, en vente publique, à des monnaies du moyen-âge, ou des temps modernes. Ils sont loin d'approcher de ceux auxquels ont été portées les médailles antiques.

Nous aurions voulu, en terminant cette introduction, entrer dans quelques détails par rapport aux collections particulières qui existent actuellement en Belgique, mais on comprendra les motifs qui nous imposent le silence. Nous nous bornerons à dire que la science des médailles y est cultivée avec autant de zèle que de succès; qu'elle y a fait, surtout depuis la fondation d'une société de numismatique, en 1841, de grands progrès; qu'outre le cabinet royal, à Bruxelles, et celui de l'université de Gand, on en a vu fonder d'autres, et notamment à Anvers, à Mons, à Tournai, à Ypres, à Audenaerde, etc., enfin que notre pays, l'époque de Goltzius exceptée, n'a peutêtre jamais compté autant d'amateurs qu'aujourd'hui, et qu'il y a des collections particulières, tant pour la numismatique ancienne, que pour celle du moyenâge et des temps modernes, qui peuvent être comparées aux plus belles et aux plus riches de l'Europe.

DUCHÉ DE BRABANT.



DUCS DE BRABANT.

л.	douciful , ic diana .	•	•	۰	•	•	۰	1100-1140.
2.	Godefroi II, le Jeune .							1140-1143.
3.	Godefroi III, le Courageu	X						1143-1190.
4*	Henri Ier, le Guerroyeur							1190-1235.
5.	Henri II, le Magnanime							1235-1248.
6*	Henri III, le Débonnaire							1248-1261.
7*	Jean Ier, le Victorieux.							1261-1294.
8*	Jean II, le Pacifique.	٠						1294-1312.
9*	Jean III, le Triomphant							1312-1355.
0* Jeanne et Wenceslas , due de Luxem-								
	bourg							1355-1383.
_*	Jeanne seule							1383-1405.
								10

11* Anthoine de Bourgogne	1405-1415.
12* Jean IV	1415-1427.
13* Philippe Ier, comte de St. Pol	1427-1430.
14* Philippe II (de Bourgogne), le Bon.	1430-1467.
15* Charles-le-Téméraire	1467-1477.
16* Marie de Bourgogne	1477-1482.
-* Maximilien avec son fils Philippe-le-	
Beau	1482-1494.
17* Philippe-le-Beau	1494-1506.
18* Charles-Quint	1506-1555.
19* Philippe II, roi d'Espagne	1555-1598.
20* François, duc d'Anjou et d'Alençon.	1581-1584.
21* · Albert et Isabelle	

¹ Nous avons ajouté un astérique aux noms de tous les souverains dont le médaillier de Belæil renferme des pièces.

Il existe une grande incertitude par rapport à l'époque, à laquelle on a commencé à battre monnaie, tant en Brabant que dans nos autres provinces.

On cite un triens mérovingien, portant d'un côté: NIVIALCHA et au revers: AICANARIO, qu'on attribue à Nivelles. Le denier d'argent de Charles-le-Chauve, frappé dans cette ville, prouve d'une manière incontestable qu'il y avait un atelier monétaire sous les rois Carlovingiens, et sert par conséquent d'induction pour le faire remonter à ceux de la première race.

Les empereurs d'Allemagne n'ont-ils pas fait fabriquer leur monnaie dans l'une ou l'autre localité du Brabant? Il est à supposer qu'oui, mais jusqu'ici on n'est pas parvenu à la retrouver, ou du moins à la reconnaître.

¹ Conbrouse, Catalogue raisonné des monnaies nationales de France, p. 37.

Le comte De Renesse, en rédigeant son catalogue ¹, s'était plu, à attribuer des pièces à Charles de France, à Othon, à Gothelon-le-Grand, et autres ducs bénéficiaires de la Lotharingie, mais il a été reconnu depuis, que c'étaient des deniers brabançons des douzième et treizième siècles.

D'ailleurs il n'est guère probable que ces anciens ducs bénéficiaires aient inscrit leur nom sur la monnaie.

A quelle époque donc les dues de Brabant ont-ils commencé à frapper monnaie? C'est là un problème qu'il ne sera pas facile de résoudre. Dans un acte de la duchesse Jeanne, il est dit, que ses ancêtres exercèrent le droit de battre des monnaies d'or et d'argent, bien longtemps avant les princes voisins ². Malheureusement cela ne nous apprend rien de positif.

Toujours est-il que jusqu'ici on n'est pas parvenu à attribuer, avec certitude ³, des monnaies à l'un de nos ducs du nom de Godefroi, dont le dernier cependant n'est mort qu'en 1190, tandis que nous con-

¹ Voir le troisième volume de ses Loisirs ou Amusements numismatiques.

² Revue de numismatique Belge, T II, p. 134.

³ Nous disons avec certitude, car nous avons déjà vu un double denier sur lequel nous avons cru lire les lettres: godef... et LOVAN, mais la conservation de cette pièce laissant à désirer, nous ne pouvons garantir positivement l'exactitude de ces inscriptions. Nous sommes du reste persuadés qu'on ne tardera pas à trouver des monnaies des Godefroi.

naissons un denier d'Albert III, comte de Namur (1037-1105); qu'il existe une maille de Philippe d'Alsace, comte de Flandre (1178-1191), et que les deniers de Florent III, comte de Hollande (1157-1190), et même de son successeur Thierri VII (1190-1203), se trouvent dans un grand nombre de collections. Toutes pièces dont l'attribution ne peut pas laisser de doutes.

Ce n'est qu'aux ducs du nom de Henri que commence la numismatique du duché de Brabant, mais comme il y en a eu trois, qui se sont succédé, il sera toujours difficile de distinguer leurs monnaies, d'une manière tout-à-fait certaine.

Les premiers monuments monétaires de cette province, comme ceux de plusieurs autres, ne sont pas, d'après nous, ces mailles ou deniers dont il en existe un si grand nombre, et dont quelques uns appartiennent à Henri III et à Jean I^{er}, mais bien des pièces plus grandes, pesant beaucoup plus que les autres, et qu'on peut regarder comme une dérivation ou dégénération de la monnaie carlovingienne.

Nous avons émis le premier, il y a neuf ans ', l'opinion que les lettres qui se trouvent sur nos anciennes monnaies brabançonnes, sont les noms, ou du moins les initiales des monétaires ou monnayeurs, qui étaient tenus d'inscrire leurs noms sur les pièces qu'ils fabriquaient; cela se pratiquait aussi en Angleterre. Depuis,

¹ Dans le Messager des sciences et des arts, de 1828, pag. 3. — Voir aussi ce que nous avons écrit dans le même journal, année 1840, p. 259.

cette idée a été généralement adoptée. Cependant, il faut l'avouer, cela n'a pas servi jusqu'ici à déterminer ni l'époque précise à laquelle ces deniers appartiennent, ni la localité dans laquelle ils ont été frappés.

En Brabant, c'étaient les ducs qui exercèrent le droit de battre monnaie. Dans des temps trèsreculés, il y avait cependant, à côté d'eux, les abbayes de Nivelles et de Gembloux, qui exercèrent le même privilége. On sait aussi que les sires de Perwez ou Perweyz, qui descendaient de Godefroi III, en jouirent également; mais nous ne pouvons affirmer si d'autres princes du sang de nos ducs et apanagés de seigneuries dans le Brabant, y ont frappé monnaic.

Quoi qu'il en soit, il paraît que dès les premières années du quatorzième siécle, les ducs étaient exclusivement en possession de ce droit régalien.

ll est probable que le due, à l'époque la plus ancienne, donnait la fabrication de la monnaie en fief, mais bientôt, quand les communes se développèrent, il se forma une corporation de francs monnayeurs qui ne pouvait exercer son métier que dans les villes. Le due Jean III, en 1313, immédiatement après son arrivée au trône, promet formellement qu'il ne sera fabriqué aucune monnaie, si ce n'est dans les villes franches ¹. Ceci nous explique pourquoi les noms des localités remplacent ceux des monnayeurs.

¹ Loovens, Pratycke van procedeeren, I, p. 32.

Avec le règne de Jean I^{er} disparaît une partie des difficultés, cependant il en restera toujours quelques unes, parce que deux des successeurs de ce prince, ont porté le même nom que lui. Il sera peut-être impossible d'établir d'une manière tout-à-fait précise, quels sont les monuments monétaires qui appartiennent à l'un, ou quels sont ceux qui doivent étre revendiqués pour les autres.

Parmi les pièces que nous avons attribuées à Jean III, il en est une qui a déjà exercé l'attention des savants, mais qui attend encore jusqu'ici une explication appuyée sur des preuves authentiques et incontestables. C'est le gros à tête, qui figure plus loin sous le Nº 68, et qui porte l'inscription : Moneta nra antwerp. Feu M. Willems l'a déjà publié 1. Ce savant, et plusieurs numismates avec lui, n'hésitent pas à y voir une monnaie commune frappée par notre duc Jean III de Brabant et le roi Edouard III d'Angleterre, pendant le séjour de ce prince en Belgique. Les mots moneta nostra indiquent positivement que c'est une monnaie de convention, mais quels sont les princes qui l'ont fait fabriquer? Froissart nous rapporte qu'Edouard III, fit faire monnaie d'or et d'argent, à Anvers, à grand foison. Divaeus 2, et, d'après lui, Gramaye 3, et Le Roy, disent, en parlant du séjour du roi d'Angleterre en

¹ Belgisch museum de 1840, p. 300.

² Rerum Brabanticarum lib. XIX, p. 157.

³ Antiq. lib, III, c. 9.

Belgique: pecuniam quoque ea hieme Antwerpiae cudi jussit imagine sua et imperatoris signatam ¹. Ainsi, d'après ces auteurs, Edouard III, fit frapper, à Anvers, une monnaie commune avec l'empereur Louis V de Bavière.

Est-ce à eux que l'on doit attribuer le gros qui nous occupe? nous n'oserions l'affirmer.

Cette question sera peut-être décidée un jour, par la découverte de nouveaux renseignements historiques ou de monnaies inconnues jusqu'à présent.

Après Jean III, notre histoire monétaire devient beaucoup plus claire. En effet pour les règnes subséquents, on a conservé un grand nombre de chartes et même de registres relatifs à la fabrication de la monnaie. Grâce au travail consciencieux de M. Verachter, qui a compulsé ces registres et fait imprimer une partie de ses recherches, grâce encore aux intéressantes communications qui ont été faites sur le même sujet, par MM. Piot et Perreau, dans la Revue de numismatique belge, nous savons non-seulement quels sont les ateliers monétaires qui ont travaillé, mais très-souvent nous pouvons indiquer d'une manière positive les noms et la valeur des pièces, et jusqu'au nombre qui en a été frappé.

Pour la dernière époque du moyen-âge, les dates

¹ Notitia Marchionatus p. 90. — M. Chabouillet, dans le T. III, p. 280 du Cabinet de l'amateur et de l'antiquaire a reproduit également les mots de Froissart.

et les marques monétaires rendent la reconnaissance des pièces facile, et écartent par conséquent une grande partie des doutes qui se présentent pour les temps antérieurs.

C'est à dater du règne de Charles-le-Téméraire que les marques, ou différents monétaires, apparaissent sur les monnaies.

Voici quels sont ceux des villes du Brabant, du Limbourg, etc.

Louvain. Quelques monnaies frappées dans cette ancienne capitale du Brabant, portent au revers, au milieu de la croix, les armoiries de cette ville. Mais l'hôtel des monnaies fut supprimé à Louvain avant l'introduction, ou du moins l'adoption générale des marques monétaires.

Bruxelles. La lettre B est la marque de l'atelier monétaire de cette ville, sur les pièces frappées par les Etats, en 1577, et sur celles de Philippe II; mais, sous le règne d'Albert et d'Isabelle, on a adopté une tête d'ange. Ce différent a été conservé jusqu'en 1790.

Anvers. Une main droite ouverte, a été constanment la marque de la monnaie de cette ville, depuis le règne de Charles-le-Téméraire, jusqu'en 1758, époque à laquelle la monnaie d'Anvers a été transférée à Bruxelles.

Bois-le-Duc a eu, tant qu'on y a battu monnaie, c'est-à-dire, sous Philippe II, Albert et Isabelle, et Philippe IV, un arbre ou un arbrisseau.

Malines. Les monnaies frappées dans cette ville,

sous Maximilien et Philippe-le-Beau, ont la lettre M au milieu de la croix.

Maestricht avait primitivement, paraît-il, une plante, mais plus tard la marque monétaire est une étoile à cinq pointes. Ce sont là en même temps les armoiries de la ville.

Daelhem, au pays d'Outre-meuse. De nombreuses monnaies frappées sous Marie-de-Bourgogne, ont une tourelle pour différent. Plusieurs numismates pensent qu'elles ont été frappées à Daelhem, d'autres croient que c'est à Fauquemont. Probablement qu'un examen attentif des registres des monnaies décidera cette question.

Les monnaies de Vilvorde et de Halen, sont antérieures à l'usage des marques monétaires.

Nous avons encore quelques mots à dire des chiffres et des signes, qui accompagnent la description des pièces qui composent ce cabinet.

A chaque numéro nous avons indiqué son poids en grammes et son module en millimètres. Nous donnons à la fin du volume, une échelle pour mesurer les monnaies, c'est celle dont nous nous sommes servi.

Nous avons cité, pour autant que possible, les ouvrages dans lesquels les pièces ont été gravées, sans avoir recours toutefois aux anciens placcards ou ordonnances sur les monnaies.

Enfin nous avons essayé d'indiquer le degré de rareté de chaque monnaie. Nous disons que nous avons essayé, car jusqu'ici personne, en Belgique, ne l'a fait avant nous, et même ce mode pour pouvoir apprécier la valeur des pièces, n'a été appliqué, pensonsnous, aux monnaies belges, que dans le seul catalogue du superbe cabinet de son Excellence, le conseiller d'état, J. De Reichel, à St. Pétersbourg.

Mionnet l'a fait depuis longtemps pour les médailles grecques et romaines. Cet auteur a admis huit degrés de rareté. Dans les catalogues des ventes de Vienne, et notamment celles du docteur Frank et du baron Welzl de Wellenheim, on s'est contenté d'en établir quatre.

M. De Reichel en a admis jusqu'à six.

C'est ce dernier chiffre que nous adopterons. Nous le regardons comme suffisant.

Le signe R ⁶ indiquera donc une pièce de la plus haute rareté, le chiffre 5, une pièce de grande rareté et ainsi de suite. Quand il n'y aura aucun chiffre, cela signifiera que la pièce est commune et que le nombre d'exemplaires qui en est connu, est consirable. Pour des monnaies qui sont censées d'être uniques, on aura soin de le dire.

Il résulte de la manière dont nous avons établi le plus ou moins de rareté des pièces, que le nombre des degrés revient réellement à huit, puisque les monnaies uniques sont spécialement mentionnées, et que celles qui sont communes, ne sont pas indiquées par des chiffres. Cet essai sera très-imparfait, mais il pourra être successivement corrigé, à mesure que l'on aura des notions plus exactes sur les différents cabinets, qui renferment des anciennes monnaies belges. Insensiblement on arrivera à une appréciation plus ou moins certaine de la rareté des monnaies du moyen-âge, comme on en a déjà une pour les médailles anciennes.

La grande majorité des pièces, que nous avons à décrire, étant d'argent, nous avons cru inutile de le répéter à chaque numéro; ainsi tous les articles dont le métal n'est pas cité, sont en argent.

Nous avons indiqué les pièces d'or par le mot OR, qui est aussi court que le signe AI, généralement adopté, et ne peut pas donner lieu à des méprises.

Pour celles de billon nous avons adopté B¹ et pour celles de cuivre Æ.



DUCHÉ DE BRABANT

HENRI III ET JEANI

JEAN II .A JEANNE JEAN E

WENCESLAS

ANTOINE À PHIL I









COMTE DE FLANDRE

ROBERT-LE-PRISON PHILIPPE- JEAN-SANS-PEUR GUILL CLITON BAUDOUIN VIII À LOUIS DE MALE -LE-HARDI À PHIL:LE-BON AVANT 1430











COMTE DE HAINAUT

JEAN I À GUILL. II









COMTÉ DE NAMUR JEAN I

GUI DE DAMPIERRE À GUILL.II







DUCHE DE LUXEMBOURG

JEAN DE BOHÊME

HENRI V ET WENCESLAS I ET H



JOSSE DE ELISABETH









PROVINCES REUNIES

PHIL: LE-BON À MARIE DE BOURG. MAXIMILIEN PHIL-LE-BEAU À PHIL II

PHIL: LE-BEAU

CHARLES V

























DENIERS INDÉTERMINÉS DES XIIº ET XIIIº SIÈCLES.

Nº 1. Aigle à deux têtes et à ailes déployées.

R. Croix perlée; aux quatre angles il y a des cercles dans lesquels autant de points sont posés en forme de croix. Le tout dans un cercle perlé.

Grand denier.

D. 15.

Gr. 0,77.

R4.

2. Griffon tourné à droite, devant lui deux globules. ». + A, au milieu grande croix, cantonnée de deux petites croix et de deux globules.

Grand denier.

D. 15.

Gr. 0,77.

R4.

3. DVX. Guerrier casqué, à mi-corps, tenant de la droite une épée et de la gauche un bouclier. Une fleur de lys sur le casque; à gauche deux globules.

ry. LEO. Lion courant devant un arbre.

Grand denier, probablement de Maestricht.

D. 15.

Gr. 0,78.

R4.

4. Porte crénelée, flanquée de deux tourelles.

ry. Croix évidée, cantonnée de deux fleurs et de deux globules.

Ce denier, ainsi que les suivants, ont tous 12 à 13 millimètres.

D. 12.

Gr. 0,61.

R2.

5. Tour à cinq étages; des deux côtés une fleur et un globule.

y. Croix rayée, cantonnée de deux globules ouverts et de deux fuseaux.

LELEWEL, pl. I, No 41.

VERACHTER, pl. I, No 2.

D. 13.

Gr. 0,61.

RI.

6. La même pièce un peu variée.

D. 13.

Gr. 0.61.

RI.

7. La même.

D. 13.

Gr. 0,61.

RI.

8. Tour à cinq étages, en haut et en bas rosette, des deux côtés fleur ou instrument à quatre pointes.

R. Croix ravée, cantonnée de deux roses et des lettres: T-L.

DEN DUYTS, pl. XIV, No 4.

Gr. 61. D. 12.

R3.

9. Château crenelé, à deux portes, flanqué de deux tourelles.

R. Croix à triples bandes, cantonnée des lettres : A-N et de deux fleurs.

D. 13.

Gr. 0.61.

R2.

10. Château à deux portes, surmonté d'une croix et flanquée de deux tourelles; groupe de quatre perles aux deux côtés de la croix et de trois à côté des tourelles.

v. Croix ouverte et ornée, cantonnée de quatre points ouverts et de quatre perles.

LELEWEL, pl. I, No 24.

D. 12.

Gr. 0,61.

11. La même pièce un peu variée.

Gr. 0,61.

12. Simple aigle à ailes déployées, étoile.

v. Croix à branches rayées, cantonnée de deux croix et de deux roses.

DEN DUYTS, pl. X1V, No 10.

D. 13.

Gr. 0,62.

R3.

13. Simple aigle à ailes déployées, la tête à gauche, à côté étoile.

v. Croix ouverte, rayée; entre les bras : T-E-N-I.

LELEWEL, pl. I, No 31.

VERACHTER, pl. I, No 5.

D. 12.

Gr. 0.61.

B 2

14. Double aigle à ailes déployées.

By. Croix échelonnée et ornée, entre les bras : G-O-T-I.

LELEWEL, pl. I, No 20.

D. 12.

Gr. 0,61.

15. Agnel sur une croix grecque à laquelle est attachée une bannière.

y, Croix ouverte et ornée, cantonnée de deux rosettes et de deux tridents.

LELEWEL, pl. I, Nº 25.

D. 13.

Gr. 0.61.

R3.

16. Lion debout.

y. Croix ouverte et ornée, entre les bras : B-A-S-T.

VERACHTER, pl. I, Nº 8.

D. 12.

Gr. 0,61.

17. Lion debout.

Ry. Croix évidée et ornée, entre les bras: B-A-T-I. Denier.

LELEWEL, pl. I., No 35.

VERACHTER, pl. I, No 7.

D. 12.

Gr. 0,61.

- 18. Cavalier courant à droite, tenant une épée dans la main droite; au-dessous du cheval : DV-X, globule à la hauteur de la tête.
- By. Croix ouverte et ornée, cantonnée de quatre points ouverts surmontés d'autant de perles.

Lelewel, pl. I, No 33. D. 13. Gr. 0.61.

R2.

19. La même pièce, mais sans DVX, et au revers une croix rayée.

D. 13.

Gr. 0,61.

R2.

HENRI Ier, LE GUERROYEUR, (1190-1235).

Henri I succède à Godefroi III, le Courageux, son père, mort le 10 août 1190.

Ce duc meurt le 5 novembre 1235.

L'empereur Philippe cède, en 1204, à Henri I toute la partie de Maestricht, qui appartenait encore à l'empire. Cette donation rendit cette ville propriété indivise entre les ducs de Brabant et les évêques de Liége. **20.** HE-NRICVS $_{\mathbf{x}}^{\text{DV}}$ Le duc à mi-corps, coiffé d'un heaume, et portant un glaive.

By. Eglise.

Revue de la numismatique belge, pl. XI, Nº 6.

D. 15.

Gr. 0,69.

R5.

21. H-ENC. Le duc à mi-corps, en profil, armé et heaumé, tenant de la droite un glaive, à gauche globule.

r. Petit temple, arbuste et fleur.

Revue belge, t. I, pl. XI, No 8.

D. 11.

Gr. 0,75.

R5.

22. H-ENC. Le duc à mi-corps, en profil, armé et heaumé, tenant de la droite un glaive.

By. Petit temple et arbuste.

Revue belge, t. I, pl. XI, No 7.

D. 11.

Gr. 0.75.

R4.

HENRI I er, (1190-1235) ET JEAN D'EPPES, ÉVÊQUE DE LIÉGE, (1229-1235).

23. I-OHS. Buste d'évêque à tête mitrée, devant lui une crosse.

w. H'DVX. Cavalier courant à droite, tenant un glaive levé.

> DE RENESSE, pl. IV, l'attribue à Jean III d'Enghien. Revue de Blois, année 1841, p. 40 à 44. Revue belge, t. I, pl. XI, No 9.

D. 11. Gr. 0,75. R4

HENRI II, LE MAGNANIME, (1235-1248).

Henri II succède à son père. Il meurt le 1er février 1248.

Ce duc obtint, en 1243, les château et seigneurie de Daelhem, au-delà de la Meuse. Cette terre est restée depuis aux ducs de Brabant.

HENRI III, LE DÉBONNAIRE, (1248-1261),

Succède à son père et meurt à Louvain, le 28 février 1261.

24. H.DV-CIS. Ecusson triangulaire dans lequel un lion tourné à droite.

By. B-A-S-T. Croix à branches ouvertes et ornées.

D. 12.

Gr. 0,55.

R4.

25. +-H.DV-CIS- Ecu au lion tourné à gauche.

v. B-A-S-T. Croix dont les branches sont évidées et ornées.

Lelewel, pl. I, No 36. D. 12. Gr. 0.58.

26. V-N. Ecu au lion.

v. Croix ouverte cantonnée de : B-A-S-T.

LELEWEL, pl. I, No 36.

D. 12. Gr. 0,53.

JEAN Ier, LE VICTORIEUX, (1261-1294).

Jean I^{er} succède à son père Henri III, en 1261, cependant ce ne fut qu'en 1267 que les États de Brabant approuvèrent la cession qui lui avait été faite du duché par son frère Henri, et ce ne fut que l'année suivante qu'il fit son entrée solennelle à Louvain.

Après la bataille de Woeringen, qu'il gagna le 5 juin 1288, il se mit en possession du Limbourg. Depuis il ajouta dans ses armoiries le lion de Limbourg à celui de Brabant.

Il existe des monnaies de Jean I^{er} frappées à Louvain, à Bruxelles, à Anvers, à Maestricht et à Daelhem.

Jean I^{er} conclut, en 1283, un arrangement avec Jean de Flandre, évêque de Liége, par rapport à la monnaie commune qu'ils feront fabriquer à Maestricht.

Ce duc accorde, en 1291, différents priviléges aux monnayeurs du Brabant et augmente leur nombre jusqu'à 90; dont 50 doivent travailler à Bruxelles et 40 à Louvain. Les ordonnances et réglements de Jean Ier, sur la monnaie et les monnayeurs, furent plus tard confirmés par le duc Anthoine.

Jean Ier mourut le 4 mai 1294.

27. Lion debout.

y. I-D-V-X. Croix pattée coupant la légende.

Denier.

LELEWEL, pl. I, No 37.

D. 12.

Gr. 0,56.

RT.

28. Le même.

D. 12.

Gr. 0.56.

29. $\sim \times \sim -\cdot I \cdot D - VX$. Ecu au lion.

By. Croix pattée, entre les bras : L-O-V-A.

Denier de Louvain.

D. 12.

Gr. 0,56.

R3.

30. +D-VX-BRA-BANCI-E. Ecu au lion.

y. $\times I \times D$ - $EI \times G$ -RAT- $IA \times$. Croix à doubles bandes, entre les bras : W-A-L-T.

Esterling.

LELEWEL, p. 36.

DEN DUYTS, pl. VI, No 15.

D. 19.

Gr. 1,12.

31. 8-D-VX: BRA-BANTI-E. Ecu au lion.

Esterling de Louvain.

DEN DUYTS, pl. VII, Nº 17.

D. 19.

Gr. 0.99.

R4.

32. +D-VX-BRAB-ANTI-E. Ecu au lion.

Esterling de Bruxelles.

D. 19.

Gr. 1,14.

R3.

33. → MONETA ≈ BRVXELLENCIS × ≈. Ange debout à ailes déployées, tenant dans la droite la lance et dans la gauche les clous de la passion.

P. - IOHANNES × DVX × BRABANTIE. Croix à triples bandes, feuillue et dont les branches se terminent par une fleur de trèfle.

DEN DUYTS, pl. VII, Nº 20.

D. 24.

Gr. 2,68.

 \mathbb{R}^3 .

34. La même pièce, mais l'ange tient les clous de la passion dans la main droite et la lance dans la gauche.

LELEWEL, p. 37, No 2.

D. 24.

Gr. 2,68.

R3.

- 35. +I ¤DVX ¤BRABANTIE. Tête de face, couronnée d'un chapel de roses.
- Ry. BRV | XEL | LEN | SIS. Croix simple coupant la légende et cantonnée de douze globules.

Esterling.

D. 20.

Gr. 1,29.

R6.

- 36. +IOHANES DEI GRATIA. Tête nue, à gauche.
- Ry. DVX-BRA-BAN-TIE. Croix cantonnée de quatre rosettes et coupant la légende.

Denier.

D. 14.

Gr. 0,62.

R5.

- 37. + · I · DVX · LIMBURGIE · . Tête de face portant une couronne ornée de trois roses.
- Ry. DVX-BRA-BAN-TIE. Croix coupant la légende et cantonnée de douze globules.

Esterling.

D. 20.

Gr. 1,30.

Rr.

JEAN II, LE PACIFIQUE (1294-1312).

Jean II succède à son père, le 4 mai 1294, et règne jusqu'au 27 octobre 1312.

Nous avons des monnaies de ce duc frappées à Louvain, à Bruxelles, à Anvers et à Maestricht.

Jean II, par acte de 1298, porte le nombre des monnayeurs à 290 et augmente les priviléges de leur corps.

38. DVX-LIMB-VRGIE. Ecu à deux lions.

Ry. DVX-BRA-BAN-TIE. Croix coupant la légende et cantonnée de quatre roses.

LELEWEL, pl. I, No 40.

D. 19.

Gr. 1,20.

R2.

39. La même pièce, mais la croix est cantonnée de quatre tréfeuilles.

D. 19.

Gr. 1,29.

Вı

40. DVX-BRAB-ANTIE. Ecu à deux lions.

Ŋ. ⊢MO-NET-ALO-VAN. Croix cantonnée de trois fleurs de lys et d'une rosette et coupant la légende.

Esterling de Louvain.

D. 18.

Gr. 1,05.

R3.

41. DVX-BRAB-ANTIE. Ecu à deux lions.

By. MON-ETA-ANT-WP'. Croix cantonnée de quatre tréfeuilles et coupant la légende.

Esterling d'Anvers.

DEN DUYTS, pl. VII, No 22.

D. 18.

Gr. 0,95.

R2.

42. +IOHANNES: DVX: BRABANTIE. Lég. intér. +SIGNVM: CRVCIS. Lég. intér.; au milieu croix.

By. MON-ETA.BR-VXELL. Ecu aux quatre lions.

Gros de Bruxelles.

D. 22.

Gr. 1,48.

R4.

43. Ecu à quatre lions placé dans une bordure composée de douze fleurs de lys.

Ŋ. →BRABANTIE DVX, légende intérieure, →NO-MEN : DOMINI : NOSTRI : SIT : BENEDICTVM, lég. extérieure. Petite croix.

Gros.

D. 26.

Gr. 3,99.

R4.

44. +MONETA: BRVXEL'. Château à deux tourelles, dans une bordure ornée de douze cercles garnis chacun de trois globules.

BY. --BRABANTIE DVX, légende intérieure, --NO-MEN à DOMINI à NOSTRI à SIT à BENEDICTYM, légende extérieure; au milieu croix pattée.

Gros Tournois.

D. 27.

Gr. 3,88.

R3.

45. Le même.

Gr. 3,88.

46. Le même, mais à l'avers il y a douze fleurs de lys dans la bordure.

Gr. 3,88.

- y. MON-ETA-BRV-XEL'. Croix coupant la légende et cantonnée de douze globules.

Esterling de Bruxelles.

GHESQUIÈRE, pl. IV, N° 6.

LELEWEL, p. 37, N° 1.

DEN DUYTS, pl. VII, N° 14.

D. 20.

Gr. 1.36.

D. 20. Gr. 1,36.

48. La même pièce, mais avec : BRABANTA dans la légende de l'avers.

D. 20. Gr. 1,36.

49. La même, mais avec: BRABANTI.

D. 20. Gr. 1,36. R4.

- **50**. +MONETA×TRAIECTEN. Château flanqué de deux tourelles, sous la tourelle .•.
- ny. SIG-NVM-CRV-CIS. Croix coupant la légende et cantonnée de douze globules, dont neuf sont évidés.

GHESQUIÈRE, pl. V, Nº 9. Revue belge, II, pl. VII, Nº 9.

D. 20.

Gr. 1,1.

 \mathbb{R}^3 .

R4.

JEAN III, LE TRIOMPHANT (1312-1355).

Jean III, succède à son père et meurt le 5 décembre 1355.

En 1313, il promet de ne faire battre monnaie que dans les villes franches du Brabant, et cela après avoir pris l'avis des dites villes.

C'est à ce prince qu'on attribue les premières monnaies d'or. Outre les deux pièces que nous décrivons plus bas, on connaît encore de lui un florin d'or, au type de ceux de Florence, et un écu ou chaise.

Jean III fit frapper monnaie à Louvain, à Bruxelles, à Anvers, à Maestricht et à Halen dans le Limbourg.

- 51. AGN' DEI QVI TOLL' PCCA MVDI MISERERE NOB'. Agneau nimbé sur une croix grecque à laquelle est attachée une bannière; aux pieds de la croix : IOH'-DVX; le tout dans un cercle orné de douze arcs.
- 39. XP'C & VINCIT & XP'C & REGNAT & XP'C & IMPERAT. Croix à triples bandes, à branches recourbées se terminant en tréfeuilles, cantonnée de quatre fleurs de lys; en cœur une rosette. Le tout dans un entourage composé de quatre angles et de quatre

demi cercles; à l'extérieur de chaque angle rentrant se trouvent deux fleurs de lys.

Double ou grand mouton.

GHESQUIÈRE, pl. III, No 1.

Cabinet de Vienne, p. 94, No 13, et Supplément p. 43, No 8.

Notre pl. II, No 3.

D. 36.

Gr. 6.52.

OR. R5.

52. Même type et mêmes légendes.

Mouton ou agnel.

DUBY, pl. LII, No 2.

Cabinet de Vienne, p. 94, No 9, et Suppl. p. 43. No 8.

D. 30.

Gr. 4,65. OR. R³.

53. →MONETA ZANDWP'. Château à deux tourelles, dans une bordure de douze fleurs de trèfle.

w. +IOH' × BRABAN' × DVX, légende intérieure, +BNDICTV :SIT :NOME :DNI :NRI :DEI :IHV :XPI , légende extérieure; croix pattée.

Gros d'Anvers.

D. 28.

Gr. 3,87.

R3.

- 54. ×MONETA ANDWERP'. Château à deux tourelles, dans un entourage composé de quatre arcs de cercles à doubles bandes.
- ry. IOH'-BRA-BAN'-DVX. Croix coupant la légende, cantonnée de douze ronds évidés.

Esterling d'Anvers.

D. 20.

Gr. 1,26.

R4.

55. →DVX & BRABANTIE. Château à deux tourelles.

¬». →MONETA & HALENS'. Croix pattée.

Pièce de billon frappée à Halen.

D. 20.

Gr. 1,10.

R4.

56. —MONETA: IOHANNIS: DVCIS. Ecu à quatre lions remplissant tout le champ.

By. --IOHANNES & DVX, légende intérieure, ---NOMEN: DOMINI: SIT: BENEDICTVM, légende extérieure; au milieu croix.

Gros.

DEN DUYTS, pl. VIII, No 26.

D. 24.

Gr. 2,61.

R4.

57. La même pièce.

Gr. 2,61.

58. —IOHES & DVX & BRABA' & ET & LEB. Ecu à quatre lions, orné au-dessus et sur les côtés de six tréfeuilles.

 $_{\text{BV}}$. +MO-NET-A \approx NO-VA \approx . Croix à triples bandes, terminée par un trèfle et deux fleurons, et cantonnée des lettres : L-O-V- $\overline{\text{A}}$.

Gros de Louvain.

D. 23.

Gr. 2,09.

R2.

59. DVX-BRAB-ANTIE. Ecu à quatre lions.

y. —MONETA : LOVANIES'. Croix à triples bandes, fleuronnée et terminée en tréfeuilles.

Esterling de Louvain.

DEN DUYTS, pl. VIII, No 27.

D. 19.

Gr. 1,35.

60. Même type.

RY. ---MONETA & BRVXELLEN'.

Esterling de Bruxelles.

DEN DUYTS, pl. VIII, Nº 28.

D. 19.

Gr. 1,40.

Rr.

61. y. → MONETA © TRAIECTNS, même type que le N° précédent.

Esterling frappé à Maestricht.

Revue belge, II, pl. VII, No 15.

D. 19.

Gr. 1,26.

R2.

62. Même type.

RY. MONETA & HALENSIS.

Esterling de Halen.

D. 19.

Gr. 1.26.

Ra.

63. La même pièce avec : MONETA : HALENS'.

D. 19.

Gr. 1,26.

R4.

64. La même avec : MONETA & HALEN'.

D. 19.

Gr. 1,26.

R4.

- 65. ←MONETA : NOVA : BRABANTIE. Ecu à quatre lions, dans un entourage de six demi-cercles.
- Ŋ. ←I·LOT': BRAB': LEMB': DVX:AC : MARCHIO, lég. extér. SAC-RII-MPE-RII, lég. intér. Croix coupant cette dernière.

Gros.

D. 24.

Gr. 1,58.

R4.

- 66. + MONETA : NOVA : ANTWERPIEN'. Ecu à quatre lions, ayant la forme d'un épicycloïde à quatre lobes; dans chacun des angles rentrants un petit rond.
- w. \(\to\)IOH': DEI: GRA': DVX, légende extérieure, \(\to\)LOT': BRAB': LEMB': AC: MARCIO: IMPERII, légende intérieure; petite croix pattée.

Gros.

D. 28.

Gr. 2,63.

R3.

67. Même pièce, mais avec : —MONETA : NOVA : BRABANCIE, à l'avers.

Gros.

Gr. 2,37.

- 68. —MONETA×NRA× ANTWERP'. Tête de face, couronnée, dans un entourage de huit arcs de cercles garnis aux angles intérieurs d'autant de tréfeuilles.
- BY. SIG NVM CRV CIS, légende intérieure, -BNDICTV § SIT § NOMEN § DNI § NRI, légende exté-

rieure. Croix pattée, cantonnée de douze globules et coupant la légende intérieure.

Gros frappé à Anvers.

WILLEMS, Belgisch Museum, 1840, p. 300.

Voir pour cette monnaie de convention ce que nous avons dit page 99.

D. 25.

Gr. 1,87.

R3.

69. La même.

Gr. 1,87.

70. Type tout à fait pareil au N° précédent, mais portant à l'avers la légende : —MONETA*BRVXEL-LENSIS.

Gros de Bruxelles.

D. 25.

Gr. 1.76.

P. 2.

- 71. +S' & PETRVS & LO - VANIENCIS. Buste de S. Pierre nimbé, tenant dans la droite un livre et dans la gauche une clef; il est placé dans un entourage composé de cinq arcs de cercle, et a devant lui un écu aux quatre lions.
- By. ⊢I·DVX·LOT' & BRAB' & LEB' & ET & MARCIO. Croix à triples bandes, évidée en cœur, feuillue et fleuronnée, cantonnée de quatre rosettes tréfeuillées.

Gros de Louvain, au S. Pierre. GHESQUIÈRE, pl. IV, Nº 5.

D. 28.

Gr. 3.87.

R5.

- 72. MONETA'*BRABAN'. Lion debout, au-dessus un petit aigle; le tout dans un entourage composé de onze tréfeuilles et d'un petit lion.
- R. ×I-0' · DV-X · LO-T' · BR-AB' × , légende intérieure, —BNDICTV : SIT : NOME : DNI : NRI : IHV : XP'I., légende extérieure. Croix pattée coupant la première.

Gros au lion.

DEN DUYTS, pl. VIII, Nº 29.

D. 29.

Gr. 3,52.

 \mathbb{R}^2 .

- 73. (Petit aigle.) MONETA BRVXELLN, même type que le N° précédent, mais l'entourage est composé de douze tréfeuilles.
- Ry. Lég. intérieure : DVX-BRA-BAN-TIE; le reste semblable au précédent.

Gros au lion frappé à Bruxelles.

D. 29.

Gr. 4.09.

R6.

JEANNE ET WENCESLAS (1355-1383).

Jeanne qui succèda à son père, était mariée, dès 1347, à Wenceslas, duc de Luxembourg. Elle fit son entrée solennelle à Louvain avec son époux, le 3 janvier 1356.

Le duc Wenceslas mourut à Luxembourg, sans laisser d'enfants, le 7 décembre 1383.

Le mouton d'or que nous décrivons ici en premier lieu ne porte que le nom du duc seul. Cette pièce a cependant été frappée à Vilvorde.

Les autres monnaies connues portent les noms de Jeanne et de Wenceslas; elles sont sorties des ateliers monétaires de Louvain et de Maestricht.

- 74. —AGN' DEI QVI TOLL' PCCA' MVDI MISERERE NOB'. Agneau nimbé, sur une croix grecque à laquelle est attachée une bannière. Au bas et des deux côtés de la croix : WEN-DVX. Le tout dans un cercle orné de douze tréfeuilles.
- 39. XPC & VINCIT & XPC & REGNAT & XPC & IM-PERAT. Croix à triples bandes, à branches recourbées et se terminant en tréfeuilles, cantonnée de quatre fleurs de lys; au cœur une rosette. Le tout dans un entourage composé de quatre angles et de quatre demi-cercles; à l'extérieur des deux côtés de chaque angle se trouvent deux fleurs de lys.

Mouton ou agnel.

Notre pl. I, N° II.

D. 31. Gr. 4,56. OR. R⁵.

75.

→ WENCELAVS

Z

Z

IOHANA

-

DEI

GRA

BRAB'

DVCES. Buste de S. Pierre nimbé, dans la droite un livre, dans la gauche une clef, il a devant lui;

un écusson à quatre lions, dont un, le 3^{me}, est burrelé. Le tout dans un entourage composé de huit arcs de cercle ornés de tréfeuilles à l'intérieur et à l'extérieur.

39. + XP'C ° VINCIT ° XP'C ° REGNAT ° XP'C ° IM-PERAT. Croix à branches recourbées et fleurdelisées, portant en cœur une rosette et sur chaque branche un rond composé de quatre lobes.

Supplément au Cabinet de Vienne. p. 44, N° 7.

Damoreau, tab. III, N° 4.

DEN DUYTS, pl. VII, N° 30.

D. 33. Gr. 4.06. OR. R².

76. Le même.

OR.

77. Le même.

OR.

78. —MONETA BRABA' . Lion debout ; le tout dans une bordure composé de onze fleurs de trèfle et d'un petit lion.

BY I-ODY-C' × LO-T·BR-AB ×, légende intérieure, WENCESL § DEI § GRA § LVCENB' § BRAB § DVX, lég. extérieure. Croix pattée coupant la légende intérieure.

> Gros au lion. Lelewel, pl. I, Nº 39.

D. 33.

Gr. 2,60.

R5.

- 79. MO-NETA : NOVA × × LOVANIEN'. Bâtiment à deux tourelles et trois fenêtres, placé sur un écu à quatre lions, dont l'un est burrelé.
- BY. ----WENCEL' ≈ Z ≈ IOH ≈ DEI ≈ GRA ≈ BRAB ≈ DVC. Croix à triples bandes, à branches feuillues et recourbées.

Tourelle de Louvain. DEN DUYTS, pl. VIII, Nº 31.

D. 22.

Gr. 1,11.

R3.

- 80. +WENCESLAVS·Z·IOHANA-DEI·GRA·BRAB· DVCES. Guerrier debout, de face, tenant de la droite une épée haute et de la gauche un écu aux quatre lions.
- BY. +MONETA * NOVA * MOSSI * TRAIECTENSIS. Croix évidée, dont les extrêmités sont terminées en fleurs de lys et les branches feuillues sont recourbées.

Double gros, dit Bryman, frappé à Maestricht. GHESQUIÈRE, pl. V, No 1. Cat. de De Bremmaeker, No 1.

Revue belge, II, pl. VII, No 16. D. 20.

Gr. 2,85.

R5.





Ch.Onghena Sc.

JEANNE APRÈS LA MORT DE WENCESLAS (1383-1406).

La duchesse Jeanne, après la mort de son époux, continua à gouverner seule. Elle vécut jusqu'au 1^{er} décembre 1406.

D'après un arrangement fait entre elle et Philippele-Hardi, comte de Flandre, ils firent frapper une monnaie commune. Celle pour le Brabant fut fabriquée à Louvain, depuis le 3 septembre 1384 jusqu'au 13 avril 1387. En 1389 l'atelier de Louvain fut fermé.

Plus tard, du 25 juin 1392 au 25 juillet 1393, Jeanne fit frapper des monnaies à son propre coin, à Vilvorde; et à Louvain, du 12 août 1393 jusques aux pâques de l'année suivante.

En 1396, elle en fit fabriquer également à Vilvorde, à Maestricht et au château d'Oye.

Enfin elle en frappa encore vers 1397, mais on ignore dans quelle localité; probablement à Louvain.

JEANNE ET PHILIPPE-LE-HARDI, COMTE DE FLANDRE (1384-1389).

- **§1.** IOH' © DVC © BRAB © PHS' © DVX © BORG © Z © COM © FLAND'. Ecussons de Brabant et de Bourgogne-Flandre juxta-posés; au-dessus chapel de roses entre deux roses; au-dessus une rose.
- ny.

 → MONETA © NOVA © BRABANTIE © ET © FLAN-DRIE. Ecusson au lion, sur une croix, dont chaque branche se termine par une fleur entre deux têtes de dragon.

Gros.

Revue belge, II, pl, II, No 3.

D. 27.

Gr. 2,26.

R3.

82. Demi-gros au même type.

Revue belge, No 4.

D. 23.

Gr. 1,05.

R3.

83. —MONETA: BRABANT.

au milieu: IO'H

PHS

By. -MONETA:FLANDRIE. Croix.

Revue belge, II, pl. II, No 5.

D. 23.

Gr. 1,15.

Æ. R4.

JEANNE SEULE (1383-1406).

- 84. IOHANNA © DEI- © GRACIA © -BRABATIE DVX. La duchesse à cheval, courant à gauche; dans la droite un glaive nu, la gauche tient les rênes du cheval. La cotte d'armes de la duchesse et le caparaçon du cheval sont parsemés de fleurs de lys.
- 8). XP'C VINCIT XP'C REGNAT XP'C IM-PERAT. Croix à triples bandes, évidée en cœur, fleuronnée et très ornée, dans un entourage de quatre arcs de cercles garnis de tréfeuilles à l'extérieur.

Cavalier.

Voyez notre pl. II, No III. Revue belge II, pl. III, No 7.

D. 30. Gr. 3,79. OR. R⁵.

- 85. MONETA FILFD'. Lion debout dans une bordure composée de onze tréfeuilles et d'un petit lion.
- BY. I'-ODV-C'×LO-T.BR-AB×, légende intérieure.

 --BNDICTV § SIT § NOME § DNI § NRI§ IHV§ XPI, légende extérieure. Croix pattée coupant la légende.

Gros au lion frappé à Vilvorde. Ghesquière, pl. V, N° 2. Den Duyts, pl. VIII, N° 32. Revue belge, II, pl. IV, N° 17.

D. 29.

Gr. 3,14.

R3.

- **86.** —IOH: DEI: GRA: DVC: LVCEMB: BRAB: Z: LIMB. Deux écus juxtaposés, l'un aux quatre lions, l'autre à un simple lion; au-dessus chapel de roses entre deux roses; au bas une rose.
- By. MONETA SNOVA SLOVANIENS SIN SBRABAN. Ecu au lion sur une croix, dont les quatre branches sont terminées chacune par un fleuron qui se trouve entre deux têtes de dragon.

Double gros Roosebeker frappé à Louvain.

DEN DUYTS, pl. XV, N° 17.

Revue belge, II, pl. III, N° 12.

D. 33. Gr. 4,00. R4.

- 87.

 → MONETA

 NOVA

 FILFORDENS'. Ecu à quatre lions, dans un entourage composé de six arcs de cercle garnis à l'extérieur de six globules.
- ry. IOH'ANA & DEI & GRA' & BRABA'TIE. Croix pattée cantonnée de : D V X C'.

Gros de Vilvorde. Ghesquière, pl. V, N° 3. Revue belge, II, pl. III, N° 8.

D. 26.

Gr. 1,70.

R4.

ANTHOINE DE BOURGOGNE (1405-1415).

Anthoine, second fils de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne et de Marguerite, comtesse de Flandre, est reconnu duc de Brabant, de Limbourg, et marquis d'Anvers, après le décès de sa mère, arrivé le 16 mars 1405; mais il ne prit le titre de duc qu'après la mort de Jeanne. Anthoine meurt à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415.

Dès le 19 mai 1404, Anthoine, du consentement de Jeanne, avait été institué gouverneur du duché de Brabant. En cette qualité il fit battre monnaie à Anvers, par une ordonnance du 10 août 1405.

Plus tard, quand Anthoine portait le titre de duc, on frappa monnaie, à Vilvorde, du 18 avril 1409 au 24 décembre suivant, et à Louvain depuis le 5 janvier 1409 au 21 mars 1410.

L'émission de la monnaie d'Anthoine avait donné lieu à des inconvénients, parce qu'en Flandre et ailleur on ne la recevait pas à sa valeur. Il ordonna donc par lettres données à Bois-le-duc, le 23 juillet 1412, qu'on cesserait d'en battre jusqu'au 20 décembre 1417; mais il mourut avant cette époque.

Anthoine accorda, au mois d'août 1411, de nouveaux priviléges aux monnayeurs du Brabant.

- 88. ANTHONIVS © DEL © GRA © DX © BRABANTIE. Lion assis, coëffé d'un heaume, la queue levée, dans l'exergue: BRABAT.
- ny. MONETA-DVX & BRA-BANTIE-ET & LIMB. Ecu à quatre quarts sur une croix pattée coupant la légende.

GHESQUIÈRE, pl. V, Nº 6.

VERACHTER, pl. IX, Nº 1.

Lion heaumé (botdrager) frappé à Vilvorde.

D. 32.

Gr. 3,92.

R4.

89. ANTHONIVS:D:G:DVX:BRABANTIE. Le reste semblable au précédent.

VERACHTER, pl. IX, Nº 2.

Demi botdrager frappé à Vilvorde.

D. 25.

Gr. 2,35.

Rő.

- - BY. --MONETA BRABANT'. Croix pattée.

VERACHTER, pl. IX, No 3.

D. 20.

Gr. 0,88.

Æ. R3.

- 91. ANTHONIVS : DEI : GRA : DX : BRABANTIE. Lion assis, tourné à gauche, la tête couverte d'un heaume; dans l'exergue: LOVAN.
- BY. MONETA-DVC & BRA-BANTIE-ET & LIMB'. Ecusson traversé par une croix qui coupe la légende.

Lion heaumé (botdrager) frappé à Louvain.

VERACHTER, pl. X, No 1.

D. 32.

Gr. 3,86.

R3.

92. ANTHONIVS: DEI:GRA:DVX:BRABANCIE. Le reste semblable au précédent.

Demi lion heaumé (halve botdrager) frappé à Louvain. Verachter, pl. X, No 2.

D. 25.

Gr. 2,30.

R2.

93. ANTHONIVS:DI:G.DX:BRABAN.

 $_{R\!\!\!/}$. MONET-A:DVC-BRAB ϵ -ETLIMB. ; type des deux précédents.

Quart de botdrager frappé à Louvain. Verachter, pl. X, Nº 3.

D. 20.

Gr. 0,83.

R5.

JEAN IV (1415-1427.)

Succède à son père le 25 octobre 1415, il meurt, à Bruxelles, le 17 avril 1427.

Sous ce duc on frappa monnaie à Vilvorde du 28 juin au 24 novembre 1417; à Maestricht, dans la partie de la ville qui s'appelle le *Vroenhof*, du 18 décembre 1418 au 1^{cr} septembre 1419; à Bruxelles depuis le 31 mars 1420 au 31 octobre 1421.

- 94. IOHANES : DI : GRA : DVX : BRABANTI : ET : LIMB. Deux écus , l'un à quatre quarts (Bourgogne et Brabant) , l'autre au lion de Brabant; au-dessus heaume surmonté d'une fleur de lys.
- BY. → MONETA © NOVA © DVC © BRABANTIE © ET © LIMBVR. Grande croix pattée, cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lys.

Double gros frappé à Vilvorde. Verachter, pl. XI, Nº 1.

D. 35. Gr

Gr. 4,43. R4.

- 95. IOH: DX: BRAB': Z: LIMB: COM: HAN: HOL: Z: ZE. Lion assis dans une haie, tenant un écu écartelé de Bavière et de Hainaut.
- 39. MONET: -NOV: FAC -: INDEN: -VROHOF. Epicycloïde à quatre lobes, orné de tréfeuilles aux angles extérieurs et intérieurs, et traversé par une croix qui coupe la légende.

Lion à la haie frappé à Maestricht. Verachter, pl. XI, N° 3. Revue belge, II, pl. VIII, N° 20.

D. 30.

Gr. 2,35.

R5.

96. —IOH': DX': BRAB': Z: LIMB:COM:HAN:HOL'. Z ZE'. Deux écus inclinés, l'un de Bourgogne, l'autre de Brabant, dans un entourage de six demi-cercles ornés defleurs de lys; au bas, entre les deux écus, une grande fleur de lys.

ny. + MONETA: FCA: BRVXELLE, lég. intérieure, + SIT&NOMEN&DOMINI&BENEDICTVM, lég. extérieure. Croix cantonnée de deux fleurs de lys et de deux lyons.

Double gros de Bruxelles.

ALKEMADE, pl. XXXIX¹, N° 2.

DEN DUYTS, pl. IX. N° 35.

VERACHTER, pl. XII, N° 1.

D. 30.

Gr. 2.85.

. R3.

97. IOH'.DX: BRAB:Z:LIMB:COM:HAN:HOL:Z:Z, même type que le Nº précédent.

Gros de Bruxelles.

ALKEMADE, pl. XXXIXI, No 3.

VERACHTER, pl. XII, No 2.

D. 26.

Gr. 1,99.

R2.

98, +IOH:DX:BRAB:Z:LIMB.COM.HAN:HO. Même type que les deux numéros précédents.

BY. —MONETA:FCA:BRVX, lég. intérieure, SIT: NOMEN: DOMINI: BENEDICTV, légende extérieure. Type des deux pièces précédentes, mais la croix n'est cantonnée que d'une fleur de lys et d'un lion.

Demi gros de Bruxelles. VERACHTER, pl. XII, Nº 3.

D. 21.

Gr. 0,90.

R4.

PHILIPPE Icr. COMTE DE S. POL ET DE LIGNI (1427-1430).

Philippe de S. Pol, ou de S. Paul, et de Ligni, succède à son frère, le 17 avril 1427, et meurt, à Louvain, le 4 août 1430.

Ce n'est que le 26 août 1429, deux ans après l'avénement de ce prince au trône, qu'on commença à battre monnaie, mais on continua à la fabriquer jusqu'au 4 octobre 1430, deux mois après sa mort.

La monnaie de Philippe de S. Pol ne fut frappée qu'à Louvain.

- 99. -PHS & DVX & BRABANTIE & Z & LIMB. Lion debout portant un écu à quatre quarts, (Flandre et Brabant).
- BY. Lég. + MONE TA & NOV A & LOVA NIENS. Grande croix pattée coupant la légende et cantonnée de: BRAB'.

Double gros.

VERACHTER, pl. VIII, No 2.

D. 31. Gr. 3,20.

R6.

100. Mêmes type et légende.

Gros.

Verachter, pl. VIII, No 3.

D. 26.

Gr. 2,10.

R5.

PHILIPPE-LE-BON (1430-1467).

Philippe-le-Bon succède à son cousin germain, Philippe de S. Pol, dans le duché de Brabant. Il y fut inauguré le 5 octobre 1430.

Immédiatement après il fit battre monnaie à Louvain; vers 1430, il en frappa aussi à Malines, mais en 1466, il retablit l'hôtel des monnaies à Louvain.

Il frappa également monnaie à Zevenbergen, dans le Brabant septentrional.

Il meurt, à Bruges, le 15 juin 1467.

- y. → z SIT z NOMEN z DOMINI z BENEDICTVM z AMEN z ≦ z. Ecu sur une croix fcuillue et fleuronnée.

Lion d'or frappé à Malines. GHESQUIÈRE, pl. III, Nº 8.

D. 31.

Gr. 4,22.

OR. R2.

- **102.** \rightarrow PHS' \times DEI \times GRA \times DVX \times BVRG \times DNS \times MECHL'. Lion à gauche, assis dans un entourage de sept arcs de cercle.
- \mathfrak{g} . + SIT + NOMEN + DOMINI + BENEDICTVM \mathfrak{g} . Ecusson à sept quarts.

Tiers de lion d'or frappé à Malines.

D. 21. Gr. 1,43. OR. R⁵.

- 103. →PHS * DEI * GRA * DVX * BVRG * BRA-B' * Z * LIMBVRG. Le duc à cheval courant à droite, il est armé de toutes pièces et a un glaive nu dans la droite; dans l'exergue: × BRAB'×.
- By. → SIT ¤ NOMEN ¤ DOMINI ¤ BENEDICTVM ¤ AMEN ¤ . Ecu sur une croix très-ornée, à branches recourbées et dont les extrémités se terminent en pommes de pin.

Cavalier.

Supplément au Cabinet de Vienne, p. 44, No 3.

D. 29.

Gr. 3,51.

OR. R4.

- 104.

 PHS DVX BVRG' × × BRAB × LIMB Z Z .

 S. Pierre nimbé à mi-corps; dans la droite livre, dans la gauche clef; le tout dans un entourage composé de onze arcs de cercle.

Ecu au S. Pierre frappé à Louvain.

D. 29.

Gr. 3,38.

OR. R3.

- **105**. → PH'S & DEI & GRA & DVX & BVRG & BRAB & Z & LIMB'. Armoiries remplissant tout le champ.
- y. MONET-A & NOVA-DVC & BR-ABANT. Croix pattée, traversant la légende; elle est cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lys et porte un lion en cœur.

Plaque ou Vierlander.

D. 30.

Gr. 3,40.

R3

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE (1467-1477).

Charles-le-Téméraire succèda à son père, tant dans le duché de Brabant, que dans ses autres états.

Depuis son avénement au pouvoir jusqu'en 1473, on frappa monnaie à Louvain. A dater de cette époque jusqu'à la mort de Charles-le-Téméraire le seul atelier d'Anvers travailla.

C'est sous ce prince que le millésime apparaît pour la première fois sur les monnaies du Brabant. Les pièces les plus anciennes avec date sont de 1474. C'est également sous son règne qu'on introduit les différents monétaires et notamment la main pour désigner la monnaie d'Anvers.

Charles-le-Téméraire meurt le 5 janvier 1477.

- **106.** SANCTVS-ANDREAS. S. André debout, la tête nimbée et penchée à droite ; il porte la croix.
- y. KAROL-DX : BG-BRAB'-Z : LI' ∰. Ecu à sept quarts sur une croix pattée qui traverse la légende.

Florin au S. André frappé à Anvers.

D. 24.

Gr. 3,35.

OR. R³.

107. Même pièce, mais le saint a la tête inclinée à gauche.

Florin au S. André.

D. 24.

Gr. 3.35.

OR. R3.

- **108.** + KAROLVS \circ DEI \circ GRA \circ BG \circ BRAB \circ Z \circ LIMB. Ecusson à sept quarts.
- y.

 → SIT SNOMEN S DOMINI SBENEDICTYM. Croix à branches fleuronnées ayant des pommes de pin aux extrémités; au cœur lion.

Double sol.

D. 28.

Gr. 3,15.

 \mathbb{R}^3 .

- **109.** + KAROLVS \circ DEI \circ GRA \circ DVX \circ BG \circ BRAB \circ Z \circ LIM. Armoiries remplissant tout le champ.
- w. -- MONE-T: ANOVA: -BC: -BRA-BANT. Croix pattée, traversant la légende et portant en cœur un lion; elle est cantonnée de deux fleurs de lys et de deux lions.

Sol.

D. 28.

Gr. 2,75.

R4.

- Ry. SALVV' F-AC' PPLM-TVV' DNE'-A • 1474. Ecu à sept quarts sur une croix dont les branches ornées sont recourbées et les extrémités terminées en pommes de pin.

Double briquet de 1474 frappé à Anvers.

D. 28.

Gr. 2,90.

R4.

111. + KAROL ≈ DEI ≈ GRA ≈ DX ≈ BG ≈ BRA ≈ Z ≈ LI' .

ny. SALVV & FAC & PPLM & TVV & DNE · A · & 1475. Pour le reste semblable à la pièce précédente.

Double briquet de 1475.

D. 28.

Gr. 2,90.

R2.

112. La même pièce de 1476.

D. 28.

Gr. 2,90.

R2.

- **113.** \rightarrow KAROL \circ DEI \circ GRA \circ DX \circ BG \circ BRA \circ Z \circ LI' g. Lion assis, la queue levée, la patte droite tient un écu à sept quarts.
- ¬→ BENEDIC ≈ HEREDITATI ≈ TVE ≈ Aº ≈ 1475. Croix à triples bandes évidée en cœur, à branches recourbées et terminées par un fleuron.

Simple briquet de 1475.

D. 28.

Gr. 2,90.

R2.

MARIE DE BOURGOGNE (1477-1482).

Sous le règne de cette princesse la monnaie pour le Brabant fut fabriquée à Anvers, et pour le Limbourg probablement à Daelhem.

Marie de Bourgogne mourut, à Bruges, le 27 mars 1482.

- 114.
 → MARIA ≈ DEI ≈ G ≈ DVCISS ≈ BG′ ≈ BR′ ≈ Z ≈ LI ﷺ. Deux lions assis et affrontés ; entre eux un briquet et des étincelles.
- $_{R\!\!P}.$ SALW \approx FAC \approx PPLM \circ TVV \approx DNE \circ A° \approx 1478. Ecu à sept quarts sur une croix très-ornée.

Double briquet frappé à Daelhem.

D. 28.

Gr. 0,80.

R2.

- 115. →MARIA © DEI © G' © DVCISS' © BG' © BRAB © Z © LI' 景. Lion assis ayant la queue recourbée, la patte droite tient l'écu à sept quartiers.

DEN DUYTS, pl. IX, Nº 40. Briquet frappé à Daelhem.

D. 29.

Gr. 2,98.

R3.

116. Même pièce, mais avec 1480, et : BG \circ BR \circ Z \circ LI.

D. 29.

Gr. 2,98.

R2.

117. La même pièce, mais frappée à Anvers en 1481.

D 29

Gr. 2,98.

R2.

MAXINILIEN ET PHILIPPE-LE-BEAU (1482-1496).

Quelque temps après le décès de Marie de Bourgogne, Maximilien fit battre monnaie, tant en son nom, qu'en celui de son fils, Philippe-le-Beau, notamment à Malines, du 12 avril 1485 au 24 décembre 1489.

Cette même année encore et la suivante on en frappa à Anvers.

- 118.

 MON' · ARCHIDVCV' · AV' · BVR' · BRA' · Ll' · Z. Deux lions assis et affrontés; entre eux briquet et étincelles.
- Ry. —DVP' *PATARD' * FAB'CAT' * I' * BRA' * 1482. Ecu à cinq quarts sur une croix à branches trèsornées.

Double briquet.

D. 28.

Gr. 2,85.

R5.

- 119. —MON · AR · DV · AVSTRIE · BRABANCIE. Deux lions assis de face; entre eux briquet et étincelles.
- By. SALVV °FAC ° PPLM ° TVV ° DNE ° A° 1483. Ecu à cinq quarts sur une croix à branches recourbées et ornées.

Double briquet.

D. 28.

Gr. 3,00.

R5.

- **120.** —MON AR DV AVSTRIE BRABANCIE. Grand M gothique dans un entourage de quatre angles et de quatre demi-cercles.
- By. BENEDIC · AIA · MEA · DNO · A · 1483. Croix fleuronnée et évidée en cœur.

Gros.

D. 23.

Gr. 1,70.

R5.

- **121.** (Aigle) MO' + RO' + RE' + Z' + PH'I + AR'DVC AVS'+B'G'+BRA' + Z + LIM'. L'empereur debout sur un navire; il tient de la droite une épée et de la gauche un écu à cinq quarts.
- By. (Aigle) REFORMACIO + GVERRE + PAX + EST + ANNO + 1488. Croix portant en cœur un M; les branches sont très-ornées et terminées en fleur de lys; quatre couronnes entre les bras de la croix.

Demi noble frappé à Malines.

D. 28.

Gr. 3,40.

OR. R5.

122. (Couronne) MON' · ARGT · RO' · RG' · Z · PHI'. ARDV' · AV' · B'. Deux griffons assis et affrontés.

By. (Aigle) SALVV • FAC • DNE • PPLM • TVV • 1487. Ecu à trois quartiers sur une croix ornée et feuillue.

> Double griffon frappé à Malines. Veraghter, pl. IV, Nº 4.

D. 28.

Gr. 3,35.

R4.

- 123. (Couronne) DENARI · SIMPLEX · NOIAT · GRIFON. Griffon debout tenant un briquet et une pierre dans les deux pattes de devant.
- ry. DEV'·PL-VS·AMA-QVA·AR-GENTV'. Ecu à trois quartiers sur une croix pattée.

Simple griffon frappé à Malines. Verachter, pl. IV, Nº 5.

D. 28.

Gr. 3,35.

R4.

- **124.** → MO' & ARCHIDVCV & AVST & BG & BR & DNS •ML. Ecu à neuf quarts.
- ry. +SIT SNOMEN SDOMINI SBENEDICTVM. Croix ornée portant un lion en cœur; les extrémités sont terminées en fleurons qui retombent.

Denier de six gros frappé à Malines. Verachter, pl. V, Nº 1.

D. 27.

Gr. 2,85.

R2.

125. →MO ∘ ARCHIDVCV ∘ AVST ∘ BG ∘ BR ∘ DS ∘ ML. Armoiries à neuf quarts remplissant tout le champ.

BY. - BENE-DIC' AN-IMA · M - EA · DNO · . Croix portant un lion en cœur et cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lys.

Denier d'un et demi gros frappé à Malines. Verachter, pl. VI, N° 11.

D. 24.

Gr. 1.35.

R4.

- 126. MAXIM'-LIA' REX -ROMAN' -PAT' 1489. Ecu au simple aigle, surmonté d'une couronne et placé sur une croix à triples bandes, dont les extrémités sont fleuronnées et se terminent en fleurs de lys.
- BRAS- Le prince debout portant une couronne; it a un glaive dans la main droite et pose la gauche sur un écu à neuf quarts qu'il tient devant lui. Le tout dans un entourage de six demi-cercles, dont les angles sont ornés.

Réal frappé à Anvers.

D. 35.

Gr. 6,10.

R5.

- 127. (Aigle) MAXIMILIAN REX ROMANO' PAT' 1490. Croix ancrée dont les branches sont fleuronnées; en cœur la lettre A; deux lions et deux couronnes entre les bras de la croix.
- B\RG'∘BRA∰. Armoiries remplissant tout le champ.

D. 24.

Gr. 1,30.

R4.

PHILIPPE-LE-BEAU (1494-1506).

Philippe-le-Beau devint majeur en 1494.

Deux ans après on battit monnaie à Anvers et on continua à le faire jusqu'en 1506, époque de sa mort.

Philippe-le-Beau avait épousé Jeanne, fille de Ferdinand-le-Catholique, roi d'Aragon et d'Isabelle, reine de Castille.

Il mourut, à Burgos, le 25 septembre 1506.

- 128. * PH'S † DEI † GRA † ARCHID' † AVST'E † DVX † BVRG † BRA. Croix très-ornée et dont les extrémités sont recourbées ; un lion en cœur ; deux couronnes et deux fleurs de lys entre les bras de la croix.
- y. + S'‡PH'E‡INTERCED+-+PRO‡NOBIS- +.
 S. Philippe à mi-corps, la tête nimbée; il tient de la droite une crosse et de la gauche un livre; il a devant lui un écu à cinq quarts.

Florin.

D. 25. Gr. 3,19. OR. R3.

- 129. *PHS* DEI* GRA* ARCHID* AVST'E*DVX* BG'*B'*. Ecu couronné sur une croix à branches recourbées et fleuronnées.
- y. ★ INICIVM * SAPIENCIE * TIMOR * DOMINI * ANNO*1496. Grande toison; au-dessus deux briquets, autour étincelles.

Toison d'argent.

DEN DUYTS, pl. IX, Nº 48.

D. 31.

Gr. 3,50.

R3.

130. La même pièce avec l'année 1497.

D. 31.

Gr. 3,50.

R3.

131. La même avec l'année 1498.

DAMOREAU, tab. III, No 16.

D. 31.

Gr. 3,50.

R3.

132. La même de 1499.

D. 31.

Gr. 3,50.

R3.

133. La même de 1502.

D. 31.

Gr. 3,50.

R3.

134. —PHS+DEI+GRA+ARCHID+AVSTRI'+DVX+BG+B'. Ecu couronné dans un entourage de six arcs de cercle garnis de quatre trèfles à l'intérieur et à l'extérieur,

Ry. (Couronne) OMNIS+SPIRITVS+LAVDET+DO-MINVM+ANO+ 1496. Croix fleuronnée et très-ornée portant en cœur un lion.

Double sol.

D. 30.

Gr. 3,83.

R2.

135. La même pièce de 1500, mais avec : AUST'E+DVX+BVRG+BRA.

Et au revers: DOMIN. ANNO 1500.

D. 30.

Gr. 3,83.

R2.

136. La même pièce de 1503.

D. 30.

Gr. 3,83.

R2.

137. PH'S + DEI + GRA + ARCHID + AVST'E + DVX + BVRG + BRA' + Z. Ecu à cinq quarts surmonté d'une couronne.

By. SIT+NO-ME'+DO-MIN+BE-NED'TV. Croix à branches recourbées coupant la légende; en cœur lion; huit arcs de cercle descendent du cintre extérieur et sont ornés de fleurons, tant à l'intérieur, qu'à l'extérieur.

Sol ou patard.

D. 30.

Gr. 3,82.

Rr.

138. La même pièce, mais avec: DVX+BG'B+Z Et au revers: +DO-MNI+BE-NEDTV.

D. 30.

Gr. 3,82.

Rr.

MINORITÉ DE CHARLES-QUINT (1506-1520).

Charles n'avait que six ans à la mort de Philippele-Beau. Son grand père, l'empereur Maximilien, fut chargé de la tutelle. Charles devint majeur en 1515. Pendant cette époque, et même jusqu'à l'année 1520, on battit monnaie, tant à Anvers, qu'à Maestricht, aux noms des archiducs (Maximilien empereur et Charles-Quint), mais sans faire figurer leurs noms sur les pièces.

- **139.** ★MO‡AV′‡ARCHIDVCV′‡AVSTRIE‡DVCV′‡B′G′‡B′. Croix à triples bandes, à branches recourbées et terminées en fleurs de lys; elle est cantonnée de deux fleurs de lys et de deux couronnes et porte en cœur un lion.
- ny. — S'‡PH'E‡INTERCD' × × PRO‡NOBIS- S. Philippe nimbé à mi-corps, tenant dans la droite une croix grecque, dans la gauche un livre; il est placé derrière un écu à cinq quartiers.

Florin.

D. 25. Gr. 3,30. OR. R3.

- 140. *MO‡AV‡ARCIDVC‡AVST‡DVC‡BVR‡B‡. Croix à triples bandes, fleuronnée, portant en cœur un lion et cantonnée de deux fleurs de lys et de deux lions.
- RY. S' THE TITERCED-PROTNOBIS . S. Philippe à mi-corps, tenant de la droite une croix et de la gauche un livre ouvert; le saint est placé derrière un écu couronné.

Demi florin.

DEN DUYTS, pl. XV, No 19.

Gr. 1,62. D. 21. OR. B3.

141. La même pièce, mais à l'avers avec : * MO ‡ AV # ARCHIDVCV # AVS # DVCV # BG # B #.

Et au revers avec : + S ‡ PHE ‡ ITERCD-PRO ‡ NOBIS- .

Supplément au Cabinet de Vienne, p. 41, No 9.

D. 21.

Gr. 1,62.

OR. R3.

142. La même pièce, mais à l'avers avec : * MO ‡ AV # ARCHIDVC # AVSTE # DVCV # BG # B.

Et au revers avec : + S PHE INTERCD-PRO = NOBIS-豐.

Gr. 1,62. OR. R³.

143. La même, mais avec: *MO‡AV‡ARCHIDVC‡ AVST DVCV BG×Bt.

Et au revers : + S ‡ PHE ‡ INTCED ‡ PRO ‡ NOBIS‡-刪×.

D. 21.

Gr. 1,62.

OR. R3.

- 144. MO+ARG + ARCHIDVCV + AVSTRIE + DVCV + BG+B+Z. Ecu à cinq quarts surmonté d'une couronne et placé dans un entourage composé de six demi-cercles.
- Ŋ. -|-OMNIS*SPIRITVS*LAVDET*DOMIN'A° 1513.
 Croix portant un lion en cœur, les branches sont terminées par des fleurs de lys et des feuillages.

Double sol.

D. 30.

Gr. 3.01.

R2.

145. La même pièce.

D. 30.

Gr. 3,01.

R2.

- 146. MO * ARG * ARCHIDVC * AVSTRIE DVCV * BG·B. Ecu à cinq quarts surmonté d'une couronne qui est renfermée dans un cercle.
- B. SIT + NO-ME + DO-MN' × BE-NEDICTV. Croix ancrée, à branches recourbées, portant un lion en cœur; huit arcs de cercle descendent entre les bras de la croix et sont ornés de tréfeuilles aux points de jonction.

Sol.

D. 30.

Gr. 2,51.

RI.

147. Le même.

D. 30.

Gr. 2,51.

Rr.

- 148. —PH'S+DEI+GRA+ARCHID+AVSTE*DVX+B'G'B'. Ecu à cinq quarts surmonté d'une couronne qui sépare la légende.
- By. SIT+ NO-ME'+ DO-M'N'-BENEDTI. Type semblable aux deux numéros précédents.

Sol.

Cette pièce, bien que portant le nom de Philippe, est probablement frappée vers les années 1519 à 1520.

D. 30.

Gr. 2,51.

R3.

CHARLES-QUINT ET JEANNE DE CASTILLE (1517).

En 1517, on frappa, à Anvers, de même qu'en Flandre, au nom de Charles-Quint et de Jeanne de Castille, sa mère, une monnaie, qui était surtout destinée à avoir cours en Espagne.

- **149.** IOANA‡ET‡KAROL9‡D‡G‡CASTEL‡LEG. Grand écusson d'Espagne à dix-huit quartiers, surmonté d'une couronne.
- BVRG'+B'+. Croix de S. André entrelacée par un

briquet; au-dessus une couronne; au-dessous la toison d'or; aux côtés: 15-17.

D 30.

Gr. 3,38.

R5.

CHARLES-QUINT (1520-1555).

Ce n'est que par placcard du 4 février 1520 que Charles-Quint a fait frapper une nouvelle monnaie, à son nom. Elle a été fabriquée à Anvers et à Maestricht.

- 150. KAROLVS D : G · ROM · IMP · Z · HISPA · REX: . L'empereur à mi-corps tenant dans la droite le glaive nu, dans la gauche la pomme de l'empire.
- RY. DA.MIHI. VIRTVTE: CONTRA · HOSTES · TVOS. Ecu à seize quartiers sur un aigle à deux têtes, qui porte une couronne.

Réal frappé à Anvers.

D. 28.

Gr. 5,30. OR. R2.

151. KAROL-D‡G‡RO'-IMP'‡Z‡H-ISP'‡REX 🖑. Ecu à l'aigle à deux têtes, surmonté d'un couronne et placé sur une croix, dont les trois branches feuillues et recourbées traversent les légendes; la quatrième branche est cachée par la couronne.

By. (Couronne): DA #MICHI #VIRTYT #CONTRA # HOSTE TVOS. Ecu à seize quartiers surmonté d'une couronne.

Demi réal.

Supplément au Cabinet de Vienne, p. 31, No 13.

D. 26.

Gr. 3,48.

OR. R2.

152. Le même.

D. 26.

Gr. 3,48. OR. R2.

- 153. W KAROLVS × D' × G × ROM' × IMPE × Z × HIS-PAR' × REX. L'empereur à mi-corps tenant de la droite un glaive et de la gauche la pomme de l'empire.
- By. (Couronne) DA * MICHI * VIRTVTE * CONTRA + HOST'+TVOS . Ecu à seize quartiers sur un aigle à deux têtes.

Florin.

D. 24.

Gr. 2,78. OR. R³.

154. CARO: D:G:RO:IMP:HISP:REX·DVX·BVRG:Z: BRA. Ecu à cinq quarts; au-dessus couronne surmontée d'une étoile à six pointes; des deux côtés le bijou de la toison d'or.

By. DA: MIHI: VIRTVTE: CONTRA: HOSTES:
 TVOS: 1544. Croix fleurdelisée et cantonnée de deux châteaux et de deux doubles aigles.

Couronne au soleil.

D. 32. Gr. 3,29. OR. R³.

- **155.** CAROLVS:D:G:ROM:IMP:HISP·REX·DVX·BVRG Z.B. ∰. Buste couronné de l'empereur; il porte l'aigle de l'empire brodé sur la poitrine.
- By. DA·MIHI-VIRTVTE-CO·HOST-ES:TVOS. Ecu à cinq quarts sur une croix à branches feuillues, fleuronnées et recourbées.

Florin.

D. 40. Gr. 22,50. R4.

- **156.** Le même avec : CAROLVS·D:G·ROM·IMP·HISP·REX. Il n'y a pas d'aigle sur la poitrine et la couronne et le costume sont sans ornements.
- ு. **இ**: DA·MIHI·VIRTVTE·CON·HOSTES·TVOS. La croix ne coupe pas la légende.

D. 33. Gr. 22,10. R4.

- 157. KAROLVS+D+G+RO+IMP'+Z HISP+REX. 1536. Aigle à deux têtes nimbées, à ailes déployées; au-dessus couronne impériale.
- ny. 🖑 DA-MICH+VI-RTV+CO-TR'+HOST-VOS. Ecu à seize quartiers sur une croix ; au-dessus couronne.

Pièce de quatre patards.

C'est la première année que cette monnaie a été frappée.

R2.

D. 31. Gr. 5,95.

158. La même pièce de 1540.

A l'avers : IMP + (Z + retourné) HISP.

D. 31.

Gr. 5,95.

R2.

159. La même avec : IMP + Z + HISP à l'avers.

D. 31.

Gr. 5,95.

R2.

D. 31. Gr. 5,95.

R2

- **161.** KAROLVS×D'×G'+ROMA+IMP+Z+HISPAR'+ REX ∰. Ecu au double aigle surmonté d'une couronne.
- 39. (Couronne) DA+MICHI-VIRTVTE-COTRA+HO-STS+TVOS. Ecu à seize quartiers surmonté d'une couronne et placé sur une croix dont les trois branches fleuronnées et pattées traversent la légende; la quatrième est cachée par la couronne.

Réal d'argent.

D. 29.

Gr. 3,08.

R2.

162. KAROLVS-D+G+ROM'-IMP+Z+HI-SP+ REX ∰. Ecusson à l'aigle surmonté d'une couronne et placé sur une croix qui coupe la légende. Ŋ DA + MICHI + VIRTVTE + CONTRA + HOSTES + TVOS. Ecu à seize quartiers surmonté d'une couronne.

Demi réal d'argent.

D. 27.

Gr. 3,02

R2.

PHILIPPE II (PREMIÈRE PÉRIODE 1555-1576).

Charles-Quint avait abdiqué à Bruxelles la couronne des Pays-Bas en faveur de son fils, le 25 octobre 1555.

Ce n'est qu'en 1557 qu'on commença à battre monnaie au nom de Philippe.

Sur les pièces émises en 1557, 1558, et même en 1559, ce prince joint le titre de roi d'Angleterre à celui de roi d'Espagne, à cause de son mariage avec Marie, fille de Henri VIII; mais cette princesse mourut le 17 novembre 1558, sans laisser d'enfants.

Plus tard il renonça à ce titre.

Pendant plusieurs années de la révolution du seizième siècle, la monnaie ne fut pas frappée au nom du roi d'Espagne.

163. PHS·D'·G·HISP·ANG Z REX·DVX·BRAB. Buste couronné du roi tourné à droite.

By. DOMINVS·MIC-HI·ADIVTOR . Ecu surmonté d'une couronne et entouré du collier de la toison.

Réal frappé de 1557 à 1559.

D. 29.

Gr. 5,10.

OR. R4.

- 164. PHS · D : G · HISP Z REX · DVX · BRAB. Buste couronné, tourné à droite.
- 3. DOMINVS·MIC-HI·ADIVTOR . Ecu couronné et entouré du collier de la toison d'or.

Réal frappé entre les années 1560 et 1580.

Damoreau, tab. IIII, Nº 2.

Cabinet de Vienne, p. 92, Nº 1.

D. 29. Gr. 5,07.

OR. R3.

165. Le même.

Gr. 5,07. OR.

- 166. DOMINVS · MIHI · ADIVTOR. Buste du roi, tourné à droite; au-dessous .
 - ry. PHS·D·G·HISP Z REX·DVX·BR. Ecu couronné.

Demi réal.

D. 26.

Gr. 3,41.

OR. R2.

- **167.** PHS·D:G·HISP·ANG·Z·REX·DVX·BRAB. Buste du roi tourné à gauche; au-dessous 1557.
- ry. DOMINVS MICHI ADIVTOR . Ecu placé sur une croix de Bourgogne, surmonté d'une couronne et accosté de deux briquets avec étincelles,

Ecu ou Daelder.

D. 41.

Gr. 32,77.

R3.

168. PHILIPPVS · D : G · HISP · ANG · Z · REX · DVX · BRAB. Buste du roi tourné à gauche; au-dessous 1559. Le reste semblable au précédent.

D. 41.

Gr. 3,85.

R3.

169. Le même.

Gr. 3,83,

170. PHS·D:G:HISP Z REX·DVX BRA. Buste à gauche; au-dessous 15 ∰ 74.

By. DOMINVS MIHI ADIVTOR. Ecu couronné sur une croix de Bourgogne, au bas la toison d'or; des deux côtés le briquet avec étincelles.

Ecu.

D. 44.

Gr. 34,30.

R2.

171. Le même écu, mais avec l'année 15 🖑 76.

D. 44.

Gr. 34,28.

R2.

172. PHS·D:G·HISP Z REX·DVX·BRA. Buste du roi à gauche ; dans l'exergue 15 🖑 75.

^{BY}. DOMINVS·MIHI·ADIVTOR. Ecusson sur une croix de Bourgogne; au-dessus couronne; des deux côtés bijou de la toison d'or; au-dessous toison.

Demi écu ou halve daelder.

D. 35.

Gr. 16,93.

R4.

173. PHS·D·G·HISP Z REX·DVX·BR. Buste du roi tourné à droite; au-dessous 6 🖐 5.

By. DOMINVS-MIHI-ADIVTOR. Grand écu couronné, sur une croix de Bourgogne; au-dessous toison; des deux côtés briquet et étincelles.

Cinquième d'écu.

D. 31.

Gr. 6,65.

Rr.

174. PHS:D:G·HISP Z REX·DVX·BRA. Buste du roi à droite; au-dessous: 15 🖤 71.

». DOMINVS·MIHI·ADIVTOR. Croix de Bourgogne portant le briquet en guise de nœud; au-dessus couronne; au bas toison; des deux côtés étincelles.

Dixième d'écu.

D. 27.

Gr. 3,05.

175. Le même.

D. 27.

Gr. 3,05.

176. Le même frappé à Maestricht.

D. 27.

Gr. 3,05.

Rr.

177. PHS·D:G·HISP-Z REX·DVX BRA. Ecu à cinq quartiers, entouré du collier de la toison et surmonté d'une couronne.

ry. DOMINVS MIHI · ADIVTOR 15 🖞 76. Croix évidée en cœur; les branches sont terminées en pommes de pin et autres ornements.

Vingtième d'écu.

D. 27.

Gr. 3,31.

178. La même pièce frappée à Maestricht.

D. 27

Gr. 3,32.

R3.

179. PHS·D:G·HISP Z REX·DVX.BRA. Croix de Bourgogne; des deux côtés 15—67.

n'. DOMINVS·MI-HI·ADIVTOR. Ecu a cinq quarts surmonté d'une couronne et entouré du collier de la toison.

Demi écu à la croix de Bourgogne (halve kruisdaelder).

D. 35.

Gr. 14,55.

R4.

LES ETATS DE BRABANT (1576-1579).

Les Etats de nos différentes provinces, et notamment ceux du Brabant, firent battre une nouvelle monnaie, en conformité de l'article 23 de la Pacification de Gand, du 8 novembre 1576. Ces monnaies furent frappées en 1577, 1578 et 1579, et sortirent des ateliers monétaires d'Anvers, de Bruxelles et de Maestricht.

180. PHS·D:G·HISP Z REX·DVX·BRA. Le roi à mi-corps, la couronne sur la tête et le sceptre dans la main droite; au-dessous 15 ∰ 78.

y. PACE·ET·-IVSTITIA. Ecu à cinq quarts, surmonté de la couronne et entouré du collier de la toison d'or.

Ecu (Staten-daelder).

D. 42.

Gr. 29,44.

R3.

- 181. PHS·D:G·HISP Z REX·DVX·BRA. Le roi couronné, à mi-corps, portant dans la droite le sceptre, la gauche est appuyée sur un écu à cinq quarts qu'il tient devant lui.
- 39. PACE·ET·IVSTITIA. 15 B 77. Croix formée par quatre H surmontés d'autant de P couronnés; en cœur la lettre S; à côté: 16-S; quatre fleurons descendent de la bordure extérieure.

Demi écu frappé à Bruxelles.

D. 37.

Gr. 15,19.

R3.

182. Le même.

Gr. 15,19.

183. Le même d'Anvers 15 🖑 77.

D. 37.

Gr. 15,19.

 \mathbb{R}^3 .

- **184.** PHS:D:G·HISP Z REX·DVX·BRA. Ecu couronné; aux côtés : 1—S.
- Ry. PACE·ET·IVSTITIA 15B77. Croix à branches très-ornées et recourbées, évidée en cœur.

Sol des Etats frappé à Bruxelles.

D. 27.

Gr. 2,10.

R4.

185. La même pièce d'Anvers 15 🖞 77.

D. 27.

Gr. 2,10.

R5.

VILLE DE BRUXELLES (1579-1580).

En 1579, les incessantes incursions des ennemis portaient un préjudice extrême au commerce de Bruxelles; les espèces y étaient devenues extrêmement rares. Pour faire cesser cet état de choses, les Etats, à la demande du magistrat, l'autorisèrent à battre monnaie, au nom et aux armes de la ville.

Ces pièces de nécessité, tant d'or que d'argent, furent frappées en 1579 et 1580. Elles sont carrées.

186. © PERFER·ET·OBDVRA·BRVXELA. Ecu au S. Michel; au-dessus: 3 GVL; des deux côtés 7—9.

Carrée, uniface.

Pièce de trois florins.

Supplément au Cabinet de Vienne, p. 83, No 5.

Revue belge, t. II, p. 283.

D. 30.

Gr. 3.

OR, R5.

187. PERFER·ET·OBDVRA®BRVXELLA. Ecu au S. Michel; au-dessus: ·18·ST·; des deux côtés 7—9.

Carrée, uniface.

Pièce de dix-huit sols.

VAN LOON, éd. fr. I, p. 273, No 3.

Id. éd. fl. I, p. 278, No 3.

D. 26.

Gr. 12,70.

 \mathbb{R}^3

188. **PERFER·ET·OBDVRA**BRVXELLA. Ecu au S. Michel; au-dessus: 36. ST; des deux côtés 15 – 80.

Carrée, uniface.

Pièce de trente-six sols.

VAN LOON, éd. fr. I, p. 273, No 2.

Id. éd. holland., 1, p, 278, No 2.

D. 45.

Gr. 24,63.

R3.

FRANÇOIS D'ANJOU, DUC D'ALENÇON (1581-1584),

Elu souverain des Pays-Bas en 1580, ne fut définitivement reconnu comme tel que le 23 mai 1581, et ne fit son entrée solennelle à Anvers qu'en février 1582. Il mourut à Château-Thierry, en France, le 1er juin 1584.

Il existe des monnaies du duc d'Alençon avec le millésime de 1582 et 1583, même il y en a d'autres frappées à Anvers, en 1585, qui portent encore son nom.

189. 🕅 FRAN·F·FRAN·FRA·VNIC·REG·D:G·DVX· BRA. Buste du duc avec un collet, tourné à droite.

ry. +·AETERNVM·MEDITANS·DECVS 1582. Ecu à quatre quarts couronné; des deux côtés la lettre F-F.

Ecu.

DAMOREAU, tab. III, No 18.

VAN LOON, (éd. hol.) V, I, p. 321, No 2. - (éd. franc.) V, I, p. 316, No 2.

DUBY, pl. XXX, No 5.

D. 39.

Gr. 16,90.

R5.

VILLE DE BRUXELLES (1584).

Le duc de Parme serrait de près la ville de Bruxelles, et lui avait coupé toutes les communications avec le dehors. Elle manquait de vivres et d'argent pour payer les troupes, c'est dans cette circonstance que la régence fit mettre en circulation des monnaies de nécessité. Elles étaient carrées comme celles de 1579 et 1580.

Bruxelles se rendit au prince de Parme, le 10 mars 1585. Celui-ci, après la reddition de cette ville, ne vit pas d'obstacle à laisser circuler, du moins pendant quelque temps, les obsidionales qui y avaient été frappées.

190.

8.4.

D.O.M.

BRVXEL.

LA.CONFIR

MATA

4 G.

Carrée, uniface.

Pièce de quatre florins.

Van Loon, éd, fr. I, p. 348, No 3.

Id. éd. fl. I, p. 354, Nº 3.

Duby, pl. IX, No 12.

D. 30.

Gr. 3,37.

OR. R5.

191.

84

D.O.M.

BRVXEL.

LA. CON

FIRMATA

2 G.

Carrée, uniface.

Pièce de deux florins.

Van Loon, éd. fr. I, p. 348, No 1.

Id. éd. fl. I, p. 354, Nº 1.

DUBY, pl. IX, No 11.

D. 40.

Gr. 1,75.

R4.

192. Essai de la pièce précédente.

D. 32.

Gr. 1,75.

Æ. R6.

193.

.8.4.

D.O.M

BRVXEL.

LA. CON

FIRMAT

1 G.

Carrée, uniface.

Pièce d'un florin.

Van Loon, éd. fr. I, p. 348, No 2.

Id. éd. fl. I, p. 354, Nº 2.

D. 27.

Gr. 4,99.

R4.

LES ETATS DE BRABANT (1584-1585).

Le duc d'Anjou étant mort, en France, le 1er juin 1584, les Etats, tant en Flandre qu'en Brabant, ressaissirent l'autorité et firent frapper une nouvelle monnaie, en 1584 et pendant les premiers mois de 1585.

La ville d'Anvers, où elles furent frappées, se rendit au prince de Parme, le 17 août 1585.

194. CONFORTARE:-ET-:ESTO:ROBVSTVS. Guerrier debout tenant un glaive dans la droite et dans la gauche un bouclier; derrière lui un lion.

Bégalement surmontée d'une couronne.

Ecu robustus, décrit dans MADAI, No 2117.

D. 44.

Gr. 28,15.

R6

195. Demi écu au même type.

w. MONETA DVCATVS·BRABANTIÆ 1585.

D. 38.

Gr. 14,80.

R4.

- 196. (: CONFORTARE · ET · ESTO · ROBVSTVS: Croix évidée en cœur, à branches recourbées et ornées; elle est cantonnée des écus de Louvain, Anvers, Bruxelles et Bois-le-Duc.
- ny. MONETA DVCATVS BRABANTIÆ 1585. Ecu au lion sur une croix à branches recourbées et ornées.

Pièce de huit sols.

D. 38.

Gr. 5,01.

B4.

PHILIPPE II, (SECONDE PERIODE, 1576-1598).

Alexandre Farnèse rétablit successivement l'autorité de Philippe II dans les différentes villes du Brabant et y fit immédiatement battre monnaie.

Il établit un hôtel de monnaies à Bois-le-Duc où l'on travailla de 1581 à 1598.

Il rouvrit celui de Maestricht, où l'on frappa également de 1580 à 1593.

Les ateliers d'Anvers et de Bruxelles, après la reddition de ces villes, en 1584, travaillèrent encore, mais avec peu d'activité.

- 197. PHILIPPVS · D · G · HISP · Z · REX · DVX · BRA. Buste couronné, tourné à droite.
- B. DOMINVS·MIHI·ADIVTOR . Grand écu couronné et entouré du collier de la toison; il porte un petit écu de Portugal sur le tout.

Réal.

D. 29.

Gr. 5,45. OR. R4.

- 198. (Soleil) PHS · D: G · HISP · Z · REX · DVX · BRA. Croix à triples bandes, évidée en cœur et dont les bras sont terminés par des fleurs de lys. Elle est cantonnée de deux lions et de deux briquets avec étincelles.
- ry. DOMINVS · MIHI · ADIVTOR (1). Ecu surmonté d'une couronne et accosté de deux P-P.

Couronne au soleil.

D. 27.

Gr. 3,40. OR. R4.

199. La même pièce mais : (soleil) PHS·D:G·HISP· Z REX.DVX.BRA. 1581.

D. 27.

Gr. 3,40.

OR. B4.

200. Ecu de 1591, pareil à ceux décrits sous les Nº 167 à 171, mais dans les armoiries se trouve le petit écusson de Portugal.

D. 44. Gr. 34,30. R3.

- 201. PHS D-G HISP-REX-DVX-BR. Croix à triples bandes portant un lion en cœur et aux extrémités des étincelles et des briquets; elle est cantonnée de deux lions et de deux couronnes.
- ny. DOMINVS · MIHI · ADIVTOR 1593. Ecu à cinq quarts; au-dessus couronne; l'écu est placé dans un entourage composé de six demi-cercles.

Double sol.

D. 28. Gr. 3,20.

ALBERT ET ISABELLE (1598-1621).

Philippe II, par acte du 6 mai 1598, cède les Pays-Bas à Albert et Isabelle.

Ceux-ci les gouvernèrent en souverains jusqu'à la mort d'Albert, arrivée le 15 juillet 1621.

A dater de cette époque jusqu'à celle de sa mort, le 1^{er} décembre 1633, Isabelle resta à la tête du pays, mais simplement comme gouvernante. La souverai-

neté, et par conséquent le droit de battre monnaie. avait passé au roi d'Espagne, Philippe IV.

Dès l'année 1599, on frappa monnaie au nom des archiducs, tant à Anvers qu'à Maestricht et Bois-le-Duc, mais ce dernier atelier fut beaucoup moins actif que les deux autres. Il chôma même souvent pendant plusieurs années.

Enfin, depuis 1616 jusqu'en 1621, on frappa également monnaie à Bruxelles.

- 202. ALBERTYS · ET · ELISABET · D : G. Ecu couronné et entouré du collier de la toison.
- BY. ARCHIDVCES · AVST · DVCES · BVRG · ET · BRAB. Z. . Croix de Bourgogne attachée par un nœud; en haut couronne, en bas toison; entres les bras: 16-02.

Double tiers de ducat, ou double Albertin, frappé à Anvers.

D. 27.

Gr. 2,93. OR. R2.

203. La même pièce, mais au revers: * ARCHI-DVCES·AVST·DVCES·BVRG·ET·BRA·Z.

Celle-ci est frappée à Maestricht.

D. 27.

Gr. 2,88. OR. R4.

204. ALBERTVS.ET-ELISABET.D.G. Ecu couronné et entouré du collier de la toison.

RY. M ARCHI·AVST·DUC·BVRG·ET·BRAB. Croix de Bourgogne à laquelle append la toison, au-dessus couronne; entre les bras: 16-00.

Albertin, ou tiers de ducat, frappé à Anvers.

Gr. 5,10.

OR. R2.

205. La même pièce, mais frappée à Maestricht.

D. 22.

Gr. 5,12.

OR. R4.

206. W ALBERTYS-ET-ELISABET-DEI-GRATIA. Bustes couronnés des archiducs, en regard.

RY. ARCHI·AVST·DVC-BVRG·ET·BRAB·Z. Ecu couronné et entouré du collier de la toison.

> Cabinet de Vienne, p. 132, Nº 2. Double ducat frappé à Anvers.

D. 30.

Gr. 7.10.

OR. R3.

- 207. M ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA. Croix formée de quatre monogrammes composés des lettres A et E, surmontés de couronnes; la croix est cantonnée de deux briquets et de deux lions.
- RV. ARCHID · AVST · DVCES · BVRG · BRAB · Z · 1614. Ecu surmonté d'une couronne et accosté de deux briquets couronnés.

Couronne.

D. 25.

Gr. 3.31. OR. R6.

208. MALBERTVS·ET·ELISA-BET·DEI·GRA-TIA· ARCHIDYCES. Les archiducs couronnés, assis sur un tròne; l'archiduc porte dans la main droite un glaive nu, l'archiduchesse un sceptre.

BY. AVSTRIÆDVCESBVR-GVNDIÆETBRABANT. Grand écu couronné et entouré du collier de la toison d'or.

Double souverain frappé à Anvers.

D. 40.

Gr. 11,21.

OR. RI.

209. ALBERTVS · ET · ELISA - BET · DEI · GRA-TIA · ARCHIDVCES. Dans l'exergue : 1616.

Double souverain frappé à Bruxelles.

D. 40.

Gr. 11.21.

OR. Rt.

210. ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA · 16 🖔 18. Bustes accolés des archiducs à droite.

By. ARCHID: AVST: DVC-ES: BVRG: BRAB: Zc. Ecu ayant pour tenants deux lions courbés qui supportent une couronne; au-dessous bijou de la toison d'or.

Double ducaton frappé à Anvers.

D. 45.

Gr. 60,75.

R2.

211. Mêmes type, légende et année.

Cabinet de Vienne, p. 191, Nº 3.

Ducaton d'Anvers.

D. 45.

Gr. 32,05.

212. ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA · 16 3 19. Bustes accolés des archiducs regardant à droite.

y. ARCHID · AVST · DVC-ES · BVRG · BRAB · Z°. Ecu des archiducs tenu par deux lions courbés, qui soutiennent une couronne; à l'écu append le bijou de la toison d'or.

Double ducaton frappé à Bruxelles.

D. 45.

Gr. 60,75.

R2.

213. La même pièce, mais de l'année 1620.

D. 45.

Gr. 60,75.

R2.

214. ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA. 16 19. Bustes accolés des archiducs, à droite.

BY. ARCHID·AVST·DVC-ES·BVRG·BRAB·Z°. Ecu surmonté d'une couronne et tenu par deux lions; au bas bijou de la toison d'or.

Demi ducaton de Bruxelles.

D. 39.

Gr. 15,80.

RI.

- 215. ALBERTVS ET ELISABET DEI GRATIA. Croix de Bourgogne, tenu par un briquet auquel append le bijou de la toison; au-dessus couronne; des deux côtés le chiffre des archiducs.
- By, ARCHID·AVST·DVCES·BVRG·BRAB Z° 16—16. Ecu couronné et entouré du collier de la toison d'or. Patagon frappé à Bruxelles.

D. 43.

Gr. 28,25.

216. 🖏 ALBERTVS ET ELISABET DEI GRATIA.

By. ARCHID·AVST·DVCES·BVRG·ET·BRAB. Même type que le N° précédent.

Patagon d'Anvers, sans date.

D. 43.

Gr. 28,25.

217. W ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA.

Ry, ARCHID·AVST·DVCES·BVRGETBRAB·Z°. Même type que les N°s précédents.

Demi patagon d'Anvers, sans date.

D. 36.

Gr. 13,30.

218. ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA 16 🚭 19.

Demi patagon de Bruxelles.

D. 36.

Gr. 13,30.

219. ALBERTVS·ET·ELISABET·DEI·GRATIA.

R. ARCHIDVC·AVST·DVCES·BVRG·BRAB Z∘.

Quart de patagon de Bruxelles, sans date.

D. 31.

Gr. 7,05.

- **220.** * ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA. Bustes des archiducs en regard.
- By. * ARCHID · AVST · DVCES · BVRG · ET · BRAB· Ecusson surmonté d'une couronne et entouré du collier de la toison d'or. Des deux côtés de la couronne : 16—00.

Double florin frappé à Maestricht. Cabinet de Vienne, p. 191, N° 2.

D. 41.

Gr. 27,15.

R3.

221.
AL-BERTVS·ET·ELISABET·DEI·GRATIA·

BY. ARCHIDVCES AVST - DVCES BVRG·BRAB·

A côté de la couronne : 15—99.

Type du Nº précédent. Florin frappé à Anvers.

D. 31.

Gr. 13,50.

R2.

- 222. ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA · Buste des archiducs en regard; au-dessus couronne; dans l'exergue : 1601.
- Ry. ARCHIDVCES · AVST · DVCES · BVRG · ET · BRAB· Z·B. Croix de Bourgogne fleuronnée, entrelacée par un nœud; au-dessus couronne, au-dessous : X.

Pièce de dix sols ou demi florin.

D. 31.

Gr. 8,37.

Rr.

- 223. ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA. Bustes des archiducs accolés et tournés à gauche.
- BY. ARCHID AVST DVCES BVRG ET BRABAN. Ecu d'Autriche-Bourgogne sur une croix de Bourgogne; au-dessus couronne, au-dessous toison; des deux côtés: 16-05.

Pièce de trois réaux.

D. 31.

Gr. 9,25.

224. ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA. Paon couronné, à ailes déployés, portant un écu d'Autriche-Bourgogne.

y. AR-CHID·AVS-DVCES-BVRG·BR-Z ∰. Grand écu couronné, sur une croix de Bourgogne.

Escalin au paon.

D. 30.

Gr. 5,15.

225. Le même escalin frappé à Bruxelles.

D. 30. Gr. 5,15.

- 226. ALBERTVS · ET · ELISABET · D·G. Eeu couronné, entouré du collier avec la toison.
- BY. ARCHIDVCES·AVST·DVCES·BVRG·ET·BRAB. Croix entrelacée d'un nœud; au-dessus couronne; au bas la toison; entre les bras les lettres : A-E.

Réal d'argent.

D. 27.

Gr. 2,78.

- 227. ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA (2)
 16 (couronne) 20. Croix portant un lion en cœur et dont les branches sont doublement fleuronnées; les extrémités se terminent en fleurs de lys.
- y. ARCHID·AVST·DVCES·BVRG·BRAB. Z. Ecusson couronné, dans un entourage de six arcs de cercle.

Pièce de trois sols.

D. 28. Gr. 2,58.

228. ALBER-TVS ET-ELISA-BET · D · G. Croix à branches recourbées et coupant la légende; elle est évidée en cœur et porte le monogramme : Æ; six arcs de cercle ornés de tréfeuilles retombent sur les bras de la croix.

y. ARCHID·AVST·DVCES·BVRG·BR·Z° ∰, Ecu surmonté d'une couronne des deux côtés 16—14.

Sol.

D. 27.

Gr. 1,65.

229. Le même de 16-16.

D. 22.

Gr. 1,65.

230. Le même de 16-15; le différent monétaire est un arbre.

Sol frappé à Bois-le-Duc.

VERACHTER, pl. XIV, Nº 3.

D. 22.

Gr. 1,65.

R3.

- 231. ALBER-TVS·ET-ELISA-BET D·G· Croix ancrée portant en cœur Æ; huit quarts de cercle, terminés par des fleurs de lys retombent sur les bras de la croix.
- ry. ARCHID·AVST·DVC·BVRG·BR· Z 1617 (petit arbre). Armoiries remplissant tout le champ.

Demi sol frappé à Bois-le-Duc. VERACHTER, pl. XIV, Nº 4.

D. 19.

Gr. 0.98.

R3.

ABBAYE DE NIVELLES.

L'empereur Henri III, par diplôme donné à Stavelot, en 1040, rendit à l'abbaye de Nivelles le droit de battre monnaie. Par conséquent ce privilége lui avait déjà appartenu antérieurement. Le même empereur, par une charte de l'année suivante, ratifia cette donation. En 1209, l'empereur Othon IV confirma à l'abbaye le droit de battre monnaic. Mais probablement que les ducs de Brabant, Henri II ou Henri III, le lui enlevèrent.

232. Portail dans lequel se trouve une crosse.

y. Croix échelonnée; entre les bras il y a deux rameaux et deux fuseaux.

LELEWEL, pl. I, No 27. Revue belge, t. I, pl. V, No 7.

D. 13.

Gr. 65,00.

Rт.

233. La même variée.

Revue belge, No 8.

D. 13.

Gr. 65.00.

R1.

ABBAYE DE GEMBLOUX.

Il est certain que cette abbaye exerça, dans des temps très-reculés, le droit de battre monnaie; mais on ignore quand elle le perdit. Probablement que c'est pendant le treizième siècle, à l'époque que les ducs de Brabant, devenant de jour en jour plus puissants, voulurent avoir seuls, dans toute l'étendue de leur duché, l'exercice des droits régaliens.

Nous croyons pouvoir donner à Gembloux une pièce dont l'attribution est restée incertaine, mais qui a cependant un type tout-à-fait brabançon.

- 234. Buste d'abbé donnant la bénédiction de la main droite et tenant la crosse dans la gauche; un globule évidé de chaque côté du buste.
- ☼. Croix ouverte et ornée, traversée par quatre fuseaux ou crosses.

LELEWEL, pl. I, No 28.

D. 14. Gr. 65,00.

R3.



COMTÉ DE FLANDRE.



COMTES DE FLANDRE.

1.	Daddoulli 1, de Lille	1000-1001.
2.	Baudouin VI, de Mons	1067-1070.
3.	Arnoul III, le Malheureux	1070-1071.
4.	Robert I, le Frison	1071-1093.
5.	Robert II, de Jérusalem	1093-1111.
6.	Baudouin VII, à la Hâche	1111-1119.
7.	Charles-le-Bon	1119-1127.
8*	Guillaume Cliton	1127-1128.
9.	Thierri d'Alsace	1128-1168.
0.	Philippe d'Alsace	1168-1191.
1.	Marguerite d'Alsace et Baudouin VIII	1191-1194.
2^*	Baudouin IX, de Constantinople	1194-1206.

13. Jeanne de Constantinople 1206-1244.
14* Marguerite de Constantinople 1244-1280.
15* Gui de Dampierre 1280-1305.
Jean de Namur et Philippe de Thiette 1302-1305.
16* Robert III, de Béthune 1305-1322.
17* Louis I ^{er} , de Nevers ou de Crécy 1322-1346.
18* Louis II, de Male 1346-1384.
19* Philippe-le-Hardi 1384-1405.
20* Jean-sans-Peur 1405-1419.
21* Philippe-le-Bon 1419-1467.
22* Charles-le-Téméraire 1467-1477.
23* Marie de Bourgogne 1477-1482.
* Maximilien et Philippe-le-Beau 1482-1494.
24* Philippe-le-Beau
25* Charles-Quint 1506-1555.
26* Philippe II, roi d'Espagne 1555-1598.
27* François, duc d'Alençon 1581-1584.
28* Albert et Isabelle 1598-1621.

Jusqu'ici on n'a pas encore trouvé de monnaies frappées sous les Mérovingiens, que l'on puisse attribuer, avec certitude, à l'une des villes de la Flandre. On cite, à la vérité, un triens de Dagobert Ier, avec : dagobert sex, et au revers : gantofianoi fit, ou ganto finiaco fit , et on a cru y voir le nom de Gand; mais c'est là une supposition tout-à-fait gratuite.

Pour la seconde race, nous avons des deniers de Charles-le-Chauve frappés à Gand, à Bruges et à Courtrai. Ceux-là du moins ne laissent aucun doute. Ce sont, comme nous l'avons déjà observé ², des

¹ Conbrouse, Catalogue raisonné des monnaies nationales de France, p. 25 et 28. — M. Guillemot, dans son Catalogue des légendes des monnaies mérovingiennes, La Rochelle 1845, n'a pas indiqué cette pièce.

² Page 83.

monuments bien intéressants qui prouvent qu'à cette époque si reculée (840-877), ces trois villes étaient déjà importantes, car on sait que, dans le haut moyenâge, la monnaie n'était fabriquée que dans les localités qui jouissaient en même temps du privilége d'avoir un marché ¹.

Un problème qu'il ne sera pas facile de résoudre, c'est de savoir quel est le premier comte de Flandre qui ait exercé le droit de battre monnaie. Il est possible que cela remonte à des temps très-anciens, peutêtre à Arnoul-le-Vieux (918-964); mais jusqu'à présent il y a absence de preuves.

On commence assez généralement la numismatique de la Flandre par une maille que Vredius a publiée et qu'on croit être de Guillaume Cliton ². Faute d'une attribution tout-à-fait certaine, on doit la laisser à ce comte. Sur cette pièce on voit un guerrier debout portant un bouclier à l'écu gironné, c'est-à-dire aux anciennes armes de Flandre, ou, pour parler plus exactement, aux armes que Guillaume paraît avoir portées.

Pour le dire en passant, nous croyons que, pour des motifs analogues, on peut classer parmi les monnaies de Flandre et l'attribuer à Baudouin VIII, époux de Marguerite d'Alsace, une maille qui porte à l'avers un guerrier armé d'un bouclier à un chevron

¹ Koehne's, Zeitschrift für Münz-Siegel und Wappenkunde, T. VI, p. 163.

² Sigilla Comitum Flandriae, p. 15.

de sable de trois pièces. Les sceaux publiés par Vredius, nous apprennent que Baudouin VIII porta en effet ces armoiries, qui étaient celles des comtes de Hainaut. Bien que ce prince ne fut arrivé au trône de Flandre que par sa femme, il descendait cependant lui-même en ligne droite des anciens comtes dont la branche ainée avait continué à régner dans le Hainaut. Par conséquent ce souverain ne doit pas être mis sur la même ligne que les époux des comtesses Jeanne et Marguerite, qui étaient tout-à-fait étrangers à la Flandre. Il est donc possible que Baudouin VIII ait lui-même battu monnaie.

On sait qu'il existe un nombre considérable de mailles, mais malheureusement ces pièces sont ou entièrement muettes, ou ne présentent seulement que le nom d'une ville. Par-là il est pour ainsi dire impossible de les attribuer à tel ou tel de nos princes.

Il y a de ces monnaies qui représentent une femme, soit debout, soit à cheval, tenant d'une main un faucon et de l'autre une fleur de lys. Ces pièces appartiennent incontestablement à la Flandre, mais sontelles de Marguerite d'Alsace ou bien de Jeanne de Constantinople ou de sa sœur Marguerite?

Sur d'autres deniers on voit des noms de monétaires. Bien que cela soit moins général ici qu'en Brabant, il y en a cependant plusieurs exemples; on connaît une maille frappée à Gand, avec le nom de gerolf; sur une autre on lit en toutes lettres: simon fecit; celle-ci ne laisse par conséquent subsister

aucun doute par rapport à la valeur de ce nom. Sur d'autres mailles encore, on trouve: PHILIPPVS, et comme ce mot n'est pas accompagné du titre de cones, nous y voyons plutôt le nom d'un monétaire que celui d'un comte. Enfin une pièce au type du guerrier debout avec un bouclier à l'écu au lion, porte entre les bras de la croix du revers, les lettres ков'т', qu'on ne peut lire que ковектия. C'est là aussi, pensons-nous, plutôt le nom d'un monétaire que celui de Robert Ier, le Frison (1071-1093), ou de son successeur, Robert II, de Jérusalem (1093-1111), car, cette fois encore l'absence du mot comes ne nous permet pas de songer à l'un de ces deux comtes. Quant à Robert III, de Béthune, il a régné à une époque (1305-1322) à laquelle on ne peut plus attribuer ce genre de pièces.

Il existe des mailles d'un grand nombre de villes de Flandre. On connaît déjà celles de Gand, Bruges, Courtrai, Ypres, Lille, Dixmude, Bourbourg et Berges-S. Winnoc; il y en a d'autres dont l'attribution à Douai, ne laisse presque pas de doutes. En outre, on en trouve de différentes villes de l'Artois, notamment d'Arras, d'Aire et de Béthune, qui remontent probablement à l'époque que ces deux comtés se trouvaient réunis sous un même sceptre. Ce n'est que sous Philippe d'Alsace, en 1180, que la séparation a eu lieu.

Mais comment explique-t-on l'absence de mailles frappées à Alost? Quand la première grande monnaie apparaît en Flandre, sous Marguerite de Constantinople, c'est dans cette ville qu'elle est fabriquée. Mais jusqu'ici on n'a pas encore de deniers antérieurs à cette comtesse, qui portent le nom d'Alost. Ne pourraît-on pas supposer cependant que ces pièces au double, et même au simple aigle, que nous classons toujours parmi les monnaies brabançonnes, appartiennent à cette localité. Alost étant située dans cette partie de la Flandre qui rélevait, non du royaume de France, mais bien de l'Empire, on a pu y imiter, tant pour le type que pour le poids, la monnaie du Brabant.

Dès les temps très-anciens, nous trouvons les comtes dans la possession exclusive du droit de battre monnaie. L'histoire nous apprend qu'ils mirent tout en pratique pour laisser à leurs vassaux le moins de pouvoir possible et que leurs efforts ont été couronnés de succès. Si donc quelqu'un d'autre que le comte, a exercé en Flandre le privilége d'émettre de la monnaie, cela n'a pu être qu'antérieurement au quatorzième siècle et peut-être au treizième. Il se peut que les comtes d'Alostaient joui de cette prérogative; mais cette famille s'éteignit déjà en 1166, dans la personne du dernier comte Thierri d'Alost, et son héritage passa à Thierri d'Alsace.

Quelques uns de nos anciens châtelains, qui, comme on sait, empiétèrent si souvent sur l'autorité des comtes, n'ont-ils pas battu monnaie? Philippe, vicomte d'Ypres, et surtout son fils, Guillaume de Loo, qui forma des prétentions au comté de Flandre, n'ont-ils pas eu ce droit? Ce sont là des questions auxquelles il n'est pas encore possible de répondre d'une manière positive. Quant à la maille qu'on attribue à Dixmude, parce qu'elle porte les lettres: DIXM, et à l'avers un buste épiscopal, elle paraît être trop ancienne pour qu'on puisse l'accorder à Jean, évêque de Potances, châtelain de Dixmude et scigneur de Beveren, qui vivait vers 1312.

Quoiqu'il en soit, Philippe d'Alsace est le premicr comte dont le nom figure en toutes lettres sur la monnaie. Il existe de lui un denier frappé à Gand, qui du reste est tout-à-fait semblable à celui que tous les numismates accordent à Baudouin IX, de Constantinople. Après Philippe d'Alsace il se présente une lacune pour le règne de Jeanne de Constantinople, mais enfin, depuis Marguerite (1244-1280) jusqu'à la fin du moyen-âge, nous avens des pièces de tous les souverains qui se sont succédé.

A partir de la fin du treizième siècle, l'attribution des pièces est, en général, assez facile. Seulement il y a quelqu'incertitude par rapport aux deux comtes du nom de Louis. Le type nous guide pour la classification de la plupart de leurs monnaies, mais les gros au lion, ont été frappés probablement tant par Louis de Crécy que par Louis de Male. On donne au premier ceux qui, à l'avers, ont un petit aigle au-dessus du lion et qui sont de meilleur aloi que les autres. Mais cela ne repose que sur des conjectures.

Ruding 1 nous apprend un fait assez intéressant pour l'histoire monétaire de la Flandre. En Angleterre, depuis 1257, on n'avait plus frappé d'or, jusqu'en 1343. Mais les guerres qu'Edouard III eut à soutenir contre Philippe de Valois, et ses relations avec les différentes provinces de la Belgique, et notamment avec la Flandre, déterminèrent le parlement tenu à Westminster, en 1343, à prendre l'état des monnaies en considération. Après mûre délibération, afin d'augmenter le numéraire, qui manquait alors dans le royaume, et pour remédier à la perte éprouvée depuis longtemps par beaucoup d'Auglais sur les florins avec lesquels on payait en Flandre et qu'on portait à un si haut prix qu'il en résultait une perte d'un tiers et plus, sur les marchandises qu'on apportait de là en Angleterre, il fut décidé qu'un certain nombre. d'orfèvres et autres experts dans l'art de fondre les métaux, aussi habiles et capables qu'on pourrait les trouver, seraient appelés devant le conseil; que, par leur aide, un ou deux florins de chaque espèce seraient affinés et qu'on évaluerait l'or fin qui y serait contenu suivant sa valeur; que de cet or fin, on fabriquerait en Angleterre et en Flandre, avec le consentement des Flamands, une monnaie qui aurait cours dans les deux pays, et dont le poids, le titre et la valeur seraient déterminés par le roi et son conseil; enfin que toutes les autres monnaies d'or seraient décriées, tant en

¹ Annals of coinage of great Britain, p. 212 à 222.

Angleterre qu'en Flandre, et portées dès lors aux changes, dans les deux pays, comme matières.

Trois monnaies d'or durent être faites, une courant pour six shillings, et qui devait peser deux petits florins de Florence, de bon poids; la moitié et le quart en proposition.

Il n'est pourtant pas certain si le monnayage d'or eut lieu cette année ou s'il fut différé jusqu'à l'année suivante, 1344, lorsqu'un nouveau contrat, pour faire des monnaies d'or et d'argent, fut passé entre le roi et Walter Dunflower, maître et monnayeur.

Ce fut alors qu'on ordonna aux maîtres et ouvriers de délivrer tout ce qui concernait leur office à Percheval de Porche, de Lucques.

Cette première monnaie, qui semble avoir eu pour type des léopards, ne courut pas longtemps elle avait été évaluée à un taux trop élevé, et, dès le mois d'août, elle fut décriée. Un nouvel acte fait avec Percheval de Porche, maître de la monnaie, établit la fabrication des nobles, demi et quarts, monnaie qui a été si répandue et si souvent imitée.

En 1345, on fit un arrangement avec les Flamands, pour que les monnaies d'or, appelées nobles, qui étaient frappées en Flandre, au nom du roi, seraient de même valeur qu'en Angleterre.

Ceci néanmoins ne semble pas suffisant au roi qui désirait que ses monnaies d'or frappées en Angleterre, eussent également cours en Flandre, c'est pourquoi, en 1345, on donna commission à plusieurs personnes pour convenir avec les magistrats de Gand, de Bruges et d'Ypres, ainsi que d'autres villes de Flandre, tant de l'égale circulation de ces monnaies dans les deux pays, que de leur monnayage en Flandre, et pour déterminer l'emploi du profit qui pourrait provenir de la fabrication.

En conséquence des arrangements qui furent faits alors, William Stury et Gilbert Wendlingburg furent chargés de frapper des nobles, demi et quarts, à Gand, à Bruges et à Ypres.

L'auteur de l'histoire monétaire d'Angleterre, Ruding, doute que cela ait été exécuté parce qu'il lui paraît impolitique pour Edouard III, d'avoir placé des ateliers monétaires si loin de l'autorité royale. Mais cette raison est loin d'être concluante, car il y avait intérêt commercial et financier pour le roi d'Angleterre.

Il sera malheureusement difficile, peut-être impossible, de distinguer les nobles qu'Edouard III a fait frapper en Flandre, de ceux qui ont été hattus en Angleterre, à moins que pour les premiers on ait adopté quelques marques monétaires à l'aide desquels on puisse les reconnaître.

C'est sous ce même Percheval de Porche, dont nous avons parlé, qui a été maître de la monnaie de Gand, qu'ont été frappées, en 1343, les plus anciennes monnaies d'or que nous ayons jusqu'ici, et qui, comme il résulte des notes de Gérard, que nous citerons plus loin, ne peuvent être qu'au coin et au nom de Louis de Crécy. Le développement

extraordinaire qu'avait pris en Flandre, le commerce et l'industrie, vers le milieu du quatorzième siècle, doivent faire admettre que l'on y ait battu de l'or d'assez bonne heure. Ce n'était pas aux Flamands à l'apprendre des Anglais.

Avant d'arriver à la description même des monnaies des comtes de Flandre, nous devons dire encore quelques mots des différents ateliers monétaires.

Nous avons vu plus haut que pendant les douzième et treizième siècles, on frappa monnaie dans presque toutes les villes de Flandre. Au siècle suivant ce n'est qu'à Gand, à Bruges et à Alost, qu'elle se fabriqua; on cessa même bientôt d'en battre dans cette dernière ville, par contre, on ouvrit un atelier monétaire à Malines, après que cette seigneurie eut été réunie à la Flandre. Louis de Male et Philippe-le-Hardi, y firent frapper une grande partie de leurs monnaies. Cela s'explique facilement par les troubles qui agitèrent la Flandre.

Sous les comtes subséquents la monnaie fut fabriquée à Bruges. Cet atelier travailla pour ainsi dire exclusivement, du moins à partir de 1454.

Cependant, en 1488 et 1489, on frappa monnaie à Gand, et, en 1492, vers la fin de la minorité de Philippe-le-Beau, on en fabriqua au petit port de l'Ecluse; mais l'excessive rareté des pièces frappées dans cette ville, semble indiquer qu'elles n'ont été émises qu'en petite quantité.

Pendant la révolution du seizième siècle, on a

fait de la monnaie tant à Gand, qu'à Bruges. Mais postérieurement à cette époque, l'atelier de Bruges continua seul d'exister, jusqu'à ce qu'en 1758, ou environ, il fut supprimé et réuni à celui de Bruxelles.

La plupart des hôtels de monnaie ayant cessé de travailler avant l'adoption des différents monétaires, nous ne pouvons qu'indiquer les marques de deux villes.

Gand a un lion sur les monnaies qui y ont été frappées pendant le seizième siècle.

Bruges avait pour marque une fleur de lys, qu'on trouve déjà sur l'or de Marie de Bourgogne, et qui a été conservée jusqu'à la fermeture de l'hôtel des monnaies.

Sur des pièces d'argent, et notamment sur les doubles briquets, de Charles-le-Téméraire et de Marie de Bourgogne, on remarque dans l'exergue, tantôt un trèfle, et tantôt un signe qui ressemble à un éperon. Sont-ce là les marques de deux ateliers distincts ou simplement de celui de Bruges? C'est là une question encore à décider.



DENIERS :	INDÉTERMINÉS	DES XIIe	ET	XIIIe	SIECLES.
-----------	--------------	----------	----	-------	----------

Nº 1. S·I·M·O·N. Croix cantonnée de quatre globules.

y. Deux fleurs de lys, croissant et étoile; quatre globules dans la bordure.

Denier.

DEN DUYTS, pl. I, Nº 3.

Revue française, 1843, pl. XII, No 3.

HERMAND, pl. III, No 33.

D. 11.

Gr. 0,40.

R3.

2. Le même un peu varié.

D. 11.

Gr. 0.40.

R3.

- 3. + PHILIPVS. Dans le champ les lettres : A·M·B· posés en triangle ; au milieu étoile.
- N.

 → LIPLL·OA. Croix cantonnée de deux croissants et de deux globules.

Mémoires de la société des antiquaires de Picardie, t. V, pl. IX, Nº 3.

La détermination de cette maille restera incertaine, tant que le mot LIPLL du revers, n'ait pas été expliqué. Les lettres OA ne sont, d'après nous, pas autre chose que l'alpha et l'oméga, qu'on trouve sur un grand nombre de monnaies anglaises, bohémiennes et autres, des dixième et onzième siècles. Les lettres A·M·B ont été interprêtées par Ambiani, et ont fait attribuer ce denier à Amiens; mais le type semble revendiquer cette monnaie pour l'une ou l'autre ville de Flandre.

Il ne nous est pas possible de voir dans le nom de *Philipus*, celui de *Philippe* d'Alsace, ni même celui de *Philippe*, vicomte d'Ypres; nous persistons à croire que c'est celui d'un monétaire.

D. 13.

Gr. 0,46.

R4.

- 4. Guerrier à mi-corps; la droite porte une bannière, la gauche repose sur la hanche; au-dessus de l'épaule: 0.
- y. Croix cantonnée de quatre globules dans la bordure intérieure et de deux étoiles et de deux annelets dans la bordure extérieure.

Denier.

LELEWEL, pl. I, No 16.

DE BAST, second supplément, pl. I, Nº 6.

HERMAND, pl. III, No 25.

D. 11.

Gr. 0,47.

RI.

5. Le même un peu varié.

D. 11. Gr. 0,47.

RI.

GAND.

6.

→ G⊗A⊗N⊗T. Tête à gauche portant un casque sur lequel une fleur de lys.

y.

→ G E R O L F. Croix cantonnée de deux globules et de deux rosettes.

Denier.

DE BAST, second supplément, pl. I, No 4.

D. 11.

Gr. 0,31.

R4.

7. Tête à gauche portant un casque sur lequel une fleur de lys; derrière : 0.

By. G-A-N-T. Croix cantonnée de deux globules et coupant la légende.

LELEWEL, pl. I, No 13.

DEN DUYTS, pl. XII, Nº 2.

D. 11.

Gr. 0.38.

Rг.

8. La même, mais au revers l'inscription disposée en croix : G-N-A-T.

D. 11.

Gr. 0,38.

R3.

9. Tête à gauche portant un casque sur lequel une fleur ou aigrette; à droite cinq points disposés en forme de croix. y. Croix à doubles bandes dont les extrémités sont recourbées.

D. 11. Gr. 0,37.

BRUGES.

- 10. Guerrier debout; il a un glaive nu dans la droite et dans la gauche un bouclier à l'écu au lion.
 - ry. Croix cantonné de quatre roses.

VREDIUS, sigilla comit. Fland. p. 15, No 2.

LELEWEL, pl. I, No 18.

L'existence d'un denier à ce type, qui porte les lettres : BRVG, mais avec un bouclier à l'écu gironné, peut faire attribuer ce genre de pièces à Bruges.

D. 11.

Gr. 0,38.

R3.

11. Même type, mais à l'avers une croix fleurdelisée.

LELEWEL, pl. I, No 17.

D. 11.

Gr. 0,37.

R3.

12. Même type, mais devant le guerrier il y a une étoile.

D. 10.

Gr. 0,35.

R4.

COURTRAL.

- 13. Ecu de cette ville, mais orné de trois rosettes; il est cantonné de trois globules.
 - ry. C-V-R-T. Croix pattée coupant la légende.

Duby, supplément, pl. I, No 5.

D. 11.

Gr. 0,40.

R4.

YPRES.

- 14. Lys dans un écu; au-dessus et des deux côtés un annelet.
 - y. I-P-R-A. Croix coupant la légende.

Denier.

D. 11.

Gr. 0.42.

R2.

- 15. Ecu au lion; au-dessus et aux côtés un croissant.
- ». I-P-R-A. Croix cantonnée de quatre globules et coupant la légende.

LELEWEL, pl. I, No 22.

DEN DUYTS , pl. XII , Nº 4.

D. 11.

Gr. 0.54.

R2.

16. La même pièce un peu variée.

D. 11.

Gr. 0,54.

R2.

17. Deux triangles superposés; les angles de l'un sont ornés de globules aux extrémités et les angles de l'autre terminés en fleurs de lys; en œur un globule.

Ŋ. I-P-R-A. Croix cantonnée de quatre globules et coupant la légende.

DEN DUYTS, pl. XII, No 5.

D. 11.

Gr. 0,40.

R2.

18. La même pièce un peu variée.

19. Même type que le Nº précédent.

y. Croix cantonnée de quatre points et traversant la bordure dans laquelle se trouvent quatre annelets.

LELEWEL, p. 16.

D. 11.

Gr. 0,38.

R3.

LILLE.

- 20. Triangle dans lequel une étoile ayant un annelet à chaque angle et une fleur de lys à chaque côté; il est entouré de six globules.
- 37. L-I-L-A. Croix coupant la légende; quatre étoiles entre les bras de la croix.

D. 11.

Gr. 0,39.

Rr.

- 21. Ecu à la fleur de lys; aux côtés trois globules.
- y. L-I-L-A. Croix cantonnée de quatre globules et coupant la légende.

DEN DUYTS , pl. XII , Nº 6.

D. 11.

Gr. 0,39.

Вr.

- 22. Fleur de lys dans un cercle; deux étoiles, deux croissants et quatre annelets dans la bordure extérieure.
- y. Croix cantonnée de quatre points; dans la légende: L-I et deux croissants.

D. 11.

Gr. 0,47.

Rr.

23. Type du précédent mais dans la bordure il y a deux étoiles, deux annelets et deux croissants.

D. 11.

Gr. 0,55.

Rt.

DOUAL.

- 24. Rameau à six branches, connu sous le nom de Douysien.
- y. Croix pattée brochant sur une autre dont les extrémités sont ornées.

DANCOISNE, Recueil, pl. II, No 4.

D. 12.

Gr. 0,37.

R3.

GUILLAUME CLITON, OU DE NORMANDIE, (1127-1128).

Après que Charles-le-Bon eut été assassiné à Bruges, Guillaume, fils de Robert, due de Normandie, fut élu comte de Flandre, à la demande de Louis-le-Gros, roi de France. Il est investi de cette dignité le 23 mars 1127. Le 27 juillet de l'année suivante il reçoit, au siége d'Alost, une blessure dont il meurt le même jour.

Vredius a publié une maille au guerrier portant un bouclier à l'écu gironné, qu'on attribue à ce comte parce que de pareilles armoiries se voyaient sur son tombeau, dans l'abbaye de St. Bertin, à St. Omer.

- 25. Guerrier debout tenant de la droite une épée et de la gauche un écu gironné.
 - y. Croix ancrée, cantonnée de quatre rosettes.

VREDIUS, Sigill., p. 15, No 1. Ce denier est probablement frappé à Bruges.

D. 11. Gr. 0,38. R³

26. Le même un peu varié.

D. 11. Gr. 0,38. R³.

27. Même type.

R. Croix fleurdelisée.

DUBY, pl. LXXIX, No 4.

D. 12.

Gr. 0,38.

 \mathbb{R}^3 .

THIERRI D'ALSACE (1128-1168).

Succède à son compétiteur, Guillaume Cliton, et meurt en 1168.

Jusqu'ici on n'a pas trouvé de monnaie qu'on puisse attribuer à ce comte, avec quelque probabilité.

PHILIPPE D'ALSACE (1168-1191).

Philippe d'Alsace avait été associé par son père au gouvernement, dès 1157; il meurt de la peste au siége de St Jean d'Acre, le 1 juin de l'an 1191.

Nous avons cité ¹ un denier portant en toutes lettres : PHILIPPVS COMES, qui a été frappé par lui.

⁴ Page 194.

MARGUERITE D'ALSACE ET BAUDOUIN VIII (1191-1194).

Marguerite, fille et héritière de Philippe d'Alsace, avait épousé Baudouin V, comte de Hainaut, qui en Flandre est connu sous le nom de Baudouin VIII. Par ce mariage les comtés de Flandre et de Hainaut se trouvèrent réunis sous un même sceptre.

Marguerite mourut à Bruges, le 15 novembre 1194, et Baudouin la suivit dans la tombe, le 21 décembre 1195.

Nous avons déjà cité un denier qu'on pourrait attribuer à ce comte '.

BAUDOUIN IX, DE CONSTANTINOPLE (1194-1206).

Fils de Baudouin VIII et de Marguerite d'Alsace, succède à sa mère dans le comté de Flandre, en 1194, et à son père, l'année suivante, dans le comté de Hainaut.

¹ Page 190.

Il part en 1202, pour la croisade, après avoir confié le gouvernement de ses états à Guillaume, son oncle, à Philippe, son frère, et à Bouchard d'Avesnes.

Le 16 mai 1204, il est couronné empereur de Constantinople et meurt en 1205, d'après les uns, les armes à la main, dans une expédition contre Joannice, roi de Bulgares, d'après les autres, en captivité l'année suivante.

Les numismates lui attribuent le denier qui suit, parce qu'ils supposent que Baudouin VII n'a pas battu monnaie comme comte de Flandre.

- 28. G ※ A ⊗ N ∯ T. Tête casquée, à gauche; une fleur de lys sur le casque.
- 39. B·COMES. Croix cantonnée de deux globules et de deux rosettes.

LELEWEL, pl. I, No 15.

D. 12. Gr. 0,49.

R4.

JEANNE DE CONSTANTINOPLE (1206-1244).

Jeanne succède à son père, sous la tutelle de son oncle Philippe, comte de Namur. Elle fut mariée en premières noces, en 1211, à Ferrand ou Ferdinand, fils de Sanche I^{er}, roi de Portugal, et en secondes noces, en 1237, à Thomas de Savoie.

Elle meurt le 5 décembre 1244.

Jusqu'ici il n'existe qu'un denier suspect au nom de cette comtesse.

MARGUERITE DE CONSTANTINOPLE (1244-1280).

Marguerite succède à sa sœur, Jeanne; elle meurt le 10 février 1280.

C'est sous cette comtesse qu'apparaît, tant en Flandre qu'en Hainaut, la grande monnaie.

Elle afferma, en 1274, d'après Oudegherst, ou en 1277, d'après un manuscrit ¹, pour trois ans, la

¹ Messager des sciences et des arts, 1823, p. 360.

fabrication de la monnaie à Claes (Nicolas) Dekin, de Bruges.

La monnaie pour le Hainaut fut fabriquée à Valenciennes, et celle pour la Flandre à Alost et à St. Bavon, à Gand.

- 29. MARG&ARET&ACOMI&TISSA. Croix à triples bandes, évidée au cœur et vers les extrémités; les branches sont terminées par des tréfeuilles et cantonnées de : A-L-O-S.
- Ŋ.

 → FLANDRIE

 AC HAYNONIE. Aigle à deux têtes, à ailes déployées, dans un entourage composé de quatre arcs de cercle fleuronnés au point de réunion.

 Aigle à deux têtes, à ailes déployées, dans un entourage composé de quatre arcs de cercle fleuronnés au point de réunion.

 Aigle à deux têtes, à ailes déployées, dans un entourage composé de quatre arcs de cercle fleuronnés au point de réunion.

 Aigle à deux têtes, à ailes déployées, dans un entourage composé de quatre arcs de cercle fleuronnés au point de réunion.

 Aigle à deux têtes, à ailes déployées, dans un entourage composé de quatre arcs de cercle fleuronnés au point de réunion.

 Aigle à deux têtes de la composé de quatre arcs de cercle fleuronnés au point de réunion.

 Aigle à deux têtes de la composé de quatre arcs de cercle fleuronnés au point de réunion.

 Aigle de la composé de quatre arcs de cercle fleuronnés au point de réunion.

 Aigle de la composé de quatre arcs de cercle fleuronnés au point de réunion.

 Aigle de la composé de quatre arcs de cercle fleuronnés au point de réunion.

 Aigle de la composé de cercle fleuronnés au point de réunion.

 Aigle de la composé d

Gros frappé à Alost.

DE BAST, second supplément, pl. II, No 6.

LELEWEL, pl. II, No 62.

DEN DUYTS , pl. I , No 6.

D. 24. Gr. 2,55.

30. La même pièce.

D. 24. Gr. 2,55. R3.

R3.

GUI DE DAMPIERRE (1280-1305),

Avait été associé dès l'an 1263, par sa mère, au gouvernement de la Flandre et lui succéda dans ce comté, en 1280. Il meurt en captivité à Pontoise, le 7 mars 1305, à l'âge de quatre-vingts ans.

Gui de Dampierre, en 1297, prit les francs-monnayeurs sous sa protection et leur accorda les mêmes immunités dont jouissaient ceux d'autres pays.

Ce comte, dans l'intérêt du commerce, fit transporter l'hôtel des monnaies d'Alost, à Gand, à St. Bavon, c'est-à-dire dans cette partie de la ville qui relevait de l'empire. De cette manière il ne s'exposait pas à se voir contrôler par le roi de France, qui, comme on sait, s'immisçait même dans l'administration intérieure du comté de Flandre.

Il y a des monnaies de Gui de Dampierre frappées à Alost, à Gand et à Ypres. Postérieurement à lui il n'existe probablement plus de monuments monétaires de cette dernière ville.

31. G·COM'·FLAND' MARCH NAMVC. Aigle etc., comme l'avers de la pièce de Marguerite, qui précède.

 \mathbb{R}^{2} . \rightarrow MONE \otimes TA $\stackrel{*}{\times}$ VIL \otimes LE DE \otimes ALOST. Croix comme sur la pièce de Marguerite, mais elle est cantonnée de : A-V-E- \overline{M} .

Gros d'Alost.

D. 24.

Gr. 2,02.

R5.

32. + xGxCOMES·FLANDRIE. Aigle à deux têtes, à ailes déployées.

у. *CIV-ITA-*SAL-OST. Grande croix pattée, coupant la légende et cantonnée de douze globules.

Esterling d'Alost.

Duby, pl. LXXIX, No 6.

D. 19.

Gr. 1,22.

R4.

JEAN DE NAMUR (1302-1303).

Jean, comte de Namur, fils du second lit de Gui de Dampierre, se mit à la tête des insurgés en Flandre (en 1301, ou 1302), pendant la captivité de son père et de son frère ainé, Robert de Béthune.

Il administra le comté avec un pouvoir aussi étendu que celui du comte. Du consentement des cinq villes de Flandre, il fit frapper, vu les circonstances difficiles dans lesquelles on se trouvait, une monnaie d'argent de plus bas titre que d'ordinaire. Ceux de Gand s'en firent donner des lettres de non préjudice pour l'avenir ¹.

Il existe des gros au portail de Jean de Namur frappés à Gand et à Alost.

Il céda l'autorité à son frère, Philippe de Thiette.

PHILIPPE DE THIETTE (1303-1305).

Philippe, comte de Thiette (Tiedi) et de Lorette, en Italie, cinquième fils du premier lit de Gui de Dampierre, arrive en Flandre, au mois de mai 1303, pendant que son père et son frère étaient toujours captifs, et se met à la tête du gouvernement, comme étant l'ainé de ses frères consanguins.

A l'exemple de Jean de Namur, il fait battre monnaie, tant à Gand qu'à Alost.

¹ Une chronique citée par extrait, dans le *Messager des sciences et des arts* de 1823, rapporte ce fait à l'année 1304. Mais c'est probablement 1303 qu'il faut lire, puisque Jean de Namur s'était déjà démis de son autorité l'année suivante.

Un gros au portail d'Alost, frappé par ce Philippe de Thiette, et publié ou expliqué successivement par Peteau, Leblanc, le père Harduin, Ghesquière, Duby, Lelewel, Cartier, Rigollot, Hermand, etc., avait été attribué tantôt à Philippe d'Alsace, et tantôt à Philippe-le-Hardi. Nous avons été assez heureux de signaler le premier cette erreur des numismates, en rendant cette monnaie au fils de Gui de Dampierre [†].

ROBERT DE BÉTHUNE (1305-1322).

Robert succéda à son père, Gui de Dampierre, en 1805, et meurt à Ypres, le 17 septembre 1822.

Les monnaies de ce comte ont été frappées, tant à Alost qu'à Gand. On ne connaît de lui que des pièces d'argent. Il résulte d'une ordonnance du roi de France, Louis-le-Hutin, de l'année 1316, qu'il existait déjà alors des mantelets de Flandre, évalués à 9. s. 10. d. ². M. Hermand ³, vu la haute valeur de

¹ Dans le Messager des sciences historiques de 1840, p. 274.

² LE BLANC, p. 234.

³ Attribution d'un mouton d'or , lettre au directeur du Puits Artésien, p. 8.

ces pièces, en tire la conséquence qu'elles étaient d'or et que c'étaient des florins frappés en imitation de ceux de Florence et au type de celui que nous décrivons plus loin, sous Louis de Crécy.

Une heureuse découverte viendra peut-être confirmer un jour la conjecture de M. Hermand, et prouver que déjà en Flandre, du temps de Robert de Béthune, on a frappé de l'or.

- **33**. ROBERTV-S: COMES: FL-ADRIE. Cavalier courant à gauche; il porte un bouclier au lion de Flandre et un drapeau.
- ry. SIGNVM CRVCIS, légende intérieure MO-NETA: VILLE: A: LOSTESIS, lég. extérieure. Croix.

Gros au cavalier frappé à Alost. Revue française, 1836, pl. IV, Nº 8.

D. 23.

Gr. 1,98.

R5.

- **34.** + ROB': COMES: FLAND. Tête couronnée regardant à gauche.
- By. MON-ETA-ALO-STEN'. Croix coupant la légende et cantonnée de douze globules.

Esterling d'Alost.
Duby, pl. LXXII, Nº 9.

D. 18.

Gr. 1,31.

R5.

35. + R COMES-FLANDRIE. Tête couronnée, de face.

y. MON-ETA-ALO-TEN. Croix pattée coupant la légende et cantonnée de douze globules.

Esterling d'Alost.
Duby, pl. LXXII, Nº 8.
DEN DUYTS, pl. I, Nº 8.

D. 29.

Gr. 1.35.

R3.

36. Le même.

D. 29.

Gr. 1,35.

R3.

LOUIS Icr, DE NEVERS OU DE CRÉCY (1322-1346).

Louis I^{er} succéda à son grand-père, Robert de Béthune, en 1322. Il trouva la mort à la bataille de Crécy, en Ponthieu, le 26 août 1346.

Ce sont les villes de Gand et d'Alost qui fournissent la monnaie de ce comte. Il existe cependant un piedfort d'une pièce, qui semble indiquer que l'atelier de Bruges a également travaillé.

Louis de Crécy acquit de l'évêque de Liége, en 1333,

la seigneurie de Malines; en 1336, il s'engagea à la posséder en commun avec Jean III, duc de Brabant, et il la vendit en 1346, mais avec la faculté de rachat. Il est probable que ce comte y a déjà battu monnaie.

Oudegherst, dans les Annales de Flandre, avait avancé que c'était Louis de Male qui, le premier, frappa de l'or en Flandre. Pontus Heuterus, Heylen et d'autres, ont répété la même chose, mais grâce aux notes qui ont été fournies à Lesbroussart, par l'académicien Gérard, notes dont nous avons dit un mot ¹, on a la certitude que déjà en 1343, par conséquent trois ans avant la mort de Louis de Crécy, on fabriquait des monnaies d'or à Gand. Gérard a tiré ces renseignements du compte de Percheval du Porche, maître de la monnaie de cette ville, mais il avoue qu'il ignore si avant cette année, on a frappé de l'or. Si l'on pouvait retrouver des comptes antérieurs à 1343, on y verrait peut-être que cela remonte à une époque plus ancienne encore.

Le florin d'or, au type de ceux de Florence, que nous décrivons plus bas, est incontestablement de Louis de Crécy; mais M. Hermand penche encore à lui attribuer des moutons d'or. Il croit que Louis de Male, peu après son accession au comté, en fabriquant ce genre de pièces, n'a fait que se servir du coin de son père. Il s'appuie sur ce que le cours des

¹ Page 53.

moutons de Flandre était déjà très-répandu, dès au moins 1351, sur ce que les moutons, au nom de Louis, comte de Flandre, offrent des différences artistiques avec les autres monnaies d'or de Flandre, qui portent le nom de Louis, et qu'ils ont un aspect archéologique qui accuse plus d'ancienneté. Il en conclut que ces pièces ont été frappées par les deux Louis.

En vertu d'une convention faite avec le duc de Brabant, en 1339, pour faire circuler une monnaie commune dans les deux pays, Louis de Crécy fit fabriquer à Gand, des gros portant l'inscription: LUDOVIC. COMES FLANDRIE, et ensuite: LOVANIUM. Sur celle de Jean III, frappée à Louvain, on lisait: IOANNES DVX BRAB. et: GANDAVUM.

L'extrême rareté de ces pièces fait supposer que cette convention n'a pas été observée longtemps.

37. L'FLAD' .- COMES. Grande fleur de lys.

By. S.IOHA-NNES.B. (Tête de lion à gueule ouverte.)
St. Jean-Baptiste debout, la tête nimbée.

Florin au type de ceux de Florence. Suppl. au Cabinet de Vienne, p. 48, N° 4. Vettori, Fiorino d'oro antico illustrato, p. 22 et 98. Joachim, Neueröfneten Münzcabinet, th. III, tab. XXX. Duby, Suppl. pl. V1, N° 13.

D. 21. Gr. 3,40. OR. R5.

- 38.

 MONETA GANDENSIS. Lion debout dans un entourage de six arcs de cercle.
- Ŋ. LVDO-VIC's C-OMES-FLAD. Grande croix pattée, coupant la légende et cantonnée de deux lions et de deux aigles.

Gros de Gand.

DEN DUYTS, pl. II, Nº 18.

D. 24.

Gr. 1,84.

R3.

39. La même pièce en billon.

D. 24.

Gr. 1,70.

R4.

- 40. + MONETA SALOSTENSIS. Lion debout dans un entourage de six arcs de cercle.

Gros d'Alost.

Il y a un visage d'homme dans la lettre O du mot comes. Duby, pl. LXXX, N° 8.

D. 24.

Gr. 1,88.

R3.

41. + MONETA & ALOSTENSIS. Lion debout.

By, + LVDOVIC © COMES © FLAD. Croix.

Demi gros d'Alost.

DEN DUYTS, pl. II, No 19.

D. 19.

Gr. 1,01.

R4.

42. + MONETA & GANDENSIS.

RY. LVDOVIC S COMES S FLAD.

Même type que le numéro précédent.

D. 19.

Gr. 1.02.

R1. R5.

- 43. MONETA & GANDDNS. Au milieu grand L; en haut, en bas et des deux côtés un trèfle.
 - ry. LVD-COM-FLA-DRI. Croix coupant la légende.

D. 20.

Gr. 0,62.

B1, R4,

44. + MONETA & ALOSTS. Le reste comme au Nº précédent.

D. 20.

Gr. 0,63. B1. R4.

- 45. + MONETA' & GANDENSIS. Dans le champ grand L; à droite et à gauche un trèfle, en haut et en bas un triangle.
- y. LVD-COM-FLA-DRIE. Croix traversant la légende et cantonnée de : G-A-N-D.

D. 19.

Gr. 0,92.

BI. R4.

- 46. MONETA×FLAND'. Lion debout, au-dessus un petit aigle. Le tout dans une bordure composée de douze fleurs de trèfle.
- By. LVD-OVI-C' × CO-MES, légende intérieure. + BNDICTV: SIT: NOME: DNI: NRI: DEI: IH'V: XRI,

légende extérieure ; grande croix coupant la légende intérieure.

Gros.

D. 27.

Gr. 3,91.

R4.

47. La même pièce, mais dans la bordure de l'avers il y a onze trèfles et un lion.

D. 28.

Gr. 3,88.

R4.

LOUIS II, DE MALE, (1346-1384).

Louis de Male, ainsi appelé parce qu'il naquit au château de ce nom, près de Bruges, succède à son son père, en 1346; il meurt le 9 janvier 1384.

Le règne de ce comte fournit une magnifique série de monnaies, surtout en or. Louis de Male y ajoute au titre de comes Flandriae, encore celui de dominus.

Ce comte confirma, en 1349, les priviléges que Gui de Dampierre avait accordés aux monnayeurs.

Dans les premières années du règne de Louis, c'est-à-dire, de 1349 à 1353, on frappa la monnaie





Ch.Onghena Sc.

à Bruges; plus tard, de 1355 à 1377, elle se fit à Gand; enfin de 1379 à 1383, on en fabriqua à Malines.

- 48. AGN'S DEIS QUISTOLL'S PCCAS MVDIS MI-SERERES NOB. Agneau à tête nimbée sur une croix à laquelle est attachée une bannière. Le tout dans un entourage de dix-sept demi-cercles; dans l'exergue LVD-CO:F'.
- B. + XP'C X VINCIT XXPC XREGNAT XXPC XIMPERAT. Croix à triples bandes, fleuronnée et très-ornée, elle est cantonnée de quatre aigles et porte une rosette en cœur. Le tout dans un entourage composé de quatre angles et de quatre demi-cercles, chaque angle est cantonné de deux fleurs de trèfle.

Agnel ou mouton d'or.
DUBY, pl. LXXIX, Nº 11.
DEN DUYTS, pl. I, Nº 11.

D. 31. Gr. 4,62. OR. R³.

- 49. L-VDOVIC DEI G- COMES -Z DNS FLANDRI-E. Le comte debout et couronné; il porte un manteau d'armes avec un lion sur la poitrine et a un glaive nu dans la droite, la gauche est posée sur un écusson dans lequel il y a un lion. Le comte est placé sous un portail gothique à quatre fuseaux; un heaume se trouve contre les deux campanilles de droite; dans l'exergue: FLANDRES.
- BENEDICTVS * QUI * VENIT * IN * NOMINE * DOMINI. Croix fleuronnée et très-ornée , ayant un

lion en cœur; elle est cantonnée des lettres: F-L-A-D' et ornée de quatre trèfles à l'extérieur.

Franc-à-pied.

Duby, pl. LXXXI, N° 2.

HOFFMANN, Münz-Schlüssel, t. V, p. 288.

DAMOREAU, tab. III, N° 8.

Notre pl. II, N° 5.

D. 31. Gr. 4,14. OR. R6.

- **50.** L-V-DOVICUS & DEI GRA & COM' Z & DNS & FLANDR-I-E. Dais gothique à quatre fuseaux dans lequel deux lions debout, qui tiennent un écu de Flandre incliné et surmonté d'un riche heaume.
- BENEDICTVS & QUI & VENIT & IN & NOMINE & DOMINI. Croix à triples bandes, feuillue et fleuronnée, cantonnée de quatre aigles et des lettres : F·L·A N; elle porte en cœur la lettre : D'.

Vieil heaume.

DUBY, pl. LXXX, No 6. Notre pl. II, No 6.

D. 36.

R. 6,61.

OR. R5.

- **51**. LV-DOVICVS \approx DEI \circ GRA \approx COM' \circ Z \approx DNS \approx FLANDR. Lion coiffé d'un riche heaume, assis sur une estrade gothique à quatre fuseaux; dans l'exergue : FLANDRES.
- y.

 → BENEDICTVS × QVI × VENIT × IN × NOMINE × DOMINI. Croix feuillue et fleuronnée, cantonnée des

lettres : F· L· Λ · N·, et portant en cœur la lettre D; le tout dans un entourage composé de vingt arcs de cercle.

Lion heaumé.

HOFFMANN, Munz-Schlüssel, p. 288, t. 5.

DAMOREAU, tab. III, No 3.

Suppl. au Cabinet de Vienne, p. 48, No 5.

Duby, pl. LXXX, No 5.

OR. R3.

52. La même pièce.

D. 33.

D. 33.

Gr. 5,25.

Gr. 5,25.

OR. R3.

- **53.** LVDOVIC' DEI-GRA COMES Z-DNS FLA-DRIE. Le comte à cheval, vêtu d'une cotte d'armes au lion de Flandre, la tête couverte d'une heaume surmonté d'un lion en guise de panache. Le cheval porte un riche caparaçon orné de deux lions.

Cavalier.

GHESQUIÈRE, pl. III, Nº 3.

DUBY , pl. LXXX , Nº 1.

DEN DUYTS, pl. I, No 12.

Damoreau, tab. III, No 5.

D. 30.

Gr. 3,80.

OR. B4.

- **54.** † LVDOVICVS × DEI-GRA×-COMES × Z × DNS × FLAND. Le comte assis, de face; il a un glaive nu dans la droite, la gauche est posée sur un écusson au lion. Il se trouve sur un trône gothique à six fuseaux ou campanilles. Le tout dans un entourage de huit demi-cercles.
- BY. XPC' & VINCIT & XPC & REGNAT & XPC & IMPERAT. Croix tritrèflée dans quatre arcs de cercle, feuillue et ornée de quatre fleurons à l'intérieur et de quatre rosettes à l'extérieur.

Réal au lion.

Duby, pl. LXXXI, No 3.

Den Duyts, pl. II, No 13.

Hoffmann, Munz-Schlüssel, t. V.p. 288,

D. 30. Gr. 4.48 OR. R².

55. La même pièce, mais dans l'écu il y a un double aigle au lieu d'un lion.

Cette pièce, ainsi que les trois suivantes, ont été probablement frappées à Malines.

Réal à l'aigle.

Duby, pl. LXXXI, No 4.

ові, рі. паска, п

D. 30. Gr. 4,48. UR. R4.

56. + LVDOVICVS * DEI × -GRA × -COMES *Z DNS * FLA'. Même type que le № précédent.

Demi réal à l'aigle.

D. 22. Gr. 2,10. OR. R4.

57. La même pièce.

D. 22.

Gr. 2,10.

Or. R4.

58. \perp LUDOVIC' $\stackrel{.}{\times}$ DEI- $\stackrel{.}{\times}$ GRA $\stackrel{.}{\times}$ -COMES $\stackrel{.}{\times}$ FLA. Le reste semblable au N° précédent.

Quart de réal à l'aigle. GHESQUIÈRE, pl. III, Nº 5. DEN DUYTS, pl. II, Nº 15.

D. 19.

Gr. 1,00

Or. R2.

59. La même pièce.

D. 19.

Gr. 1.00.

Or. R2.

60.

MONETA FLAND'. Lion debout; le tout dans une bordure de onze fleurs de trèfle et d'un lion.

37. LVD-OVI-C' × CO-MES, légende intérieure; + BNEDICTV: SIT: NOM'E: DNI: NR'I: IH'V: XP'I, légende extérieure. Croix pattée coupant la légende intérieure.

Gros au lion.

GHESQUIÈRE, pl. IV, Nº 10.

Duby, pl. LXXX, No 7.

DEN DUYTS, pl. II, No 20.

D. 28.

Gr. 3,58.

61. Le même.

D. 28.

Gr. 3,58.

62. + MONETA & FLAND. Lion debout dans une bordure de douze trèfles.

BY. LVD-OVI-C & CO - MES, légende intérieure; BNDICTV: SIT: NO'M: DN'I: NRI: IHV: XPI., légende extérieure. Croix coupant la première légende.

Tiers de gros.

D. 20.

Gr. 0,88.

R5.

63. LUDOVICUS : DEI : GRA : COMES : Z : DNS: FLANDRIE. Lion assis, la tête couverte d'un riche heaume; il est placé dans un entourage de quinze arcs de cercle.

ry.

→ MONETA&DE&FLANDRIA, légende intérieure;

→ BENEDICTYS: QVI: VENIT: IN : NOMINE : DOMINI : , légende extérieure; croix fleuronnée.

Les mots de la légende intérieure sont séparés par des trèfles.

Lion heaumé (botdrager).

GHESQUIÈRE, pl. IV, Nº 9.

DUBY, pl. LXXX, Nº 2.

DEN DUYTS, pl. II, Nº 16.

D. 34.

Gr. 3,92.

64. Le même un peu varié.

D. 34.

Gr. 3,92.

65. Le même, mais les mots de la légende intérieure de l'avers sont séparés par des branches de buis.

D. 32.

Gr. 3,82.

Rт.

66. Le même.

D. 32.

Gr. 3,86.

RI.

- 67. LVDOVIC: DEI :GRA :COM': Z :D: FLANDRIE. Lion assis, coiffé d'un heaume orné d'un plumet trèsélevé. Le tout dans un entourage composé de quinze arcs de cercle.
- Ŋ. MON-ETA FLA'-DRIE, légende intérieure; → BENED-ICT : Q : VE-NIT : I : NO-MINE : DI, légende extérieure. Croix pattée coupant les deux légendes.

Demi lion heaumé (halve botdrager). Duby, pl. LXXX, N° 3. Den Duyts, pl. II, N° 17.

D. 32.

Gr. 2,09.

R1.

- 68. LVDOVIC': DEI: G: COM: Z: D: FLAND'. Lion assis et tourné à gauche, il est coiffé d'un heaume.
- p. B'NDIC-T: Q: VE-NIT': IN-'N'E: DI'. Croix coupant la légende et cantonnée de : F L \overline{A} D'.

Quart de botdrager.

D. 20.

Gr. 0,99.

R5.

69. + LVDOVICVS·COM'. Dans le champ : FL.

R. Croix: MONETA·FLAND'.

D. 21.

Gr. 0,61.

B1. R4.

PHILIPPE-LE-HARDI (1384-1404).

Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, fils de Jeanle-Bon, roi de France, succède à son beau-père, Louis de Male, en 1384. Bien que ce fut du chef de sa femme, Marguerite, que le comté de Flandre lui échut, le nom de celle-ci ne figure cependant pas sur les monnaies.

Sous ce comte la monnaie de Flandre fut fabriquée d'abord à Gand et à Malines, plus tard on en frappa également à Bruges.

Par ordonnance datée de Conflans, du 20 septembre 1396, Philippe-le-Hardi fit frapper monnaie d'or et d'argent à Fauquemont, au pays de Limbourg. Les pièces qui y ont été fabriquées ont les mêmes types que celles de Flandre. On ne peut donc les reconnaître qu'à des marques monétaires. La différence qu'il y a entre les nobles de Flandre et ceux fabriqués à Fauquemont, consiste, d'après Gérard, en ce que sur les nobles de Fauquemont, il y a des fleurs de lys à côté de la croix, au lieu qu'il y a des feuilles de trèfle sur ceux faits en Flandre; et il y avait sur

les monnaies d'argent fabriquées à Fauquemont un nœud à la queue du lion 1.

Philippe-le-Hardi mourut à Halle, le 27 avril 1404.

- 70. + PHILIPPVS & DEI × × GRA × COM' × Z & DNS & FLAND'. Le comte assis sur un trône gothique à quatre fuseaux; il a un glaive nu dans la droite; la gauche est posée sur un écusson au lion. Le tout dans un entourage de huit demi-cercles.
- RAT. Croix tritrèflée, dans quatre arcs de cercles feuillus et ornés à l'intérieur de quatre fleurons et à l'extérieur de quatre rosettes.

Chaise ou réal.

D. 31. Gr. 4.51.

Gr. 4,51. OR. R⁵.

- 71. P-HS-DEIXGRA X DVX X BVRG X COMES X (Z X retourné) DNS X FLAND. Le duc couronné, debout sur un navire ; il tient de la droite une épée nue et de la gauche l'écu à quatre quarts écartelé de Bourgogne ancienne et de Bourgogne moderne.
- By. IHC & AVTEM & TRANS'IENS & PER & MEDIVM & ILLORVM & IBAT. Croix à triples bandes, fleuronnée et fleurdelisée; elle porte en cœur la lettre P et est cantonnée de quatre lions surmontés de couronnes.

¹ Messager des Sciences et des Arts, année 1838, page 289.

Le tout dans un entourage de huit arcs de cercle ayant des tréfeuilles aux angles rentrants.

Noble

D. 34. Gr. 7.71. OR. R4.

- 72. + PHS × DEI × G× DVX × BVRG × Z× COM × FLAN. Ecu à quatre quartiers dans un entourage de buit demi-cercles.
- ry. + EXALTABITYR * IN * GLORIA. Croix très-ornée, portant en cœur un P et placée dans un entourage orné de quatre trèfles; les branches de la croix sont fleuronnées et terminées en fleurs de lys; dans les angles il y a quatre lions.

Quart de noble.

D. 31.

Gr. 1,87. OR. R6.

- 73. PHILIPP': DEI: GRA: DVX: BVRG: (Z: retourné) : COM : FLAND'. Aigle assis, de face, à ailes déployées; il tient deux ecus, celui de droite aux armes de Bourgogne et celui de gauche au lion de Flandre.
- W. MONE-TA · DE-FLAN-DRIA , légende intérieure ; + SIT: NO-MEN: DOM-INI: BENE-DICTVM. Grande croix pattée coupant les deux légendes.

Double gros.

Duby, pl. LI, No '9.

D. 32.

Gr. 3.90.

R2.

- 74.
 PHILIPP: DEI: GRA: DVX: BVRG: Z: COM: FLAND. Deux écus juxtaposés, l'un de Bourgogne à quatre quartiers, l'autre au lion de Flandre, au-dessus: FLADRES.
- y. + MONETA DE FLANDRIA, légende intérieure; + SIT&NOMEN&DOMINI&BENEDICTVM, légende extérieure. Croix dans un cercle.

Double gros.

D. 32.

Gr. 3,89.

R4.

75. Gros au même type.

D. 26.

Gr. 1,73.

R6.

76. + PHILIPP' : DEI : G : DX : BVRG : Z : COM : FLAND'. Lion assis, la queue recourbée, portant au col une bannière aux armoiries de Bourgogne.

By. + SIT : NO-ME : DOM-INI : BENE-DICTUM. Ecu de Bourgogne sur une croix qui traverse la légende.

Double gros.
Duby, pl. LI, No 7.
Den Duyts, pl. III, No 25.

D. 32.

Gr. 3,83.

RI.

- 77. + PHILIPP: DEI: G: D: BVRG: Z.COM: FLAND'.
- ny.

 → SIT : NO ME: DNI : BENED-ICTUM. Mêmes types que le numéro précédent.

Gros.

D. 26.

Gr. 2,33.

Rr.

78. Le même.

D. 26.

Gr. 2.33.

Rr.

79. + PHILIPP:DEI:G:D:B:Z:COM:FLAND. Le reste comme au numéro précédent.

Ouart de gros.

DEN DUYTS, pl. XIII, No 18.

D. 21.

Gr. 1.00.

R3.

80. + PHILIPP'.DVX.BVRG. Ecu.

By. + MONETA-FLANDRES. Croix pattée.

D. 20.

Gr. 1,14.

Æ. R2.

S1. + PHILIPPVS.DVX.BVRG. Ecu.

ry. + MO-NET-A:FL-AND. Croix traversant la légende.

D. 19.

Gr. 0,94. Æ. R³.

82. +PHS' \circ D \circ B \circ COM \circ FLAND. Dans le champ: FL.

ry. + MONETA: FLANDRIE. Croix pattée, cantonnée d'un lion et d'une fleur de lys.

D. 21.

Gr. 1,16.

Æ. R3.

PHILIPPE-LE-HARDI ET JEANNE, DUCHESSE DE BRABANT, (1384-1389).

Nous avons vu ¹ que Philippe-le-Hardi conclut une convention avec sa tante, Jeanne de Brabant, pour faire une monnaie commune.

C'est de l'atelier monétaire de Gand que sont sorties les pièces frappées pour la Flandre.

- **83.** PHS: DVX: BORG: Z: COM: FLAND: IOH: DVC:BRAB. Ecussons de Bourgogne-Flandre et de Brabant juxtaposés; au-dessus chapel de roses entre deux roses; au-dessous une rose.
- BY. MONETA: NOVA: FLANDRIE: ET: BRABANTIE. Ecusson au lion, sur une croix dont chaque branche se termine par une fleur et deux têtes de dragon.

Gros.

Revue belge , II , pl. II , N° 3.

D. 27. Gr. 2,36. R³.

1 Page 130.

JEAN-SANS-PEUR (1404-1419).

Succède à son père et est assassiné à Montereau, le 10 septembre 1419.

Sous le règne de ce comte, il n'est fait mention que du seul atelier monétaire de Gand.

Jean-sans-Peur ajouta aux armoiries de son père le lion de Flandre qu'il plaça sur le tout.

- 84. IOHS © DVX © BVRG © Z © COMES © FLANDRIE. Ecussons de Bourgogne et de Flandre juxtaposés et surmontés d'un heaume orné d'une fleur de lys en guise de panache.
- By. MONETA : NOVA : COMETIS : (sie) : FLANDRIE. Croix pattée, cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lys.

Double gros.

DEN DUYTS, pl. III, Nº 29.

D. 34.

Gr. 4,86.

R2.

\$5. IOHS ° DVX ° BVRG ° Z ° COM ° FLANDRIE. Le reste comme au précédent.

Gros.

D. 30.

Gr. 2,85.

R5.

86. IOHS & DVX & BVRG & (Z & retourné) COM & FLAND.

By.

→ MONETA : NOVA : COMETIS : (sic) FLAND'.

Type des deux numéros précédents.

Demi gros.

DEN DUYTS, pl. III, No 30.

D. 34.

Gr. 1,34.

R4.

- 87. IOHS DVX BVRG COM FLAND. Ecusson à cinq quarts, incliné et surmonté d'un heaume à panache.
- By. MONE-TA NOV-A FLA-NDRIE. Croix cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lys coupant la légende.

Quart de gros.

D. 19.

Gr. 0,90.

R4.

- **88.** IOHS & DVX & BVRG & Z & COMES & FLANDRIE. Lion debout portant sur la poitrine un écu à cinq quarts.
- ry. + MONE-TA: COMI-TIS: FLA-NDRIE. Grande croix cantonnée de : F L A D et coupant la légende.

Double gros Kromstaert.

D. 31.

Gr. 3,50.

R4.

- 89.

 → IOHS ∘ B' ∘ COM' ∘ FLAND. Ecu à cinq quarts.
- RY MONETA: FLANDRIE. Croix pattée, cantonnée d'un lion et d'une fleur de lys.

D. 21.

Gr. 0,86.

Æ. R3.

90. + IOHS' \circ D' \circ B' \circ COM' \circ FLAND. Dans le champ: FL.

13. - MONETA: FLANDRIE. Croix pattée.

D. 21.

Gr. 1,45.

Æ. R4.

PHILIPPE-LE-BON (PREMIÈRE PÉRIODE, 1419-1430).

Philippe-le-Bon succéda à Jean-sans-Peur, dans le duché de Bourgogne et dans le comté de Flandre. Pendant la première partie de son règne, antérieurement à l'année 1430, époque à laquelle il joignit le duché de Brabant à ses autres domaines, Philippe porta les mêmes armoiries que son père, c'est-à-dire un écu à cinq quarts, (1 et 3 de Bourgogne moderne, 2 et 4 de Bourgogne ancienne, avec le lion de Flandre sur le tout).

C'est à Gand que furent frappées les monnaies dans les premières années du règne de Philippe-le-Bon.

91. P-'HS & DEI & GRA & DVX & BVRG' & COMES & Z & DN'S & FLAND'. Le duc debout sur un navire; il tient de la droite une épée nue et de la gauche l'écu à cinq quarts; sur la proue on voit la partie supérieure d'un lion.

^R. + IH'C × AVTEM × TRANSIENS × PER × MEDIVM × ILLORVM XIBAT. Croix à triples bandes, fleuronnée et fleurdelisée; elle porte en cœur une rosette et est cantonnée de quatre lions surmontés de couronnes. Le tout dans un entourage de huit arcs de cercle ornés de trèfles aux arcs rentrants.

Noble.

DUBY, pl. LIII, No 10.

D. 36.

Gr. 6,70. OR. R4.

- 92. PHS: DVX: BVRG: Z: COMES: FLANDRIE. Deux écus (l'un de Bourgogne-Flandre et l'autre au lion de Flandre), juxtaposés; au-dessus un heaume surmonté d'un panache.
- BY. MONETA: NOVA: COMITIS: FLANDRIE. Grande croix pattée, cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lys.

Double gros.

DUBY , pl. LV, No 6.

D. 32.

Gr. 4,40.

R3.

- **93.** + PHS \circ D \circ B \circ (Z retourné) \circ COM \circ FLAND. Ecu à cinq quarts dans un cercle.
- ry. + MONETA: COM: FLAN. Croix pattée, cantonné de : F L A D.

Quart de gros.

D. 18.

Gr. 0,80.

B1. R4.

- 94. + PH'S & DVX & BVRG Z COMES & FLANDRIE. Lion debout portant l'écu à cinq quarts.

Double gros kromstaert.

Duby, pl. LI, No 8.

Den Duyts, pl. IV, No 33.

D. 31.

Gr. 1,88.

R3.

- 95. PHS ≈ DVX ≈ BVRG ≈ Z ≈ COMES ≈ FLANDRIE. Même type.
 - ny.

 → MONE-TA © COM-ITIS © F-LAND'. Même type.

Gros kromstaert.

DEN DUYTS, pl. IV, No 36.

D. 31.

Gr. 1,98.

R4.

- 96. + PHS·D·B·COM·FLAD. Ecu à cinq quarts.
- BY. MONETA : FLAND. Croix cantonnée d'un lion et d'une fleur de lys.

D. 21.

Gr. 1,03.

Æ. R3.

PHILIPPE-LE-BON, COMME HÉRITIER DU COMTÉ DE HOLLANDE, (1428-1433).

Philippe-le-Bon obligea la malheureuse comtesse de Hollande, Jacqueline de Bavière, par traité du 3 juillet 1428, à le reconnaître pour son ruward ou lieutenant, durant sa vie, et pour son héritier après sa mort. Philippe paraît cependant avoir pris le titre d'héritier de Hollande, sur des monnaies d'or et d'argent, antérieurement à l'époque à laquelle Jacqueline le reconnut comme tel. Il résulte des notes commuquées à Heylen par l'académicien Gérard 1, qu'on frappa à Gand, du 22 novembre 1426 au 21 janvier suivant, des écus de Hollande, nommés Clinquarts et des demi-écus. Ils étaient sans doute pareils à celui que nous décrivons ici.

Sur ces pièces les armoiries ne sont pas encore écartelées de Brabant, et par conséquent antérieures à l'année 1430.

Ce n'est qu'en 1433, après son mariage avec François de Borselen, que Jacqueline céda ses états, la Hollande, la Zélande, la Frise et le Hainaut, au duc de Bourgogne.

97. + PHS × DVX × BVRG'×-COM'×-FLAD' × HES × HOL Z³. Le duc assis sur un trône à six fuseaux; il

¹ HEYLEN, Antwoord, bl. 50.

tient de la droite une épéenue et de la gauche l'écu à cinq quarts. Le tout dans un entourage de huit arcs de cercles garnis de trèfles à l'extérieur.

37. — XPC ° VINCIT ° XPC ° REGNAT ° XPC ° IMPERAT. Croix à triples bandes, terminée par trois fleurs de trèfle et portant en cœur et aux extrémités quatre petits cercles. Le tout dans un entourage composé de quatre demi-cercles ornés de trèfles à l'extérieur.

Ecu klinkaert.

Hoffmann, Münz-Schlüssel, p. 288, No 5.

D. 30. Gr. 3,57. OR. R³.

PHILIPPE-LE-BON (SECONDE PÉRIODE, 1430-1467).

Philippe, après la réunion du Brabant à la Flandre, ajouta les armoiries de Brabant à son écu, qui de cette manière se trouva composé de sept quartiers. Il est par conséquent très-facile de distinguer les pièces frappées de 1419 à 1430, de celles qui appartiennent à l'époque postérieure.

Sur les cavaliers et lions d'or émis depuis 1430, tant pour la Flandre, que pour le Brabant, le Hainaut et la Hollande ¹, on remarque, à la fin de la légende de l'avers, un briquet. Ce signe ne paraît pas être celui de tel ou tel atelier monétaire, mais avoir été placé sur les monnaies en commémoration de l'institution de l'ordre de la toison d'or, en 1429.

Philippe introduisit l'uniformité des monnaies dans nos différentes provinces, c'est ainsi qu'il fit faire des lions d'or, des cavaliers, des plaques ou vierlanders, etc., en Brabant, en Flandre, en Hainaut et en Hollande. Ces dernières pièces portent le nom de vierlander, parce qu'elles ont été frappées pour quatre pays.

Vers l'année 1454, on cessa de frapper monnaie à Gand, mais on en fabriqua à Bruges jusqu'à la mort de Philippe.

Tant pour Philippe-le-Bon, que pour les comtes de Flandre subséquents, nous ne répéterons pas les particularités relatives à leurs règnes, que nous avons déjà eu occasion d'indiquer, dans les notices qui accompagnent la description des monnaies du Brabant.

98. PHS & DEI & GRA & DVX & BVRG & COM & FLAND.' Lion à gauche, assis sous un dais gothique; des deux côtés le briquet de la toison d'or avec étincelles.

r Nous n'avons pas remarqué le briquet sur le cavalier de Hollande, mais seulement sur le lion d'or.

ry.

→ SIT × NOMEN × DOMINI × BENEDICTVM × AMEN & . Ecu à sept quartiers sur une croix ailée et ornée.

Lion d'or

Supplément au Cabinet de Vienne, p. 44, Nº 1. DEN DUYTS, pl. XIII, Nº 22.

D. 31.

Gr. 4,09.

OR. R2.

99. La même pièce, mais avec: PHS * DEI * GRA * DVX × BVRG × COMES × FLAND'.

> Hoffman, Münz-Schlüssel, p. 288, No 5. DUBY, pl. LIV, Nº 7.

D. 31.

Gr. 4.07. OR. R³.

100. PHS & DEI & G & DVX & BVRG & CO & FLAND'.

BY. → SIT × NOMEN × DNI × BENEDICTVM × AMEN. Mêmes types que le numéro précédent.

Deux tiers de lion d'or.

D. 28.

Gr. 2.59. OR. R⁶.

101. \rightarrow PHS \times DEI \times GRA \times DVX \times BVRG \times CO \times FLAND'. Lion à gauche, assis dans un entourage de sept arcs de cercle ornés de trèfles aux arcs rentrants.

BY. → SIT × NOMEN × DOMINI × BENEDICTVM 😭. Ecu à sept quarts dans un entourage de huit arcs de cercles ornés de globules aux arcs rentrants.

Tiers de lion d'or.

Supplément au cabinet de Vienne, page 44, Nº 3.

D. 22.

Gr. 1,41.

OR. R6.

- 102. PHS' & DEI & GRA & DVX & BVRG & Z & COME-S & FLANDRIE. Cavalier armé de toutes pièces, sur un cheval richement caparaçonné, galoppant à droite; dans l'exergue : *FLA'D'*.
- Ŋ. → SIT X NOMEN X DOMINI X BENEDICTVM X AMEN X (2). Ecu à sept quarts sur une croix trèsornée et dont les bras sont terminés par des pommes de pin.

Cavalier.

HOFFMANN, Münz-Schlüssel, p. 288, t. VI et No 11.

Duby, supplément, pl. VI, No 10.

DEN DUYTS, pl. XVI, No 22.

DAMOREAU, Tab. III, No 1.

D. 30. Gr. 3,63. OR. R³.

103. PH'S \times DEI \times GRA \times DVX \times BVRG' \times - Z \times CO' \times FLA'D'.

w. → SIT × NOMEN × DNI × BENEDICTVM × AMEN. Le reste semblable au précédent.

Demi cavalier:

D. 21. Gr. 1,77. OR. R6.

- **104.** → PH'S ≈ DEI ≈ GRA ≈ DVX ≈ BVRG ≈ Z ≈ COMES FLAND'. Armoiries remplissant tout le champ.
- Ry + MONET-A & NOVA C-OMITIS & FLAND. Croix portant en cœur une fleur de lys et cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lys.

Plaque ou vierlander.

DUBY, pl. LV, No 1.

DEN DUYTS, pl. IV, No 35.

D. 31. Gr. 3,27.

105. → PHS ≈ DEI ≈ GRA ≈ DVX ≈ BVRG′ ≈ Z ≈ COM ≈ FLAD.

By.

→ MONET-A SNOVAS-COMITI-SSFLAD. Type du numéro précédent.

Demi plaque (halve vierlander). DEN DUYTS, pl. IV, Nº 36.

D. 25.

Gr. 1,60.

R3.

106. PH'S \circ DVX \circ B' \circ Z \circ COM \circ FL. Armoiries remplissant tout le champ.

w.

→ MONETA • NA • COM • FLAD. Croix pattée ayant une fleur de lys en cœur.

D. 21.

Gr. 1,05.

Æ. R3.

CHARLES-LE-TEMÉRAIRE (1467-1477).

Ce souverain a fait frapper en Flandre, pensonsnous, toutes les mêmes monnaies qu'en Brabant.

C'est également en 1474, que le millésime apparaît ici pour la première fois.

Les monnaies de Charles-le-Téméraire ont été fabriquées à Bruges.

- 107. KAROL-VS & DEI & GRA' & CO-FLAND. Ecu à sept quarts sur une croix pattée.
- W. & SANCTVS & & ANDREAS & . Saint André debout, la tête nimbée et inclinée à gauche; il porte devant lui la croix.

Florin au S. André.

D. 24.

Gr. 3,06. OR. R³.

- **108.** + KAROLVS × DEI × GRA × DVX × BVRG × CO × FLA. Ecusson à sept quarts dans un entourage de huit arcs de cercle.
- By. SANCTVS×-ANDREAS. Saint André la tête nimbée et inclinée à droite; il porte la croix; aux pieds du saint un éperon.

Demi florin au Saint André.

DUBY , pl. LVIII , No 5.

DEN DUYTS, pl. V, No 40.

D. 20.

Gr. 1,50. OR. R5.

- 109. + KAROLVS : DEI : GRA : DVX : BVRG: CO'8 FLA. Ecu à sept quartiers.
- ry. + SIT : NOMEN : DOMINI : BENEDICTVM : 😭 Croix à triples bandes, fleuronnée et terminée par des pommes de pin; en cœur une fleur de lys.

Double sol.

DUBY, pl. LVIII, No 41.

DEN DUYTS, pl. V, No 9.

D. 27.

Gr. 3, 27.

R3.

110. Le même.

D. 27.

Gr. 3.27

R3.

ry. — MONE-TA SNA S-COMITS-FLAND'. Grande croix traversant la légende et portant en cœur une fleur de lys; elle est cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lys.

Sol.

DEN DUYTS, pl. V, No 42.

D. 27.

Gr. 2,80.

R3.

112. + KAROLVS & DE & GRA & DVX & BG & CO & FL. Armoiries qui remplissent tout le champ.

y. → MONE-TA °NOVA- °COMIT- °FLAD'. Croix traversant la légende, portant en cœur une fleur de lys et cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lys.

Demi sol.

D. 24.

Gr. 1,61.

R3.

113. KAROLVS \circ D \circ BG \circ CO \circ FLA. Armoiries remplissant tout le champ.

ry.

MONETA ° NOVA ° FLAD. Croix pattée ayant une fleur de lys en cœur.

D. 21.

Gr. 0,84.

Æ. R3.

- 114. —KAROLVS *DEI *GRA * DVX *BVRG * CO * F. Deux lions assis et affrontés; entre eux le joyau de la toison d'or; dans l'exergue un éperon.
- y. SALVVM × FAC × POP VLV × TVV × DNE 1474. Ecusson sur une croix fleuronnée et très-ornée.

Double briquet, (dubbel vueryzer).

D. 27.

Gr. 3,00.

R3.

115. La même pièce, mais de 1475.

DEN DUYTS, pl. V, No 43.

D. 26.

Gr. 2,80.

 \mathbb{R}^3 .

116. La même pièce, mais au revers: SALWM×FAC × POPVL×TW×DNE×1476.

D. 27.

Gr. 2,90.

R4.

- 117. → KAROLVS X DEI X GRA X DVX X BVRG X CO X FL'. Lion assis, tenant devant lui un écu à sept quartiers.

Briquet

D. 30,

Gr. 2,74.

R4.

MARIE DE BOURGOGNE (1477-1482)

Sous Marie de Bourgogne, on a fait en Flandre les mêmes monnaies qu'en Brabant.

Cependant, pour la première de ces provinces, il existe des demi florins au St. André, qui, pensonsnous, n'ont pas été fabriqués pour le Brabant.

C'est l'atelier de Bruges qui travailla seul.

- 118.

 MARIA & DVCISSA & BG & COMIT' & FLAD.

 Deux lions assis et affrontés; entre eux le bijou de la toison d'or et étincelles.
- y. SALVV × FAC × PPLM' × TVV' × DNE 1478. Ecusson à sept quarts sur une croix très-ornée et fleuronnée.

 Double fusil ou briquet.

D. 26.

Gr. 3,00.

R3.

119. La même pièce, mais avec: FL.

D. 26.

Gr. 3.00

R3.

- 120.

 MARIA & DVCISSA & BG & CO & FL'. Au milieu grand M gothique, dans un entourage composé de quatre arcs de cercle et de quatre angles.
- ny.

 → BENEDIC × AIA × MEA × DNO 1478. Croix fleuronnée portant en cœur une fleur de lys.

DEN DUYTS, pl. V, No 46.

D. 24.

Gr. 1,75.

 \mathbb{R}^3 .

121. La même pièce.

D. 24. Gr. 1,75. R3.

122. A MARIA & COMIT & FLD'. Petite croix dans un cercle.

BY. IN NOMINE DOMINI. Grand M gothique dans un cercle.

D. 19.

Gr. 1,05. Æ. R².

123. La même pièce avec : FLA.

D. 19.

Gr. 1.05. Æ. R².

MAXIMILIEN ET PHILIPPE-LE-BEAU (1482-1494).

Après la mort de Marie, le jeune Philippe fut inauguré, comme comte de Flandre, à Gand, le 10 janvier 1483. Sur les premières monnaies que l'on frappa on écrivit simplement : les Archiducs (Maximilien et Philippe-le-Beau), sans exprimer leurs noms. Mais le 17 décembre 1487, on ouvrit l'atelier monétaire de Bruges, et l'on y fabriqua de l'or et de l'argent portant ou le nom de Maximilien, comme roi des Romains tout seul, ou bien avec l'addition de père de Philippe.

Les Flamands qui contestaient à Maximilien la qualité de tuteur de son fils, lui en firent un grief. Nous verrons, dans la rubrique suivante, que ce fut ce motif qui engagea les Gantois à faire frapper une nouvelle monnaie.

En 1492, Philippe de Clèves, qui ne voulait pas se soumettre à Maximilien, ni au duc de Saxe, que celui-ci avait institué comme gouverneur des Pays-Bas, défendit la petite ville de l'Ecluse, contre les troupes du roi des Romains, qui la tenaient assiégée. Il y fit battre, au nom de Philippe-le-Beau, des monnaies d'or et d'argent. Ces pièces peuvent être considérées comme de véritables obsidionales. Elles sont d'une excessive rareté ¹.

124. + MO * ARCHIDVCV * AUST' * BG * CO * FL. Lion tenant un écu à cinq quarts.

BY. — BENEDIC & ANIMA & MEA & DOMINO. Croix à triples bandes, portant une fleur de lys en cœur et dont les branches sont fleuronnées.

Briquet,

D. 28.

Gr., 2,95.

R5.

custis, Jaerboecken van Brugge, t. II, page 277 et 522, parle des monnaies frappées à Gand en 1488, et à l'Ecluse, en 1492, mais il ne mentionne que des pièces d'argent. On a cependant frappé de l'or dans ces deux villes. Duby en a publié et celui de Gand se trouve dans quelques cabinets.

125. – DENARI & SIMPLEX & GRIFON & MED. Dans le champ grand M couronné.

Ŋ. DEV' * PLVS * AMA * QVAM * ARGET'. Ecusson à trois quarts sur une croix fleurdelisée.

Demi griffon.

D. 22.

Gr. 1,79.

R5.

126. — MO ARCHIDVCV AVST BG COFFLA. Ecu à neuf quarts.

ry.—SIT & MOMEN (sic) 2 DNI 2 BENEDICTVM. Croix à triples bandes, à branches fleuronnées et ornées; elle porte en cœur une fleur de lys.

Denier de six gros.

D. 27.

Gr. 3,00.

R5.

127. (Couronne) MAXIM & REX & ROMANOR & PATER. Croix à branches fleuronnées et recourbées; en cœur une fleur de lys.

By. (Couronne) PHI & ARCHID & AVST & BVRG CO & FLAN. Armoiries remplissant tout le champ.

Demi patard.

D. 23.

Gr. 1,62.

R4.

VILLE DE GAND (1488-1489).

Les Gantois mécontents de ce que Maximilien inscrivait son nom sur les pièces fabriqués à Bruges, rouvrirent leur Monnaie, au commencement de 1488, et y firent frapper de l'or et de l'argent, au seul nom de Philippe-le-Beau.

- 128. PHS & D'-GRA' & D' & B' & CO'-FLAN'. Ecu à neuf quarts sur une croix ancrée et à doubles bandes; les extrémités sont feuillées et ornées.
- By. + EQVA & LIBERTAS & DEO & GRATA & 1488. Grand lion debout.

Double gros.

D. 28.

Gr. 3,04.

R4.

- 129. PHS' \$D'-G' \$D' \$B'-CO \$FL-ADRIE. Le reste comme au précédent, mais aux quatre angles de l'écu les lettres : G A N D'.
 - Ŋ. + EQVA \$ LIBERTAS \$ DEO \$ GRATA \$ 1488.

Double gros.

DEN DUYTS, pl. V, No 45.

D. 28.

Gr. 3,14.

R4.

130. PHS * D - GRA' * D-* B'* CO-FLAN. Comme le numéro précédent, mais au haut de l'écu: D G et au bas: A N.

By. + EQVA *LIBERTAS *DEO *GRATA *1488 *.

Double gros.

Duby, pl. LXXXIII, No 5.

D. 28.

Gr. 3,10.

B4.

- 131. PHS & DEI & GRA & DVX & B' & COMES & FL. Deux lions assis, en regard; entre eux bijou de la toison d'or et étincelles; dans l'exergue: GANDA.
- P. + FIAT * PAX * IN * VIRTVTE * TVA * ET * H.
 Ecu au lion, sur une croix dont les bras sont ornés et fleuronnés.

Double briquet.

Duby, pl. LXXXI, Nº 8, mais varié.

D. 28.

Gr. 3.09.

R4.

- 132. + PHS * DEI * GRA * DVX * B * COMES FLAND. Lion debout tenant un écu au lion.
- p. FIAT * PAX * IN * VIRTVTE * TVA * ET * HABV.

 Croix à triples bandes, portant une fleur de lys en

 cœur et ayant les branches fleuronnées et ornées;

 elle est cantonnée de : G·A·N·D.

DUBY, pl. LXXXI, No 6.

D. 27.

Gr. 2,99

R5.

133. — PHS * DEI * GRA * DVX * CO * FLAN. Lion debout; dans l'exergue un petit trèfle entre deux petites croix.

Demi briquet.

D. 25.

Gr. 1,64.

R5.

- **134.** \rightarrow PHS \star DEI \star GRA' \star DVX \star B' \star CO' \star FLA. Ecu au lion dans un entourage composé de quatre arcs de cercle.
- \mathfrak{g} . \vdash IN D-OMIN-O-CON-FIDO. Croix dont les bras se terminent en fleurs de lys; elle est cantonnée des lettres : $G \cdot A \cdot N \cdot D$.

DEN DUYTS, pl. VI, No 50.

D. 21.

Gr. 1,35.

B1. R4.

- **135.** \rightarrow PHS'* DEI * GRA' * DVX * B'*CO * FL'. Ecu au lion dans un cercle perlé.
- By.

 → IN * DOMINO * CONFIDO 1489. Croix portant en cœur une fleur de lys, et dont les branches sont recourbées.

D. 19.

Gr. 1,04.

Æ. R3.

PHILIPPE-LE-BEAU (1494-1506).

Pour l'époque de la majorité de Philippe-le-Beau on trouve en Flandre les mêmes monnaies qui existent pour le Brabant. Mais celles de la Flandre ne portent pas de dates.

- 136. PHS A-RC AV-DV BG-CO F. Ecu à cinq quarts surmonté d'une couronne; l'écu se trouve sur une croix rustique dont les bras se terminent en fleurons qui retombent et en une fleur de lys.
- ny. S&PHILIPE INTERCEDE PRO NOBIS. Saint Philippe debout; il porte dans la droite une croix, en guise de baton et dans la gauche une bourse; il est placé dans un entourage de dix-sept tréfeuilles.

Florin.

HOFFMANN, *Münz-Schlüssel*, t. II, p. 288.

D. 26. Gr. 3,28. OR. R⁵.

137.

 PHS * DEI * GRA * ARCHID * AVST * DV *
BG * CO * F. Croix à triples bandes, à branches fleuronnées et recourbées; elle est cantonnée de deux
fleurs de lys et de deux couronnes et porte en cœur
une fleur de lys.

B. S. PHE & ITCEDE & - PRO & NOBIS & . S. Philippe à mi-corps, il a la tête nimbée et inclinée à gauche; il porte dans la droite une croix et dans la gauche un livre; le saint a devant lui un écu à cinq quarts surmonté d'une couronne.

Florin.

D. 26. Gr. 3.20. OR. R3.

138. PHS * DEI * GRA * ARCH' * AVST * DV * B * C F. Le reste comme le précédent.

Ŋ. S. PHE & ITCEDE ♣ - ♣ PRO ♣ NOBI - S. Type du numéro précédent, mais le saint tient la tête droite.

Demi florin.

Cabinet de Vienne, page 131, No 2.

DEN DUYTS, pl. VI, No 53.

D. 21. Gr. 1,53. OR. R4.

- 139. * PHS * ARCHID * AUST * DVX * BG * CO * FLA. Grand écu à cinq quarts, surmonté d'une couronne et placé sur une croix dont les branches sont feuillues et les extrémités terminées en fleurs de lys.
- Ŋ. ♠ INICIVM * SAPIENCIE * TIMOR * DOMINI * . Grande toison surmontée de deux briquets et entourée d'étincelles.

Toison d'argent.

JOACHIM, Neueröfnete Münzcabinet, I, pl. X, No 2.

D. 32. Gr. 3,30.

R4.

- 140. + PHS * DEI * GRA * ARCHID-AVST * DVX * BG * CO * FL. Ecu à cinq quarts surmonté d'une couronne et entouré du collier de la toison d'or.
- 33. INICIV'-SAPIENCI-E TIMOR-DOMINI. Grande croix à triples bandes portant une fleur de lys en cœur et cantonnée de quatre étoiles; les branches retombent en fleurons et les extrémités, qui sont recourbées, séparent la légende.

Double sol.

DEN DUYTS, pl. VI, No 55.

D. 32. Gr. 3.32.

R4.

- 141. PHS & ARCHID & AVST & DVX & BG & CO & F & Grand écu à cinq quarts, surmonté d'une couronne qui sépare la légende en deux parties; l'écu se trouve dans un entourage de huit arcs de cercle ornés à l'intérieur de quatre tréfeuilles.
- Ŋ. ★ OMNIS * SPIRITVS * LAVDET * DOMINVM.
 Croix fleurdelisée, à triples bandes et à branches recourbées; elle porte en œur une fleur de lys.

Double sol.

DEN DUYTS, pl. VI, Nº 54.

D. 29.

Gr. 3,01.

R3.

- 142. La même pièce.
- **143.** + PHS * DEI * GRA * ARCHID * AVST * DVX * BG * CO' F'. Ecu à cinq quarts, surmonté d'une couronne.

R. SIT * NO-MEN * D-NI * BEN-EDICT. Croix ancrée et pattée; en cœur une fleur de lys; huit arcs de cercle ornés de trèfles aux points de jonction descendent du cercle.

Sol.

D. Gr. 3,96. R2.

144. ★ PHS * ARCHID * AVST * BVRG * COM * FL. Armoiries remplissant tout le champ.

33. BENEDIC-ANIMA- MEA -DOMINO. Croix pattée portant une fleur de lys en cœur et cantonnée d'un lion, d'une fleur de lys et de deux annelets.

Demi sol.

Duby, pl. LXXXIII, Nº 7.

DEN DUYTS, pl. VI, No 56.

D. 24.

Gr. 1,63.

R3.

145. Même type que le numéro précédent, mais à l'avers la croix est cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lys.

Demi sol.

D. 24.

Gr. 1,58.

R3.

146. Même type que le numéro précédent.

Quart de sol.

D. 31.

Gr. 1,16.

R3.

147.

PHS * ARCHID * AVST * BVRG * CO * FLAND. Lion à mi-corps; dans l'exergue fleur de lys.

BY. + BENEDIC * ANIMA * MEA * DOMINO * . Croix à triples bandes; les branches sont fleuronnées; en cœur une fleur de lys.

Demi briquet.

D. 24.

Gr. 1,56.

R5.

148. + PHS * DEI * GRA * DVX * CO * B. Lion debout dans un cercle.

ry.

→ IN * DOMINO * CONFIDO. Croix pattée ayant en cœur une fleur de lys.

DEN DUYTS, pl. VI, Nº 58.

D. 21.

Gr. 1,19.

Æ. R2.

149. PHS * ARCHID * AVST * BG * CO * F. Dans le champ grand P couronné.

By. + IN * NOMINE * DOMINI * AMEN. Croix avec une fleur de lys en cœur.

D. 20.

Gr. 1.11. Æ. R4.

PHILIPPE-LE-BEAU ET JEANNE DE CASTILLE (1505).

En 1505, on frappa, tant à Bruges qu'à Anvers, une monnaie destinée à avoir cours en Espagne; elle est aux noms de Philippe-le-Beau et de Jeanne de Castille, sa femme.

- **150.** PHS' & Z & IOHANNA & DEI & GRA & REX & Z & REGIA'. Grand écu à dix-huit quartiers surmonté d'une couronne.
- 37. A CASTELLE: LEGOIS: Z: ARCHIDVC: AVST-Z 1505. Croix de Bourgogne tenue par un briquet en guise de nœud; en haut un petit écu de Castille, à droite et à gauche ceux de Léon et de Grenade, au bas append la toison d'or.

Comparez Van Mieris, qui donne la même pièce, mais frappée à Anvers.

D. 29. Gr. 3,12 R5.

MINORITÉ DE CHARLES-QUINT (1506-1520).

Les monnaies de Charles-Quint, de Philippe II, d'Albert et d'Isabelle, et même de tous les souverains subséquents, sont plus rares pour la Flandre que pour le Brabant. Il paraît que l'atelier monétaire de de Bruges a été en général beaucoup moins actif que celui d'Anvers. Cela s'explique par le déplacement du commerce qui avait quitté la Flandre pour se fixer à Anvers.

Il est du reste probable, qu'à l'exception des pièces émises pendant la révolution du seizième siècle, toutes les monnaies qui ont été frappées en Brabant ont également été fabriquées en Flandre, mais en moindre quantité.

- **151.** (Couronne) ×MO×ARS (sic) ×ARCHID×AVS-TRIE×DVX×B'×C×F×. Armoiries à cinq quarts qui remplissent tout le champ.
- Ry. SIT × NO-MEN × DO-MINI × B-ENE × DIT. Croix ancrée et pattée; elle est cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lys et porte une fleur de lys en cœur.

Demi sol.

D. 25. Gr. 1,59. R3.

- **152.** (Couronne) MO'·ARS×(sic) ARCHID×AVSTRE ×DVX×B×F. Armoiries remplissant tout le champ.
- Ry. SIT × NO-MEN·DO-MINI × B-ENE × DIT. Croix ancrée et pattée; elle est cantonnée d'une fleur de lys et d'un lion; en cœur une fleur de lys.

D. 19. Gr. 1,15. R³.

CHARLES-QUINT (1520-1555).

- Ŋ. ♠ DA · MICHI · VIRTVTE' · CONTRA · HOSTES·
 TVOS. Ecu à seize quartiers surmonté d'une couronne.

 Demi réal.

D. 26. Gr. 3,49. OR. R3.

ĸ. ☆ DA×M×VIRTVTE×CO'TRA×HOSTES×TVOS. Ecu à seize quartiers sur un aigle à deux têtes.

Florin.

D. 25. Gr. 2,89. OR. R³.

- 155. CARO: D:G·RO': IMP·HISP': REX.DVX·BVRG: CO:FLA'. Ecu à cinq quarts surmonté d'une couronne; au-dessus un soleil, des deux côtés le bijou de la toison d'or.
- BY. DA MIHI: VIRTVTE': CO'TRA: HOSTES: TVOS: 1541. Croix à triples bandes, évidée en cœur et dont

les extrémités forment des fleurs de lys; elle est cantonnée de deux aigles à deux têtes (de l'Empire) et de deux châteaux (de Castille).

Couronne.

D. 27.

Gr. 3.36. OR. R5.

- 156. KAROLVS:D:G ROM:IMP'-Z:HISP:REX-1536. Aigle à deux têtes nimbées et à ailes déployées.
- RV. A DA-MICHI V-IRTVT CO-TRA HOST-TVO. Ecu à seize quartiers sur une croix; au-dessus couronne.

Pièce de quatre patards.

D. 31.

Gr. 5,95.

R4.

- **157.** + KAROLVS \times D $\stackrel{\times}{\times}$ G \times ROMANOR \times IMP' \times HISP'×REX. Ecu au double aigle surmonté d'une couronne.
- BY. ♠ DA × M' × V'-TVTE' × CO-TRA × HOS-TES × TVOS. Ecu à douze quartiers attachée par deux nœuds sur une croix dont on ne voit pas la partie supérieure.

Réal d'argent.

D. 27.

Gr. 3,00.

R4.

- **15S.** KAROLVS- \times D $\stackrel{\checkmark}{\times}$ G \times ROM-IMP' \times Z \times H-ISP \times REX. Ecu au double aigle, surmonté d'une couronne et placé sur une croix qui coupe la légende.
- BY. P DA MICHI × VIRTVTE × CONTRA × HOSTES × TVOS. Ecu à seize quartiers surmonté d'une couronne. Demi réal d'argent.

D. 27.

Gr. 3,02.

R4.

PHILIPPE II (PREMIÈRE PÉRIODE, 1555-1576).

En Flandre, comme en Brabant, la suite des monnaies ordinaires de Philippe II se trouve interrompue par celles des Etats et du duc d'Alencon, et en outre encore ici par les pièces si intéressantes des villes de Gand et de Bruges.

- 159. PHS · D: G · HISP · Z · REX · COMES: FLA . Buste couronné, tourné à droite.
- P. DOMINVS · MIC-HI · ADIVTOR ♣ · Ecu couronné, entouré du collier de la toison.

Réal.

D. 29.

Gr. 5,33. OR. R3.

- 160. PHS·D·HISP·REX·COMES·FL. Ecusson couronné.
- By. DOMINVS MIHI · ADIVTOR. Buste tourné à droite; au-dessous une fleur de lys.

Demi réal.

Cabinet de Vienne, page 32, Nº 1.

D. 24.

Gr. 3,45. OR, Rr.

- 161. PHS. D:G. HISP. ANG.Z. REX. COMES. FLAN. Buste du roi à droite; dans l'exergue: 1557.
- By. DOMINVS · MICHI · ADIVTOR . Ecu sur une croix de Bourgogne; au-dessus couronne, au-dessous toison, des deux côtés briquet et étincelles.

Ecu (daelder).

D. 41.

Gr. 34.14.

R3.

- **162.** PHS·D:G·HISP:Z: ♣ REX·COMES·FLAN. Buste à droite; au bas: 1563.
- R. DOMINVS.MICHI. ADIVTOR. Ecu couronné, sur une croix de Bourgogne; au bas la toison; des deux côtés briquet et étincelles.

Demi écu.

D. 35.

Gr. 17,10.

R4.

163. Type et légende du numéro précédent; mais avec 1564.

Cinquième d'écu.

D. 31.

Gr. 6.55.

R3.

164. Le même.

D. 31.

Gr. 6.55.

R3.

- **165.** PHS·D:G·HISP·Z·REX·COM·FLA. Buste du roi tourné à droite : au-dessous : 1571.
- By. DOMINVS.MIHI.ADIVTOR. Croix de Bourgogne tenu par un briquet; au-dessus couronne, au-dessous toison; des deux côtés étincelles.

Dixième d'écu.

D. 27.

Gr. 3,05.

R3.

- **166.** PHS.D:HISP Z-REX.COM.FLA. Ecu à cinq quarts portant une couronne et entouré du collier de la toison d'or.
- ry. DOMINVS:MIHI:ADIVTOR 15 \$\frac{15}{27}6\$. Croix évidée en cœur, à branches fleuronnées et ornées; les extrémités sont terminées en pommes de pin.

Vingtième d'écu.

D. 27.

Gr. 3,12.

R4.

- 167. PHS.D:G.HISP.Z.REX.COMES.FLAN. Croix de Bourgogne entrelacée par un briquet; au-dessus couronne, au-dessous briquet et étincelles, des deux côtés: 15—68.
- Ry. DOMINVS-MI-HI-ADIVTOR. Ecu surmonté d'une couronne et entouré du collier de la toison d'or.

Ecu à la croix de Bourgogne.

D. 41.

Gr. 29.55.

R4.

168. Même type, mais avec: 15-70.

Demi écu à la croix de Bourgogne.

D. 35.

Gr. 15,15.

R4.

LES ETATS DE FLANDRE (1576-1579).

- 169. PHS: D: G · HISP Z REX · COMES · FLAN. Le roi à mi-corps, à gauche; il tient de la droite un sceptre et de la gauche un écu à cinq quarts.
- Ŋ. PACE·ET·IVSTITIA·×·15 № 77·×. Croix formée par quatre H surmontés d'autant de P couronnés; au cœur la lettre S, à côté 16—S; quatre fleurons descendent de la bordure extérieure.

Demi écu ou pièce de 16 sols.

D. 37.

Gr. 15,40,

R3.

170. La même pièce, mais de l'année 15-78.

D. 37.

Gr. 14,25.

R3.

171. Même type que le numéro précédent, mais au revers il y a : 8 S, entre les bras de la croix.

Quart d'écu ou pièce de 8 sols.

D. 31.

Gr. 6,75.

R5.

VILLE DE GAND (1581-1582).

Gand, au milieu de tous les troubles qui agitaient le pays, s'était en quelque sorte déclarée indépendante et constituée en république.

Le 14 mars 1581, on commenca à y battre monnaie. Sur les pièces de cuivre on conserva les armoiries et la devise: pace et justitia, qui s'étaient déjà trouvées sur les monnaies des États, mais sur les nobles d'or tout cela a disparu, par contre on y remarque une bannière aux trois fleurs de lys, faisant allusion probablement au duc d'Alencon, qui dès le 23 mai 1581 avait été reconnu comme souverain des Pays-Bas.

172. *XII*GHENT*, au bas: 1581. Lion debout.

ry. PACE · - · ET · IVSTITIA. Ecu couronné de Philippe II, et entouré du collier de la toison.

Pièce de douze mites.

D. 26.

Gr. 5,73. Æ. R³.

173. La même pièce, mais avec 1581 en haut.

D. 26.

Gr. 7,31.

Æ. R3.

174. *VI*GHENT. Au bas: 1581. Lion debout.

ry. PACE·ET·IVSTITIA. Ecu couronné de Philippe II.

Pièce de six mites.

D. 23.

Gr. 3,08.

Æ. R3.

- 175. MO. AVREA. RESTAVR. METROPOL. GAND. FLAND. Personnage couronné, debout sur un vaisseau; il tient de la main droite une épée nue et de la gauche un écu au lion; à droite une bannière aux trois fleurs de lys; en haut les lettres: N-T; sur la proue se trouve la partie supérieure d'un lion.
- BY. NISI DNS · CVSTOD · CIVITA · FRVSTRA VIGILANT · EAM · 81. Croix à triples bandes, à branches fleurdelisées et recourbées, portant une rosette en cœur, la croix est cantonnée de quatre léopards couronnés. Le tout dans un entourage composé de huit arcs de cercles garnis de tréfeuilles à l'extérieur.

Noble.

DE JONGHE, Gendsche Gesch. II, p. 250.

D. 35.

Gr. 6,74.

OR. R5.

176. MON - · AVREA · METROPOL · GAND.

Ŋ. ★ NISI · DNS · CVSTOD · CIVIT · FRVSTRA. 82. Le reste comme au numéro précédent.

Demi noble.

D. 27.

Gr. 3,60.

OR. R4.

FRANÇOIS D'ANJOU, DUC D'ALENÇON (1581-1584).

Ce n'est que le 23 du mois d'août 1582, que le duc d'Alençon fut inauguré à Gand, comme comte de Flandre.

- 177. FRAN·F·FRAN·D:G·COM·FLAN. Buste tourné à droite.
- Ry. AETERNYM MEDITANS-DECVS. Eeu à quatre quartiers comme au numéro précédent.

Liard.

D. 28. Gr. 5,37. Æ. R³.

- 178. FRAN·F·FRAN·D:G·COM·FLAN. Croix à triples bandes; évidée en cœur et terminée en fleurons; deux lions et deux fleurs de lys entre les bras.
- Ry. AETERNVM·MEDITANS·DECVS. Ecu à quatre quarts écartelés de France et de Flandre; il est surmonté d'une couronne.

Demi liard.

D. 28. Gr. 2,70. Æ R4.

VILLE DE GAND (1582-1583).

Après l'inauguration du duc d'Alençon, en Flandre, la ville de Gand, tout en continuant à battre à son coin, mit cependant les armoiries de ce nouveau souverain sur ses monnaies.

- 179. XII-GHENT ×, au bas : MYTEN. Lion debout; entre les jambes : 82.
- R'. NISI DNS FRVSTRA. Ecu couronné du duc d'Alençon, entouré du collier de l'ordre de St. Michel.

Pièce de douze mites.

DE JONGHE, Gendsche Gesch., p. 311, Nº 2, mais sans date.

Duby, pl. XXX, No 7.

D. 23.

Gr. 5,85.

Æ. R3.

180. La même pièce, mais avec: 83.

Pièce de douze mites.

D. 25.

Gr. 5,85.

Æ. R3.

181. ·VI-GHENT·, au bas : 1583. Même type que les précédents.

Pièce de six mites.

DE JONGHE, Gendsche Gesch., II, p. 311, No 1.

D. 23.

Gr. 3,39.

Æ. R3.

VILLE DE GAND (1583-1584).

L'autorité du duc d'Alençon fut bientôt méconnue : dès 1583, ses armoiries disparaissent des pièces de cuivre frappées par la ville de Gand, et les trois fleurs de lys sont remplacées, sur les nobles d'or, par le lion de Flandre.

Gand frappa cette année, et encore en 1584, des monnaies sur lesquelles se trouvent les lettres: S·P·Q·G·(le sénat et le peuple de Gand), au lieu des armoiries du souverain.

- 182. MO:-AVREA·RESTAVR·METROPOL·GAND·-- FLAND. Personnage couronné, debout sur un vaisseau; il tient de la droite l'épée nue et de la gauche un écu au lion; à droite une bannière au lion; à la hauteur de la tête les lettres: N-T; sur la proue il n'y a pas de lion comme aux numéros 175 et 176.
- Ŋ. ★ NISI · DNS · CVSTOD · CIVITAT · FRVSTRA · VIGILANT · 83. Croix à triples bandes, à branches fleurdelisées et recourbées, portant une rosette en cœur; la croix est cantonnée de quatre léopards couronnés. Le tout dans un entourage composé de huit arcs de cercle garnis de tréfeuilles à l'extérieur.

DE BAST, Second supplément, pl. II, N° 2. D. 34. Gr. 7,07. OR. R4. **183.** ★ MON·ARG·CIVITATIS·GANDAY· 1583. Lion debout, tourné à gauche.

By. ·AVXII.·NOST·A·DOMINO. Femme debout, une banderole lui flotte autour du corps; elle a la droite sur un écu au lion, et tient de la gauche une bannière au lion.

Escalin.

DE BAST, Second supplément, pl. III, Nº 2.

D. 31.

Gr, 6,35.

R4.

184. En haut : **SXIISGHENT**; au bas : MYTEN. Lion debout; entre les jambes : 83.

»; NISI·DNS·-FRVSTRA. Ecu couronné dans lequel : S·P·O·G.

Pièce de douze mites.

D. 26.

Gr. 6,30.

Æ. R3.

185. **VI** GHENT 1583. Type du numéro précédent, au revers l'écusson est accosté de deux G couronnés.

Pièce de six mites.

D. 24.

Gr. 3.50.

Æ. R3.

186. Type du Nº 184, mais avec 84.

Pièce de douze mites.

D. 26.

Gr. 6,28.

Æ. R4.

187. Type du Nº 185, mais avec 1584.

Pièce de six mites.

D. 26.

Gr. 3 50.

Æ. R4.

188. GHENT-1584. Grand G couronné.

B. NISI-DNS-FRVSTRA. Ecu au lion surmonté d'une couronne et accosté de : 4-M.

Pièce de quatre mites.

DE JONGHE, Gendsche Gesch., II, p. 355, No 1.

D. 21.

Gr. 3,15. Æ. R2.

VILLE DE BRUGES (1583-1584).

La ville de Bruges, à l'exemple de celle de Gand, fit frapper des monnaies d'or et d'argent en 1583 et pendant les premiers mois de l'année suivante.

Elle capitula avec Alexandre Farnèse, le 24 mai 1584.

189. IN TE DOMINE CONFIDO 1583. Dans le champ grand lion debout.

By. A MONETA NOVA ARG COMIT FLA. Ecu au lion sur une croix à branches ornées et recourbées.

Escalin.

D. 32.

Gr. 7,02.

R5.

PHILIPPE II (SECONDE PÉRIODE, 1576-1598).

Les monnaies frappées après que l'autorité de Philippe II eut été rétablie dans nos provinces, sont rares, surtout pour la Flandre.

Il existe au cabinet impérial, à Vienne, une couronne d'or de 1585, mais ce qui est remarquable c'est que sur cette pièce le petit écusson de Portugal ne figure pas dans les armoiries du roi d'Espagne. Il paraît qu'en géneral cet écusson n'a été ajouté aux autres armes que sur les réaux d'or et les écus d'argent (daelders).

- 190. PHS·D:G·HISP Z REX·CO·FL. Buste couronné, tourné à gauche; au bas: 8\%5.
- 3). DOMINVS-MIHI-ADIVTOR. Ecu surmonté d'une couronne.

Liard.

D. 27.

Gr. 4,60.

Æ. R2.

ALBERT ET ISABELLE (1598-1621).

- 191. A ALBER-TVS-ET-ELISA-BET-DEI-GRAT-IA-ARCHI-DVCES. Les archiducs couronnés, assis sur un trône; l'archiduc porte dans la main droite un glaive nu, l'archiduchesse un sceptre; dans l'exergue: 1614.
- R. AUSTRIÆ·DVCES·BVRG-VNDLÆ·ET·COMIT· FLA. Grand écu couronné et entouré du collier de la toison.

Double souverain.

Supplément au Cabinet de Vienne, p. 42, No 4, mais avec la date de 1620.

D. 40.

Gr. 11,21. OR. R3.

192. La même pièce, mais avec l'année 1615.

D. 40.

Gr. 11,21.

OR. R3.

- 193. ALBERTVS · ET ELISABET · D · G. Ecusson couronné et entouré du collier de la toison.
- BY. ARCH-AVST-DVCES-BVRG-CO-FLAN. Croix de Bourgogne surmontée d'une couronne; au bas la toison, aux côtés le millésime : 16-02.

Albertin ou tiers de ducat.

D. 22.

Gr. 2,90.

OR R5.

- 194. ALBERTVS-ET-ELISABET DEI GRATIA. Croix de Bourgogne surmontée d'une couronne et portant au milieu le briquet; au-dessous le joyau de la toison d'or, à droite et à gauche le chiffre couronné d'Albert et d'Isabelle.
- Ry. ARCHIDVC · AVST · DVCES · BVRG · ET · CO · FL · Z . Ecu couronné et entouré du collier de la toison.

Quart de patagon ou de souverain d'argent.

D. 31.

Gr. 6,99.

R3.

- 195. ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA · 16 (couronne) 20. Croix fleuronnée et très-ornée, portant en cœur un lion.

Pièce de trois sols.

D. 26.

Gr. 2,31

R2.

- 196. ALBER-TVS·ET-ELISA-BET·D·G. Croix ancrée, portant en cœur : Æ; les bras recourbés coupent la légende; entre les bras huit quarts de cercle se rejoignent par des fleurs de lys aux quatre angles.
- ry. ARCHID·AVST·DVC·BVRG·CO·FL·A. Ecu des archiducs surmonté d'une couronne et accosté de 16—15.

Sol.

D. 21.

Gr. 1,75.

R2.



COMTÉ DE HAINAUT.



COMTES DE HAINAUT.

1.	Rénier IV	998-1013.
2.	Rénier V	1013-1030.
3.	Richilde, Herman et Baudouin Ier,	
	de Mons	1030-1070.
4.	Baudouin II, de Jérusalem	1070-1099.
5.	Baudouin III	1099-1120.
6.	Baudouin IV, le Bâtisseur	1120-1171.
7.	Baudouin V, le Courageux	1171-1195.
8.	Baudouin VI, de Constantinople	1195-1206.
9.	Jeanne de Constantinople	1206-1244.
0*	Marguerite I ^{re} , de Constantinople	1244-1280.
11*	Jean Ier, d'Avesnes	1280-1304.
2*	Guillaume Ier, d'Avesnes, le Bon	1304-1337.
		26*

13* Guillaume II, d'Avesnes	1337-1345.
14* Marguerite II, d'Avesnes	1345-1355.
15* Guillaume III, de Bavière, l'Insensé.	
16* Albert de Bavière	1389-1404.
17* Guillaume IV, de Bavière	
18. Jacqueline de Bavière	
-* Jean II (IV), de Brabant	
19* Philippe-le-Bon	
20. Charles-le-Téméraire 1	
21. Marie de Bourgogne	
- Maximilien et Philippe-le-Beau	
22. Philippe-le-Beau	
23. Charles-Quint	
24* Philippe II, roi d'Espagne	
25. Albert et Isabelle	

¹ Nous avons imprimé en italiques les noms des souverains sous lesquels on n'a pas frappé monnaie dans le Hainaut.

Malgré les intéressants travaux de MM. Lelewel, Conbrouse, Guillemot, et ceux d'un grand nombre de collaborateurs de la Revue française de numismatique, l'histoire monétaire de la première race des rois de France est encore à faire.

Si l'on en croit les catalogues de monnaies mérovingiennes, qu'on a dressés dans les dernières années, le Hainaut peut en révendiquer un assez grand nombre. On en cite de Bavai, de Condé, de Mons, de Lestines, d'Alne, etc., etc. Malheureusement l'attribution de plusieurs de ces pièces est extrêmement hasardée.

Leblanc et, d'après lui, Ghesquière nous ont fait connaître des deniers de Charles-le-Chauve, frappés à Bavai, à Chièvres, (avec: cervia moneta'), à Mons, (avec: castra loc.), à Valenciennes, à Lestines, à

Il pourrait bien s'agir aussi d'une autre ville.

Maubeuge. Depuis quelques nouvelles localités y ont été ajoutées, mais souvent d'une manière conjecturale.

Un travail à entreprendre, c'est de réunir tous les renseignements qui existent sur les monnaies mérovingiennes et carlovingiennes frappées dans les Pays-Bas, et ensuite de les examiner d'une manière critique. Nous espérons que l'un ou l'autre de nos numismates voudra s'en charger.

La lacune qu'on remarque, dans toutes nos provinces, par rapport aux monnaies qui ont dû être frappées depuis Charles-le-Chauve jusqu'à nos ducs et comtes des douzième et treizième siècles, est bien plus grande encore pour le Hainaut, que pour le Brabant et pour la Flandre. En effet, la numismatique de ces deux provinces commence par un nombre considérable de mailles, dont quelques-unes ont un aspect archéologique très-ancien, tandis que pour le Hainaut, on n'en connaît jusqu'ici que trois. Ce sont celles que nous décrivons plus loin, sous les numéros 1 à 5.

Il y a en outre encore un denier qu'on classe parmi les monnaies de cette province et qu'on attribue à Baudouin V (en Flandre VIII), mais nous avons vu que cette pièce pouvait également trouver sa place ailleurs. Comment donc expliquer l'absence de monnaies pour le Hainaut, antérieurement à Marguerite de Constantinople? Le lien féodal, qui unissait cette

¹ Page 190.

province à l'évêché de Liége, a-t-il peut-être empêché longtemps les comtes d'exercer librement tous les droits régaliens.

Quant aux trois mailles, dont nous venons de parler, il est probable qu'elles ne remontent pas plus haut que le règne de Marguerite. D'ailleurs il est certain que cette comtesse, n'a pas fait seulement de la grande monnaie, mais encore de la petite. On sait qu'en 1275, on fabriqua à Valenciennes, des artésiens, mailles artésiennes, rondes ou valenciennoises .

Nous ne réfuterons pas ici l'opinion de ceux qui ont voulu attribuer à Marguerite II, d'Avesnes, le gros au cavalier. Cette pièce appartient, d'après nous, d'une manière incontestable, à Marguerite Ire, de Constantinople. Ce n'est plus là un point dont les numismates ont à s'occuper. Il y en a assez d'autres pour attirer leur attention. Sans sortir de la numismatique de cette province, il se présente d'abord, en fait de problèmes à résoudre, les inscriptions: MONETA MONTES' et MELBODIENSIS, qui se lisent sur des esterlings du comte de Namur, Gui de Dampierre. Est-ce là par suite d'une convention avec le comte de Hainaut, dans le genre de celle entre Louis de Crécy et Jean III, de Brabant, dont nous avons déjà dit un mot 2? ou cela peut-il s'expliquer autrement?

Une autre question à examiner, c'est de savoir si

¹ Messager des sciences et des arts, 1837, p. 201.

² Page 221.

l'empereur Louis de Bavière, l'époux de Marguerite d'Avesnes, a frappé monnaie dans le Hainaut, ou en d'autres termes, si le gros tournois avec l'inscription: TVRONVS DE MŌTE est bien réellement de Mons, ou de telle ou telle ville d'Allemagne du nom de Berg? Nous penchons fortement pour cette dernière opinion, bien que les preuves nous manquent pour pouvoir l'affirmer d'une manière positive.

La difficulté qu'on rencontre en Brabant et en Flandre, pour la classification des monnaies des trois ducs du nom de Jean et des deux comtes du nom de Louis, se présente ici pour Guillaume I^{er} (1304-1337) et Guillaume II (1337-1345). Au reste cela a lieu presque chaque fois que des souverains, portant le même nom, se sont succédé. Heureusement qu'en général il n'y a de doutes que pour un certain nombre de pièces.

Nous n'entrerons pas ici dans de trop longs détails, et nous ne soulèverons pas différentes questions qui se rattachent à la monnaie du Hainaut, parce que notre savant ami, monsieur Chalon, qui depuis plusieurs années a fait une étude approfondie de tout ce qui concerne l'histoire monétaire de cette province, va communiquer au public le résultat de ses recherches dans une Monographie des monnaies du Hainaut.

Les monnaies du Hainaut sont, en général, beaucoup plus rares que celles du Brabant et de la Flandre, cela s'explique parce que l'industrie et le commerce y ont eu moins d'extension que dans les deux autres provinces; par conséquent le besoin de numéraire ne s'y fesait pas tant sentir. Ensuite la série des pièces est moins nombreuse à cause des lacunes que présentent les quinzième et seizième siècles.

Malgré cela le Hainaut fournit une riche et superbe suite de monnaies qui, sous le rapport de la beauté et de la variété du type, peuvent être comparées nonseulement à celles de nos différentes provinces, mais encore à celles de tous les autres pays.

C'est à Valenciennes qu'ont été frappées la plupart des monnaies du Hainaut.

Cependant sous Jean 1er et sous Marguerite d'Avesnes, on en fabriqua à Mons. C'est encore de l'atelier de cette ville que sont sorties les monnaies que les États d'abord, et ensuite le gouvernement de Philippe II, firent faire au seizième siècle.

Sous Jean d'Avesnes on a frappé des esterlings à Maubeuge.

C'est pendant le règne de Philippe-le-Bon qu'on a cessé de battre monnaie dans le Hainaut. On chercherait ainsi envain des pièces de Charles-le-Téméraire, de Marie de Bourgogne, de Maximilien, de Philippe-le-Beau, de Charles-Quint et d'Albert et Isabelle. Nous aurions par conséquent pu nous dispenser de faire figurer le nom de ces souverains dans le tableau des comtes de Hainaut, qui précède. Ils n'y ont été ajoutés que pour le compléter.

Nous avons vu qu'il existe des monnaies de Charles-

le-Chauve et de Jean d'Avesnes, frappées à Maubeuge. Plus tard l'abbaye de cette ville avait usurpé, en partie paraît-il, la fabrication de la monnaie, du moins en 1388, elle émettait des deniers de plomb ¹. Nous ignorons si elle en fesait également d'autres métaux. Philippe-le-Bon, par lettres du 16 avril 1463, rappela la défense précédemment faite au chapitre de forger de nouveaux deniers, et restreignit leur usage à celui des méreaux ou jetons de présence dans l'église.

Malgré la défense de Philippe-le-Bon, l'abbaye de Maubeuge continua à frapper des pièces de plomb, et au seizième siècle, elles avaient encore cours dans une grande partie de la Belgique. On les voit figurer dans les tarifs et notamment dans celui imprimé à Anvers, chez Guillaume van Parys, en 1580 ².

En resumé jusqu'ici on ne connaît pas de monnaies d'or, ni d'argent, de l'abbaye de Maubeuge. Or, on sait que c'était dans l'émission de celles-ci que consistait le droit souverain. On n'était pas, en général, fort difficile pour la fabrication de monnaies de plomb ou de cuivre. Plusieurs établissements jouissaient du privilége d'en mettre en circulation. Ainsi, l'empereur Maximilien accorda à l'église de Notre Dame, à Termonde, la faveur de pouvoir faire frapper, de dix en dix ans, dix mille pièces de cuivre, de la valeur de quatre oboles de Flandre chacune.

¹ Revue de la numismatique belge, II, p. 290.

² Het thresoor oft schat van alle de specien, etc., in-8°, à la dernière page.

Ces pièces, appelées *mites*, eurent cours dans tout le territoire de Termonde ¹.

Mais on comprend que ce genre de monnaies touche de bien près à la classe des méreaux.

En fait de princes subalternes qui, dans le Hainaut, exercèrent le droit de battre monnaie, nous pouvons nommer Baudouin, seigneur de Beaumont, dont nous aurons une monnaie à décrire; ensuite il résulte d'une charte publiée par Van Mieris ² que l'un des successeurs de Baudouin, Gui de Blois, sire de Beaumont et de Chimay, fesait battre monnaie dans son château de Flimaing (comme je euisse, puis peu de temps, fait faire monnoye en ma fartrèche de Flimang). Mais comme cela déplaisait au comte de Hainaut, Albert de Bavière, Gui de Blois lui promet que cela ne se fera plus à l'avenir, à moins que ce ne soit du consentement dudit comte, dont il tenait son château de Flimaing en fief. Cet acte est en date du 23 octobre 1386.

Sur les monnaies frappées à Mons, pendant le seizième siècle, le différent monétaire est une petite tour ou porte de ville. Cette marque fut également adoptée pour Tournai.

¹ Voir notre Notice sur quelques méreaux de Belgique, dans le Messager des sciences, de 1837, p. 469.

² Charterboek van Holland, t. III, p. 327. Cette charte a déjà été citée par Heylen, p. 5.



DENIERS INDÉTERMINÉS DU XIIIº SIÈCLE.

Nº 1. Monogramme du Hainaut.

y. Croix cantonnée de deux croissants et de deux globules.

Denier.

DUBY, pl. LXXVII, No 9.

DEN DUYTS, pl. XI, Nos 14 et 15.

D. 14.

Gr. 2,60.

R1.

2. La même pièce.

D. 14.

Gr. 2,60.

R1.

3. Demi denier au même type.

D. 14.

Gr. 0,50.

R4.

- 4. VA-LE-CE-NE. Monogramme du Hainaut.
- ry. Croix cantonnée de quatre croissants.

Duby, pl. LXXXVII, No 10.

Den Duyts, pl. XI, No 13, mais avec: VALECEN.

Lelewel, monnaie des Pays-Bas, pl. Suppl. No 3.

RETHAAN MACARÉ, pl. III, Nº 69. D. 14. Gr. 0,50.

R1.

5. La même pièce.

MARGUERITE I1c, DE CONSTANTINOPLE, (1244-1280).

Marguerite, seconde fille de Baudouin VI (en Flandre IX), lui succéda dans les comtés de Hainaut et de Flandre, regardés l'un et l'autre comme fiefs féminins ¹.

- 6. → MONETA VALENCE-NENSIS. Cavalier à l'épée, courant à droite.
- ¹ Nous avons déjà dit un mot des monnaies de cette comtesse, aux pages 213 et 289.

y. + SIGNVM * CRVCIS, légende intérieure; + MARGARETA COMITISSA, légende extérieure. Croix cantonnée de quatre croissants.

Gros au cavalier.

VAN ALKEMADE, pl. XIV, No 2.

DUBY, pl. LXXXVI, Nº 3.

GHESQUIÈRE, pl. IV, Nº 2.

LELEWEL, pl. II, No 63.

Revue française, vol. I, pl. IV, Nos 4, 5, 6.

DEN DUYTS, pl. X, Nos 1 et 2.

GROTE, Blätter für Münzkunde, IV, B. 1838, pl. IX, No 203.

D. 23.

Gr. 2,65.

RI.

- 7. La même pièce, un peu variée.

D. 23.

Gr. 2,68.

R3.

JEAN Ier, D'AVESNES, (1280-1304).

Jean, petit-fils de Bouchard d'Avesnes et de Marguerite de Constantinople, succéda à son aïeule dans le Hainaut. Son père, aussi nommé Jean, avait été déclaré héritier du comté de Hainaut, par jugement des pairs de France, rendu l'an 1246; ce qui fut confirmé par les barons de Hainaut, au commencement de 1254 et ensuite, la même année, par Henri, évêque de Liége, en sa qualité de suzerain. Mais il n'entra point en jouissance de cet héritage, étant mort avant sa mère, le 24 décembre 1256.

Le comte Jean d'Avesnes hérita l'an 1299, du comté de Hollande, par la mort du comte Jean, son cousin.

Il mourut lui-même le 22 août 1304.

- 9. IOH'S :- COMES : HA-NONIE. Cavalier l'épée haute et armé d'un bouclier au lion, courant à droite.
- w. → MONETA : VALENCHINIS, légende extérieure; SIG-NVM-CRV-CIS, légende intérieure, qui est coupée par une croix pattée.

Cavalier à l'épée.

VAN HOUWELINGHEN, pl. II, No 3.

VAN ALKEMADE, pl. XXI, Nº 5.

LELEWEL, Monnaie des Pays-Bas, pl. II, No 74.

Revue française, t. I, pl. IV, No 1.

Doby, pl. LXXXIV, No 4, en donne une variété.

Grote, Blätter für Münzkunde, IV, B. (1838), pl. IX, No 209.

D. 23. Gr. 2,18. R4.

10.

— IOHANN-ES COMES-HAIN. Cavalier galoppant, à gauche; il a un drapeau dans la main droite et un bouclier au lion dans la gauche.

rieure; -- SIGNVM CRVCIS, légende intérieure. Petite croix pattée.

Cavalier au drapeau.

VAN HOUWELINGHEN, pl. II, No 3.

VAN ALKEMADE, pl. XXI, Nº 4.

DUBY , pl. LXXXIV, No 6.

Revue française, t. I, pl. IV, No 2.

DEN DUYTS, pl. X, No 4.

GROTE, Blätter für Münzkunde, IV, B. (1838), pl. IX, No 210.

D. 23.

Gr. 2,40.

R4.

- 11. + \$1 \$ COMES \$ HANONIE. Tête de face, portant une couronne ornée de trois roses.
- N. VAL-ENC-HEN-ENS. Grande croix coupant la légende et cantonnée de douze globules.

Esterling de Valenciennes.

DEN DUYTS , pl. X , No 1.

Une variété gravée dans Duby, pl. LXXXIV, Nº 1, porte : 4 IOHS.

D. 20.

Gr. 1,36.

R5.

- 12. + × IOHS × COMES × HANONIE.
- xy. MON-ETA-MON-TES'. Type du numéro précédent.

Esterling de Mons.

VAN HOUWELINGHEN, pl. II, No 1.

VAN ALKEMADE, pl. XXI, No 1.

Duby, pl. LXXXIV, No 2.

D. 20.

Gr. 1,31.

R3.

13. $+ \times I \times COMES \times HAYONIE$.

y. MON-ETA-MON-TES'. Types des deux précédents.

Esterling de Mons.

D. 20.

Gr. 1,20.

RI.

14. + × I × COMES × HAYONIE.

By. MEL*-BOD-IEN-SIS. Types des trois précédents.

Esterling de Maubeuge.

Duby, pl. LXXXIV, No 3.

D. 20.

Gr. 1,20.

R2

15. Le même.

16. °HAN-ONIE °. Monogramme du Hainaut; le tout dans une bordure à douze tréfeuilles.

BY. —IOHANES • COMES, légende intérieure; — XPC: VINCHIT (sie): XPC: REGNAT: XPC: INPERAT (sie) légende extérieure. Croix dans un cercle.

VAN HOUWELINGHEN, pl. II, Nº 6.

D. 26.

Gr. 4,00.

R4.

GUILLAUME Ier D'AVESNES, DIT LE BON, (1304-1337),

Succède à Jean, son père, et meurt à Valenciennes, le 7 juin 1337.

Il accorda à Jean, seigneur de Walaincourt, la permission de faire battre monnaie dans le donjon de Walaincourt, qu'il tenait en fief dudit comte. Guillaume frappa lui-même monnaie dans la terre de Walaincourt, qui relevait de l'évêque de Cambrai.

Ce comte fit l'année de sa mort, un traité avec Jean III, duc de Brabant, pour la fabrication d'une monnaie commune dans leurs deux pays.

- 17. + GVILL': C-OMES: HAN-ONIE. Cavalier portant un drapeau dans la main droite et dans la gauche un bouclier au lion.
- 32. + SIGNVM CRVCIS, légende intérieure; MO-NETA: NOVA: VALENCENENSIS, légende extérieure. Croix pattée.

Cavalier au drapeau. Duby, pl. LXXXV, N° 2. Revue française de numismatique, t. I, pl. IV, N° 3.

D. 24.

Gr. 1,95.

R5.

- 18. VAL-ENC-HEN-ENS'. Monogramme du Hainaut dans un losange.
- Ŋ. G : CO-MES-HAN-ONIE. Croix pattée coupant la légende et cantonnée de douze globules.

Esterling.
DEN DUYTS, pl. X, Nº 6.

LELEWEL, pl. II, No 65.

D. 19. Gr. 1,30.

R2.

- 19. La même pièce.
- 20. + GVILLELMVS COMES HANONIE, légende extérieure. Monogramme du Hainaut entouré de : VA-LE-NC-EN.
- BY. BNDICTVM: SIT: NOMEN: DNI: NRI, légende extérieure; SIGNVM CRVCIS, légende intérieure. Croix cantonnée d'une rose quintefeuille.

Gros.

DEN DUYTS, pl. X, Nº 8.

D. 23.

Gr. 2.10

R4.

GUILLAUME II, D'AVESNES (1337-1345).

Guillaume II, succède à son père en 1337. Il entra, en 1338, dans la ligue formée par Edouard III,

roi d'Angleterre, contre Philippe de Valois, mais au bout de deux ans il mit bas les armes.

Ce comte étant en guerre contre les Frisons, périt le 26 ou 27 septembre 1345, dans une embuscade qu'ils lui dressèrent près de Stavoren.

- 21. GVILLELMVS × COMES × HANONIE. Lion debout dans un entourage de six demi-cercles.
- BY. MONETA × VALENCEN', légende intérieure; — XPC: VINCIT: XPC: REGNAT: XPC: IMPERAT, légende extérieure. Petite croix.

Gros.

D. 27.

Gr. 3,89.

R4.

- 22. + GVIL:COMES:HANONIE. Quatre lions dans un épicycloïde à quatre lobes.
- By. MON-ETA-VAL-ENC'. Croix coupant la légende et cantonnée de quatre tréfeuilles.

D. 17.

Gr. 1,00.

R5.

- 23. GVILLELMYS COMES HANONIE. Quatre lions dans un épicycloïde à quatre lobes.
- **.

 MONETA VALENC', légende intérieure;

 BNDICTVM: SIT: NOMEN: DNI: NRI, légende extérieure. Croix.

Gros.

DEN BUYTS, pl. XI, Nº 12.

D. 23.

Gr. 1.90.

R3.

- 24. GVILLELMVS COMES HANONIE. Monogramme du Hainaut cantonné de quatre roses quintefeuilles, dans un épicycloïde à six lobes.
- y. MONE-TA: VA-LENC-ENIS, légende extérieure; SIG-NVM-CRV-CIS, légende intérieure. Grande croix coupant les deux légendes.

DUBY, pl. LXXXV, No 3. DEN DUYTS, pl. X, No 8.

D. 23. Gr. 1,80.

R4.

- 25. MONETA ° VALENCENENISIS. Monogramme du Hainaut orné d'une fleur de lys à droite et à gauche, dans un épiclycoïde à six lobes.
- Ŋ.

 G COMES °HANONIE, légende intérieure.

 BNDICTVM : SIT NOMEN : DNI : D: NRI, légende extérieure. Petite croix.

D. 23.

Gr. 1,63.

B1. R4.

- 26. MONETA HANONIE. Lion surmonté d'un petit aigle à ailes déployées, le tout dans une bordure de onze fleurs de trèfle et d'un lion.
- BY. CO-MES-HAN-ONI-E, légende intérieure; + BNDICTV: SIT: NOME: DNI: NRI: IHV: XPI, légende extérieure. Croix pattée coupant la légende intérieure.

Gros an lion.

VAN ALKEMADE, pl. XXII, Nº 2.

Duby, pl. LXXXIV, No 11.

D. 27.

Gr. 3,70.

R5.

MARGUERITE II, D'AVESNES, (1345-1355).

Marguerite, fille de Guillaume Ier, succéda à Guillaume II, son frère, dans les comtés de Hainaut et de Hollande.

Cependant ce ne fut que le 15 janvier 1346, que l'empereur prononça en sa faveur, dans la diète de Nuremberg, contre l'avis de plusieurs princes, qui prétendaient que ces comtés étaient des fiefs ouverts à l'empire, et c'est seulement alors qu'elle fut reconnue comtesse de Hainaut et de Hollande.

Elle avait épousé, l'an 1324, l'empereur Louis de Bavière, qui mourut le 21 octobre 1347.

Marguerite mourut elle-même le 23 juin 1355.

- 27. MARGARET'. COM'. HANON'. Monogramme du Hainaut sur un aigle; bordure à treize fleurs de lys.
- B'. MONETA · VALENCENENSIS, légende intérieure; BENEDICTV : SIT : NOME : DNI : NRI : DEI : IHV : XPI, légende extérieure. Croix dans un cercle, cantonnée d'un simple aigle et d'un lion.

DUBY, pl. LXXXVI, N° 2. VAN HOUWELINGHEN, pl. V, N° 1. VAN ALKEMADE, pl. XXIV, N° 1.

D. 30. Gr. 3, 60.

 \mathbb{R}^3 .

28. — MARGARETA & COMITISA & HANONIE. Grand monogramme cantonné des lettres: HA-HO-ZE-FR.

DUBY, pl. LXXXVI, No 1.
DEN DUYTS, pl. XI, No 11.
D. 32. Gr. 3.90.

R3.

GUILLAUME III DE BAVIÈRE, L'INSENSÉ, (1355-1389).

Guillaume III, fils de l'empereur Louis de Bavière et de Marguerite, fut le successeur de sa mère dans le comté de Hainaut, dont il prit possession le 26 février 1356.

Il tomba en démence l'année suivante et mourut en 1389.

29. DVX : GVIL' : DEI : GRA : COMES : H'. Le comte debout sous un dais gothique à six campanilles; il tient un sceptre dans la main droite.

RAT. Croix fortement ornée et cantonnée de quatre aigles.

DUBY, pl. LXXXVI, No 7.

Notre pl. I, No I.

C'est le seul exemplaire de cette monnaie que nous connaissions.

D. 28.

Gr. 3,77. OR.

- **30.** + GVILLELMYS ≈ COMES ≈ HANONIE. Grand monogramme cantonné des lettres : HA-HO-ZE-FR.
- ny. ** MONE-TA & VAL-ENCEN-ENSIS. Grande croix coupant la légende et cantonnée de deux simples aigles et de deux lions.

VAN HOUWELINGHEN, pl. III, N° 5. VAN ALKEMADE, pl. XXII, N° 5. DUBY, pl. LXXXIV, N° 12.

D. 32.

Gr. 3,10.

RI.

- 31. La même pièce.
- 32. TVRONVS VALIS. Petit monogramme du Hainaut; le tout dans une bordure de douze fleurs de lys.
- → GL' · COM' · HAIN' · DVX , légende intérieure ;
 → BNDICTV: SIT : NOME: DNI : NRI: DEI: IHV : XPI , légende extérieure. Petite croix pattée.

D. 27.

Gr. 2,80

R4.

- 33. + DVX:WILLEMVS:COMES:HANONIE. Monogramme entouré de quatre lions dans un épicycloïde à quatre lobes, les angles rentrants losangés de Bavière.
- ». MONE-NOVA-VALE-CEIS, légende intérieure; IOHA - LVCA - MARC - MATE, légende extérieure. Grande croix ailée coupant les légendes.

VAN HOUWELINGHEN, pl. VI, No 2. Duby, pl. LXXXVI, No 5.

D. 34.

Gr. 4,53.

R4.

- **34.** + GVILLELMYS : COMES : HANONIE. Monogramme dans un épicycloïde à huit lobes.
- BY. MON ETA VAL ENS, légende intérieure; + BNDICTV: SIT: NOMEN: DNI, légende extérieure. Croix pattée coupant la légende intérieure.

Un pied-fort de cette pièce existe au cabinet des médailles à Paris; il a été gravé dans la Revue française, vol. V. pl. XXIV, Nº 6.

D. 27.

Gr. 2,90.

R5.

ALBERT DE BAVIÈRE (1389-1404).

Albert succéda, dans le comté de Hainaut ainsi que dans celui de Hollande, à Guillaume, son frère, pendant la démence duquel il avait été régent de ces deux états.

Ce comte mourut à la Haye, le 13 décembre 1404.

- 35.

 ALBERTVS:DVX:DEI:GRA':COMES:HANO-NIE. Aigle derrière un écu écartelé de Hainaut et de Bavière.
- By. + MONETA: NOVA: FACTA: IN: VALENCHENIS. Croix à triples bandes et très-ornées.

VAN HOUWELINGHEN, pl. VIII, No 1. VAN ALKEMADE, pl. XXVI, No 5. DUBY, pl. LXXXVI, No 9.

D. 32.

Gr. 2,90.

R4.

GUILLAUME IV DE BAVIÈRE (1404-1417).

Guillaume IV, fils d'Albert, succède l'an 1404, à son père, dans les deux comtés. Il meurt le 31 mai 1417.

- **36.**: —MONETA: FORTIS: VALENCENENSIS: Grand monogramme cantonné de quatre écussons carrés, deux de Bavière et deux de Hainaut.
- y.

 GUILLELM: DEI: GRA: COMES: HANONIE.

 Grande croix pattée et cantonnée comme à l'avers.

VAN HOUWELINGHEN, pl. IX, N° 1. VAN ALKEMADE, pl. XXVII, N° 1. DUBY, pl. LXXXVII, N° 4.

D. 35.

Gr. 4,10.

R6.

- 37. GVILIELMVS & DEI & GRA & COMES & HANOIE. Lion assis portant au col un manteau d'armes de Bayière et Hainaut.
- y. MONE-TA × VA-LENC-ENIS, légende intérieure; → BNDICTV × SIT × NOME × DNI × NRI × IHV × XPI, légende extérieure. Croix pattée coupant la légende intérieure et ayant en cœur un petit monogramme du Hainaut.

D. 30.

Gr. 2,50.

R4.

38. GVILM: DX': DEI: GRA': COM': HANONIE: HOL:Z:ZE'. Lion la gueule ouverte, assis dans une haie, tenant l'écu écartelé de Bavière et de Hainaut.

Ry. — MONET-A: NOVA: FAC: IN-VALENC. Grande croix coupant la légende; six arcs de cercles ornés de trèfles à l'intérieur et à l'extérieur, viennent aboutir à la croix.

Lion dans la haie ou tuin.

Van Houwelinghen, pl. X, No 5.

Van Alkemade, pl. XXVII, No 6 et 7.

Ghesquière, pl. V, No 4.

Duby, pl. LXXXVII, No 6.

D. 30.

Gr. 3,20.

R3.

39.: — GVILM': DVX: DEI: GRA: COM: HANONIE. Ecu écartelé de Bavière et de Hainaut, dans une haie.

ry.

→ MONT-NOVA: F-AC: IN-VALEC'. Grande croix coupant la légende.

Quart de la pièce précédente.

D. 22.

Gr. 0.95.

R5.

40. :

GVILM : DVX : COMES : HANONIE. Ecu écartelé de Bayière et de Hainaut.

By. :

→ MON-ETA:NO-VAFAC:IN:VALE.

Revue française, 1840, pl. XXV, No 3.

D. 24.

Gr. 1,40.

Æ. R4.

JACQUELINE DE BAVIÈRE (1417-1433).

Jacqueline, fille unique de Guillaume IV, fut son héritière aux comtés de Hainaut et de Hollande.

Cette princesse avait été mariée fort jeune au dauphin Jean, fils du roi Charles VI; plus tard elle épeusa 1° Jean IV, duc de Brabant, 2° du vivant de celui-ci, le duc de Glocester. Ce dernier mariage ayant été cassé par le Pape, et Jean IV étant mort sans postérité, en 1427, Jacqueline épousa en quatrièmes noces François de Borselen.

Dès la mort de Jean IV, Philippe-le-Bon s'était fait reconnaître comte de Hainaut par les Etats, mais ce ne fut qu'en 1433 que Jacqueline céda le Hainaut et ses autres possessions au duc de Bourgogne.

Il existe des monnaies de cette comtesse frappées avant son second mariage. Van Alkemade a publié une pièce d'or sur laquelle les armoiries de la maison de Bavière sont écartelées avec celles du dauphin.

Il est probable aussi que des monnaies de Jacqueline sont postérieures à la mort de Jean IV. JEAN II, (IV) DUC DE BRABANT, (1418-1427).

Jean IV, qui avait été inauguré duc de Brabant, le 13 janvier 1416, épousa en 1418, au printems, Jacqueline de Bavière, et joignit par là les comtés de Hainaut et de Hollande au duché de Brabant. Mais au bout de deux ans il se brouilla avec sa femme, qui le quitta en 1423, pour épouser Humfroi, duc de Glocester.

Jean IV mourut le 17 avril 1427.

- 41. IOH: DX': BRAB': Z: LIMB': COM': HAN': HOL': Z: ZE'. Deux écus inclinés, l'un de Brabant-Bourgogne, l'autre de Hainaut; au-dessous un lion; le tout dans six demi-cercles ornés de fleurs de lys.
- y.

 → MONETA:FCA'IN:VALENC', légende extérieure;

 → SIT & NOMEN & DOMINI & BENEDICTVM, légende intérieure. Au milieu croix pattée.

Double gros drielander. Van Houwelinghen, pl. XL, N° 3. Van Alkemade, pl. XXIX, N° 4. Ghesquière, pl. V, N° 7. Den Duyts, pl. XI, N° 17.

D. 30.

Gr. 2,50.

R3.

- 42. IOH:DX:BRAB:Z:LIMB:COM:HAN:HOL. Deux écus inclinés; en haut et en bas trois arcs de cercle; le tout dans un cercle perlé.
- ry. + MONETA:FCA':IN:VALC'. Le reste comme au numéro précédent.

Revue française, 1840, pl. XXV, Nº 4.

D. 20.

Gr. 1.30.

PHILIPPE-LE-BON (1433-1467).

Immédiatement après l'avènement de ce prince au comté de Hainaut on y frappa monnaie à son nom, mais il paraît que déjà avant la fin de son règne on en cessa la fabrication.

- 43. PHS × DEI × GRA × DVX × BVRG × Z × COMES × HANONIE. Cavalier armé de toutes pièces sur un cheval richement caparaçonné, galopant à droite. A l'exergue: HANN.
- ry.

 → SIT × NOMEN × DOMINI × BENEDICTVM × AMEN . Ecu à sept quarts sur une croix ailée et très-ornée.

Cavalier.

D. 28.

Gr. 3,60. OR. R³.

- 44. PHS & DEI & GRA & DVX & BVRG & COMES & HA-NONIE. Lion assis sous un dais gothique; des deux côtés le briquet de la toison d'or.
- ry.

 → SIT × NOMEN × DOMINI × BENEDICTVM × AMEN 2. Ecu à sept quarts sur une croix fleuronnée et très-ornée.

Lion d'or. DEN DUYTS, pl. XI, No 18.

D. 30.

Gr. 4,20. OR. R³.

- 45. PHS & DEI & GRA & DVX & BVRG & Z & COM HA-NONIE. Armoiries à sept quarts remplissant tout le champ.
- ry. + MONET-A & NOVA & V-ALENCE-NENSIS. Croix pattée coupant la légende; elle est cantonnée de deux fleurs de lys et de deux lions et porte en cœur le monogramme du Hainaut.

Double gros vierlander. GHESQUIÈRE, pl. V, Nº 8.

DEN DUYTS, pl. XI, No 19.

D. 30.

Gr. 3,30.

R2.

- 46. + PHS ° DVX ° BVRG ° COMES ° HANONIE. Ecu à sept quarts dans un entourage composé de douze arcs de cercle.
- ₽. → MONE-TA-VAL-ENCE-NENSIS. Grande croix coupant la légende.

D. 25.

Gr. 1,90. Æ. R³.

LES ÉTATS DE HAINAUT (1576-1579).

Sous les successeurs de Philippe-le-Bon on ne frappa plus monnaie dans le Hainaut, ni au nom particulier de ce comté, mais par suite de l'ordonnance des Etats-généraux, on rouvrit l'atelier de Mons en 1577 et on y fabriqua de suite une monnaie pareille à celle qu'on émettait dans les autres provinces c'est-à-dire au nom de Philippe II, mais avec une légende et à un type différents des monnaies ordinaires du roi d'Espagne.

- 47. PHS:D:G·HISP Z REX·CO·HANO. Le roi à micorps, il porte un sceptre dans la main droite et appuie la gauche sur un écu à cinq quarts qu'il tient devant lui.
- ry. PACE·ET·IVSTITIA. 15 景 77. Croix formée par quatre H surmontés d'autant de P couronnés; en cœur la lettre S; à côté: 16—S; quatre fleurons descendent de la bordure extérieure.

Demi écu ou pièce de 16 sols.

D. 38.

Gr. 15,19.

R5.

PHILIPPE II (1576-1598).

Pendant la première partie du règne de Philippe II on n'a point frappé monnaie dans le Hainaut, mais après la réconcilation des provinces wallonnes, en 1579, le prince de Parme fit continuer, à Mons, la fabrication de la monnaie, au titre de comte de Hainaut et à l'ancien type de Philippe II. Cela ne dura que jusqu'en 1587, quand on ferma l'atelier de Mons.

BAUDOUIN D'AVESNES, SEIGNEUR DE BEAUMONT, (1280-1289).

Ce seigneur était fils de Bouchard d'Avesnes et de Marguerite de Constantinople.

C'est par suite de la sentence arbitrale de Saint-Louis et de l'évêque de Tusculum, du mois de juillet 1246, que la seigneurie de Beaumont échut en partage à Baudouin. Cependant ce n'est qu'après la mort de Marguerite, en 1280, qu'il en fut en possession.

Ce seigneur eut de Felicité de Coucy, sa femme, un fils nommé Jean, qui lui succéda, mais dont les deux fils moururent jeunes.

Plus tard la seigneurie de Beaumont passa à la famille de Blois ¹.

Il est probable qu'il existe d'autres monnaies tant de Baudouin, que de Jean et de leurs successeurs, mais jusqu'ici on ne connaît que le seul gros au cavalier que nous décrivons ici.

48.

→ B · DAVENIS : DNS · BELIMOTIS. Cavalier à l'épée, courant à droite.

ry. → SIGNVM © CRVCIS, légende intérieure; →: IN: NOMINE: DOMINI: NRI: AME, légende extérieure. Croix cantonnée de quatre croissants.

Gros au cavalier.

Revue française, pl. IV, No 7.

GROTE, Blätter, IV, B (1838), pl. IX, No 205.

D. 22.

Gr. 2,65.

R4.

¹ Page 293.

COMTÉ DE NAMUR.



COMTES ET MARQUIS DE NAMUR.

COMTES.

1.	Robert I ^{er}					932- 973.
2.	Albert Ier			٠		973-1013.
3.	Ratbode ou Robert II.					1013-1020.
4.	Albert II					1020-1037.
5.	Albert III ¹					1037-1105.
6.	Godefroi					1105-1139.
7.	Henri II, l'aveugle					1139-1196.

Les dates antérieures à Albert III ne sont qu'approximatives.

MARQUIS.

8. Philippe I ^{er} , dit le noble	1196-1212.
9. Yolande et Pierre de Courtenai	1212-1216.
10. Philippe II, de Courtenai	1216-1226.
11. Henri de Courtenai	1226-1228.
12. Marguerite de Courtenai	1228-1237.
13. Baudouin de Courtenai	1237-1263.
14* Gui de Dampierre	1263-1297.
15* Jean I ^{er}	1297-1331.
16* Jean II	1331-1335.
17. Gui	1335-1336.
18* Philippe III	1336-1337.
19* Guillaume Ier, le riche	1337-1391.
20* Guillaume II	1391-1418.
21* Jean III, dit Thierri	
22. Philippe-le-Bon	1421-1468.
23. Charles-le-Téméraire 1	1468-1477.
24. Marie de Bourgogne	1477-1482.
Maximilien et Philippe-le-Beau	1482-1494.
25* Philippe-le-Beau	
26. Charles-Quint	
27* Philippe II	
28. Albert et Isabelle	

¹ Sous Charles-le-Téméraire, Marie de Bourgogne, Maximilien et Albert et Isabelle on n'a pas frappé monnaie dans le comté de Namur.

Au siècle dernier Van Alkemade et Duby ont fait connaître un grand nombre de nos anciennes monnaies de Flandre et de Hainaut. Par là ils ont attiré l'attention sur la numismatique de ces provinces. Le comté de Namur a été moins heureux. Personne ne s'en est occupé et c'est tout au plus si une dixaine de pièces en ont été publiées.

Le comté ou marquisat de Namur était une des provinces les moins importantes des Pays-Bas, par conséquent ses monuments monétaires doivent être moins nombreux que ceux des autres. Cependant quand on les aura réunis ils formeront encore un bel et riche ensemble, dont le chiffre étonnera d'autant plus qu'ils sont presque tous inconnus jusqu'à présent.

La monnaie de Namur remonte à une haute antiquité. Il existe des triens mérovingiens avec : NAMMYCO

et nammvcos ¹, dont l'attribution ne peut pas être douteuse, car on sait que jusque dans la première moitié du treizième siècle, on écrivait généralement : nanucum, et que ce n'est que depuis lors qu'on a adopté l'ortographe de : namurcum.

La série des monnaies des comtes de Namur commence par une pièce extrêmement curieuse, qui, chose singulière, a été déterrée en Danemark, il y a quelques années. Un exemplaire s'en conserve au cabinet royal à Copenhague et deux autres dans des collections particulières. C'est un denier d'Albert III (1037-1105) ². Cette monnaie est la plus ancienne que l'on puisse attribuer avec certitude à l'un de nos souverains particuliers. Elle semble prouver que, déjà à cette époque, les empereurs d'Allemagne avaient cessé de battre monnaie en Belgique.

Puisqu'en tête de la suite namuroise figure une pièce antérieure à l'année 1105, il y a encore bien des lacunes à combler jusqu'à l'avènement de Gui de Dampierre, en 1263, avec lequel la monnaic de Namur devient en une fois assez abondante. On connaît déjà quelques deniers, tels que ceux que nous décrivons sous les numéros 1 à 3, qui appartiennent à l'époque intermédiaire, mais leur nombre est encore peu considérable et il est difficile de les déterminer d'une manière précise.

¹ Conbrouse, page 36.

² Cette monnaie a été publiée dans Koene's Zeitschrift für Münz-Siegel-und Wapenkunde, t. II. pl. VII, No 5.

Nous avons déjà parlé plus haut des esterlings si singuliers de Gui de Dampierre avec : moneta montes' et melbodiensis 1.

Après le règne de ce comte, il reste quelques doutes par rapport à certaines pièces, qu'on peut attribuer à Jean I^{er} (1297-1330), ou à son successeur Jean II (1330-1335), et plus tard pour celles de Guillaume I^{er} (1337-1391) et de Guillaume II (1391-1418), bien que la différence, qui s'introduit dans les armoiries sous le dernier de ces comtes, vienne en aide pour le classement de ses monnaies. Enfin il n'est guère possible d'accorder plutôt à l'un des deux Guillaume, qu'à Gui II, quelques cuivres et billons, qui portent simplement: G·COMES.

C'est à Namur même qu'ont été frappées la plus grande partie des monnaies.

Cependant il existe un assez grand nombre de pièces de la fin du treizième siècle ou de la première moitié du quatorzième, qui ont été fabriquées au château de Vieuville ou de La Vieuville. Cette forteresse était située à l'extrémité de la province de Namur actuelle, vers Gosselies; elle a été ruinée en 1431, par les Liégeois. Sur ces monnaies on lit en toutes lettres: MONETA VETERIS VILLE, et VETVIL', ou bien VEVILLENSIS et VIVILLENSIS. C'est encore plutôt, pensons-nous, à cette localité qu'appartient un esterling à l'écu aux deux lions, avec: MONETA VILLESIS, qu'à tout autre endroit

¹ Page 289.

du comté de Namur, où l'on trouve cependant plusieurs châteaux et terres du nom de VILLE, ou VILLERS, entre autres, Ville-en-Hesbaye, seigneurie qui jouissait de droits étendus, Villers ou Villers-en-Fagne, Villers-le-Gambon, Villers-sur-Lesse etc.

On connaît un gros de Guillaume I^{er} frappé dans la petite ville de Bouvigne ou Bovigne.

Il paraît qu'à dater du règne de Guillaume II, c'est à Namur exclusivement qu'à eu lieu la fabrication de la monnaie.

Sur les pièces de Philippe-le-Beau, ou de la minorité de Charles-Quint, on remarque un briquet au cœur de la croix. Ce signe peut être considéré comme le différent monétaire; en effet il a été conservé sous le règne de Charles-Quint et sous celui de Philippe II, mais alors ce briquet figure, ou dans le champ des monnaies, ou en tête des légendes.

DENIER INDÉTERMINÉ DU XIIIC SIÈCLE.

Nº 1. + NAMVR. Porte à trois tours.

y. + MARCIS. Croix cantonnée de deux croissants et de deux globules.

D. 15.

Gr. 0,60.

R4.

HENRI II, L'AVEUGLE, (1139-1196).

Henri II succède à son père, Godefroi, et meurt en 1196.

C'est sous son règne que l'empereur érigea le comté de Namur en marquisat en faveur du comte de Hainaut, qui aspirait à la succession de Henri-l'Aveugle.

- 2. Porte à deux tours surmontées chacune d'une croix; à gauche et à droite deux annelets; en haut, entre les tourelles. la lettre H surmontée d'un I.
- ry. N-A-M-V. Croix pattée coupant la légende et cantonnée de quatre globules.

D. 12. Gr. 0,68. R4.

3. La même pièce, mais à l'avers il y a deux étoiles à côté des tourelles au lieu de globules et la croix du revers est beaucoup plus grossière.

D. 12. Gr. 0,70. R4.

Ces deux deniers ont un aspect archéologique très-ancien, c'est ce motif qui nous engage à les attribuer plutôt à Henri II, qu'à Henri III, de Courtenai, (1226-1228); d'ailleurs le règne de ce dernier a été fort court.

PHILIPPE Ier, LE NOBLE, (1196-1212).

Philippe I^{er}, le Noble, second fils de Baudouin V, comte de Hainaut, lui succéda au comté de Namur, en vertu de son testament; mais avec dépendance du comte de Hainaut, son frère, de qui le comté-marquisat de Namur relèverait à l'avenir ainsi que de ses successeurs dans le Hainaut.

Philippe I^{er} mourut le 8 octobre 1212, sans laisser de postérité.

YOLANDE ET PIERRE DE COURTENAI (1212-1216).

Yolande, femme de Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre, et sœur de Philippe-le-Noble, se mit en possession du marquisat de Namur avec le consentement de Henri, son autre frère, empereur de Constantinople.

Pendant leur règne Waleran, comte de Luxembourg, qui avait épousé Ermansette, fille de Henril'Aveugle, forma des prétentions au comté de Namur.

Yolande et Pierre se démirent, en 1216 ou 1217, du marquisat pour aller remplir le trône de Constantinople.

PHILIPPE II, DE COURTENAI, (1216-1226).

Philippe II, de Courtenai, fils de Pierre et d'Yolande leur succéda, en vertu de la donation que sa mère lui en avait faite.

Il mourut à Saint-Flour, en Auvergne, l'an 1226.

HENRI III, DE COURTENAI, (1226-1228).

Ce frère de Philippe II, devint son successeur. Il mourut avant d'être majeur, à la fin de 1228 ou 1229.

MARGUERITE DE COURTENAI (1228-1237).

Marguerite de Courtenai, femme de Henri, comte de Vianden et sœur de Henri III, fut son héritière.

En 1236 elle fut obligée de céder ses états à son frère Baudouin de Courtenai, empereur de Constantinople.

BAUDOUIN DE COURTENAI (1237-1263).

Baudouin ne fit pas un long séjour dans le comté de Namur, il retourna à Constantinople. Pendant son absence Jean d'Avesnes s'était fait adjuger le marquisat de Namur par Guillaume, roi des Romains. Plus tard Henri III, comte de Luxembourg se fit également reconnaître comte de Namur et s'empara du marquisat.

Ce furent ces motifs qui engagèrent Baudouin de Courtenai en 1263, à vendre ses états à Gui de Bampierre, fils aîné de Marguerite, comtesse de Flandre.

GUI DE DAMPIERRE (1263-1297).

Gui de Dampierre se mit en possession du marquisat en 1263.

En 1280, il succéda à sa mère dans le comté de Flandre.

Gui de Dampierre imprima une grande activité à l'atelier monétaire de Namur. Dès le mois de février 1282, il donna une commission à Hubert Alion, d'Ast, en Italie, et à ses compagnons, pour battre monnaie. Par acte du 24 avril 1290, il accorda des priviléges aux monnayeurs de Namur, et leur corps, qui se composait de cent membres, reçut ses statuts le 17 avril 1298.

Ce comte, avant d'être arrivé au trône de Flandre, portait, comme comte de Namur, un écu d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules; le lion est traversé par une bande.

L'an 1297 il céda le marquisat de Namur à son fils Jean.

- 4. : G:CO-MES-FLA-DRE. Grande croix à doubles bandes traversant l'inscription et cantonnée de douze annelets.
 - By. MAR-CHION-AMVRC'. Ecu au lion barré.

Esterling.

D. 20.

Gr. 1,26.

R4.

- 5. + $\stackrel{\cdot}{\times}$ G $\stackrel{\cdot}{\times}$ MARCHIO NAMVR $\stackrel{\cdot}{\times}$. Tête à longue chevelure , de face.
- ny. ≚MO-NET-A NA-MVR. Croix coupant la légende et cantonnée de douze globules.

Esterling.

D. 19.

Gr. 1,30.

R3.

- 6. G·CO-MES-FLA-DRE. Grande croix traversant la légende, cantonnée de douze globules.
- ку. + MARCHIO NAMVRC. Tête à longue chevelure, de face.

Esterling.

GHESQUIÈRE, pl. IV, N° 3.

DUBY, pl. LXXIX, N° 7.

D. 19. Gr. 1.30.

R2.

7. Type du numéro précédent, mais à l'avers la croix est cantonnée de neuf globules et d'une croix évidée; au revers il y a deux croix à côté de la tête.

Esterling.

D. 19.

Gr. 1,30.

R2.

JEAN ler (1297-1331).

Jean I^{er}, fils ainé de Gui de Dampierre et d'Isabelle de Luxembourg, leur succéda, l'an 1297, dans le marquisat de Namur, en vertu de la cession qu'ils lui en firent.

C'est lui qui, pendant la captivité de son père,

gouverna la Flandre et y frappa monnaie à Gand et à Alost 1.

Sous ce comte, paraît-il, on plaça la couronne sur le lion dans les armoiries de Namur.

Jean Ier meurt à Paris, le 1er février 1331.

- 8. IOH'ES-COMES-NA-MVR. Cavalier courant à gauche; il tient un drapeau dans la main droite et dans la gauche un bouclier à l'écu au lion barré.

Gros au cavalier frappé à Vieuville. Revue française, t. I, pl. IV, No 9.

D. 23.

Gr. 1,90.

R5.

- 9. + ·I·COMES NAMVRCI. Château à trois tourelles.
- $_{\rm B}$. MOA-NAM-VRC-SIS. Croix traversant la légende et cantonnée de douze globules.

Esterling de Namur.

D. 18.

Gr. 1,10.

R4.

10. IOH-COMES-NAMVR. Ecu aux quatre lions.

¹ Page 215.

ry. — MONETA & VEVILENS. Croix à triples bandes et à branches fleuronnées.

Esterling de Vieuville. Revue belge, t. I, pl. IV, Nº 2.

D. 18.

Gr. 1,36.

R4.

JEAN II (1331-1335),

Fils ainé de Jean I^{er} succède à son père; il meurt le 2 avril 1335, sans avoir été marié.

- 11. + 10 ° COMES ° NAMVRCN. Losange dont les quatre côtés sont barrés par quatre lions rampants.

Esterling de Namur.

D. 19.

Gr. 0,19.

R4.

GUI II (1335-1336).

Gui II, frère de Jean II, lui succède; il est tué dans un tournoi, le 12 mars 1336.

PHILIPPE III (1336-1337).

Ce troisième fils de Jean I^{er}, monte au trône après son frère. Philippe, en se rendant à l'île de Chypre, fut tué dans une sédition à Famagouste, en septembre 1337.

Il n'a par conséquent régné que dix-huit mois environ.

12. °PHS · - °COM · - °NAM · . Ecu au lion couronné.

12. + MONETA · NAMVRC. Croix dans un cercle perlé.

D. 17. Gr. 0,60. Bl. R6.

GUILLAUME Ier, LE RICHE, (1337-1391).

Guillaume I^{er}, quatrième fils de Jean I^{er}, devint le successeur de Philippe, son frère, à l'âge de seize ans, sous la tutelle de Marie d'Artois, sa mère, et du comte de Lodi, son oncle.

Il entra dans la ligue d'Edouard III contre la France.

Il frappa, à Namur, une monnaie de convention avec Jean de Bohême, comte de Luxembourg, et Adolphe de la Marck, évêque de Liége.

L'empereur Charles IV, en investissant Guillaume dans le comté de Namur, par acte du 18 décembre 1362, lui confirme, entre autres priviléges, celui de battre monnaie; c'est peut-être pour ce motif que quelques pièces portent, outre l'écu de Namur, un second au double aigle.

En 1384, après la mort de Louis de Male, Guillaume se trouvant le chef de la maison de Flandre, supprima dans ses armoiries la brisure ou bande de gueules, que ses prédécesseurs avaient prise comme cadets.

Il meurt le 1er octobre 1391.

- 13. WILELM & DEI & GRA & C & NAMVRC. Croix ornée de quatre globules aux extrémités et cantonnée des lettres: N-A-M-V.
- R, + MONETA SNOVA SNAMVRCI. Ecu aux quatre lions, dans un entourage de quatre demi-cercles ornés d'autant de globules aux arcs rentrants.

Type des monnaies de Jeanne de Brabant frappées à Vilvorde.

D. 22.

Gr. 1,00.

R6.

- 14. + GVILLEL: COM: MAMVRC. Ecu au lion couronné.
- aigle.

D. 21.

Gr. 1,20. Æ. R².

15. + MONETA·NOVA·NAMVRC.

ry. → MONETA·NOVA·NAMVRC. Types du numéro précédent.

D. 21.

Gr. 1,20. Æ. R³.

- 16. (Lion barré). WILLELM · COM · NAM. Croix pattée.
 - ry. (Lion barré). MONETA * NOVA * CO. Dans le

champ: NAM VRC'

D. 24.

Gr. 1,15. Æ. R³.

17. (Lion barré) WILLELM * COM * NAM. Dans le champ: NAM

By. (Lion barré) MONETA * NOVA * NAM. Croix pattée.

D. 24.

Gr. 1,15. Æ. R³.

GUILLAUME II (1391-1418).

Guillaume II fut le sucesseur de son père; il mourut le 10 février 1418.

18. + GUILLELMVS: COMES. Dans le champ: NAM. By. MONETA: NAMVRCEN. Croix fleurdelisée.

D. 20.

Gr. 0.90. Æ. R³.

JEAN III, DIT THIERRI, (1418-1421),

Succéda à Guillaume, son frère, mais le 23 avril 1421, il vendit ses états à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et comte de Flandre; il s'était reservé l'usufruit du marquisat pour sa vie. Jean Thierri mourut le 1^{cr} mars 1429.

- **19.** ☐ IOHANNES © COMES © NAMVRC. Ecu au lion couronné.
 - Ry. MONETA & NOVA & NAMVRCEN. Croix pattée.
 D. 23. Gr. 1,15. Æ. R³.
- **20.** + IOHANNES · COMES · NA. Dans le champ : $\overline{\text{NAM}}$.
 - ву. MONETA:NAMVRCEN. Croix fleurdelisée. D. 21. Gr. 1,20. Æ. R².

PHILIPPE-LE-BON (1421-1467).

Philippe-le-Bon, après la consommation de la vente du marquisat de Namur, vint sur les lieux pour en prendre possession, et fit frapper de suite de la monnaie d'or et d'argent à son coin, pour marque de sa souveraineté.

Il paraît que l'atelier monétaire de Namur n'a travaillé que pendant les premières années de la domination de Philippe-le-Bon, et que déjà il a cessé vers l'année 1433.

PHILIPPE-LE-BEAU (1494-1506).

Sous Philippe-le-Beau on rouvrit l'atelier monétaire de Namur et on y forgea des monnaies d'or, d'argent et de cuivre, depuis le mois d'avril 1497 au mois d'avril 1499, et ensuite depuis octobre 1500 jusqu'en juin 1504.

21. + PHS & DEI & GRA & ARCHIDV & AVS & BVR' & CO & NA. Ecu à cinq quarts surmonté d'une couronne.

Ry. SIT NOM-EN & DNI-BENEDIC-TV & 1499. Croix ancrée et pattée; elle porte en cœur un briquet; huit arcs, ornés de fleurons aux points de jonction, descendent du cercle.

Patard.

D. 28.

Gr. 2,65.

R3.

22.

PHS'

GRA

ARCHIDV'

AVST

DVX

BVR

CO

NA'. Ecu couronné dans un cercle de lobes.

N. MONIS SPVS LAVDET DOMINVM S 1503 N. Grande croix fleuronnée portant en cœur un briquet.

Double patard.

D. 28.

Gr. 2,80.

R3.

- 23. (Couronne) PHS+ARCHIDV+AVST+DVX+BG'+ CO'+N'. Lion dans un cercle perlé.
- w. (Couronne) IN+DOMINO+CONFIDO. Croix ancrée et pattée portant un briquet en cœur.

D. 19.

Gr. 0.78.

Æ. R2.

- 24. (Couronne) PHS+ARCHID+AVS+DVX+B'+C'+ N^+ . Dans le champ : $N\overline{A}R$.
- BY. (Couronne) SIT + NOMEN + DNI + BENEDICTV'. Croix.

D. 18.

Gr. 0.68. Æ R2.

MINORITÉ DE CHARLES-QUINT (1506-1520).

Pendant la minorité de Charles-Quint on a continué à frapper monnaie à Namur et notamment de 1513 à 1515.

- 25. (Couronne) MO'+ARCHIDVC'+AVS'+DVC+B+ C+N. Dans le champ: NAR.
- BY. (Couronne) SIT+ NOMEN+ DNI+ BENEDICTY'. Croix.

D. 18.

Gr. 0,68. Æ. R³.

CHARLES-QUINT (1520-1555).

Après l'introduction du nouveau système monétaire de Charles-Quint, on forgea à Namur, en 1527 et 1528; mais il paraît qu'on a cessé après cette époque.

PHILIPPE II (1576-1598).

La monnaie de Namur resta fermée dans la première partie du règne de Philippe II, mais on la rouvrit plus tard. Pendant que les Etats fesaient frapper une nouvelle monnaie dans les différentes provinces, Don Juan d'Autriche en fit fabriquer également à Namur, mais avec la devise ordinaire de Philippe II. Nous ne connaissons cependant des années 1578 et 1579 que des pièces de cuivre.

Il existe en outre des écus (doubles et simples), au type ordinaire de Philippe II, de l'année 1592.

- 26. PHS.D.G.HISP.Z.REX.CO.NAM. Buste du roi tourné à gauche; au-dessous : 15 😂 92.
- BY. DOMINVS · MIHI · ADIVTOR. Ecu sur une croix de Bourgogne; des deux côtés briquet et étincelles.

Ecu (daelder).

D. 43.

Gr. 5,45.

R5.

- 27. PHILIP.D.G.REX.HISP.CO.NAM. Dans le champ grand briquet sur une croix de Bourgogne, cantonnée de quatre annelets.
- R. DOMINVS MIHI ADIVTOR 1579. Ecu au lion, surmonté d'une couronne.

Liard.

D. 26.

Gr. 35,00. Æ. R2.

DUCHÉ DE LUXEMBOURG.



COMTES ET DUCS DE LUXEMBOURG.

COMTES.

1.	Sigefroi	963-998 1.
2.	Frédéric I ^{er}	998-1019.
3.	Giselbert ou Gilbert	1019-1057.
4.	Henri Ier	1057-1096.
5.	Guillaume	1096-1128.
6.	Conrad II	1128-1136.
7.	Henri II, dit l'Aveugle	1136-1196.
8.	Ermesinde ou Ermansette, avec Thi-	
	baut de Bar	1196-1214.
******	Ermesinde avec Waleran ou Wal-	
	ram, marquis d'Arlon	1214-1226.
9.	Henri III	1226-1275.
10.	Henri IV	1275-1288.

¹ La date de l'avènement de Sigefroi est incertaine.

11* Henri V
12* Jean-l'Aveugle, roi de Bohême 1309-1346.
13. Charles, roi de Bohême et roi des
Romains 1346-1353.
ducs.
14* Wenceslas Ier, duc de Brabant 1353-1383.
15* Wenceslas II, roi de Bohême et roi
des Romains 1383-1388.
16* Josse, marquis de Moravie 1388-1411.
17. Louis, duc d'Orléans 1402-1407.
18. Anthoine de Bourgogne, duc de
Brabant 1411-1415.
19* Elisabeth de Gorlitz 1415-1444.
—. Jean de Bavière
20. Philippe-le-Bon 1444-1467.
21. Charles-le-Téméraire 1467-1477.
22. Marie de Bourgogne 1477-1482.
Maximilien et Philippe-le-Beau 1482-1494.
23. Philippe-le-Beau 1494-1506.
24. Charles-Quint 1506-1555.
25. Philippe II 1
26. Albert et Isabelle 1598-1621.

¹ Le nom du duc d'Alençon ne figure pas ici parce qu'il n'a jamais été reconnu dans le duché de Luxembourg. Nous l'avons même omis dans les tableaux des comtes de Hainaut, des comtes de Namur et des seigneurs du Tournaisis, parce qu'il est certain qu'on n'a jamais frappé monnaie, dans ces provinces, au coin de ce souverain éphémère de la Belgique.

L'abbaye d'Epternach obtint, en 1023, de l'empereur Henri II, le droit de battre monnaie. C'est là, pensons-nous, la première mention du monnayage dans le Luxembourg ¹.

Le denier, que nous décrivons sous le N° 1, est regardé jusqu'ici comme une des pièces les plus anciennes frappées par les comtes. Le docteur Grote l'a laissée sans attribution, mais dans les *Publications de la Société du Grand-Duché*, on l'accorde à Walram et Ermesinde (1214-1226). Nous ignorons sur quoi cela est basé.

Il existe plusieurs monnaies au nom de Henri. Le Luxembourg a eu, de 1226 à 1309, trois comtes de ce nom, qui se sont succédé; il sera par conséquent difficile de distinguer leurs monnaies. Nous avons at-

¹ GHESQUIÈRE, p. 100.

tribué à Henri V (1288-1309), les trois pièces qui se trouvent dans le médaillier de Belœil.

Le règne de Jean-l'Aveugle, est une époque bien intéressante pour l'histoire monétaire de cette province. La série de ses monnaies commence par un florin d'or au type de ceux de Florence. Cette pièce, qui est assez connue, a été fabriquée plutôt en Bohême que dans le Luxembourg. M. Grote a déjà fait la même observation.

Les monnaies d'argent de Jean-l'Aveugle sont nombreuses et appartiennent à plusieurs localités. On a fait souvent la remarque que ce prince a imité assez servilement la monnaie anglaise, mais nous ne pouvons nullement admettre que ce soit l'abondance des esterlings luxembourgeois en Angleterre, qui ait fait donner par les Anglais le nom de lussebournes ou lusshebournes, aux monnaies imitées des leurs. Ruding a donné cela comme une conjecture, mais tout récemment M. Anatole Chabouillet ¹, l'a avancé comme un fait positif. Avant Jean de Bohême d'autres seigneurs belges, tels que Gui de Dampierre, Jean I^{er} de Brabant, etc., avaient déjà fait battre des esterlings, qui ont été, et qui sont encore, bien autrement repandus que ceux du comte de Luxembourg.

M. Lelewel a très-bien expliqué comment Jeanl'Aveugle a pu prendre le titre de roi de Pologne.

Henri V et Jean de Bohême ont fait fabriquer leurs

Dans le Cabinet de l'amateur et de l'antiquaire, t. III.

monnaies à Luxembourg, à Arlon, à Bastogne, à Damvillers, à Marches, etc.

On peut se rendre compte d'un esterling de Jean, qui porte le nom d'Aix-la-Chapelle. Puisque Henri V a obtenu le droit de frapper monnaie à Bastogne, localité, qui de son temps, appartenait encore à la ville impériale d'Aix-la-Chapelle et n'a été vendue au comte de Luxembourg qu'en 1333, le successeur de Henri V, a pu, par une convention quelconque, jouir du privilége de faire figurer sur ses monnaies le nom d'Aix-la-Chapelle même. Mais une question singulièrement embarassante, c'est celle de la : MONETA ME-RAUDES', qui se lit sur plusieurs monnaies du roi de Bohême. Le docteur Grote a fait remarquer avec raison qu'il ne peut pas s'agir ici de la seigneurie de Mérode, au pays de Juliers, à une lieue de Duren. Ce château, qui a donné son nom à la famille actuelle de Mérode, se trouve à une grande distance du Luxembourg et avait ses dynastes particuliers. Est-ce donc par suite d'un arrangement fait avec eux que Jeanl'Aveugle a mis le nom de cette localité sur ces monnaies, ou bien faut-il songer à une autre explication? N'y a-t-il pas eu, au comté de Luxembourg même, une seigneurie du nom de Rode ou Raude et qu'on appelait Méraude ou Mérode, parce qu'elle appartetenait au comte et pour la distinguer de tel autre endroit du même nom, tel que Rode-Macheren etc.? On assure qu'on disait primitivement pour les seigneurs de Rode, au pays de Juliers, mein her von Rode, et que de là est venu par contraction le nom de Mérode. L'explication de Mérode au Luxembourg serait la même.

Postérieurement à Jean de Bohême, la monnaic ne se fabriquait, paraît-il, qu'à Luxembourg, dont l'atelier a continué à travailler jusque dans le siècle dernier.

L'historien de cette province, Bertholet, est le premier qui s'est occupé des monnaies, mais son travail est peu de chose. De nos jours MM. Lelewel et Grote 1, surtout ce dernier, ont fait connaître les types d'un assez grand nombre de pièces luxembourgeoises. Leurs recherches ont déjà jeté beaucoup de lumière sur cette partie de notre numismatique; une société qui s'est formée à Luxembourg pour la recherche et la conscrvation des anciens monuments, s'occupe aussi de la science des médailles. Mais nous attendons avec une vive impatience, la publication de M. Dela Fontaine, gouverneur du Grand-Duché, qui, depuis de longues années a fait une étude approfondie de l'histoire monétaire de sa patrie. C'est ce motif qui nous engage à supprimer ici quelques observations que nous aurions pu faire. Cependant, puisque nous avons cité le docteur Grote, nous dirons en passant, que ce numismate, d'après nous, s'est trompé en attribuant à Charles-le-Téméraire, le florin d'or anonyme au St. André, qui est plutôt de Philippe-le-Bon. M. Grote a probable-

Blätter für Münzkunde, B. IV, p. 106.

ment ignoré que, déjà dans les dernières années du règne de ce prince, il a été frappé, tant pour le Brabant que pour le Hainaut, et par conséquent sans doute aussi pour le Luxembourg, des florins au St. André. Ce type a été ensuite adopté exclusivement par Charles-le-Téméraire et par Marie de Bourgogne.

On conserve aux archives du royaume, à Bruxelles, cinq registres de comptes de la Monnaie de Luxembourg. Ce sont ceux des années 1502 à 1504—1616 à 1617— et 1632 à 1644.

Nous ajouterons ici, en terminant, que les comtes de Chiny ont également exercé le droit de battre monnaie, jusqu'en 1364, époque à laquelle Arnould, comte de Loos, céda son comté de Chiny au duc Wenceslas I. Il est dit dans l'acte qu'il vend les chasteaux, forteresses de Chiny, de Monmaidy, et tout ce qui appartenir y peut, seigneurie de monoier etc.

La monnaie des seigneurs de Chiny se fabriquait à Ivoix ou Ivoi, petite ville située à trois lieues de Montmédi.



DENIER INDÉTERMINÉ DU XIIIº SIÈCLE.

Nº 1. Lion couronné debout, dans un cercle perlé.

By. LV-CE-BOR, tour à trois créneaux.

Denier anonyme, à bords élevés. GROTE, Nº 282.

Publications de la société du Grand-Duché, No 55.

D. 14.

Gr. 0,68.

R3.

HENRI V (1288-1309).

Ce prince succéda, en bas âge, à son père, le comte Henri IV, qui périt à la bataille de Woeringen, le 5 juin 1288.

Henri V fut élu roi des Romains, le 15 novembre 1308 et couronné empereur à Rome, le 27 du même mois. Il mourut en Italie, le 29 juin de l'année suivante.

- 2. + HENRICVS COMES. Ecu au lion burelé.
- y. LVC-EBV-RGE-SIS. Croix à doubles bandes coupant les légendes, cantonnée de quatre roses.

Bertholet, t. VI , pl. XVI , No 72. Grote , pl. XIII , No 286.

D. 17.

Gr. 1,01.

R4.

- 3. + HENRICVS * COMES. Croix.
- Ry. LVCE-NBVRG-ENSIS. Ecu au lion burelé.

LELEWEL, pl. XX, No 48. GROTE, pl. XIV, No 288.

D. 14.

Gr. 0,59.

R4.

- 4. +H·COMES LVCEB', légende intérieure; +MO-NETA:FCA:APID: (sic) BASTONIAN (sic), lég. extérieure. Croix.
- R'. MONETA : H : COMITIS : LVCEB'. Ecu au lion burelé; les trois côtés de l'écu sont garnis d'ornements.

Gros frappé à Bastogne. Grote, Nº 289.

D. 24.

Gr. 1.85.

R5.

JEAN, ROI DE BOHÊME, (1309-1346).

Jean, devenu roi de Bohême, en 1309, par son mariage avec Elisabeth, seconde fille du roi Wenceslas, succéda la même année, à son père, dans le duché de Luxembourg.

En 1332, il entra dans la grande ligue contre Jean III, duc de Brabant.

Jean de Bohême avait fait hommage au duc de Brabant, en 1319, pour le marquisat d'Arlon et le comté de la Roche; mais en 1341, Baudouin, archevêque de Trèves et oncle de Jean, lui transporta le marquisat d'Arlon qu'il avait confisqué sur Jean de Brabant, parce que celui-ci avait négligé d'en rendre hommage à l'église de Trèves dont ce fief relevait.

5. (Couronne) IOH'ES-R·BOEM. Grande fleur de lys.

ву. S·IOHA-NNES·B· (casque). S. Jean-Baptiste debout, la tête nimbée.

Florin d'or au type de Florence.

D. 21. Gr. 3,49. OR. R³.

6. REX-BOEM-ORVM. Ecusson à quatre lions, (1 et 3 de Bohême, 2 et 4 de Luxembourg).

y. → MONETA ® MERAVDES'. Croix à triples bandes, à branches fleuronnées et terminées en tréfeuilles.

Esterling.

D. 19.

Gr. 1,46.

R2.

CHARLES (1346-1353).

Charles, fils aîné de Jean l'Aveugle, lui succéda au comté de Luxembourg, comme au royaume de Bohême.

Il avait été élu roi des Romains le 10 juillet de l'année 1346.

Après avoir joui huit ans du comté de Luxembourg il le céda à son frère.

WENCESLAS Ier (1353-1383).

Wenceslas I^{er}, en arrivant au trône, après son frère, sur la fin de 1353, dans le Luxembourg, le vit érigé en duché le 13 mars de l'année suivante.

L'an 1355, après la mort de Jean III, duc de Brabant, Wenceslas lui succéda du chef de Jeanne, sa femme, fille et héritière de ce duc. Wenceslas acquit le comté de Chiny. Il mourut, à Luxembourg, le 7 décembre 1383.

- 7. + WENCEL × DEI × GRA × LVC × BRAB × DVX. Croix étoilée portant en cœur un fleuron.
- 37.

 MONETA × NOVA × LVCENBVRGENS'. Deux écus accolés sous une couronne, l'un au lion de Brabant, tourné à droite, l'autre au lion de Luxembourg, burelé et tourné à gauche.

Double gros.
Bertholet, No 74.

GROTE, No 306.

Publications de la société du Grand-Duché, Nº 57.

D. 28.

Gr. 3,20.

R2.

- 8. + BOEM·W·DEI·GRA·L·DVX. Deux écus, chacun à un lion tourné à droite; au-dessus et au-dessous étoile à six pointes.
- ry. LOTHR BRAB ET LIMB. Croix cantonnée de quatre étoiles évidées et à six pointes.

D. 18.

Gr. 0,63.

R4.

- 9. DVX-BRAB-ANTIE. Ecu à quatre lions dont le troisième est burelé.
- 37. + MONETA & LOCEBGES'. Croix à triples bandes, feuillue et fleuronnée.

GROTE, Nº 303.

Publications de la société du Grand-Duché, No 58.

D. 19.

Gr. 1,00.

R2.

WENCESLAS II (1383-1388).

Wenceslas II, fils de l'empereur Charles IV, devint roi de Bohême en 1363, roi des Romains en 1376, empereur en 1378, et succéda à Wenceslas I^{er}, son oncle dans le duché de Luxembourg.

L'an 1388 il transporta, par forme d'engagement son duché à son cousin, Josse de Luxembourg, marquis de Moravie.

- **10.** + WENCEL × BOEMIE × REX × AC × LVC × DVX. Croix étoilée portant un fleuron en cœur.
- ny. MONETA × NOVA × LVCEBVRGENS'. Deux écus, l'un au lion de Bohême tourné à droite, et l'autre au lion de Luxembourg, burelé et tourné à gauche.

GROTE, Nº 309.

Publications de la société du Grand-Duché, Nº 60.

D. 29.

Gr. 3.25.

R4.

- 11. + WENCEL'-ROMANOR'-Z:BOEM'-REX. Grand aigle à ailes déployées.
- By. MONETA: NOVA-LVCENBYRGE. Ecu au lion burelé de Luxembourg, surmonté d'une énorme couronne.

BERTHOLET, Nº 74.

GROTE, Nº 310.

Publications de la société du Grand-Duché, No 59.

D. 28.

Gr. 3.00.

. R3.

JOSSE DE MORAVIE (1388-1402 ET 1407-1411).

Josse, marquis de Moravie, fils de Jean de Luxembourg, frère de l'empereur Charles IV, prit possession du duché en 1388.

L'an 1402 Josse se déporta du Luxembourg en faveur de Louis, duc d'Orléans, mais, après la mort de celui-ci, il reprit lui-même le gouvernement.

Josse de Moravie mourut le 8 janvier 1411.

- 12. + IODOC'·MARCH' Z:DNS' MORAVIE. Ecu à quatre quartiers (1 et 3 au lion burelé de Luxembourg, 2 et 4 à l'aigle de Moravie); le tout dans un entourage composé de trois demi-cercles se rejoignant par des angles droits.
- 39. MON-ETA:LVC'-EMB', légende intérieure; SIT: NOM-EN:DNI'--IHV:XPC'-BNDICT', légende extérieure. Croix pattée coupant les deux légendes.

On voit des figures d'homme dans quelques lettres des légendes, telles que les O , les M et les C.

Double gros.

GROTE , No 314.

Publications de la société du Grand-Duché, Nº 62.

D. 26.

Gr. 2,91.

RI.

- 13. + IODOC' MARC' MOR. Deux écussons, le premier au lion, l'autre à l'aigle; au-dessus et au-dessous étoile.
- $_{R}$. + MO \circ NE TA LV \circ . Croix pattée coupant la légende.

Très-petite pièce.

GROTE, No 317.

Publications de la société du Grand-Duché, Nº 63.

D. 14.

Gr. 0.40.

B1. R5.

- 14. IODOC'. MARCH'. Z:DNS'. MORAV'. Lion burelé debout, portant une couronne et sur la poitrine un écu à l'aigle de Moravie.
- y. MONETA: NOVA: FCA'-LVCENB'. Grande croix pattée, cantonnée de quatre étoiles évidées et à six pointes.

GROTE, Nº 315.

D. 26.

Gr. 2.82.

R4.

LOUIS, DUC D'ORLÉANS, (1402-1407).

Ce prince, à qui Josse de Moravie céda le Luxembourg, n'en fut en jouissance que pendant cinq ans. Il fut tué le 23 novembre 1407.

ANTHOINE DE BOURGOGNE (1411-1415).

Anthoine de Bourgogne, duc de Brabant, ayant épousé, l'an 1409, Elisabeth, fille de Jean de Luxembourg, duc de Gorlitz, obtint de l'empereur Wenceslas, la permission de succéder à Josse de Moravie.

Anthoine fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415.

ELISABETH DE GORLITZ, SEULE, (1415-1444).

Après la mort d'Anthoine, Elisabeth gouverna seule le duché de Luxembourg, pendant trois ans. En 1418 elle épousa Jean de Bavière, dont elle fut veuve en 1425.

Peu de temps après elle céda son duché à Philippele-Bon, mais elle le reprit en 1431; enfin en 1444, elle renonça définitivement à tous ses droits au duché de Luxembourg, en faveur du duc de Bourgogne.

Elisabeth mourut, à Trèves, le 3 août 1451.

- 15. ELISAB \otimes D' \otimes G' \otimes DVCIS \otimes BAVAR \otimes Z \otimes LVCE. Ecu incliné à quatre quartiers, écartelé de Bavière et de Luxembourg et surmonté d'un riche heaume.
- R. MONETA-NOVA.LV-CENBVR-GENSIS. Ecu au lion burelé, sur une croix pattée et coupant la légende; le tout dans un entourage composé de huit quarts de cercles, qui se rejoignent par des fleurs de lys.

Double gros.

BERTHOLET, No 71.

GROTE , No 325.

Publications de la société du Grand-Duché, Nº 66.

D. 28.

Gr. 3,20.

R3.

- 16. ELISAB' DVCIS BAVAR' ET LVCE'. Ecu incliné, écartelé de Bavière et de Luxembourg; au-dessus un casque.
- ». MONE·-·NOVA·-LVCEN-BVRG′. Croix coupant la légende; au milieu écu au lion burelé dans un entourage composé de huit demi-cercles.

Gros.

GROTE , Nº 326.

Publications de la société, Nº 67.

D. 21.

Gr. 1,50.

R3.

17. ELIZAB'-DVC-*BAV'*LVC. Aigle placé entre deux écussons, l'un de Bavière et l'autre de Luxembourg.

^{By}. MON'-NOV' LVC'-BVR. Croix fleurdelisée coupant la légende. Entre les bras huit demi-cercles ornés de fleurons.

GROTE, N° 329.

Publications de la société, N° 69.

D. 22. Gr. 1,07.

R 3.

JEAN DE BAVIÈRE (1418-1424).

Jean de Bavière, évêque non sacré de Liége, épousa Elisabeth de Gorlitz, en 1418. Il fit peu de séjour dans le Luxembourg, étant occupé en Hollande, dont il avait obligé la comtesse Jacqueline, sa nièce, à le nommer son lieutenant et son héritier présomptif.

Il mourut empoisonné le 6 janvier 1425.

PHILIPPE-LE-BON (1444-1467).

Philippe-le-Bon, après avoir fait un arrangement avec Guillaume, duc de Saxe, qui formait des prétentions au duché de Luxembourg, gouverna d'abord ce pays, sous le simple titre de Mambour, mais après la mort d'Elisabeth, en 1451, les états le reconnurent solennellement pour leur duc.

PHILIPPE-LE-BEAU (1494-1506).

Il paraît que ce n'est que vers l'année 1502 qu'on a rouvert l'atelier monétaire de Luxembourg, qui travailla jusqu'en 1504.

PHILIPPE II (1576-1598).

Ce n'est que dans la dernière partie du règne de Philippe II, après l'année 1576, qu'on a battu monnaie à Luxembourg.

Les mêmes circonstances politiques qui firent rouvrir les Monnaies de Mons, de Namur et de Tournai, ont sans doute engagé le gouvernement espagnol à faire frapper à Luxembourg.





SEIGNEURS DU TOURNAISIS.

ÉVÊQUES DE TOURNAI ET DE NOYON.

1.	Hadulphe				•		•		955- 972.
2.	Lindulphe ou l	Ludo	olph	e.			•		972- 982.
3.	Radbode I ^{er} .								982- 998.
4.	Harduin de Cr	roy							998-1030.
5.	Hugues								1030-1044.
6.	Baudouin								1044-1068.
7.	Radbode II								1068-1099.
8.	Balderic								1099-1113.
9.	Lambert								1113-1121.
10.	Simon								1121-1146.
	ÉVÊ	QUES	DE	TO	URN	AI	•		. *
11.	Anselme								1146-1149.
12.	Gérard								1149-1166.
13.	Gautier ou Wal	ter							1166-1171.
14.	Everard d'Avesi	ıes					. ;	, .	1173-1193.

33*

15. Etienne ,
16. Gossuin
17. Gautier de Marvis 1219-1251.
18. Gautier ou Walter de Croix 1251-1261.
19. Jean Buchiel 1261-1267.
20. Jean d'Enghien
21. Philippe Mus, Muus, ou de Gand 1274-1283.
22. Michel de Warenghien 1283-1292.
23. Jean de Vasonne 1292-1300.
24. Gui de Boulogne 1300-1326.
ROIS DE FRANCE.
25. Charles IV, le Bel 1326-1328.
26. Philippe VI, de Valois 1328-1350.
27. Jean-le-Bon 1350-1364.
28. Charles V, le Sage 1364-1380.
29* Charles VI, l'Insensé 1380-1422.
30. Charles VII, le Victorieux 1422-1461.
31. Louis XI 1461-1483.
32. Charles VIII
33. Louis XII
34. François I ^{er}
ROI D'ANGLETERRE.
35* Henri VIII
SOUVERAINS DES PAYS-BAS.
36. Charles-Quint 1521-1555.
37* Philippe II
38* Albert et Isabelle 1598-1621.

La seigneurie de Tournai et du Tournaisis formait anciennement un petit état particulier, qui comprenait, outre le chef-lieu, un territoire environnant assez étendu, dans lequel il n'y avait pas moins de cinquante-sept villages.

L'origine de Tournai se perd dans la nuit des temps, et cette ville est probablement la plus ancienne de la

Belgique.

Nous ne pouvons pas examiner ici la question de savoir si les médailles de la période gauloise, qui portent le mot: de present appartiennent réellement à Tournai ou bien à tel autre peuple des Gaules. Cet intéressant sujet demanderait un travail tout spécial. Nous nous bornerons à observer en passant que ceux qui voient dans le mot: de present que ceux qui voient dans le mot: de present et attribuent ces médailles au midi de la France, bien qu'ils aient

allégué des preuves assez fortes pour appuyer leur opinion, n'ont cependant pas assez rendu compte du mot: EBURO, qu'on lit sur quelques-unes de ces pièces. Il ne peut se rapporter qu'aux Eburons, et donne, d'après nous, incontestablement une origine belge à ces médailles.

M. Duchalais a admis que le mot : EBURO indique réellement les Eburons, mais il s'est appuyé là-dessus pour combattre les droits de Tournai. Cette nouvelle opinion ne nous paraît pas plus admissible que la première '.

Tournai, qui portait anciennement le nom de cité royale (civitas regalis), est en effet, comme on sait, la patrie probable de Clovis et la résidence des premiers rois mérovingiens. On ne doit donc pas s'étonner qu'on trouve des monnaies qui remontent pour ainsi dire à cette époque. Ghesquière a publié un triens, qui présente d'un côté: TURNACO, avec un profil droit, et au revers un nom de monétaire assez difficile à lire. Depuis, M. Conbrouse en a décrit un autre, qui offre au revers le nom de: TEUDGHARIVS et un ostensoir radié placé sur trois degrés ².

En fait de deniers carlovingiens frappés à Tournai, on ne mentionne jusqu'ici qu'un seul; il est de Charlemagne. On y voit à l'avers le mot: tor+-na+-co, écrit en trois lignes avec deux barres, et au revers: carolvs,

¹ Description des médailles gauloises faisant partie des collections de la Bibliothèque Royale, Paris 1846, in-8°, page 208.

² Conbrouse, page 50 et 52.

en deux lignes. On ne connaît pas encore de denier de Charles-le-Chauve; mais puisqu'il en existe de lui de tant de localités, il nous paraît certain qu'on en trouvera également de Tournai, ville bien autrement importante que plusieurs de celles dont nous avons des monnaies. Nous espérons que ce monument numismatique sera découvert l'un ou l'autre jour.

Les évêques de Tournai furent en possession de très-bonne heure du privilége de battre monnaie, sans que l'on puisse déterminer d'une manière précise s'ils l'ont obtenu par une concession royale, ou bien s'ils l'ont usurpé. Toujours est-il qu'ils l'exercèrent jusque dans la première moitié du quatorzième siècle. Mais les rois de France, qui voulaient rentrer, par tous les movens possibles dans les droits régaliens, dont ils étaient dessaisis, entrèrent en arrangements avec les évêques pour que ceux-ci leur cédassent le droit de battre monnaie. Déjà Philippe-Auguste avait su, vers 1187, intervenir dans la fabrication de la monnaie à Tournai, et l'un de ses successeurs, Philippe-le-Hardi ou Philippe-le-Bel, en 1285, demanda à l'évêque Philippe Mus, l'autorisation, pour quatre années consécutives, de faire forger de la grosse monnaie d'argent dans l'atelier tournaisien. Enfin en 1320, l'évêque Gui de Boulogne échangea définitivement avec le roi de France, Philippe V, le-Long, ses priviléges monétaires contre des seigneuries et des revenus en terres.

Ainsi, à dater de cette époque, on fabriqua à Tournai

de la monnaie royale. On sait qu'en France, afin de reconnaître l'atelier dont étaient sorties les monnaies, on plaçait un signe ou point sous certaines lettres. Le signe secret de la monnaie de Tournai était sous la seizième lettre.

Nous ignorons si l'atelier a été en activité sous tous les rois de France, depuis Philippe-le-Long jusqu'à François I^{er}.

Dans les premières années du seizième siècle le roi d'Angleterre, Henri VIII, s'empara de Tournai et y frappa monnaie. Enfin cette ville retourna un moment au roi de France, François I^{cr}, mais celui-ci fut obligé de la céder à Charles-Quint. Depuis lors elle resta réunie à la Belgique.

Ce n'est que dans ces dernières années que les monnaies frappées à Tournai ont attiré l'attention. et tout récemment on a accordé à ses évêques, mais avec certainc hésitation, quelques-unes de nos mailles qui étaient restées sans attribution ¹. Grâce à de nouvelles découvertes et aux progrès que fait tous les jours la science, on pourra sous peu, espérons-nous, avoir une petite suite de monnaies épiscopales de Tournai.

Pour l'époque subséquente les pièces frappées à Tournai sont à chercher parmi celles des rois de

I On peut voir les articles intéressants de MM. Lelewel et Hermand, publiés dans la Revue de la Numismatique belge, t. II et III.

France. Ces dernières méritent par conséquent une attention toute spéciale de la part des numismates Belges.

Sur le groat de Henri VIII, d'Angleterre, que nous décrivons sous le N° 3, on remarque au commencement de la légende, tant de l'avers que du revers, un grand T couronné. Il est probable que cette marque se retrouvera sur les nobles, angelots et autres monnaies de ce roi, sorties de l'atelier de Tournai.

Nous ne pouvons décider si Charles-Quint a battu monnaie dans cette nouvelle seigneurie, qu'il venait d'ajouter à ses autres domaines. N'a-t-il pas voulu iei, comme en Gueldre, constater de suite cette augmentation de sa puissance?

On conserve aux archives du royaume, à Bruxelles, d'après une note que nous avons publiée, il y a quelques années ¹, les comptes suivants de l'hôtel des monnaies du Tournaisis. De 1490 à 1491 — du 18 juin au 22 mars 1501 — de 1577 à 1600 — de 1604 à 1623 — de 1628 à 1643 et de 1645 à 1658.

Il en résulte, que sous les règnes des rois Charles VIII et Louis XII, l'atelier tournaisien a encore été en activité, mais on n'y apprend rien, ni pour l'époque de Henri VIII, ni pour celle de Charles-Quint.

Les registres qui se trouvent à Bruxelles s'arrêtent à l'année 1658. C'est alors, pensons-nous, que la fabrication a définitivement cessé à Tournai.

¹ Messager des Sciences historiques, 1839, No 229.

Le différent monétaire, sur les monnaies des Etats et sur celles de Philippe II, est une tourelle ou porte de ville, qui devient beaucoup plus étroite sur celles d'Albert et d'Isabelle et de Philippe IV.

PÉRIODE GAULOISE.

Nº 1. DVRNACVS. Tête de Pallas, casquée, imitée de celle de Rome, elle est tournée à droite; ses cheveux retombent sur le cou, le casque est muni d'ailes.

y. AVSCRO, au-dessous d'un cavalier armé d'une lance et galopant à droite.

GHESQUIÈRE, pl. I, Nº 6.

D. 16.

Gr. 1,90.

R3.

CHARLES VI, L'INSENSÉ, ROI DE FRANCE, (1380-1422).

Charles VI devient roi de France le 13 septembre 1380, il tombe en démence en 1393 et meurt le 21 octobre 1422.

Par le traité de Troyes, du 21 mai 1420, Henri V d'Angleterre fut déclaré héritier de la couronne de France.

- 2. KAROLVS & FRANCORV & REX. Ecu aux trois fleurs de lys.
- BY.

 → SIT ® NOME ® DNI ® BENEDICTY. Croix pattée, cantonnée de deux couronnes et de deux fleurs de lys.

Le point secret se trouve à l'avers, sous la lettre R du mot : REX, et au revers sous la lettre I du mot : BENE-DICTV.

Comparez Leblanc, page 283, No 1.

D. 28.

Gr. 3.20.

R3.

HENRI VIII, ROI D'ANGLETERRE, (1513-1518).

Vers la fin du règne de Louis XII, en 1513, Henri VIII débarqua à Calais, s'empara ensuite de Térouane et vint assiéger Tournai dont il se rendit maître, le 25 septembre de la même année.

Cette ville resta au pouvoir du roi d'Angleterre pendant cinq ans. Elle rentra sous la domination de François I^{er} le 8 février 1518.

- 3. (Un T couronné) HENRIC \times DI' \times GRA \times REX \times FRANC' \times Z \times ANGLIE'. Tête couronnée, de profil, tournée à droite.
- 39. (Un T couronné) CIVI-TAS × × TORN-ACEN'. Ecu à quatre quartiers (1 et 3 aux trois fleurs de lys, 2 et 4 aux trois léopards d'Angleterre), sur une croix qui traverse la légende.

D. 24. Gr. 2.25. R6.

LES ÉTATS DU TOURNAISIS (1576-1579).

Le Tournaisis est la quatrième province de la Belgique, où les Etats firent frapper leur nouvelle monnaie.

Nous avons eu l'occasion de décrire celle du Brabant, de la Flandre et du Hainaut .

Elle n'existe pas, ni pour le duché de Luxembourg, ni pour le comté de Namur.

- 4. PHS·D:G·HISP·Z REX·DNS·TODRNA(sic). Le roi à mi-corps, couronné, portant le sceptre dans la main droite; à l'exergue: 15 \(\frac{15}{25} \) 79.
- ry. PACE·ET·IVSTITIA. Ecu à cinq quarts surmonté d'une couronne et entouré du collier de la toison d'or.

Ecu (Staten-daelder).

D. 43. Gr. 27,30.

R5.

- **5.** PHS·D·G·HISP·Z REX·DNS·TORNA. Buste tourné à gauche; à l'exergue 暠.
- B. PACE ET IVSTITIA. Ecu surmonté d'une couronne et entouré du collier de la toison.

Liard.

D. 28.

Gr. 7,10.

R2.

Pages 164, 271 et 316.

PHILIPPE II (1576-1598).

Ce n'est que dans la seconde partie du règne de Philippe II, qu'on forgea à la Monnaie de Tournai. par suite des mêmes motifs politiques qui donnèrent de l'activité aux ateliers monétaires de Mons, de Namur, de Luxembourg et d'Arras.

- 6. PHS · D : G · HISP · Z-REX · D · TORNA. Ecu à cinq quarts, couronné et entouré du collier de la toison.
- ₽. DOMINVS.MIHI.ADIVTOR.15 景 84. Croix fleuronnée et à branches recourbées.

Vingtième d'écu.

D. 26.

Gr. 3,35.

7. La même pièce avec: 15 \ 85.

D. 25. Gr. 3,29.

8. PHS-D-G-HIS-Z-REX--D-TOR. Croix évidée et ornée, portant un lion en cœur et aux extrémités des étincelles et des briquets; elle est cantonnée de deux lions et de deux couronnes.

ry. DOMINVS·MIHI·ADIVTOR 9 景 3. Ecu à cinq quartiers; au-dessus couronne dans un entourage de six demi-cercles.

Double sol

D. 26.

Gr. 3.20.

- 9. 景 PHS·D:G·HISP·Z-REX·D·TORN. Buste couronné, à gauche; au-dessous: 8 黑 3.
- RY. DOMINVS · MIHI · ADIVTOR. Ecu à cinq quarts, surmonté d'une couronne.

Liard.

D. 26.

Gr. 5.41. Æ. R.

ALBERT ET ISABELLE (1598-1621).

On a déjà fait la remarque que l'atelier monétaire de Tournai a fonctionné avec une grande activité sous le règne d'Albert et d'Isabelle; aussi les monnaies de cette ville se trouvent-elles encore aujourd'hui, de même que celles d'Anvers, en assez grande abondance, tandis que celles frappées à Bruges, sont rares.

L'atelier de Tournai s'alimentait sans doute de l'or

et de l'argent du nord de la France et du midi de la Belgique, où par contre il fesait circuler les espèces qu'il émettait.

Anvers, située à l'autre extrémité de la Belgique, fournissait le reste du pays.

- 10. ALBERTVS · ET · ELISABET · D : G. Ecu entouré du collier de la toison d'or.
- ₽. 魚 ARCHID·AVST·DVCES·BVRG·ET·DOM·TORN. Z. Croix de Bourgogne portant au-dessus une couronne; au-dessous la toison d'or. A côté de la croix: 16-00.

Double albertin ou double tiers de ducat.

D. 28.

Gr. 5,50.

OR. Rr.

10. La même pièce avec : 16-02.

Gravée, avec la date de 1604, dans le Cabinet de Vienne, page 132, No 3.

D. 28.

Gr. 5.50. OR. R1.

- 12. 黨 ALBE-RTVS·ET·ELISABET·DEI·-GRATIA. Les têtes des archiducs couronnés, en regard.
- ry. ARCH-AVST-DVCE-S-BVRG-DOM-TOR. Ecu des archiducs, entouré du collier de la toison d'or et surmonté d'un couronne.

Double ducat.

D. 30.

Gr. 12,35. OR. R3.

- 13. ALBERTVS ET ELISA-BET DEI GRAT-IA AR-CHIDVCES 元. Les archiducs couronnés, assis sur un trône; l'archiduc porte l'épée, l'archiduchesse le sceptre.
- By. AVSTRIÆ·DVC-ES·B·VRG-VN-DIÆ·ET·DOM·TORNA·Z. Grand écu surmonté d'une couronne et entouré du collier de la toison.

Quadruple souverain.

D. 41. Gr. 22, OR. R4.

- 14. ALBERTVS.ET.ELISA-B-ET.DEI.GRATI-A. ARCHI-DVCES. Type du numéro précédent; à l'exergue: 1619.
- By. AVSTRIÆ-DVCES-BVRGVNDIÆ-ET-DOM-TOR-Z. Type du numéro précédent.

Double souverain.

Supplément au Cabinet de Vienne, p. 42, No 5, mais sans date.

D. 40. Gr. 11,44. OR. Rr.

- 15. 承 ALBERTVS ET · ELISABET · DEI GRATIA. Croix de Bourgogne portant en haut la couronne; au bas la toison d'or; à gauche et à droite se trouve le monogramme d'Albert et d'Isabelle.
- By. ARCHID·AVST·DVCES·BVRG·DOM·TORN·Z. Ecu couronné et entouré du collier de la toison d'or.

Souverain d'argent ou patagon.

D. 31.

Gr. 7,20.

16. La même pièce, mais avec : DOM. TORN.

D. 31. Gr. 7,20.

- 17. À ALBERTVS ET ELISABET DEI GRATIA. Croix de Bourgogne; au-dessus couronne, au-dessous le bijou de la toison d'or, des deux côtés le chiffre des archiducs, surmonté d'une couronne.
- 39. ARCHID AVST-DVCES BVRG-DOM-TORN. Ecu surmonté d'une couronne et entouré du collier de la toison d'or.

Quart de patagon.

D. 28. Gr. 2,87.

- **18.** ALBERTVS.ET.ELISABET.DEI.GRATIA. Les bustes des archiducs en regard; au-dessus une couronne; à l'exergue: 1601.
- 政. 黑 ARCHID·AVST·DVCES·BVRG ET·DOM·TOVR. Croix de Bourgogne entrelacée d'un nœud; au-dessus couronne; au-dessous X.

Demi florin ou pièce de dix sols.

D. 31. Gr. 8.55. Rr.

- 19. ALBERTVS·ET-: -ELISABET·DEI:GRA. Bustes accolés des archiducs, tournés à gauche.
- 政. 黑 ARCHID·AVST. DVCES·BVRG·DOM·TORN. Ecusson couronné auquel append la toison d'or; le

tout sur une croix de Bourgogne; à côté de l'écusson: 16-08.

Pièce de trois réaux.

D. 35.

Gr. 9,60.

R2

20. La même pièce.

- 21. ALBERTVS·ET:-ELISABET·D·G 景. Ecu sur une croix de Bourgogne, accosté de: 16—11; au-dessus couronne; au-dessous la toison d'or.
- ry. 黑 ARCH·AVS·DVCE-S·BVRG·DOM·TOR. Grand briquet couronné; au-dessous append la toison munie d'étincelles.

Réal d'argent.

D. 28.

Gr. 2,95.

RI.

- 22. ALBERTVS·ET·ELISABET·DEI:GRATIA 黨. Paon à ailes déployées, surmonté d'une couronne et portant un écu.
- _By. ARC-HI·AVST·D-VCES B-VRG:DOM·TORN·Z. Grand écu couronné et placé sur une croix de Bourgogne.

Escalin ou pièce de six sols.

D. 31.

Gr. 10.50.

Вr.

23. ALBERTVS · ET · ELISABET · DEI · GRATIA - 16 (couronne) 17. Croix fleuronnée et très-ornée portant en cœur un lion.

By. ARCHID·AVST·DVCES·BVRG·DOM·TORN. Ecu couronné, dans un entourage de six arcs de cercle.

Pièce de trois sols.

D. 28.

Gr. 2,48.

Rr.

- 24. ALBERTYS·ET·ELISABET·D·G. 熹. Dans le champ: Æ couronné.
- ry. ARCH·AVS·DVCES·BVRG·DOM·TORN·Z. Ecu couronné, sur une croix de Bourgogne et accosté de : 16—16.

Demi gros de cuivre.

D. 24.

Gr. 2,25.

Æ. Rr.



APPENDICE.



LISTE DES PERSONNES DONT GOLTZIUS A CONSULTÉ LES CABINETS, DANS SES DIFFÉRENTS VOYAGES.

ANTVERPIAE.

Gaspar Schetz, regi Hispaniarum a thesauris, dominus a Grobbendonck.

Melchior Schetz, dominus a Rumpst.

Balthazar Schetz, dominus ab Hoboken.

Chuonradus Schetz, dominus a Bornhem.

Joannes Carlius de Affectatis, italus, dominus Ghistellae.

Gerhardus Gramayen, quaestor militum.

Antonius de Taxis, praefectus equis dispositis per Germaniam inferiorem.

Maximilianus a Walscappel, utriusque Trajecti ad Rhenum et ad Mosam canonicus.

Justus Laureins.

Abrahamus Ortelius, geographus et chorographus.
Cornelius Scribonius Graphaeus, poeta.
Joachimus Polites, j. c., archigraphiarius.
Alexander Scribonius Graphaeus, j. c., scriba.
Hieronymus de Dada, italus, Lucensis.
Segerus Cobligerius, medicinae doctor.
Nicolaus Masius.
Salvius Monerius.
Nicolaus Mesterus.
Joannes Singer, Hombergensis.
Christophorus Volckmar.
Stephanus Geltenhoven, Augustanus, dominus a Bradellis.
Petrus Quicchelberger.

IIII Nonas April. anno M. D. LVI decessi Antverpia.

MECHLINIAE.

Jacobus Susius, dominus a Grisenort.
Petrus Vastelius, j. c. et senatus Mechliniensis assessor.
Joannes Casimbrotius, dominus de Beckerzele.
Haeredes Philippi, domini ab Immerzelles.
Haeredes Aegidii Buslidii.

BRUXELLIS.

Imp. Cæsar Carolus Austrius V, augustus.
Philippus rex Hispaniarum, Caroli V, aug., f.
Eleonora ab Austria, regina Lusitaniae et Franciae, vidua.
Maria ab Austria, regina Hungariae et Bohoemiae, vidua.
Christierna, regis Daniae filia, ducissa Mediolani ac Lotharingiae.

Antonius Perrenotus, cardinalis Granvellanus, primus archiepiscopus Mechliniensis.

Lamoraldus ab Egmont, princeps Gavriae, comes Egmondanus, etc. gubernator Flandriae. Ferdinandus Gonzaga, dux Oriani, princ. Malfetti, gubernator ducatus Mediolanensis.

Gonzalus Rodericus a Salamanca, praefectus Alexandriae apud Insubres.

Alphonsus a Mendoza, hispanus.

Ferdinandus Carillius, hispanus.

Carolus de Affectatis, dominus Ghistellae, Joannis f.

Lazarus a Schwendy.

Viglius Zuichemus, phrisius, praeses secreti consilii.

Christophorus ab Assonvilla, regi Philippo a secretiori consilio.

Joachimus Hopperus, phrisius, regi Philippo a secretiori consilio.

Jacobas Masius, Juris U. doctor, consiliarius cancellariae Brabantiae.

Wolfgangus Haller, rerum imperialium latinarum et germanicarum secretarius.

Antonius Morillonius, cardinalis Granvellani a secretis.

Stephanus Vivandus Pighius, cardinalis Granvellani a secretis.

Joannes Goropius Becanus, medicus doctor.

Joannes Vorthusius.

Joannes Martinus Corderius, hispanus.

LOVANII.

Maximilianus Morillonius, praepositus Ariensis. Vulmarus Bernardius, juris canonici professor.

Albertus Leoninus, Bommelensis, ll. professor primarius.

Petrus Vanderanus, professor juris.

Cornelius Gemma, doctor medicus.

Andreas Balenus, professor hebraicus.

Theodoricus Langius, professor graecus.

Petrus Nannius, Alemarianus, professor latinus.

Guntherus Fridericus a Kurtzel.

Ambrosius de Mariszala, italus, doctor theologus.

Justus Merendalus, i.c.

Rolandus Velinaeus, theologiae licentiatus.

Alvarus Cordez, hispanus, theologiae licentiatus.

TUNGRIS.

Gotfridus Mercel.

LEODH.

Robertus a Bergis, episcopus Leodiensis, dux Bullionensis etc. Livinus Torrentinus, archidiaconus Brabantiae.

Arnholdus a Wachtendunck, canonicus s. Bartholomei.

Philibertus Ursinius, canonicus,

Carolus Langius, canonicus.

Dominicus Lampsonius Brugensis, episcopo Leodiensi ab epistulis.

Lambertus Lombardus, philosophus et pictor.

TREVIRIS.

Joannes a Leyhen, archiepiscopus Trevirensis, princeps elector, Sacri Rom. Imperii per Galliam et regnum Arelatense cancellarius.

Eberhardus, comes a Manderschei et Blanckenhaim, archidíaconus Trevirensis et Leodiensis.

Joannes a Metzenhausen.

Rochus ab Harberstein.

Joannes Schertzius, patricius Trevirensis.

Gedeon Zwaichpurger, Juris U. doctor.

LUTZENBURGI.

Adalbertus, baro ab Eytzing. Volbertus Remschiever.

MASERIAE.

Vincentius Ambillonus, j. c. Claudius Ouillerus.

CAMERACI.

Maximilianus à Bergis, episcopus et dux Cameracensis. Livinus Pietus, medicinae doctor. BAVACI.

Simon Tambiletius.

VALENCENIS.

Jacobus Doutermannus, j. c.

Nicolaus Vivianus.

BOSSUTI.

Joannes ab Hennin, dominus a Bossu, supremus praefectus stabulo imp.

MONTIBUS HANNONIAE.

Servatius Nobellerius, U. Juris doctor.

TORNACI.

Ludovicus de Bolonia, canonicus divae Virginis. Laurentius de Prez, canonicus divae Virginis.

Aegidius Jolytus.

INSULIS FLANDRIAE.

Augerius a Busbeke, Ferdinandi imperatoris apud Solimannum Turcarum imperatorem orator.

Alexander de Blanc, dominus a Meurcyn.

Joannes Baratius, praefectus rationibus Philippi regis.

Franciscus de Bauffermes.

IPRAE.

Gislenus Curtius, rationibus Flandricis per agrum Iprensem praefectus.

Joannes a Lichtervelden, dominus a Beaurouaert.

Michael Henemannus.

Balduinus Verbuemels, medicus.

MIDDELBURGI ZELANDIAE.

Matthias Gallomontanus, abbas divi Martini. Baptista Favolia.

BERGIS AD ZOMAM.

Joannes Marchio a Bergis, comes in Walhein, baro in Wesele. Wilhelmus Rouchius, junior.

BREDAE.

Wilhelmus a Nassau, princeps Aurangiae, comes a Catzenelenbogen, Vienna, Lutzenburgica et Dietz, dominus a Breda. Haeredes Thomae Vincidoris de Bononia, pictoris itali.

BUSCODUCIS.

Joannes Thomas.

Thielmannus Waltsemer.

BOMMEL.

Arnestus Landersfort.

DORDRACI.

Rainholdus ab Lodongen.

Tobias Scharlendalus.

ROTERODAMI.

Isaac Bramershem, j.c.

DELPHIS.

Timothaeus Merdung.

HAGAE COMITIS.

Cornelius Susius, dominus a Riswyck, praeses Hollandiae.

Spinter Hargenius, dominus ab Osterwyck.

Cornelius Jongius, dominus a Barswyck, a rationibus hollandicis.

Florentius Heremalius, canonicus ultrajectinus.

Arnholdus Sasbout, consiliarius Hollandiae.

Wilhelmus Zenocarus, Brugensis, consiliarius Hollandiae.

LEIDAR

Cornelius Classonius, Aquanus.

HARLEMI.

Hadrianus Junius, Hornanus, medecinae doctor. Jofrancus Osusius, philosophus mathematicus.

AMSTERDAMI.

Wilhelmus Thiedericus, praefectus Amsterdami. Hano Hermanius, phrisius, doctor medicus. Jodocus Simonssonius, j. c. Helizeus Maslelortanus.

Petrus Zomerus.

TRAJECTI AD RHENUM.

Hippolytus Persinius, praeses.

Joannes Caucius.

Joannes Schorlius, canonicus D. Mariae.

Antonius Lapidanus, Montfertensis.

Maternus a Gradick.

AMERSFORTI.

Baruch Scarnbontius, j. c.

DAVENTRIAE.

Egbertus ab Hortzen.

Joannes Voerthusius, Zutphaniensis, praepositus Daventriensis.

Assuerus Bredeling, j. c.

ARNEMII.

Hadrianus Marius, Nicolaius, praeses.

Joannes a Stalbergen, Venloniensis, Juris U. doctor, consiliarius Geldriae.

Alhardus a Damerswalden.

NEOMAGI.

Stephanus Smetius, scholaster.

Mainhardus Thilgendung, J. U. doctor.

IN ZANTEN, quae olim CASTRA VETERA.

Henricus Riswich, canonicus.

Joannes Winther, canonicus.

Henricus Graevenslain.

MURSAE.

Hermannus a Nuenar, comes a Mursa etc., dominus a Bedburg.

DUISBURGI.

Urbanus a Darffelt.

IN KAISERSWERD, olim COLONIA TRAJANA,

Caspar Flodel, Juris U., licentiatus.

DUSSELDORPIL.

Wilhelmus, dux Cliven. Juliacen. et Bergen., Comes Marchiae, et Ravenspurgi, dominus a Ravenstein. Jacobus Omphal, utriusque juris doctor. Fredericus Barmel, medicus doctor.

NOVESIL.

Quirinus Huflinger, j. c.

JULIACI.

Thiedericus Werfart.

VENLONIAE.

Leonhardus a Stalbergen , U. J. doctor.

Antonius Imhausius , Juris U. doctor.

Thomas Rhoemer, Juris U. doctor.

Rutgerus Goltzius , Herbipolitanus , pictor Venloniensis , auctoris pater.

BUREMONDAE.

Sebastianus a Lindelt.

DIESTI.

Romboldus Lavendilslo.

LYRAE.

Joannes Flamingius.

Nicolaus Credick.

VII Idus Julii codem anno reversus sum Antverpiam.

Anno M. D. LVIII, XXIX Kal. Septemb. Antwerpia Brugas veni, ibique sedes fixi.

BRUGIS FLANDRIAE.

Marcus Laurinus, dominus de Watervliet.

Jacobus a Flandria, dominus a Prato, etc.

Carolus a S. Odomaro, dominus a Dranoutre.

Guido Laurinus, j. c.

Matthias Laurinus, Franconatum senator perpetuus.

Franciscus Haloinius, dominus a Sueveghem, Franconatum senator perp.

Joannes Haloinius, dominus a Foxyrye.

Cornelius Scepperus, dominus ab Eecka ad Scaldim.

Martinus Smetius.

Guilielmus Pantinus, doctor medicus.

Franciscus Wolfius, canon. D. Mariae.

Joannes Wijtsius, j. c., praepositurae Donatianicae Brugensis ab actis.

Aegidius Wijtsius, j. c. et civitati Brugensi a consiliis.

Adolphus Mekerchus, j. c., Franconatum pensionarius a consiliis.

Jacobus Cruquius, Messinius, bonarum literarum publ. Brug. professor.

Jacobus Raevardus, j. c.

Franciscus Nansius, Isembergensis, Flander, j. c.

Alexander Colonaeus, j. c.

Franciscus Balzanus.

Laurentius a Villavicentio, beticus, frater heremita ordinis S. Augustini.

Eodem anno XIII, Kal. Decembr. abii Brugis.

GANDAVI.

Franciscus ab Helfaut, abbas divi Petri.

Joannes Gualterius, consiliarius Fland.
Marcus Sterckius, canonicus et Thesaurarius.
Cornelius Gualterius.
Petrus Osterlingius, medicus.
Joannes Damasius.
Levinus Thesselius, j. c.

ALDENARDI.

Haeredes Joannis ab Huerne. Henricus Tesselius.

ALUSTI.

Nicolaus Chunnibaeus.

TRAJECTI AD MOSAM.

Adolphus Schornacius, canonicus. Goswinus a Menderhem

AQUISGRANI.

Joannes Vlatten, praepositus Aquisgranensis, Cranenbergensis, et Carpensis.
Ludolphus a Rhosenthal.

Joannes ab Altenburg, j. c.

DURNOMAGI, sive MARCODURI.

Sieghertus Bermolt.

COLONIAE AGRIPPINAE.

Joannes Gebehardus a Mansfelt, archiepiscopus Coloniens., S. R. Imp. per Italiam archicancellar, princ. elector, dux Westphaliae et Engern.

N. abbas Brulensis.

Joannus Helmannus, patricius Coloniensis.

Christianus Ethaler, U. Juris doctor.

Georgius Cassander.

Fridericus Furius Caeriolanus, hispanus. Cyprianus Vomel, poeta. Panthaleon Gradling, doctor theologus. Erasmus Schenck, herbipolensis.

BONNAE.

Rudolphus Spalther, medicinae doctor.

ANTURNACI.

Wolfhardus a Spendel. Lutfriedus Sallinger.

CONFLUENTIBUS.

Wilhelmus Halber, ab Hergern, locumtenens balivatus Confluentiae, et commendator Coloniae Agrippin.

Albertus Raitzpurger.

Mauritius Thriner.

BODOBRIGAE.

Philippus ab Ecke, praefectus Bodobrigae. Gotschalcus Vontler.

BACCHARACL.

Othmarus Wieling, Juris U. doctor.

BINGII.

Chuonradus Dhemer.

MAGUNTIAE.

Daniel Brendel ab Homburg, archiepiscopus Mogunt., S. R. I. per Germaniam archicancellar., princ. elector.

Arnholdus a Bucholtz, scholaster Maguntiae et archidiaconus Leodii.

Noah Fridericus a Drachenfeltz.

Stephanus Leliebaum, canonicus D. Stephani.

Joannes Walch.

Georgius Walch.
Laurentius Faustus.
Nicolaus Goewer.
Joannes Freuntzreb, myropola.

FRANCOFORDIAE.

Hieronymus Zumlam, Juris U. doctor. Richardus Morisinius, anglus. Caspar Medler, Juris U. licentiatus. Theobaldus Wedel. Zacharias Salomonis filius, medicus.

ASSIBURGI.

Henricus Zahblinger.

HERBIPOLI.

Fredericus a Wirsberg, episcopus Herbipolensis et dux Franconiae Orientalis.

Joannes Zobel, cubicularius episcopi Herbipolensis haereditarius. Wolfgangus Thiederichus ab Hutten, archidiaconus Herbipolensis

Eberhardus ab Ehingen, commendator provincialis balivatus Franconiae et commendator Herbipolis.

Michael Peuther, mathematicus, et utriusque Juris doctor. Joannes Sinapius, Juris U. doctor.

BAMBERGAE.

Burghardus Stepfer.

NORIMBERGAE.

Wilibaldus im Hoff, patricius Norimbergensis. Georgius Chanler, eques Divi Marci Veneti, Juris U. doctor. Haeredes Georgii Rhoemer, patricii Norimbergensis. Sebaldus Zilinger, theologus. Walbertus Pfrauner. Eustachius Molber. Fridelinus Bandel. Rutgerus Bremling.

WEISSENBURGI.

Esaias Ezechielis filius, Blaifeltensis.

NORLINGAE.

Wolfgangus Vogelman, j. c. archigraphiarius.

DANWERDAE.

Hartmannus Stensler. Haeredes Sebastiani Franck.

AUGUSTAE VINDELICORUM.

Imp. Caesar Ferdinandus Austrius augustus, qui hoc anno pridie kal. januar. eo ad Comitia Imperii venerat.

Ferdinandus, archidux Austriae etc., Ferdinandi aug. F.

Otho Truchses, cardinalis, episcopus Augustanus, tt. S. Mariae Transtiberim.

Joannes Jacobus Fugger, comes a Kirchberg et Weissenhorn.

Georgius Sigismundus Seldius, Juris U. doctor, vicecancellarius. Caesaris.

Wolfgangus Lazius, medicinae doctor, historiographus Caesaris.

Joannes Henricus Herbart, patricius Augustanus.

Carolus Peutinger, senator Augustanus.

Raimundus Fugger, patritius Augustan.

Lucas Rem, p. A.

Christophorus Roechlinger, p. A.

Marcus Welzer, p. A.

Bartholomaeus May, p. A.

Adolphus Occho, medicinae doctor.

Hupertus Rhiedorpffer, U. Juris doctor.

Samuel Quicchelberger, Juris U. doctor.

Degenhardus a Laubenthal.
Antiochus ab Haltern.
Wendelinus Albertus a Blawen.
Sampson a Pfinsingen.
Lutholdus Ferer, Juris U. doctor.
Caspar Zartlinger, Juris U. doctor.
Martinus Adelhaimer, J. U. licentiatus.
Sumpertus Bronling, U. J. licentiatus.
Udalrichus Lantzer, j. c.
Gangolphus Reitzberger, theologus.
Eduardus Hackfart, anglus.
Vladislaus Vliscon, pannonius.

MEMMINGAE, olim DRUSOMAGE.

Chuonradus Strempurger.

CAMPODIINI.

Folckhardus Pflintzer, medicus.

LINDAVIAE.

Ulrichus Pendeling.

CONSTANTIAE.

Sigismundus Arnestus, ab Herdingen. Wigpertus Hallinger, Juris U. doctor. Joannes Welzing, Juris U. licentiatus.

TIGURI.

Waltherus a Schwiedel. Otho a Thumben. Bernhardus Rainholdus a Wiltzen. Fridericus Leenber, Juris U. doctor. Ludovicus Mongalonius, gallus, j. c.

BASILEAE.

Sebastianus Munster, mathematicus et cosmographus, linguae hebraicae professor.

Leopoldus Erhardus a Bremel.
Matthaeus a Waldeck.
Augustinus ab Hadersberg.
Lazarus a Wandelhaim.
Stanislaus Zellinger, Juris U. licentiat.
David Lodinger, medicinae doctor.
Audebertus Molterius, gallus, j. c.
Poncianus Haquilonius, gallus, j. c.
Claudius Drevinerius, gallus.
Bruckhardus Stockmert, anglus, j. c.

COLMARIAE.

Helias Brintzel, Juris U. doctor.

SELESTADII.

Bertholdus Waltpurger.

ARGENTORATI

Richardus Strein, baro a Schwartzenau.
Franciscus Hotomanus, j.c.
Joannes Sturmius, orator.
Georgius Fabricius, Chemnicensis.
Volrhadus Relinger, Juris U. doctor.
Manfredus Pfiemler.
Eucharius Bertonus, gallus.
Thomas Mertwick, anglus.
Haeredes Casparis Hedion, doctoris theologiae.

BADENI INFERIORIS.

Carolus Marchio Badensis et Hochbergensis, comes Spanhaimensis, etc.

SPIRAE.

Wilhelmus Wernherus, comes a Zimbern, dominus in Wiltenstain, praeses Spirensis.

Philippus Coebel, utriusque juris doctor, assessor Sacri Romani Imperii. Gereon Glaberstain, Juris U. doctor. Bernhardus Reutzlin. Simon Heuring, doctor medicus.

Luthardus Empflinger, Juris U. doctor. Wolphelinus Schwadler, Juris U. licentiatus.

HEIDELBERGAE.

Otho Henricus, comes Palatinus Rheni, dux Bavariae, S. R. Imp. archidapifer, princep. elector.
Nicolaus Cisner, Juris U. doctor.
Franciscus Balduinus, Atrebatensis, j.c.
Petrus Lotichius, professor medicus.

HAILPRUNI.

Caspar Horringer.

STUCGARDIAE.

Christophorus, dux Wirtenbergae et Teckae, comes Montbelgardae, etc. Hieronymus Gerher, Juris U. doctor. Joannes Brentz, doctor Theologus,

ESLINGAE.

Salomon Lutler.

TUBINGAE.

Ewaldus a Westernach.
Wenceslaus Herflinger, Juris U. doctor.
Joannes Cesselius Brachto, theologus.
Marcomirus Winzel, Juris U. licenciat.
Job Tringelburger, Juris U. licentiatus.
Dagobertus Freistetter, doctor medicus.

IILMAE.

Ruthardus a Wendingen. Hermanus Selinger. Siegfridus Galer. DILINGAE.

Abel Blomgarter, Juris U. doctor.

NEOBURGI.

Emundus Stralberger.

INGOLSTADII.

Arnulphus Volbertus ab Arppel.
Ericus a Naupurg.
Gregorius Gladenbach, Juris U. doctor.
Vitus Enverlinger, Juris U. doctor.
Israel Lawinger, medicinae doctor.
Wernherus Seler, Juris U. licentiatus.
Huldericus Welfinger, Juris U. licentiat.

RATISPONAE,

Oswaldus ad Eck, baro. Caspard a Neidprug. Sigismundus Bender, decanus antiqui sacelli. Weichardus Zuchlinger, Juris U. doctor. Gotschalcus Mindelitz.

LANTZHUTI.

Casimirus Rupertus Atzpurger, utriusque juris doctor.

FRUXINI.

Mauritius ab Hutten, episc. Freisingensis. Sebastianus Pemmerlain, cancell. Freisingensis.

MONACI.

Albertus, comes Palatinus Rheni, dux Bavariae etc. Ludovicus Muller, Juris U. doctor. Wigelius Hundt, Juris utriusque doctor. Ludovicus Schrenckh, j c. Vradislaus Haflinger. Bartholus Stulcher.

OENIPONTE.

Principes Austriae, imp., Ferdinandi augusti filiae. Wolfgangus Ulrichus ab Empzelstain. Godhardus Thalwailer, Juris U. doctor. Diethpertus Holtzstetter, Juris U. licentiatus.

TRIDENTI.

Christophorus Madrutzius, cardinalis, episcopus Albanensis. Paullus Calligarius.

MANTUAE.

Guilielmus Gonzaga, dux Mantuae.
Caesar Gonzaga.
Annibal de Sancto Benedicto.
Hieronymus Piperarius.
Ludovicus Paniza.
Joannes Baptista, sculptor.
Haeredes Julii Romani.
Haeredes Friderici de Rallis.
Hieronymus Organista.

VERONAE.

Julius a Turri, comes. Haeredes comitis Francisci Justi. Balthasar Sannazarius. Joannes Baptista Mondella. Haeredes Hieronymi Veritatis.

VINCENTIAE.

Antonius Scroba, eques. Thomas Riccius. Joannes Antonius Saracenus.

VENETIIS.

Laurentius Priolus, dux Venetiae.

Joannes Grymanus, patriarcha Aquileiensis.

Daniel Barbarus, patriarcha designatus, Antonius Zantanus, comes et eques. Andreas Lauredanus, patricius Venetus. Sebastianus Erizius, p. V. Stephanus Magnus, p. V. Franciscus Barbius, p. V. Franciscus Venerius, p. V. Antonius Calbins, p. V. Alexander Contarenus, p. V. Aloisius Rainerius, p. V. Hieronymus Leonius, p. V. Benedictus Cornelius, p. V. Bernardinus Lauredanus, p. V. Joannes Lauredanus, p. V. Haeredes Gabrielis Vendramini, p. V. Carolus Sigonius, Mutinensis, bonarum literarum professor. Onuphrius Panvinius, Veronensis, frater eremita augustinianus. Waltherus Schotus, flander. Petrus Ramez, hispanus. Aeneas Vicus, Parmensis. Joannes Chiarletta Barbatus. Rinaldus Odonius. Vincentius Rusonius de Gallo.

TARVISII.

Thomas a Cornu. Haeredes Domini Sixti Zucati. Constantinus N. frater in monasterio Divi Nicolai.

PATAVII.

Torquatus Bembus, abbas, Bembi cardinalis haeres.

Marcus Antonius Bonavitus, Mantuanus, legum professor.

Constantinus Landus, Complani comes.

Tiberius Decianus, Utinensis.

Antonius Capodivacca, Forojuliensis.

Alexander Bassanus.

Marcus Antonius Maximus.
Scipio Buzaccarenus.
Florius Philomelo, Torquati Bembi a secretis.
Joannes Sambucus, pannonius, Tirnaviensis.

Waramundus Schelberger, Germanus, Juris U. doctor.

FERRARIAE.

Hercules Estensis, II. dux Ferrariae.
Alphonsus Estensis, princeps Ferrariae.
Lailius Gregorius Gyraldus.
Marcus Antonius Mamarus.
Aquillius de Plangola.
Joannes Baptista Ronchegallius, j.c.
Augustinus Richinius, franciscanus.

RAVENNAE.

Gratianus de Petrablanca. Antigonus Saviolius, j.c.

FORO LIVII.

Sulpicius Andoranus. Ambrosius de Rigiis. Carisius Candidalus.

FORO CORNELIL.

Marquinius Pindezza.
Julius Calderona.

BONONIAE.

Clearchus Achillinus.

Americus de Americis.

Franciscus Robortellus, bonarum literarum et utriusque linguae professor.

Scipio Fabius, doctor medicus.

Leander Albertius, dominicanus.

Atilius Tamosanus.

Carolus a Schwendy, germanus.

Wesselus Stranlinger, Juris Utriusq. doctor et mathematicus. Gomez Morzadaz, hispanus, j. c. Domitianus Sanella.

Jacobus Scarpetta.

SCARPARIAE.

Silvius Horandalus.

FLORENTIAE.

Cosmus Medices, dux Florentiae.
Lauretius Strotius, cardinalis, tt. S. Balbinae.
Franciscus Medices, princeps Florentiae.
Garzia Medices, princeps Florentiae.
Paullus Jordanus, romanus.
Everardus Medices.

Angelus de la Stufa. Joannes de la Stufa.

Georgius Vasarius.

Flaminius Albiolanus.

Bachius Bandinellus, pictor et sculptor.

ARETII.

Christophorus de Monte, cardinalis, tt. S. Praxedis. Augustinus Forchesius. Octavianus de Coralliis. Sixtus Campinella. Balbinus Pontolonius.

CORTONAE.

Fabius de Geminianis. Matthias Guastranius.

CASTILIONE.

Marcellus de la Bera.

PERUSII.

Fulvius Corneus, cardinalis tt. S. Stephani in Cœlio Monte. Camillus de Sancto Petro. Laurentius della Corssa. Alexander de Mazelinis. Honorius Catalus, j. c. Carvilius Melondanus, j. c. Heraclius Dorida, j. c.

FULGINH .

Scipio Lugarella, eremita. Joannes Evangelista del Gardo. Vincentius Condilanus.

HISPELLI.

Pompilius Visanus.

SPOLETI.

Berengarius Dannesius, Petilianus. Conradinus de Bassenella. Sempronius Sabbatius.

TUDERTI.

Gregorius Strascara, j.c.

INTERAMNIAE.

Marcus Curtius Carmelitanus. Virgilius Guardinus.

NARNIAE.

Demetrius de Monte Fortino.

ORCRICULI.

Titianus Asquina.

ARINIANI.

Glabrio de Turinis.

BOMAE.

Pius IIII, pontifex maximus.

Alexander Farnesius, romanus, cardinalis tt. S. Laurentii in Damaso, S. R. E. vicecancellarius. Guido Ascauius Sfortius de S. Flora, Ro., card., tt. S. Mariae in Via lata, S. R. E. camerarius.

Rainutius Farnesius, Romanus, cardinalis, tt. S. Angeli in Piscina, major poenitentiarius.

Rudolphus Pius, Carpensis, cardinalis, episcopus Portuensis.

Fridericus Caesius, Romanus, cardinalis, episcopus Praenestinus.

Hercules Gonzaga, Mantuanus, cardinalis tt. S. Mariae Novae.

Hippolytus Estensis, Ferrariensis, cardinalis, tt. S. Mariae in Acquiro.

Joannes Hieronymus Moronus, Mediolanensis, cardinalis episc.
Sabinensis.

Carolus Borromeus, Mediolanensis, cardinalis, tt. SS. Viti et Modesti. Thadaeus de Gaddis, Florentinus, cardinalis, tt. S. Silvestri.

Joannes Medices, Florentinus, cardinalis, tt. S. Mariae in Dominia. Innocentius de Monte, Arctinus, cardinalis, tt. S. Onuohrii.

Nicolaus de Sermoneta, Romanus, cardinalis Cajetanus, tt. S. Eustachii.

Carolus Caraffa, Neapolitan, cardinalis.

Alphonsus Caraffa, Neapolitanus, cardinalis, tt. SS. Joannis et Pauli.

Haeredes Joannis Salviati, Florentini, cardinalis, episcopi Portuensis.

Haeredes Nicolai Rudolphi, Florentini, cardinalis, tt. S. Mariae in Via lata.

Antonius Altovitus, Florentino rum archiepiscopus.

Maximus de Maximis, Amelfitanorum archiepiscopus.

Antonius Augustinus, Hispanus, Ilerdensium episcopus.

Bartholomaeus Capranica, Calenorum episcopus.

Sebastianus Gualterius, Viterbiensium episcopus.

Hadrianus Fusconius, Aquinatium episc.

Antonius Floribellus, Lavellinatium episc.

Julius Cananus, Hadriensium episcopus.

Petrus Joannes, Foroliviensium episcopus.

Romulus Valens, Conversanorum episc.

Ludovicus Caesius, romanus, Clarevallensis abbas.

Marcus Antonius Colona, Romanus.

Ludovicus Ursinus de Petiliano, Romanus.

Julianus Caesarinus, Romanus.

Ludovicus comes Tedescus, Placentinus.

Achilles Maffeius, basilicae Divi Petri canonicus.

Angelus Gabriëlius, basilicae Divi Petri canonicus.

Stephanus Buffalus, basilicae Divi Petri canonicus.

Benedictus Aegius, Spoletinus, Divi Petri basilicae beneficiarius.

Gentilis Delphinius, Lateranensis basilicae canonicus.

Fulvius Ursinus, Lateranensis basilicae beneficiarius.

Georgius Ticinus, Polonus, Polonorum regis in urbe Roma prolegatus.

Octavius Pantagathus.

Hieremias Bonouius, ordinis Divi Francisci generalis procurator.

Annibal Carus, eques hierosolymorum.

Hieronymus Garimbertus, Parmensis.

Gabriel Fäernus, Cremonensis.

Fabricius Lazarius, cardinalis Caesii auditor.

Verginius Buccarius, causarus patronus.

Alexander Corvinus, Romanus.

Thomas Cavallerius, Romanus.

Latinus Juvenalis, Romanus.

Alexander de Grandibus, Ferrariensis.

Aurelius Grimaldus, Januensis.

Pyrrhus Ligorius, Neapolitanus.

Hieronymus Paparonus, Romanus.

Attius Arcionius, Romanus.

Pompeius Justinus, Romanus.

Joannes Celsus, Nepesinus.

Franciscus Diaz , Hispanus.

Alphonsus Diaz, Hispanus, j. c.

Clemens Tenevinus, Lotharingus, literatum apostolic. abbreviator.

Nicolans Florentius, Batavus, Harlemensis.
Michael Angelus Bonarotus, Florentinus, pictor et sculptor.

Rigaldus de sancto Marcello, gallus, scriptor apostolicus.

Hieronymus Firembertus, Papiensis.

Dulcius Gaciolus, Amerinus.

Mercurius de Landrenilla, Bodiensis.

Nicolaus Justus, Lucensis.

Theodoricus ab Thresingen, Germanus.

Mauritius Breulin, Germanus, Juris U. doctor.

Adamus Redinger, Germanus, Vratislaviensis.

Ladislaus Buda, Pannonius.

VELITRIS.

Odofridus Campisanus.

PRIVERNI.

Pomponius Andilonus.

TERRACINAE.

Julius Petramontius.

Joannes Baptista Boronius, frater in monasterio Divi Angeli.

FUNDIS.

Bonifacius Gambrinus.

Hector Fulgonius, Borgettanus.

Sebastianus Modreva.

CAJETAE.

Aurelianus de Maximiniis.

Blasius Ada.

PUTEOLIS.

Raphael Roscatius, Siculus.

NEAPOLI.

Ferdinandus a Toleto, dux Albae, marchio Coriae, comes Salvaeterrae, Neapol. prorex.

Philippus a Lannoy, princeps Sulmonensis.

Illustriss. N. Caraffa, dux Magdaluni.

Vespasianus Gonzaga.

Horatius a Lannoy, eques.

Pyrrhus Gonzaga.

Joannes Franciscus Caraffa.

Hadrianus de Guilelmiis.

Antonius de Rogeriis.

Alphonsus Sanchez, Hispanus, quaestor regius.

Franciscus Antonius Villanus.

Annibal Malvisinus, Hispanus.

Antonius Vincentius de Bucchis.

Jacobus de Bucchis.

Ferdinandus de Cardinez, eques.

Petrus Antonius Albertinus.

Joannes de Bodoi.

Eligius de la Marra.

Bernardus Valdaura, Flander, Brugensis.

Antonius Afeltrius.

Fratres de Montealto.

Franciscus de Sumaia.

Paulus Bozutius.

Octavianus Galiota.

Alphonsus Cambius.

Joannes Angelus, Romanus, medicus.

Marcius Marzatus.

Joannes Thomas Coppula.

Gabriel Zerbius, j.c.

Bernardus Pazifiesinius.

Antonius Caponius.

Hieronymus Granata.

Carolus Noiella.

Marcus Terentius de Camera.

Sigismundus Cutillius.

Joannes Dominicus de Tanga.

Scipio Fontanius, praefectus monetae feriundae.

Antonius Pizullus, sacerdos.

Petrus Portius.

Vincentius Amatus.

Ambrosius Aurifaber.

Joannes Franciscus Paternius Carus.

Joannes Hieronymus Famatius.
Joannes Dominicius, sculptor.
Gotschalcus Ericus a Merlern, Germanus.
Gaspar Zwierlinger, Germanus, juris U. doctor.
Claudius Floryus, Gallus, J. U. licentiatus.

NOLAE.

Peregrinus Maceratius. Laurentius de Cassara. Manlius Silvatus.

CAPUAE.

Polydorus de Coriliis, Beneventanus. Cicero de la Griffa. Paullus Benignius de Mazza. Joannes Baptista Galanius. Marcus Longinius Zerallus.

CALENI.

Anchises Everdinius.

SUESSAE.

Dionysius de Ascis. Quinctilius Lomberanus, j.c.

FREGELLIS.

Arcadius de Turba.

CIPERANI.

Victor Angelus Odena.

FERENTINI.

Donatianus Fortanius.

ANAGNIAE.

Bonaventura Andalanius. Antonius Nigolinius, medicus doctor. Julius de Bressaniis.

PULIANI.

Joannes Caraffa, dux Puliani. Alexandrinus de Sancto Feliciano. PRAENESTE.

Augustinus Vigorius.

TIBURI.

Joannes Alnosius, Flander, Brugensis, medicus. Marius Tandaletus.

VITERBIL.

Licinius de Materniis. Marcus Antonius Mascara. Hostilius Castranus. Priamus Medola.

FALISCI.

Beatus Cafarelius.

VIILSINII.

Haeredes Constantini Ferratti.

CLUSII.

Metellus Tarrinas. Hieronymus Civitalius.

SENIS.

Aemilius Carlus, patricitius Senensis.
Dominicus Isellanius.
Hadrianus Zarletius Mandolanus.
Marcellinus de Monte.
Justinianus de Marta.
Furius Gualdonius.
Cornelius Anvillanus.

VOLATERRIS.

Joannes Zachius, patricius Volaterrensis. Sebastianus Tolontinius. Marcus Marcellius, de sancto Laurentio. Damasus Urselinius.

PISAE.

Lucas Martinius, duci Florentinorum a Thesauris. Gabriel Angelus de Gelya. Hortensius Dondalus, Crispinianus Malasca. Sigismundus Fridericus Fugger, Germanus, Augustanus. Vitalis Gmelch, Germanus, j. c.

LUCAE.

Franciscus Bendralanius. Caecilius Hascatus. Constantinus Mornonius.

SARAZANAE.

Alexander Naldius.

MASSAE.

Troilus Borcanisius.

PONTEREMULI. olim APUAE.

Andreas Colzana Barbatus. Julius Perginus.

MUTINAE.

Sertorius de Sertoriis, comes.
Hugo Antonius Robertus, comes.
Joannes Grilinzonius.
Petrus Grilinzonius, Vasco.
Camillus Niza.
Nicolaus Botollius.
Joannes Baptista Tezonius.

CARPIS.

Ludovicus Senensis, comes. Nicolaus Conzapannius.

REGII LEPIDI.

Alexander Bonsanus.

N. de Bebbi.

Joannes Antonius Signiorettus.

PARMAE.

Octavianus Farnesius, dux Parmensis, Placentiae, etc. Franciscus Bajardius, eques. Haeredes Bartholomaei de Prato. Joannes Fridericus Bonzagnius. Joannes Jacobus Bonzagnius.

PLACENTIAE.

Servilius Glazarus. Leo Maffetta. Esras Walkerchius, Batavus, doctor medicus. Quiricus Campitona.

CREMONAE.

Hieronymus Ragazola. Antonius de Odis, j.c. Petrus de Mana, j.c. Marcus Antonius Barbus, j.c. Jacobus Tassius.

BRIXIAE.

Haeredes Joannis Andreae Averoldi.
N. Calinius, eques.
Matthaeus Forerius.
Alexander de Sancto Alexandro, Ordinis, N.
Hieronymus a Cruce.
Aloisius Mondella, j.c.
Joannes Maria, sculptor.

BERGOMI.

Traianus de Pornis, Hieronymus Zucholtius, j. c. Nicander de la Valla.

CREMAE.

Haeredes Ascanii Botti. Josephus Organista.

LAUDE POMPEIA.

Galeacius Maximilianus de Montefredo.

MEDIOLANI.

Joannes Baptista Guastaldo, comes, patricius Mediolanensis. Guicciardinus de Guicciardiniis, patricius Mediolanensis. Bartholomaeus Marlianus, patricius Mediolanensis. Carolus Caponaeus, patricius Mediolan. Petrus Pazins, patricius Mediolanensis. Ferandus Adduensis, i.c. Calpurnius de Modestis. Antonius Spatafora. Marcus Horatius Parezallus. Joannes Maria Branchatius. Julius Maximius Canda. Franciscus Micaldius. Ambrosius Struffata. Titus Philippinus Dazius. Ferdinandus Maradaz, hispanus. Gonzalvius Vallez, hispanus.

PAPIAE.

Franciscus Maria de Zarago.

DERTONAE.

Theodosius Barnotius.

JANUAE.

Clemens Olera, cardinalis, tt. S. Mariae in Ara Coeli.
Andreas de Oria, patricius Januensis, princeps Melphitanus.
Cyprianus Palavicinus, patricius Januen.
Adamus Centurio, patricius Januensis.
Joannes Baptista Spinula, patricius Januensis.
Baptista Nigronius Vialis, patricius Januensis.
Joannes Fregosius, patricius Januensiss
Casander de Geriandis.
Longinus de Dezza.
Sebastianus Biscottius.

Serapion Triginius, j. c.

Hadrianus Sinornius.

Benignus Gallanta.

Postumus Mascatius, Langula.

Bernardinus de Sancto Cassiano.

Rodericus Minoza, hispanus.

Hildebrandus Zuimer, Germanus. Juris U. doctor.

SAVONAE.

Flavius Dandromera.

NAULII.

Augustinus Massigorius, medicus.

Aurelius de Triffra.

ALBINGAUNI.

Raphael Angelus Dulcianus.

ONELIAE.

Collatinus de Marcha.

ALBINTEMELII.

Gregorius Pelonnellus.

MONOECI.

Alexander Forondalius Scorfa.

NICEAE.

Emanuel Philibertus, dux Sabaudiae, princeps Pedemontanus, etc. Margaretha Valesia, Francisci regis Franciae filia, principis Pedemontani uxor.

Octavianus de Saziis.

Marcus Antonius Zagrada.

ANTIPOLI.

Hieronymus Metinius, sacerdos.

FORO JULII OCTAVIANORUM.

Angelbertus Bavellerius.

Robertus Hugettius.

TOLONE.

Theodorus Dertinius.

AOUIS SEXTIIS.

Joannes Minerius, Dominus a Dopeda, praeses. Ludovicus Tourcius, consiliarius. Severinus Dolietus, j. c. Marcellus Grosillonius, j. c. Germanicus Talognius

MASSILIAE.

Claudius Dedanyus, praefectus orae maritimae et classis. Rupertus Getenius. Desiderius Colchartus

In S. CHAMAS, olim Salium sedibus.

Pancratius Belinus.

ARELATI.

Blasius Dauxius, doctor theologiae.
Valerianus N. medicinae doctor.
Auselmus Molimartus, canonicus.
Valentinus Gobilletius, j.c.
Carolus Strignerius, j.c.
Albinus Cargletus.

AGATHOPOLI.

Amandus Sonterius.

NABBONAE.

Priscus Bertausius, j.c. et canonicus. Maximinus Torletius, theologiae licentiatus. Oliverius Monetanus, j.c.

MONTE PESSULO.

Andreas ab Exea, j. c.

Guilielmus Rondeletius, professor medicus et cancellarius universitatis.

Arnestus Zwipurger, Germanus, doctor medicus.

Sebaldus Melinger, Germanus, doctor medicus. Balduinus Golletius, doctor medicus. Philippus Praesollerius, doctor medicus.

NEMAUSI.

Joannes Vicecomes Jocosae, praefectus provinciae Narbonensis.
Joannes Poldus Albenas.
Bernardus Vallytus,
Cyriacus Serlonius.
Isidorus Assyrus.

AVENIONE.

Jacobus Medonius, theolog., commendator provincialis, orator apostolicus, cum potest. leg.
Augustinus Ransingonallus, j. c., secretarius rerum apostolicarum.
Albertus Madrettius, j. c., protonotarius sedis apostolicae.
Quintinus Morlaeus, canonicus.
Joannes Arivinius, canonicus.

ARANGIAE.

Michael Sallerisinus. Scrvatius Torbonius.

VALENTIAE.

Rogerius Solvinus, doctor theologus.
Tiburtius Hascronius, j. c.
Hilarius Angilletus, j. c.
Victor Garyus, theologus licentiatus.
Hugo Mandinius, doctor medicus.
Chuonrardus a Klingerbach, Germanus.
Felix Pescheranus, Phrisius, Juris U. doctor.

VIENNAE.

Lotharius Evillonus. Natalis Hollerius.

LUGDUNI.

Franciscus Laurentinus, dominus Sancti Yrenei.
Gulielmus Caulius, praefect. Montanorum.
Christophorus Neiter, Germanus, patricius Augustanus.
Anacletus Tangelosius, canonicus.
Martinus Ballebertus, canonicus.
Dionysius Equilmontius, canonicus.
Joannes Caulius, Gulielmi f.
Ludovicus Miraeus, j. c.
Petrus Pitheus, j. c.
Marcus Vetranius Maurus, j.c.
Henricus Gemellus, j. c.
Scipio Azzone, Italus.
Carolus a Porten, Germanus.

GEBENNAE.

Claudius Chaulotus.
Saphorinus Grassyus.
Nicasius Ronsolletus, medicus.
Matthias Laffrayus, doctor medicinae.
Clemens Carmolinius.

CABALLIONE.

Nicolaus Mollerius, j. c.

BORBONII.

Ludovicus a Borbon, princeps Condaei, dux Borbonii, etc.
Eleonora de Roye, princip. Condaei uxor.
Magdalena de Mailly, domina de Roye, ejusdem Eleonorae mater.
Athanasius Tesartus, j.c.
Vincentius Charbonus, professione ordinis benedictini.

MOLINI.

Lancilotus Savillonius, j. c.

NIVERNAE.

Franciscus a Clivia, dux Nivernensis, etc.

Rambertus Atorisinius, theolog. doctor. Appolinaris Beaufortius, j. c. Manardus Castelletius.

BITURIGIBUS.

Jacobus Cujacius, Juris U. doctor et legum professor primarius.
Ludovicus Russardus, j. c.
Hugo Donellus, j. c.
Sylvester Nisollerius, j. c.
Andreas Eligius Bacherus, Flauder, Gandavensis, j. c.
Antonius Contius, j. c.
Simon Abaullerius, medicinae doctor.
Thietmarus a Wermel, Germanus.

Apud LEMOVICES.

Theophilus Krafftler, Germanus, utriusque juris doctor.

Guido Bariletius, canonicus. Josephus Olongnius.

CADURCI.

Antonius Goveanus, j. c. Robertus Pinartius. Godovardus Mavilleus.

MONTE ALBANO.

Rainhardus Tironaeus, canonicus. Maturinus Osgetius, theologiae licentiatus.

TOLOSAE.

Joannes Corasius, consiliarius,
N. Corniardus, consiliarius.
Stephanus Forcatulus, j. c.
Isebrandus Schallerius, j. c.
Fabianus Cantillonus, j. c.
Antonius Guibertius, j. c.
Franciscus Londetius, medicus.

CONDONAE.

Carolus a Pisseleu, episcopus Condonensis.

BAIONAE.

Antonius a Borbon, rex Navarrae, dux Vendocin. et Borbonii, etc.
Joanna de Albret, regina Navarrae, etc.
Joannes Fraxinaeus, archiepisc. Baionensis.
Renatus Cambilinius, j. c.
Clemens Habillonus, j. c.
Gulielmus Banterius, doctor medicus.

BURDEGALAE.

Andreas Tiraquellus, praeses.
N. de la Chastagne, consiliarius.
Jacobus Traullerius, j.c.
Germanicus Hallyus, j.c.
Ingelramus Marquetus.

Apud SANTONES.

Matthaeus Gomboutius, j. c. Polycarpus Melvinius, canonicus. Henricus Gliterius.

PICTAVII.

Laurentius Higlonus, j. c. Hadrianus Mompinius, Juris U. licentiat.

Apud TURONES.

Remigius Lavilaeus, canonicus. Lambertus Aretinius, canonicus. Joannes Brechaeus, j. c. Paschalis Malignyus.

AMBOSIAE.

Franciscus Valesius II, Francorum rex.
Carolus a Lotharingia, cardinalis, archiepiscopus et dux Remensis, tt. S. Apollinaris.

Carolus a Borbon, cardinalis, archiepiscopus Rothomagensis, tt. S. Grisogoni.

Franciscus a Turnone, cardinalis, episc. Ostiensis et Veliternensis, decanus.

Odetus de Castilion, cardinalis, tt. S. Hadriani.

Georgius de Arminiaco, cardinalis, tt. S. Laurentii in Lucinae.

Claudius de Givry, cardinalis, tt. S. Agnetis in Agone.

Joannes Reumanus Vasco, cardinalis, tt. S. Priscae.

Franciscus a Lotharingia, dux Guisiae, primarius oeconomus et supremus cubicularius.

Jacobus ab Albon, marchalcus de Sancto Andrea, etc.

Gaspar de Coligni, dominus a Chastillon, admiralius Franciae.

Claudius a Lotharingia, dux Aumalius.

Franciscus de Coligni, dominus a Dandelot.

Guido de Schabot, dominus de Jarnac.

Ludovicus Gonzaga, frater ducis Mantuae.

Marcus Antonius de la Melza, Italus.

Joannes Philippus, Rheni comes.

Fridericus a Reiffenberg, Germanus.

Christophorus a Perwel, Germanus.

Damianus Dorgonius, j. c.

Rufinus Ratenius, j. c.

Cornelius Londarinus, j. c.

Cyrillus Wolfgangus Dietler, Germanus, utriusque juris doctor.

Albertus Millerius, medicinae doctor.

BLOSII.

Diana Pictaviensis, Valentinatum ducissa.

Valerianus Forassius.

Arsenius Borineus.

Gysbertus Allonnius.

AURELIAE.

Ana Burgius, Juris U. doctor et legum professor primarius. Joannes Gracchus, j. c. Gregorius Cortenius, j. c.
Antonius Foquelinus, j. c.
Archelaus Abretinius, j. c.
Hugo Chambletonus, j. c.
Joannes Robertus, j. c.
Godefredus Lisignyus, j. c.
Philippus Molinetius, j. c.
Claudius Retierus, j. c.
Claudius Retierus, j. c.
Anastasius Retierus, doctor medicus.
Baptista Angelus Oglinoza, Italus, j. c.
Ulrichus a Braitenbach, Germanus.
Sigismundus Werlinger, Germanus, Juris U. doctor.
Carolus Billartius.

JARGOLII.

Justinus Rosilletius.

GENNABI.

Severus Vallytius.

Apud senones.

Ludovicus a Guisia, cardinalis, archiepis. Senonensis, tt.S. Thomae in Parione.
Stephanus Penonius, j. c.
Crispinus Lamborinius.
Jacobus Uterius, doctor medicinae.

NEMURCI.

N. a Sabaudia, dux Nemurcensis. Medardus Harigerius.

FONTE BELLAE AQUAE.

Catharina Medices, regina Franciae, vidua, regis mater.

ESTAMPES.

Lucianus Rifettius, j. c.

CARNUTERUS.

Marcellus Corybrisius, canonicus.

Henricus Boyallins

PARISTIS.

Joannes Grollierius, quaestor regis.

Michael Hospitalius, cancellarius regni Franciae.

Emarus Ranconetus, praeses.

Bartholomaeus Fayus, consiliarius

Gulielmus Abotius, junior, consiliarius.

Julius Calistanus, Italus, Parmensis.

Gabriel Symeon, Italus, Florentinus.

Adrianus Turnebus, graecarum litterarum professor.

Joannes Auratus, bonarum litterarum profes.

Dionysius Lambinus, bonarum litterarum professor.

Alexius Sanguius, doctor theologus.

Philibertus Augonius, doctor theolog.

Valerius Ladorlaeus, theologiae licentiat.

Sanctius Dongez, Hispanus, theologiae licentiatus.

Carolus Molinaeus, j. c.

Jacobus Labittius, j. c.

Barnabas Brissonius, j. c.

Ludovicus Charondas, j c.

Hadrianus Pulvaeus, j. c.

Nicolaus Gruchius, Rothomagensis, j.c.

Theodolphus Hartmannus a Schirfel, Germanus.

Georgius Albertus a Thungen, Germanus.

Lutgerus ab Hedorff, Germanus.

Gebehardus Linsinger, Germanus, utriusque juris doctor.

Otho Stepflinger, Germanus, utriusque juris licentiatus.

Augustinus Poignerius, medicus doctor et mathematicus.

Gulielmus Morlayus.

Jacobus Andronetius, de Cherceau.

In ESCOVAN.

Annas dux Montmorensianus, conestablius Franciae.

CLAROMONTE.

Germanicus Borginaeus.

BELLOVACI.

Paullinus Grantanus, doctor theolog. Lotharius Sallyus, canonicus. Crispus Maugilonus, j. c.

AMBIANIS.

Gilbertus Carolomontius, medicus.

ATREBATI.

Hieronymus Ruffaldus, abbas Divi Vedasti. Carolus Clusius, doctor medicus. Antonius Villerius, statuarius.

DUACI.

Joannes Venduilius, Juris U. doctor et legum professor. Hadrianus Peussius, Juris U. doctor et legum professor. Joannes Ramus, Juris U. doctor et legum professor. Boethius Epos, Phrisius, J. U. doctor et legum professor.

CURTRACI.

Raynerus a Milgenvoort.

XVIII. Kal. Decemb Anno MDLX redii Brugas.

II.

CODICILLE DU DUC CHARLES DE CROY.

Nous, Charles, sire et ducq de Croy et d'Arschot, confirmons de rechef, par ce préseut codicil, ce précédent testament et aultres codicils ensuivans, en tous et chascuns leurs poincts et articles, ordonant de plus très-expressément, tant à nostre compaigne, nepveu Alexandre d'Aremberghe, qu'aux testamenteurs, curateurs et executeurs de nostre testament, que, incontinent après nostre mort, ils ayent à faire mettre en lumière et imprimer, s'ils ne sont esté imprimés et mis en lumière en nostre vivant.

Premièrement, le libvre qu'avons faict et composé touschant la généalogie de ceulx de nostre maison de Croy, adjoinct au chapittre qui parle de nous et faisant exprès mention des sommes et deniers, aux bastimens et embellissemens de nos maisons et chasteaux de Héverlé, Chimay, Beaumont, Esclaibes et Commines, leurs appertenances et dépendances et aultres places dépendantes des susdites terres et seignories, depuis qu'en sommes esté seigneur et avons possédé icelles, ensemble des sommes qu'avons employé en aschapt de bagues, joiaulx, pierres précieuses et anticques mesdailles, monnoyes et statues, tant d'or, d'argent que cuivre, en peintures, bibliothèques, et aultres

meubles précieux, comme aussy de toutes les vieilles dettes qu'avons payées, rentes raschaptées et acquictées, et acquests qu'avons faict jusques à nostre mort.

Item feront aussy imprimer les libvres des mesdailles d'or, d'argent et cuivre, avecq les statues, tant grecqs, consulaires que des empereurs, impératrices et Césars romains, avecq les monnoyes, tant d'or que d'argent, y faisant adjouter, selon leur ordre, touttes celles qui ont esté gravées et imprimées auparavant par divers et différens auteurs et signamment celles qu'avons aschaptées et mises en ordre, hors des livres de Holcius et le sieur de Vauterliet 1, comme aussy hors de trois volumes de Livinus Hulcius, desjà mis en ordre, qu'avons aschaptés.

Comme aussy de mesme le libvre touschant les pierres anticques et précieuses, avecq statues et touttes aultres choses qui en dépendent, comme aussy du cathalogue de nostre bibliothèque et peintures, ensemble leur description, histoire et adnotation les plus mémorables et utiles pour la posterité, le tout sans aulcune faulte et pour le plus tardt trois ans après nostre mort, à peine des privations contenues par nostre dict testament.

Faict en nostre chasteau de Héverlé, le 2e jour du mois de janvier 1611 2.

CHARLES.

Sire et ducq de Croy et d'Arschot.

¹ Lisez : Goltzius et Marc Laurin, seigneur de Watervliet. — Plus loin : Hulsius , au lieu de Hulcius.

² Nous reproduisons ce eodicille d'après les Mémoires autographes du duc Charles de Croy, publiés par M. De Reiffenberg. Cette pièce y est précédée du testament et des deux autres codicilles du due.

III.

CORRESPONDANCE DE L'ACADÉMICIEN GÉRARD AVEC LE COMTE D'HANE DE STEENHUYSE ET DE LEEUWERGHEM.

1. Lettre de Gérard.

MONSIEUR,

Il y a longtems que je fais des recherches au sujet des anciennes monnoies, dont on m'a dit que vous possédez le plus beau recueil qu'il y a dans ce païs. Je ne doute pas que vous n'en aiez un catalogue raisonné, et dans ce cas il vous sera facile de me procurer les notions que je prens la liberté de vous demander.

C'est d'avoir la description des monnoies frappées dans les Païs-Bas avant le règne de Philippe, dit le Bel, père de l'empereur Charles V, et les légendes qui s'y trouvent, et s'il était possible le poids et l'alloy de ces monnoies; si je ne pouvois avoir le poids et l'aloy, je pourrois peut-être me les procurer, lorsque j'aurai la description des monnoies et leurs légendes, et c'est à quoi se reduit principalement ma demande. Il se trouve dans les Mémoires de l'Académie de Bruxelles un petit mémoire concernant les monnoies de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne; j'en ai fait tirer une vintaine d'exemplaires séparemment, dont je joins ici un, que je vous prie d'agréer; vous y remarquerez, Monsieur, que,

faute d'avoir pu me procurer la description et les légendes des monnoies dont j'y fais mention, il y a un vuide dans ce mémoire, ce qui a été en partie cause que je n'ai pas donné la suite, quoique le mémoire concernant les monnoies du duc de Bourgogne Jean-sans-Peur était achevé, n'y manquant que la description et légendes de la plupart de ses monnoies. Il me manque aussi la description de plusieurs monnoies des comtes de Flandres, prédecesseurs des ducs de Bourgogne, dont cependant Mr. le curé De Bast m'a communiqué quelques monnoies, dont j'ai copié les légendes et fait la description. Je ne doute pas, Monsieur, ou vous pourrez suppléer à ce qui me manque, au moien de quoi, et des extraits que j'ai tenu des comptes originaux des maistre des monnaies, je pourrai faire une histoire complette des monnoies de ces païs, au moins quant à celles frappées en Flandres.

J'espère, Monsieur, que vous ne vous refuserez pas à ma demande, afin que de mon coté je puisse donner les éclaircissemens que des hommes de lettres me demandent quelque fois et que je ne refuse jamais, en aiant fourni, entre autres, sur les monnoies de Flandre à Mr. Lesbroussart, comme vous verrez pages 185 à 187 du second volume des Annales de Flandres par Oudegherst, qu'il a publié, et à Mr Heylen ainsi qu'il se voit dans le volume qu'il a publié sur les monnoies des Pais-Bas.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération.

Monsieur

Votré très-humble et très-obeissant serviteur ,

G. J. GÉRARD I.

Bruxelles, le 18 juillet 1798.

1 Cette lettre ne porte pas d'adresse parce qu'elle a été dans une enveloppe, qui est perdue.

2. Projet de lettre du comte d'Hane en réponse à celle qui précède.

Je ne viens que de recevoir avant hier, je ne sais par quel canal, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17 du mois passé, par laquelle vous me marquez qu'on vous a dit que je possède le plus beau recueil de monnoies anciennes de ce pays et que je vous ferai plaisir en conséquence de vous procurer une description, que je pourrai avoir des anciens comtes de Flandre, prédecesseurs des ducs de Bourgogne, ainsi que de celles frappées avant le règne de Philippe-le-Bel, avec les légendes qui s'y trouvent, ainsi que leurs poids et alloy, ce pour servir à l'histoire monétaire de ce pays que vous avez entrepris. Je voudrais être assez heureux de pouvoir contribuer à la confection de cet ouvrage intéressant, confié à de si dignes mains, je craigne bien que votre attente sera trompé. Feu mon père avait commencé le recueil que je possède, et malgré les peines infinies que je me suis donné pour l'augmenter, je n'y ai réussi que bien imparfaitement, tant par rapport aux circonstances du temps, que de peu de découvertes que j'ai faites; il est donc loin d'être complet et ne mérite aucunement l'éloge qu'on vous en a fait. Quoiqu'il en soit je me ferai une fête de vous donner une note avec les légendes des pièces que je puis avoir, si tant est que le catalogue que j'en ai ne se trouve pas auprès de la collection, laquelle je n'ai pu encore faire rentrer dans le pays avec les autres objets précieux, qui se trouvent avec elle, parmi lesquels se trouve ma petite collection de médailles de ce pays, frappées pendant le tems de nos anciennes révolutions. Si elle serait ici, mon ambition serait de vous la laisser examiner, pour en prendre les notes que vous croiriez utile à votre histoire. Je me rappelle d'avoir plusieurs pièces de Louis III, père de Marguerite, et si je ne me trompe de plus

anciennes encore, ce que mon catalogue pourrait dénoter, si je le trouve à Gand. J'espère sur que vous voudrez bien attendre jusqu'à mon retour de ma campagne en ville, pour lors je pourrais vous en parler plus pertinemment, et peut-être que pendant cet intervalle, je pourrais faire rentrer mon médailler dans le pays. Si je n'aurais point craint les corsaires et la visite aux frontières il y serait dejà. Si vous connaissiez le chef des douanes et que vous me pourriez obtenir de lui un permis d'entrer, je vous en serais obligé, je le ferai quérir par un affidé. Quoique la caisse ne contient rien qui soit contraire aux ordonnances, j'en redoute la visite à cause que mainte pièce se pourraient glisser entre les doigts des commis.

J'ai l'honneur de vous remercier du mémoire qu'accompagnait votre lettre et je vous prie d'être persuadé des sentimens distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. ...

Leewergem, ce 1 aoust 1798.

P. S. Mes complimens, s'il vous plait, à Mad.

¹ Les deux lettres que nous publions ici se trouvaient insérées dans l'exemplaire des Recherches sur les monnoies frappées dans les provinces des Pays-Bas, au nom et armes des ducs de la maison de Bourgogne, contes de Flandre, par Gérard, qui appartenait au comte d'Hane. Lors de la vente de sa bibliothèque, en 1843, M. Eug. Herry, étudiant en droit à l'université de Gand, en a fait l'acquisition et a cu l'obligeance de nous en laisser prendre copie.

IV.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 14. M. J. Bergman, de Vienne, que nous citons d'après M. Koehne, Zeitschrift, B, VI, bl. 241, nous apprend dans son ouvrage sur les médailles des hommes célèbres de la monarchie Autrichienne (Medaillen auf berühmte und ausgezeichnete Männer der Oesterreichischen Kaiserstaates), un fait intéressant pour la Belgique. En tête de la séconde série des médailles qu'il publie, figure la famille De Hanna (probablement De Haen), originaire de Bruxelles, mais qui avait obtenu le droit de bourgeoisie à Vénise, et s'y distingua par son amour pour les arts et ses relations avec les artistes les plus célèbres, notamment avec le Pordénon et le Titien. Elle jouissait d'une telle réputation que, d'après le témoignage de Sansovino, on ne prononçait son nom que pour en faire l'éloge. Les médailles de cette famille sont nombreuses et toutes remarquables sous le rapport de l'art.

Les De Hanna vivaient vers le milieu du seizième siècle.

P. 16 ligne 12, Ericius, lisez Erycius.

P. 19. Nous avons cité plusieurs éditions de l'ouvrage de Hemelaers sur le cabinet du duc Charles de Croy, depuis nous avons lu un article, que M. Anatole Chabouillet a inséré dans le 3me volume du Cabinet de l'Amateur et de l'Antiquaire, revue publiée à Paris, par MM. Eugène Piot et Frédéric Villot, dans lequel il indique encore des reproductions du livre de Hemelaers, faites à Berlin, en 1705, et à Amsterdam, en 1738.

Nous en trouvons en effet des exemplaires indiqués au catalogue de la bibliothèque de la Société des sciences, à Middelbourg (Catalogus der Bibliotheek van het Zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen, 1845, p. 80.

- J. De Bie. Imperatorum Roman. numismata aurea. Berol. 1705.
- J. De Bie. Imper. Rom. numism. aurea, accedit L. Smids. impp. pinacotheca. Sig Haverkamp recens. et auxit. 1738.

On voit que le nom de Hemelaers en a disparu.

Quant au graveur anversois, Jacques de Bie, il est connu en outre par sa France Métallique.

Son fils et élève, Corneille De Bie, a gravé les figures de l'Iconographie de César Ripa.

M. Chabouillet, dans l'article que nous venons de citer, a publié une monnaie extrêmement intéressante d'Anne de Brimeu, la femme de notre Charles de Croy. C'est un noble d'or que cette princesse a fait frapper, en sa qualité de comtesse de Megen.

Il paraît que le catalogue du médaillier du château de Héverlé, dont nous avons parlé à la page 17, a été rédigé, en 1601, lors de la reconciliation du prince avec sa femme. Dans l'acte, qui ramena la paix entre les deux époux, le duc de Croy stipulle: « qu'il se reserve d'ordonner de ses médailles à son bon plaisir. »

C'est là une nouvelle preuve de l'importance que ce seigneur attachait à ses collections.

P. 22. Relativement au médaillon d'or, envoyé de Constantinople, en 1208, par l'empereur Henri, et conservé à l'abbaye de Liessies, on peut consulter aussi GRETSERUS, de sancta Cruce,

- lib. II. C. 4 et BRASSEUR, Lactionsis ecclesiae Cimeliarchium, p. 28-30.
 - P. 35 ligne 15, dernier, lisez denier.
 - P. 39 ligne 25, s'il y un, lisez s'il y a un.
 - P. 45 ligne 15, Belgique, lisez belgiques.
- P 55. On peut encore faire figurer parmi les personnes qui s'occupaient de numismatique, vers la fin du siècle dernier, le comte Charles de Proli, d'Anvers, dont la riche bibliothèque y fut vendue le 14 novembre 1785 et jours suivants. A la fin du catalogue des livres on trouve soixante-sept lots de médailles et monnaies d'or, d'argent et de bronze. Il y a un peu de toutes les époques et de tous les pays.

Les pièces ont été en général très-mal cataloguées et souvent plusieurs en ont été réunies en un même lot.

P. 63. Le Messager des Sciences et des Arts, publié par De Bast, contient, outre les articles que nous avons mentionnés, une pièce très-intéressante pour l'histoire monétaire de la Flandre. C'est un extrait d'un manuscrit appartenant à feu M. Delbecq. Nous avons eu l'occasion de le citer à la page 212.

Ce document a été inséré au volume de 1823, p. 349-353.

- P. 82 ligne 4, n'en frappa pas, lisez n'en frappa point.
- P. 144. A ajouter aux monnaies de Marie de Bourgogne, avant le Nº 114.
 - + MARIA & DEI & G' & DVCISS' & BG' & Z & LI'
 - RY. SALW & FAC & PPLM·TW & DNE·A· & 1477.

Double briquet.

Tout le reste comme au No 114.

P. 145 ligne 7, 1482-1496, lisez 1482-1494.

P. 148. Les deux pièces de Maximilien, décrites sous les numéros 126 et 127, se trouvent, avec de légères différences, dans Van Alkemade, pl. XXXVIII², N° 1 et XXXVIII³, N° 2.

Nous pouvons ajouter encore que des exemplaires un peu variés de l'écu au S. Pierre, de Philippe-le-Bon, qui figure sous le Nº 104, ont déjà été publiés dans Joachim, des neueröfneten Münzcabinet, Th. II, tab. XVIII, et dans le Supplém. au Cabinet de Vienne, p. 44, N° 2.

Au reste notre intention n'a nullement été de renvoyer à tous les livres dans lesquels nos monnaies se trouvent déjà décrites. Nous n'avons voulu en indiquer que quelques-uns.

D'ailleurs ce genre, de citations deviendra inutile du moment que la Société de Numismatique Belge aura réalisé son projet de faire paraître les Monographies monétaires de nos anciennes provinces, dans lesquels on réunira tous les matériaux qui sont épars maintenant. Un simple renvoi à ces Monographies sera suffisant.

P. 174 et 175. L'indication du poids de : gr. 2,73 et 2,88, qui se trouve aux numéros 202 et 203, deux doubles Albertins, est celui des Albertins, indiqués sous les numéros 204 et 205. Ici par contre on a mis par erreur : gr. 5,10 et gr. 5,12, qui s'appliquent aux deux précédents.

P. 193. Dans les Annales de la Société d'Emulation de Bruges, t. IV, p. 258, on attire l'attention sur un passage de Lindanus, de Teneraemonda, L. I, C. IX Nº 55, qui, en parlant de la famille De Baenst, ajoute: De hac gente dicit in Collectaneis suis Cornelius Gaillart habuisse olim, in suo dominio Casand, potestatem cudendae monetae argenteae, ejusque generis numos se vidisse.

Nous avons déjà dit que les comtes exerçaient seuls, depuis les temps les plus reculés, dans toute l'étendue de la Flandre, le droit de battre monnaie. L'assertion de Lindanus, ou plutôt de Corneille Gaillart, nous paraît donc très-apocryphe, d'autant plus qu'il s'agit de monnaies d'argent. Gaillart a peut-être vu des jetons ou des méreaux portant le nom de la famille De Baenst.



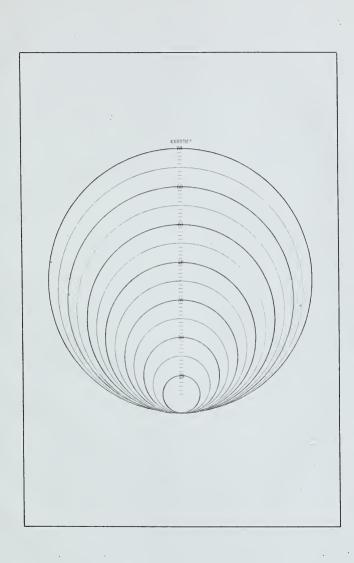




TABLE DES MATIÈRES.

									Pages.
INTRODUCTION		٠							i
DUCHÉ DE BRABANT							•		91
Tableau des ducs				^				0	93
Préliminaires							٠		95
Description des monnaies									105
COMTÉ DE FLANDRE	¢								185
Tableau des comtes			-						187
Préliminaires	٠								189
Description des monnaies.									201
COMTÉ DE HAINAUT									283
Tableau des comtes									285
Préliminaires									287
Description des monnaies.									295
COMTÉ DE NAMUR									319
Tableau des comtes et mar	qu	is							321
Préliminaires									323
Description des monnaies.									327









GETTY RESEARCH INSTITUTE

3 3125 01421 3330

